Nº 85-561-M au catalogue — Nº 010
ISSN 1707-5211
ISBN 978-0-662-08547-8

Document de recherche

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay

Josée Savoie, éditrice, Statistique Canada

Centre canadien de la statistique juridique
Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone : 1-800-387-2231 Télécopieur : 1-613-951-6615

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostat@statcan.ca ou par téléphone entre 8h et 16h30 du lundi au vendredi aux :

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :	
Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757
Centre de renseignements de Statistique Canada :	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Renseignements pour accéder au produit

Le produit nº 85-561-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay

Josée Savoie, éditrice, Centre canadien de la statistique juridique

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2008

N° 85-561-MIF2008010 au catalogue

Périodicité : hors série

ISSN 1707-5211

ISBN 978-0-662-08547-8

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 85-561-MIE2008010).

Statistique Canada

Remerciements

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) a produit le présent document de recherche avec le concours financier du Centre national de prévention du crime, au ministère de la Sécurité publique du Canada. Il remercie vivement les services de police d'Edmonton, d'Halifax et de Thunder Bay pour leur aide dans la réalisation de cette étude.

Le présent rapport est le résultat d'une collaboration entre Statistique Canada et les membres de l'Entreprise nationale relative à la statistique juridique.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Table des matières

Remerciements 4

Introduction 7
Structure du rapport 9

Résumé **10**

Résultats
Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Edmonton **12**
Edmonton en contexte 12
Répartition de la criminalité dans la ville d'Edmonton en 2001 14
Caractéristiques des quartiers et criminalité dans les quartiers 23
Résultats descriptifs : comparaison entre les quartiers à forte criminalité et les quartiers à plus faible criminalité 23
Résultats de l'analyse multidimensionnelle 28
Résumé des résultats à Edmonton 29

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Halifax **31**
Halifax en contexte 31
Répartition de la criminalité dans la ville d'Halifax en 2001 33
Caractéristiques des quartiers et criminalité dans les quartiers 40
Résultats descriptifs : comparaison entre les quartiers à forte criminalité et les quartiers à plus faible criminalité 40
Résultats de l'analyse multidimensionnelle 45
Résumé des résultats à Halifax 47

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Thunder Bay **49**
Thunder Bay en contexte 49
Répartition de la criminalité dans la ville de Thunder Bay en 2001 52
Caractéristiques des quartiers et criminalité dans les quartiers 57
Résultats descriptifs : comparaison entre les quartiers à forte criminalité et les quartiers à plus faible criminalité 57
Résultats de l'analyse multidimensionnelle 66
Résumé des résultats à Thunder Bay 67

Table des matières

Discussion **69**
Dimension démographique 69
Dimension socioéconomique 69
Dimension fonctionnelle 70
Vue d'ensemble 70
Limites et possibilités 71

Méthodes **73**
Sources de données 73
Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire 73
Recensement de la population 74
Données sur l'utilisation du sol 74
Géocodage 75
Techniques de cartographie 76
Cartographie des points chauds : analyse des noyaux 76
Définition des quartiers 77
Description des variables 78
Variables liées à la criminalité et population à risque 78
Variables du Recensement de la population de 2001 79
Variables liées aux caractéristiques démographiques 79
Variables liées aux caractéristiques des logements 80
Variables socioéconomiques 81
Variables liées à l'utilisation du sol urbain 82
Analyse multidimensionnelle 83
Autocorrélation spatiale 85
Procédure de normalisation 87

Bibliographie **89**

Annexe 1 Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Edmonton 94
Annexe 2 Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Halifax 124
Annexe 3 Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Thunder Bay 153

Index cumulatif **92**

Introduction

Les études présentées dans le cadre de ce document s'insèrent dans la série des analyses spatiales des données de la criminalité effectuée par Statistique Canada à l'aide de la technologie d'un système d'information géographique au sein des villes canadiennes. Ces études, qui ont été financées par le Centre national de prévention du crime au ministère de la Sécurité publique du Canada, permettent d'examiner les liens entre la répartition de la criminalité et les caractéristiques des dimensions démographique, socioéconomique et fonctionnelle à l'échelon des quartiers. Dans la présente recherche, on trouve une description et une explication des modèles spatiaux de la criminalité dans les villes d'Edmonton, d'Halifax et de Thunder Bay.

Les analyses spatiales de la criminalité offrent, d'une part, une représentation visuelle de la concentration de la criminalité et, d'autre part, permettent de mieux cerner les caractéristiques des quartiers liées aux variations des niveaux de cette dernière. L'analyse spatiale des données de la criminalité peut s'avérer un outil important dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies pour combattre le crime.

L'ensemble des travaux en cartographie entrepris par le Centre canadien de la statistique juridique s'insère dans la foulée théorique de l'écologie criminelle, particulièrement celles de la désorganisation sociale et des opportunités criminelles. Dans le contexte canadien, les études sur les caractéristiques des quartiers et la répartition de la criminalité (Fitzgerald, Wisener et Savoie, 2004; Savoie, Bédard et Collins, 2006; Wallace, Wisener et Collins, 2006; Kitchen, 2006; Andresen et Brantingham, 2007) ont également permis d'illustrer que la criminalité n'est pas répartie également dans les villes, mais qu'elle est souvent concentrée dans certains quartiers.

L'étude sur les caractéristiques des quartiers et la répartition de la criminalité à Winnipeg (Fitzgerald et autres, 2004) a révélé qu'en 2001, la criminalité était concentrée au centre-ville, lequel occupe une proportion relativement petite de la superficie de la ville. On a observé une tendance semblable à Regina où, en 2001, la majorité des crimes avec violence et des crimes contre les biens étaient concentrés au cœur de la ville, mais étaient accompagnés de petits points chauds pour les crimes contre les biens répartis un peu partout dans la ville, généralement à proximité des centres commerciaux (Wallace et autres, 2006). À l'inverse, sur l'île de Montréal en 2001, les crimes contre les biens étaient fortement concentrés au centre-ville, alors que les crimes avec violence étaient répartis dans divers quartiers de l'île (Savoie et autres, 2006). Collectivement, ces études appuient la notion selon laquelle la criminalité urbaine n'est pas répartie de façon égale ni aléatoire. Elle est souvent concentrée dans des secteurs particuliers et est associée à d'autres facteurs liés à la population et à l'utilisation du territoire.

Par ailleurs, les résultats de ces études font état d'importantes différences entre les caractéristiques des quartiers à forte criminalité et celles des quartiers à plus faible criminalité. Lorsque l'on maintient constants tous les autres facteurs, on constate que le degré de désavantage socioéconomique des résidents d'un quartier était le facteur le plus fortement lié aux taux supérieurs de crimes avec violence et de crimes contre les biens à Winnipeg. À Montréal, trois facteurs contribuent aux taux de criminalité plus élevés dans les quartiers : le faible revenu, la proportion de personnes vivant seules et l'utilisation du sol à des fins commerciales. À Regina, les facteurs contribuant aux taux élevés de criminalité dans les quartiers sont les niveaux inférieurs de revenu et de scolarité des résidents et les proportions supérieures de jeunes hommes de 15 à 24 ans.

Les questions abordées dans le cadre des présentes études sont : comment les affaires criminelles déclarées par la police se répartissent-elles entre les quartiers des villes? Le taux de criminalité d'un quartier est-il lié à des facteurs propres à ce quartier, comme ses caractéristiques démographiques et socioéconomiques, ainsi que ses caractéristiques en matière de logement et d'utilisation du terrain? Le taux de criminalité d'un quartier est-il influencé par les quartiers avoisinants? Ces questions sont examinées à l'aide des données du Recensement de la population de 2001, des données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) de 2001 et de 2003, et des données sur l'utilisation du sol fournies par les villes de Thunder Bay et d'Halifax.

Ces études reposent sur des données déclarées par la police, qui offrent une perspective particulière de la nature et de l'étendue de la criminalité — c'est-à-dire qu'elles ne tiennent compte que des crimes connus de la police. Nombreux sont les facteurs susceptibles d'influer sur les taux de crimes déclarés par la police, dont la disposition de la population à signaler les actes criminels à la police et l'évolution des lois, des politiques et des pratiques d'application de la loi.

Selon les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2004 sur la victimisation, 34 % des incidents de victimisation à l'échelle nationale ont été signalés à la police en 2004. Plus précisément, 31 % des victimisations avec violence et 37 % des crimes contre le ménage ont été signalés à la police. Dans l'ensemble, les affaires d'introduction par effraction étaient les plus susceptibles d'être signalées (54 %) et les affaires d'agression sexuelle, les moins susceptibles (8 %). Bien que les enquêtes axées sur la population comme l'ESG visent à recueillir auprès des répondants des renseignements sur les incidents de victimisation criminelle dont ils ont fait l'objet, que le crime en question ait été signalé ou non à la police, ces données ne sont pas actuellement disponibles à l'échelon du quartier au Canada.

Statistique Canada réalise le Recensement de la population tous les cinq ans, dont la dernière reprise a eu lieu en 2006. Pour obtenir la plus grande compatibilité possible entre les données du recensement sur les caractéristiques des quartiers et les données sur la criminalité, on a eu recours, dans la présente étude, aux données policières et censitaires de l'année 2001. Au moment de la réalisation des études d'Edmonton, d'Halifax et de Thunder Bay, les données détaillées sur les caractéristiques de la population du Recensement de 2006 portant sur le revenu des personnes n'étaient pas encore disponibles à l'échelon des quartiers.

Structure du rapport

Le présent rapport se compose de quatre parties. Dans la première partie, on trouve les résultats d'analyse de chacune des villes à l'étude. Cette section comporte donc trois sous-sections : Edmonton, Halifax et Thunder Bay. Dans la deuxième partie, on discute des grandes constatations ainsi que de certaines des limites et possibilités futures dans l'analyse spatiale de la criminalité. La troisième section présente les méthodes utilisées, c'est-à-dire la cartographie et le géocodage, la description des variables et les méthodes statistiques. Enfin, le rapport comprend des cartes et des tableaux additionnels qui figurent en annexe.

En complément aux résultats d'analyse de ce document de recherche, trois autres publications sont disponibles :

1. « Annexe 1 : Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Edmonton »
2. « Annexe 2 : Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Halifax »
3. « Annexe 3 : Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Thunder Bay ».

Il s'agit de documents présentant des profils de quartiers et la cartographie de différentes affaires d'infractions pour les villes d'Edmonton, d'Halifax et de Thunder Bay.

Résumé

Le présent document de recherche porte sur la répartition spatiale de la criminalité dans les villes d'Edmonton, d'Halifax et de Thunder Bay, et de diverses caractéristiques sociales, économiques et fonctionnelles de ces villes. Les analyses sont fondées sur des données du Recensement de 2001, des données sur la criminalité déclarées par la police dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire et de données sur l'utilisation du sol.

Les résultats de recherche d'Edmonton, d'Halifax et de Thunder Bay révèlent que la criminalité n'est pas répartie au hasard sur les territoires urbains, mais qu'elle se concentre plutôt dans certains quartiers. Ces résultats soulignent également plusieurs différences entre les caractéristiques des quartiers à criminalité élevée et celles des quartiers à faible criminalité. Ces différences peuvent être regroupées sous trois grandes dimensions : démographique, socioéconomique et fonctionnelle.

Lorsque l'on maintient constantes toutes les autres caractéristiques du quartier à l'étude, un nombre restreint de caractéristiques est lié à la variation du taux de criminalité à l'échelon des quartiers. Les trois grandes dimensions sont représentées dans les modèles explicatifs et illustrent la spécificité régionale de chacune des villes. Ainsi, l'ensemble des caractéristiques explicatives observe une dynamique particulière selon la ville à l'étude et selon qu'il s'agit de criminalité de violence ou de criminalité contre les biens.

À Edmonton en 2001, lorsque toutes les autres caractéristiques du quartier disponibles dans le cadre de l'étude sont prises en compte, trois caractéristiques communes aux deux types de criminalité contribuent à l'explication des variations des taux de criminalité de violence et contre les biens : la proportion de familles monoparentales, la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et le nombre de travailleurs dans le secteur du commerce de détail (indicateur de l'utilisation du territoire à vocation commerciale). Les taux de crimes avec violence et de crimes contre les biens sont ainsi plus élevés dans les quartiers qui présentent ces caractéristiques en proportions plus élevées. Le taux de criminalité avec violence est également plus élevé dans les quartiers où l'on trouve une plus grande proportion de personnes à faible revenu. Le taux de criminalité contre les biens est cependant moins élevé là où l'on observe une proportion plus forte d'enfants de moins de 15 ans, c'est-à-dire dans les quartiers résidentiels où la proportion de propriétaires-occupants et de maisons unifamiliales est plus élevée.

À Halifax, lorsque toutes les autres caractéristiques de l'étude sont prises en compte, les résultats révèlent que les caractéristiques liées à la variation des taux de criminalité des quartiers diffèrent selon les secteurs nord-est du port et ceux au sud-ouest du port. En fait, les taux de crimes avec violence dans les secteurs au nord-est sont plus élevés au sein des quartiers où le territoire à vocation commerciale est proportionnellement plus important et où les résidents sont moins scolarisés. Dans le secteur sud-ouest, les taux de crimes avec violence sont plus élevés dans les

quartiers où un plus grand nombre de personnes vivent seules et où la situation du logement est moins favorable, comme l'indique la proportion de logements nécessitant d'importantes réparations. Par ailleurs, les taux de crimes avec violence des deux côtés du port sont supérieurs dans les quartiers comptant un plus grand nombre de familles monoparentales dirigées par la mère, lesquelles ont tendance à vivre sous le seuil de faible revenu.

En ce qui a trait aux taux de crimes contre les biens dans le secteur nord-est du port d'Halifax, ils sont plus élevés dans les quartiers où le territoire à vocation commerciale est plus important et où les taux de chômage sont plus élevés, alors qu'au secteur sud-ouest du port, les taux de crimes contre les biens augmentent en fonction de la proportion élevée de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement, ainsi que des revenus médians du ménage plus élevés.

À Thunder Bay, lorsque toutes les autres caractéristiques de l'étude sont prises en compte, les taux de crimes avec violence à l'échelon des quartiers sont plus élevés là où les proportions de célibataires et de personnes disposant de ressources économiques plus limitées sont plus élevées, c'est-à-dire là où les transferts gouvernementaux composaient une plus forte proportion du revenu et là où la proportion de personnes vivant dans un ménage à faible revenu était plus importante. Les variations du taux de crimes contre les biens sont également liées à la proportion de célibataires, à la proportion qu'occupent les transferts gouvernementaux ainsi qu'à la proportion de logements construits avant 1961.

Ces résultats laissent entendre que l'élaboration de stratégies pour combattre le crime pourrait s'inspirer des spécificités régionales des dimensions démographique, socioéconomique et fonctionnelle. En modelant ainsi les stratégies de lutte contre le crime selon les besoins particuliers de chacune des villes, c'est-à-dire de leur histoire et des leviers disponibles à l'échelon des quartiers des communautés, elles auront de meilleures chances d'atteindre leurs objectifs.

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Edmonton

par Mathieu Charron, Frédéric Bédard et Cory Aston, Statistique Canada

Edmonton en contexte

En 2001, la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Edmonton, qui comptait 938 845 habitants, se classait au sixième rang des RMR les plus populeuses au pays. Environ le tiers de la population albertaine y habitait. Entre 2001 et 2006, tout comme entre 1996 et 2001, Edmonton a enregistré la quatrième croissance de population en importance parmi l'ensemble des RMR canadiennes. En 2006, Edmonton représentait la zone urbaine comptant plus de 1 million d'habitants (1 034 945) la plus septentrionale en Amérique du Nord. Cette forte croissance est associée à la situation économique favorable qui prévaut en Alberta, principalement en raison de la vigueur de l'industrie du pétrole.

La ville d'Edmonton, qui constitue le territoire à l'étude, est située au cœur de la RMR et couvre 684 kilomètres carrés. En 2001, elle comptait 666 104 habitants. Le territoire de la ville d'Edmonton est entièrement desservi par le Service de police d'Edmonton qui, en 2001, était composé de 1 194 agents répartis en 4 divisions et 12 postes de police communautaire (Filyer, 2002).

Edmonton est située sur des terres agricoles relativement planes, parmi les plus fertiles des Prairies. La rivière Saskatchewan Nord sépare les quartiers nord et sud de la ville. Certains quartiers de la ville ont fait l'objet d'une revitalisation, notamment le centre-ville et le quartier Old Strathcona. De plus, Edmonton compte plusieurs zones à vocation commerciale, dont celle du West Edmonton Mall, l'un des plus grands centres commerciaux au monde (carte 1.1).

Lors de l'Enquête sociale générale de 2004, les résidents de la RMR d'Edmonton ont affiché un taux de 191 incidents de victimisation avec violence pour 1 000 habitants de 15 ans et plus, et un taux de 361 incidents de victimisation des ménages pour 1 000 ménages (Gannon et Mihorean, 2005). Les résidents de la RMR d'Edmonton ne font toutefois pas exception à la tendance générale observée au pays : les résidents des RMR des Prairies (Winnipeg, Regina, Saskatoon et Calgary) ont enregistré des taux de victimisation avec violence et de victimisation des ménages supérieurs à la moyenne canadienne (111 incidents de victimisation avec violence pour 1 000 habitants de 15 ans et plus, et 248 incidents de victimisation des ménages pour 1 000 ménages).

Le graphique 1.1 illustre la tendance générale des taux de criminalité observée au cours des 15 dernières années tels qu'ils ont été déclarés par certains services de police au pays. Au début des années 1990, le taux de criminalité à Edmonton a chuté. Entre 1994 et 2001, il s'est maintenu sous la barre des 10 000 infractions au *Code criminel* pour 100 000 habitants. Le taux de criminalité a ensuite suivi une

tendance à la hausse pour atteindre un sommet en 2004 (11 332 pour 100 000 habitants). Tout au long de la période à l'étude, les taux de criminalité à Edmonton ont été supérieurs à ceux enregistrés par Calgary et, à quelques exceptions près, à ceux à l'échelle nationale. Par contre, ils sont demeurés inférieurs à ceux affichés par Regina.

Carte 1.1

Contexte local et secteurs de recensement (SR), Edmonton, 2001

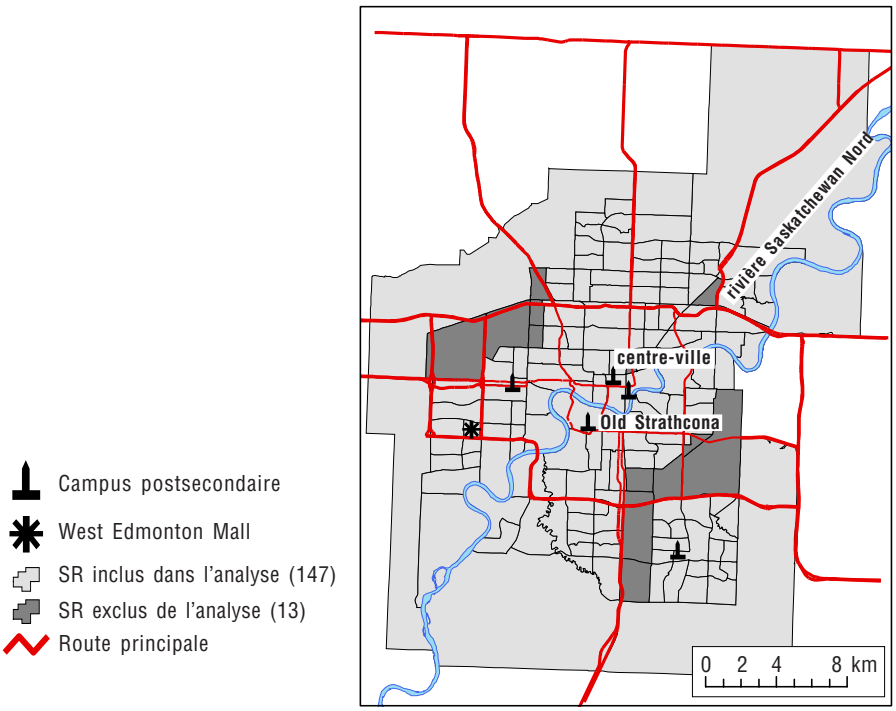

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Graphique 1.1

Taux de criminalité[1] dans certaines régions métropolitaines de recensement, Canada, 1991 à 2006

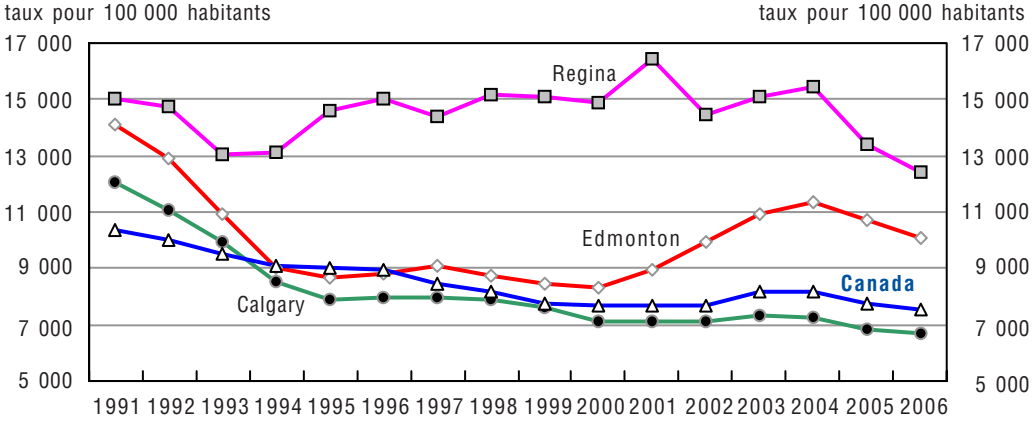

1. Les taux sont fondés sur l'ensemble des infractions au *Code criminel*, sauf les délits de la route.

Source: Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, 1991 à 2006.

Les catégories d'infractions examinées dans la présente étude sont les crimes avec violence, les crimes contre les biens, les infractions relatives aux drogues, la prostitution, les infractions relatives aux armes offensives et les infractions relatives aux jeux et paris. En 2001, le Service de police d'Edmonton a déclaré plus de 58 000 de ces infractions, dont la grande majorité étaient des crimes contre les biens (83 %), suivis des crimes avec violence (13 %) et d'autres infractions (5 %), comme la prostitution et les infractions relatives aux drogues, aux armes offensives et aux jeux et paris. Ces taux de criminalité sont relativement similaires à ceux observés à l'échelon national, soit 79 %, 17 % et 4 % respectivement.

Répartition de la criminalité dans la ville d'Edmonton en 2001

En 2001, le Service de police d'Edmonton a déclaré des affaires criminelles dans 160 quartiers ou secteurs de recensement (SR) (tableau 1.1 et tableau 1.2). Cependant, ces affaires n'étaient pas réparties uniformément sur l'ensemble du territoire; elles étaient concentrées dans certains quartiers de la municipalité. En effet, 10 SR ont enregistré, à eux seuls, 32 % des crimes avec violence et 23 % des crimes contre les biens déclarés par le service de police.

Tableau 1.1

Nombre d'affaires criminelles déclarées par la police, secteurs de recensement d'Edmonton, 2001

Infractions	Nombre d'affaires[1]			
	Total pour les SR	Moyenne pour les SR	Minimum pour les SR	Maximum pour les SR
	nombre			
Nombre total d'affaires[2]	**54 697**	**342**	**0**	**2 036**
Affaires avec violence[2]	**7 145**	45	0	472
Affaires contre les biens[2]	**44 799**	280	0	1 572
Affaires relatives aux drogues[2]	**950**	6	0	93
Autres affaires[2,3]	**1 803**	11	0	392
Certaines infractions				
Incendie criminel[4]	**338**	2	0	20
Voies de fait de niveau 1[4]	**3 056**	19	0	171
Voies de fait des niveaux 2 et 3[4]	**1 432**	9	0	104
Introduction par effraction[4]	**7 021**	44	0	182
Vol de véhicules à moteur[4]	**6 338**	40	0	244
Infractions relatives aux drogues[4]	**1 654**	10	0	147
Homicide[4,5]	**31**	0	0	5
Méfait[4]	**8 575**	54	0	256
Prostitution[4]	**863**	5	0	377
Vol qualifié[4]	**1 262**	8	0	123
Ensemble des infractions sexuelles[4,6]	**570**	4	0	28
Vol à l'étalage[4]	**3 907**	24	0	389
Vol de moins de 5 000 $ (sauf le vol de véhicules à moteur)[4]	**19 451**	122	0	911
Vol de 5 000 $ et plus (sauf le vol de véhicules à moteur)[4]	**568**	4	0	25

1. Le nombre d'affaires est fondé sur 160 secteurs de recensement (SR).
2. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire.
3. Comprend la prostitution, les infractions relatives aux armes offensives et aux jeux et paris, ainsi que les autres infractions au *Code criminel.*
4. Comprend toutes les infractions consignées dans chaque affaire.
5. Comprend la tentative de meurtre et le complot en vue de commettre un meurtre.
6. Comprend les agressions sexuelles des niveaux 1, 2 et 3, et les autres infractions sexuelles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Tableau 1.2

Taux d'affaires criminelles déclarées par la police, secteurs de recensement d'Edmonton, 2001

Infractions	Taux d'affaires pour 1 000 résidents et travailleurs[1]		
	Moyenne pour les SR	Minimum pour les SR	Maximum pour les SR
		taux	
Nombre total d'affaires[2]	**55**	**4**	**220**
Affaires avec violence[2]	7	0	38
Affaires contre les biens[2]	45	3	159
Affaires relatives aux drogues[2]	1	0	7
Autres affaires[2,3]	2	0	93
Certaines infractions			
Incendie criminel[4]	0	0	4
Voies de fait de niveau 1[4]	3	0	13
Voies de fait des niveaux 2 et 3[4]	1	0	7
Introduction par effraction[4]	7	0	23
Vol de véhicules à moteur[4]	7	0	24
Infractions relatives aux drogues[4]	2	0	12
Homicide[4,5]	0	0	1
Méfait[4]	9	0	27
Prostitution[4]	1	0	89
Vol qualifié[4]	1	0	11
Ensemble des infractions sexuelles[4,6]	1	0	4
Vol à l'étalage[4]	3	0	35
Vol de moins de 5 000 $ (sauf le vol de véhicules à moteur)[4]	19	0	71
Vol de 5 000 $ et plus (sauf le vol de véhicules à moteur)[4]	0	0	2

1. Le taux est fondé sur les 147 secteurs de recensement (SR) qui comptaient plus de 250 résidents.
2. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire.
3. Comprend la prostitution, les infractions relatives aux armes offensives et aux jeux et paris, ainsi que les autres infractions au *Code criminel*.
4. Comprend toutes les infractions consignées dans chaque affaire.
5. Comprend la tentative de meurtre et le complot en vue de commettre un meurtre.
6. Comprend les agressions sexuelles des niveaux 1, 2 et 3, et les autres infractions sexuelles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

La carte 1.2 et la carte 1.3 présentent la densité des affaires criminelles qui sont survenues à Edmonton en 2001. Les affaires de crimes avec violence et de crimes contre les biens montrent des répartitions spatiales similaires. Le centre-ville et les alentours du West Edmonton Mall enregistrent les concentrations les plus accentuées. Les quartiers situés au sud de la rivière présentent une seule concentration plus marquée, soit autour de l'avenue Whyte dans le quartier Old Strathcona.

La plupart des points chauds pour les crimes contre les biens sur le territoire de la ville d'Edmonton correspondent aux différentes aires d'activité commerciale de la municipalité (carte 1.2). Les concentrations les plus marquées se situaient aux alentours du centre-ville et du West Edmonton Mall. Ces concentrations comprenaient une part importante des affaires de vol de moins de 5 000 $, de vol à l'étalage et de vol de véhicules à moteur. D'autres secteurs affichaient des concentrations d'affaires de crimes contre les biens moins accentuées, dont le quartier Old Strathcona et certains centres commerciaux. En ce qui a trait aux affaires de crimes avec violence, elles étaient concentrées près du centre-ville. Les quartiers avoisinant le West Edmonton Mall, l'avenue Whyte et les alentours des différents campus du Collège Grant MacEwan constituaient des points chauds de criminalité d'intensité modérée (carte 1.3).

Certains points chauds de la criminalité dans les quartiers d'Edmonton concentrent donc plusieurs types de crimes. C'est notamment le cas des secteurs du centre-ville et de l'avenue Whyte, qui se trouvent respectivement au nord et au sud de la rivière Saskatchewan Nord et qui rassemblent une importante proportion d'affaires de voies de fait, d'introduction par effraction, de drogue, de méfait et de crime sexuel[1].

Carte 1.2

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, Edmonton, 2001

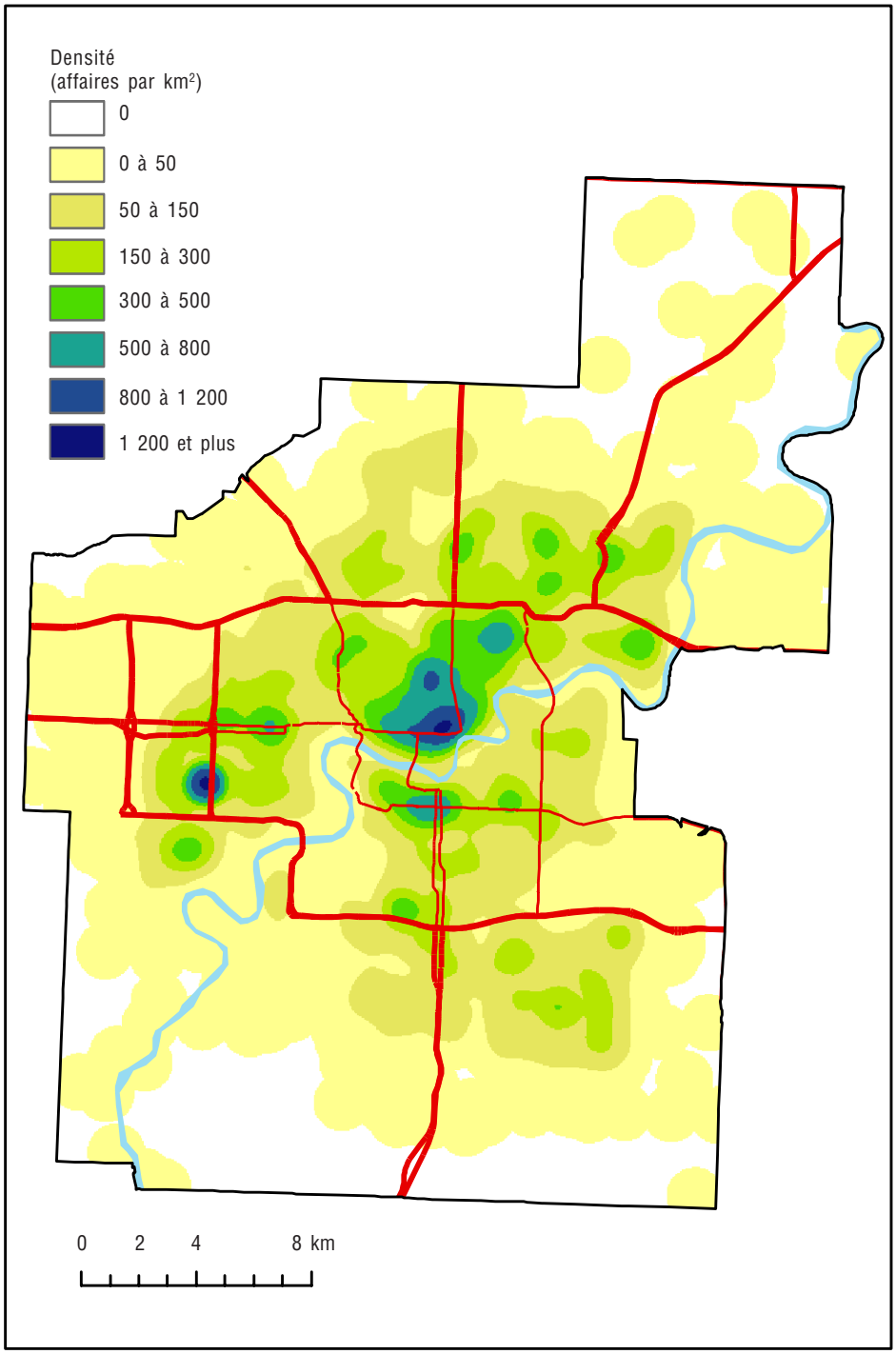

Fondé sur 44 799 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.3

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, Edmonton, 2001

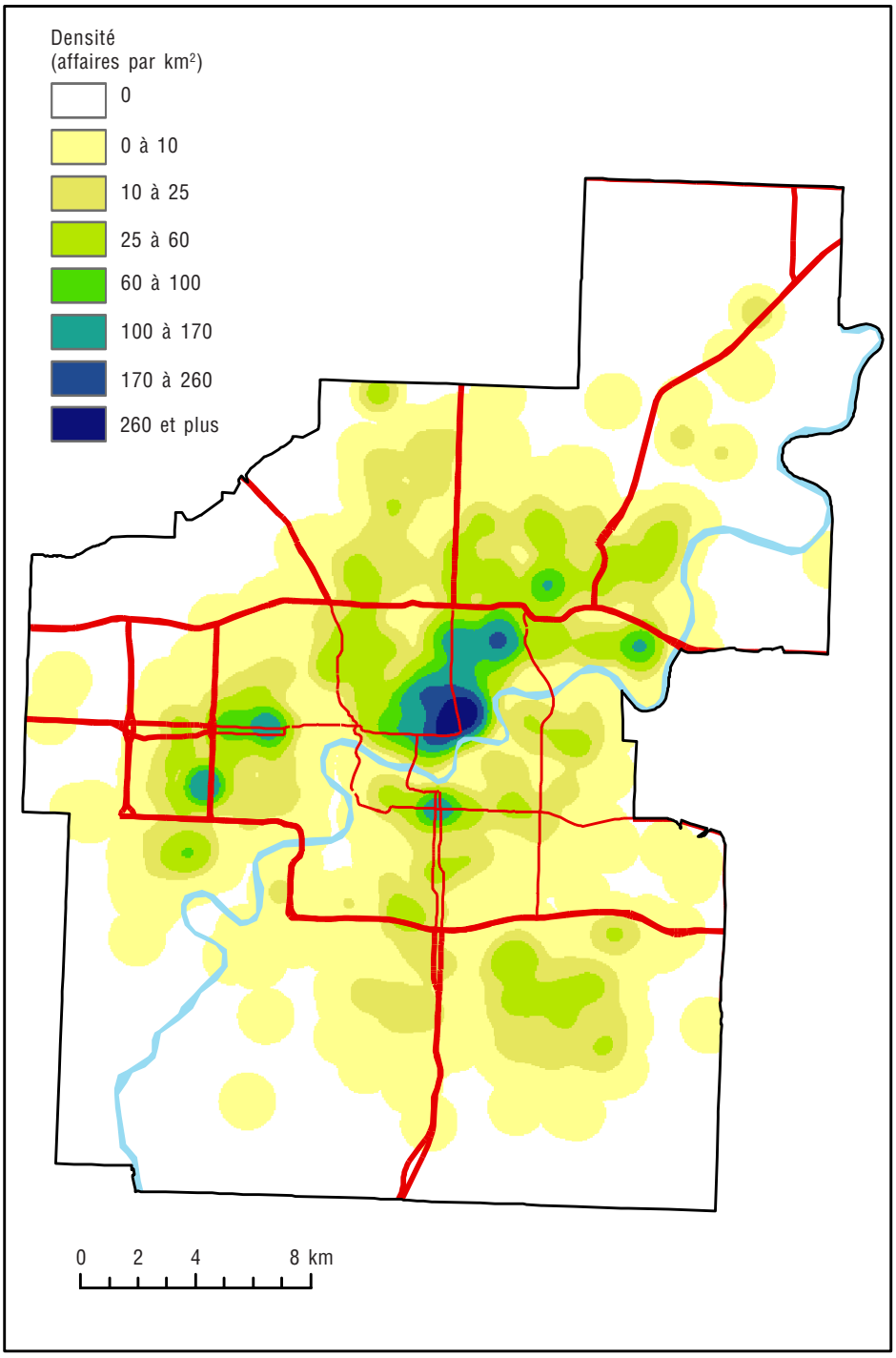

Fondé sur 7 145 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

L'organisation spatiale de la criminalité en 2003 était sensiblement la même que celle observée en 2001. En effet, la croissance de la criminalité contre les biens était répartie dans les mêmes points chauds, alors que les concentrations des crimes avec violence étaient presque identiques. Les coefficients de corrélation enregistrés entre les données de 2001 agrégées à l'échelon des SR et celles de 2003 témoignent de cette similitude, le coefficient de corrélation s'établissant à 98 % ($p < 0{,}001$) pour les deux catégories d'affaires criminelles. Les données de la criminalité géocodées de 2001 semblent ainsi représenter une tendance générale stable de l'organisation spatiale de la criminalité sur le territoire de la ville d'Edmonton (carte 1.4 et carte 1.5).

À l'instar des autres villes canadiennes où ont été réalisées des études sur la cartographie de la criminalité (Fitzgerald et autres, 2004; Savoie et autres, 2006; Wallace et autres, 2006), les lieux de grand achalandage à Edmonton présentent les concentrations de la criminalité les plus importantes. Lorsque l'on tient compte de la population à risque (la somme de la population résidente et de la population des travailleurs[2]) dans la répartition de la criminalité, la concentration marquée de la criminalité dans le centre-ville s'estompe et plusieurs concentrations peu étendues d'intensité modérée à élevée apparaissent dans différents secteurs de la ville (carte 1.6 et carte 1.7).

Comme l'indique la carte 1.6, plusieurs points chauds de la criminalité contre les biens apparaissent en périphérie du centre-ville. Ces points chauds sont associés aux activités commerciales. En fait, il s'agit dans la plupart des cas de centres commerciaux, de rues commerçantes et de magasins à grande surface. À ce titre, le secteur du West Edmonton Mall demeure un point chaud important. Lorsque l'on tient compte de la population à risque dans les quartiers, on note que les quartiers situés au sud de la rivière présentent des concentrations plus élevées.

En ce qui a trait à la criminalité avec violence selon la population à risque, elle est répartie en plusieurs points chauds (carte 1.7). Les points chauds de la criminalité avec violence en périphérie de la municipalité sont plutôt associés aux espaces institutionnels, comme des écoles, des hôpitaux et les alentours de la prison.

Carte 1.4

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, Edmonton, 2003

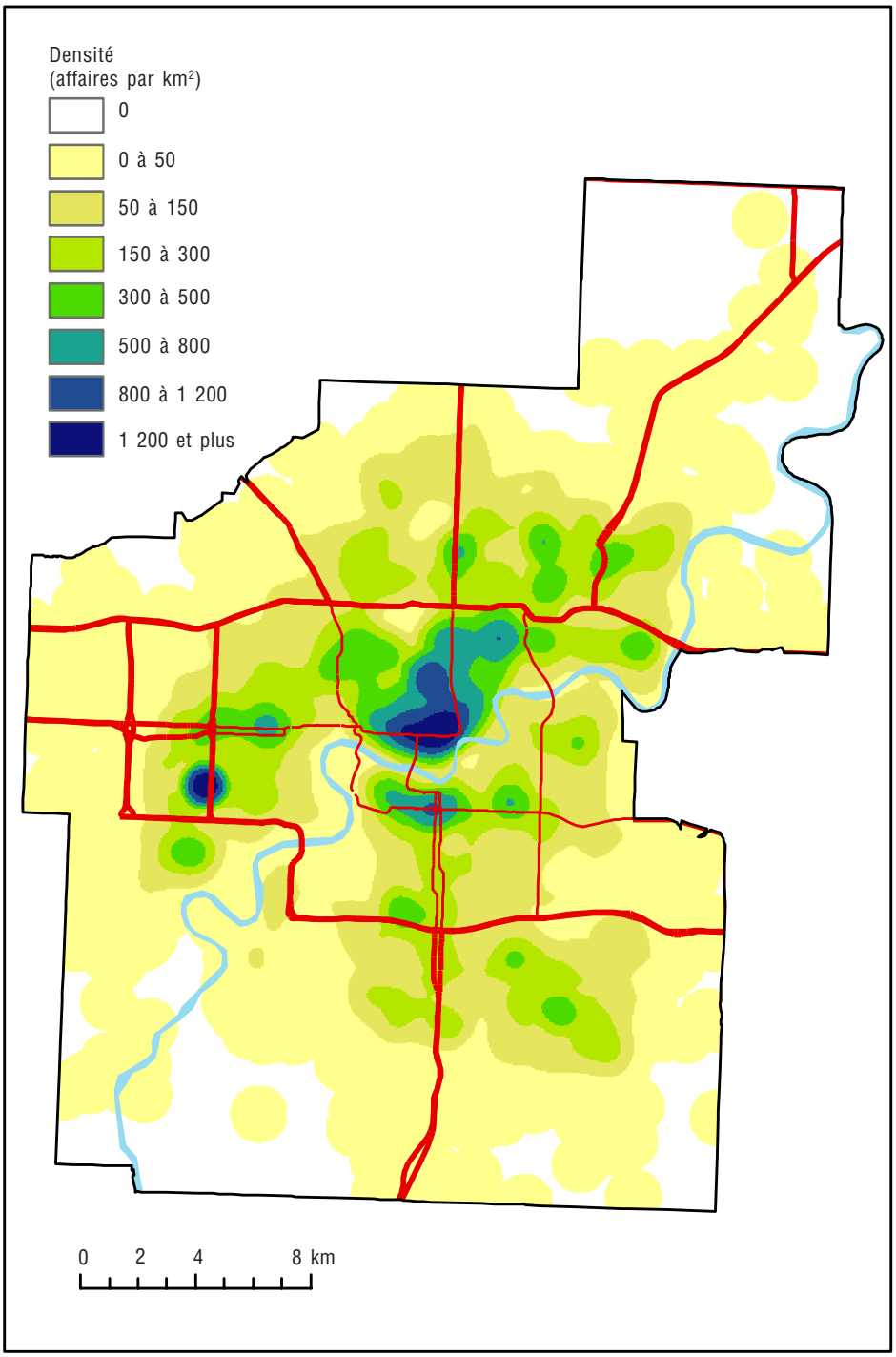

Fondé sur 55 742 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2003.

Carte 1.5

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, Edmonton, 2003

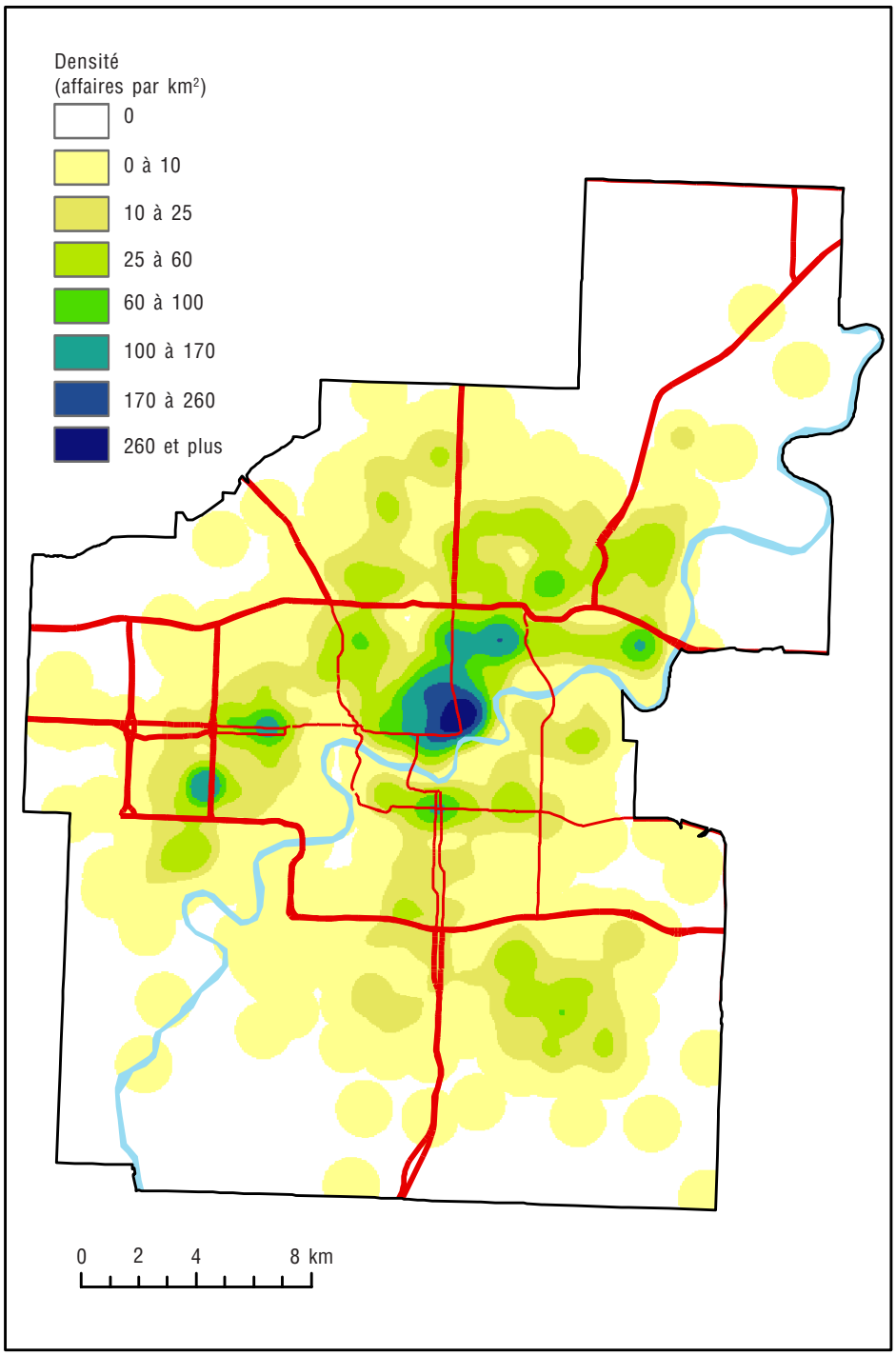

Fondé sur 6 679 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2003.

Carte 1.6

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens et population à risque, Edmonton, 2001

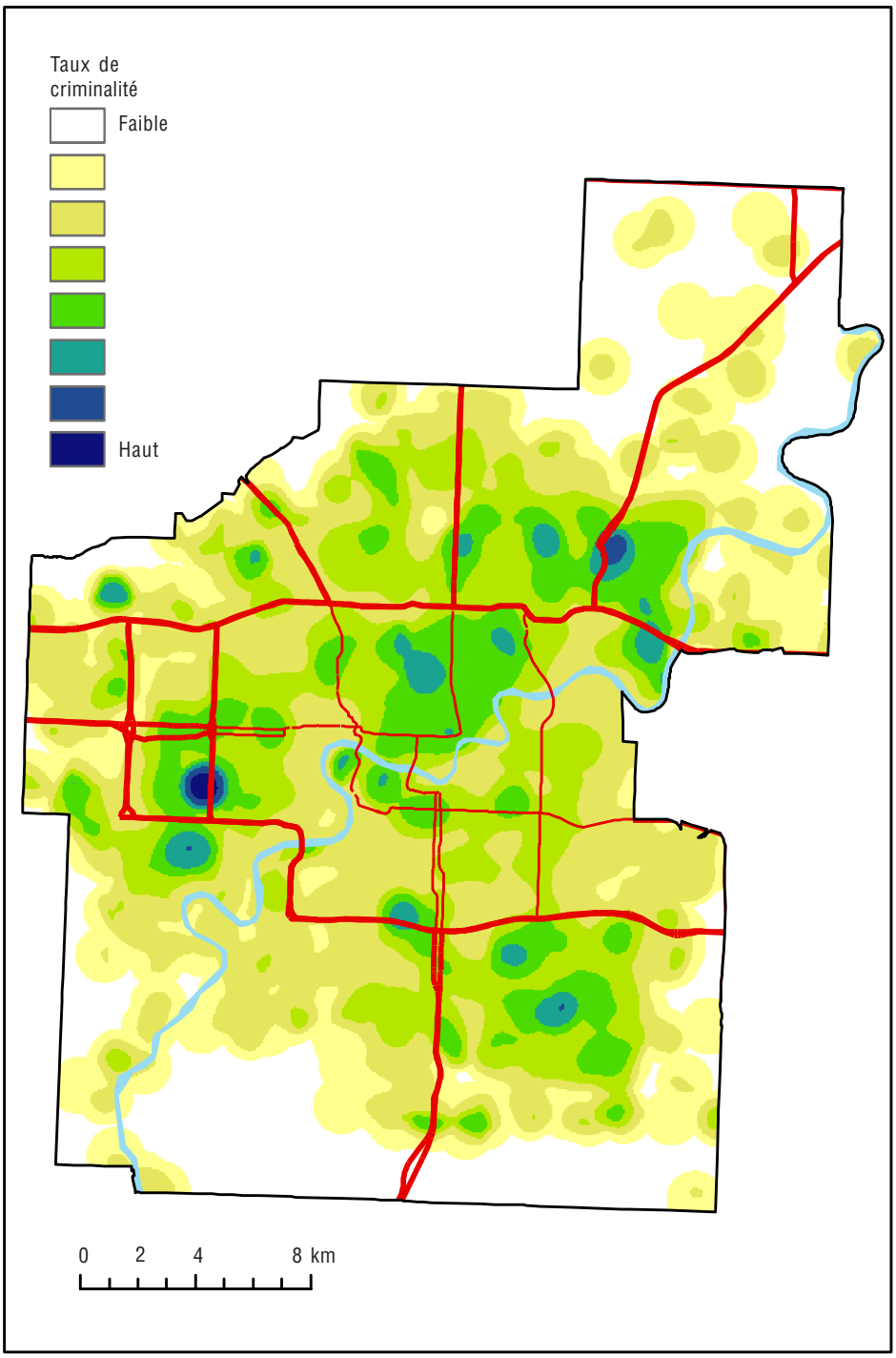

Fondé sur 44 799 affaires de crimes contre les biens.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 1.7

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence et population à risque, Edmonton, 2001

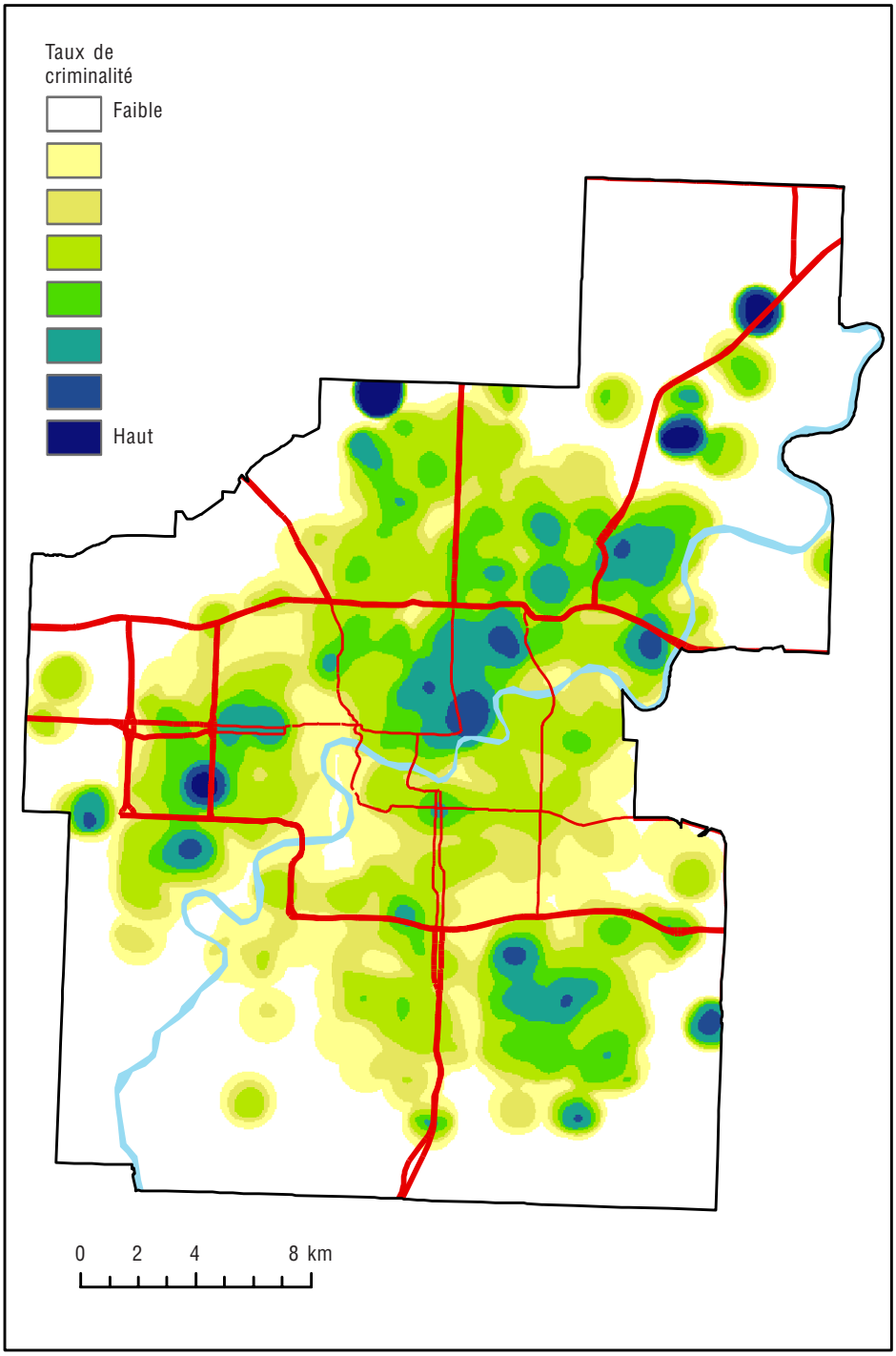

Fondé sur 7 145 affaires de crimes avec violence.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Caractéristiques des quartiers et criminalité dans les quartiers

La présente section porte sur les liens entre un certain nombre de caractéristiques des quartiers[3] observées dans les SR d'Edmonton en 2001 et les taux de crimes avec violence et de crimes contre les biens fondés sur 1 000 résidents et travailleurs (population à risque). Aux fins de cette analyse, on examine les taux globaux de crimes avec violence et de crimes contre les biens plutôt que les taux de chaque type d'infraction, de manière à obtenir un maximum d'affaires à étudier.

Les prochaines analyses sont fondées sur les taux de criminalité mesurés à l'échelon du quartier ou SR tels qu'ils ont été déclarés par le Service de police d'Edmonton et non sur les taux de délinquance attribuables aux résidents de ces quartiers. Il faut donc éviter les erreurs de généralisation. Les résultats de cette étude ne doivent pas porter à croire que certaines caractéristiques des quartiers sont à l'origine de la criminalité; ils indiquent plutôt que ces facteurs sont en relation ou coïncident avec des taux supérieurs de criminalité des quartiers.

Résultats descriptifs : comparaison entre les quartiers à forte criminalité et les quartiers à plus faible criminalité

Pour examiner les liens entre les taux de crimes avec violence et de crimes contre les biens ainsi que certaines caractéristiques des quartiers, les 147 SR ont été classés en deux groupes pour chaque catégorie de crime. Le premier comprend les 36 SR (25 % des SR) présentant les taux les plus élevés de crimes contre les biens et de crimes avec violence, alors que le second est formé des 111 (75 %) SR restants. La composition du quartile des quartiers à forte criminalité de violence était similaire à celle de la criminalité contre les biens. En fait, 27 SR se retrouvaient dans les deux quartiles des quartiers à criminalité élevée. Cette correspondance fait en sorte que les quartiles à criminalité élevée présentent des caractéristiques semblables. Afin d'alléger la lecture des prochains paragraphes, les résultats d'analyse sont présentés de façon détaillée pour les quartiers à forte criminalité de violence, mais ne sont que très brièvement expliqués pour les quartiers à forte criminalité contre les biens. Sauf indication contraire, les différences sont significatives à $p < 0{,}001$ d'après un test *t* à échantillons indépendants.

Avant la prise en compte d'autres facteurs, on note des différences significatives pour certaines caractéristiques démographiques et socioéconomiques ainsi que certaines caractéristiques en matière de logement et d'utilisation du territoire lorsque les quartiers présentant des taux de criminalité élevés sont comparés avec les quartiers affichant des taux plus faibles. Les quartiers à forte criminalité de violence étaient caractérisés par des proportions plus élevées de célibataires (42 % par rapport à 34 % dans les quartiers à faible criminalité) et de familles monoparentales (25 % par rapport à 17 %) (graphique 1.2 et graphique 1.3). Ces quartiers présentaient également des proportions supérieures de personnes qui se sont identifiées comme appartenant à un peuple autochtone (9 % par rapport à 3 %), de personnes ayant déménagé l'année précédant le recensement (23 % par rapport à 18 %) et de personnes vivant seules (17 % par rapport à 11 %). Ces caractéristiques en proportions supérieures étaient également présentent dans les quartiers du quartile à criminalité élevée contre les biens. On observe aussi dans les quartiers qui affichent de forts taux de crimes contre les biens une proportion moins élevée de personnes de moins de 15 ans (16 % par rapport à 19 %).

Graphique 1.2

Caractéristiques démographiques dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité de violence, Edmonton, 2001

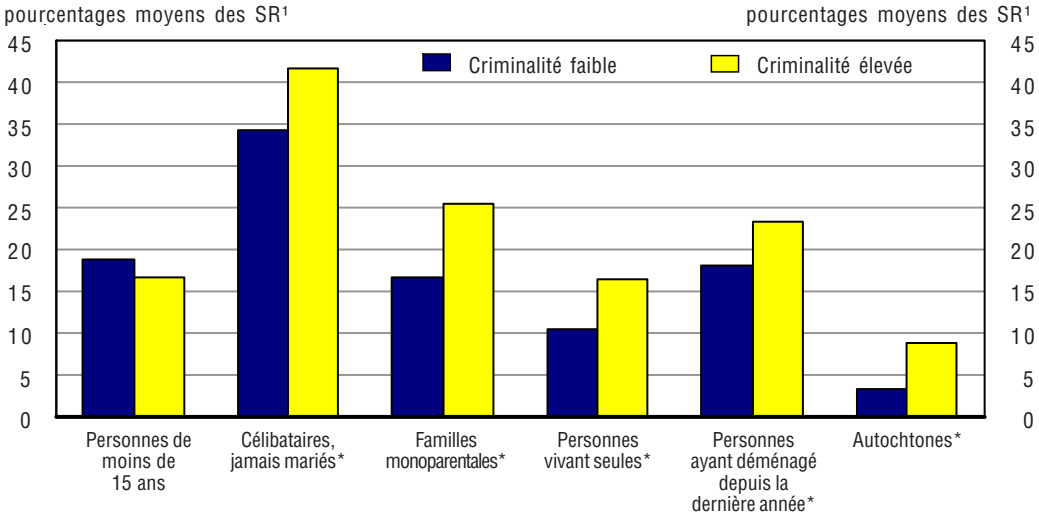

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes avec violence. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.

Note : N = 147 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Graphique 1.3

Caractéristiques démographiques dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité contre les biens, Edmonton, 2001

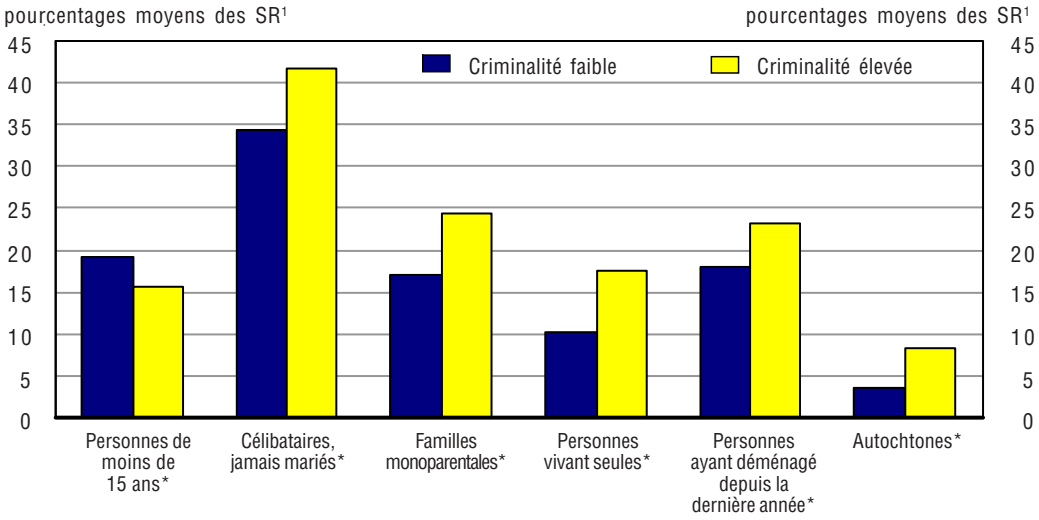

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes contre les biens. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.

Note : N = 147 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Les quartiers à forte criminalité de violence affichent des résultats plus défavorables sur un ensemble d'indicateurs socioéconomiques que les quartiers à moindre criminalité (graphique 1.4 et graphique 1.5). À Edmonton, les résidents des quartiers à forte criminalité touchaient des revenus individuels moyens moins élevés de 8 000 $ que les résidents des autres quartiers. Le taux de chômage (8 % par rapport à 5 % dans les quartiers à plus faible criminalité) et la proportion du revenu total composé par les transferts gouvernementaux (17 % par rapport à 11 %) étaient également plus élevés dans ces quartiers. Qui plus est, les quartiers à criminalité élevée comportaient de plus fortes proportions de personnes vivant dans un ménage à faible revenu (30 % par rapport à 17 % dans les quartiers à plus faible criminalité) ainsi qu'une proportion plus élevée de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement (29 % par rapport à 21 %). Ces différences étaient étroitement liées à la scolarité des résidents. En effet, les résidents des quartiers à forte criminalité étaient moins nombreux à avoir obtenu un diplôme universitaire (11 % par rapport à 21 %) et plus nombreux à ne pas avoir complété leurs études secondaires (25 % par rapport à 17 %). Une fois encore, les quartiers à criminalité élevée contre les biens présentaient des résultats pratiquement identiques.

Les proportions de logements construits avant 1961 (38 % par rapport à 19 % dans les quartiers à plus faible criminalité) et nécessitant d'importantes réparations (11 % par rapport à 7 %) étaient significativement plus élevées dans les quartiers à forte criminalité (graphique 1.6 et graphique 1.7). Les propriétaires-occupants étaient moins nombreux (46 % par rapport à 67 %) et les propriétés coûtaient, en moyenne, 30 000 $ de moins dans les quartiers à forte criminalité de violence. Les immeubles à appartements étaient nettement plus nombreux (44 % par rapport à 27 %) dans les quartiers à forte criminalité. Les quartiers à forte criminalité de violence étaient caractérisés par d'intenses activités commerciales, comme l'illustre le ratio résidents-travailleurs du commerce de détail. En effet, le ratio s'établissait à 10 résidents pour 1 travailleur du commerce de détail, alors qu'il était de 21 résidents pour 1 travailleur du commerce de détail dans les autres quartiers. Ces tendances ont été observées dans le cas de la criminalité contre les biens.

Graphique 1.4

Caractéristiques socioéconomiques dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité de violence, Edmonton, 2001

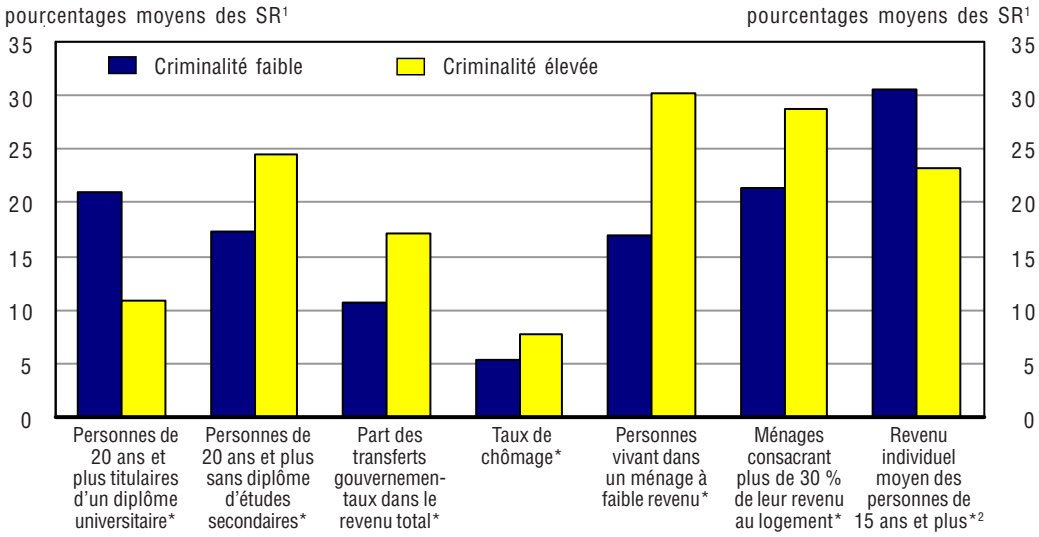

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes de violence. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.
2. Le revenu individuel moyen est exprimé en milliers de dollars.

Note : N = 147 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Graphique 1.5

Caractéristiques socioéconomiques dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité contre les biens, Edmonton, 2001

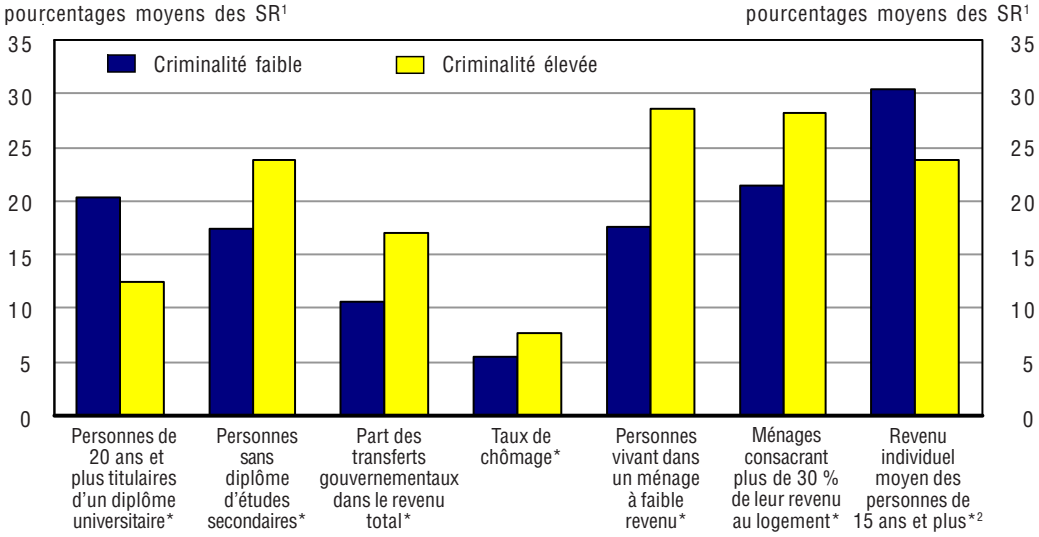

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes contre les biens. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.
2. Le revenu individuel moyen est exprimé en milliers de dollars des personnes de 15 ans et plus.

Note : N = 147 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Graphique 1.6

Caractéristiques liées au logement et à l'utilisation du territoire dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité de violence, Edmonton, 2001

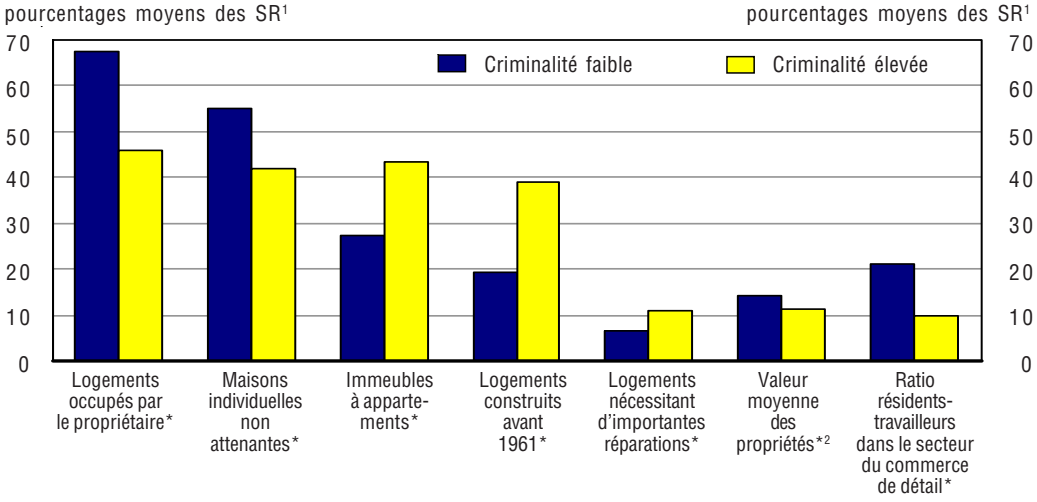

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes avec violence. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.
2. La valeur moyenne des propriétés est exprimée en dizaine de milliers de dollars.

Note : N = 147 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Graphique 1.7

Caractéristiques liées au logement et à l'utilisation du territoire dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité contre les biens, Edmonton, 2001

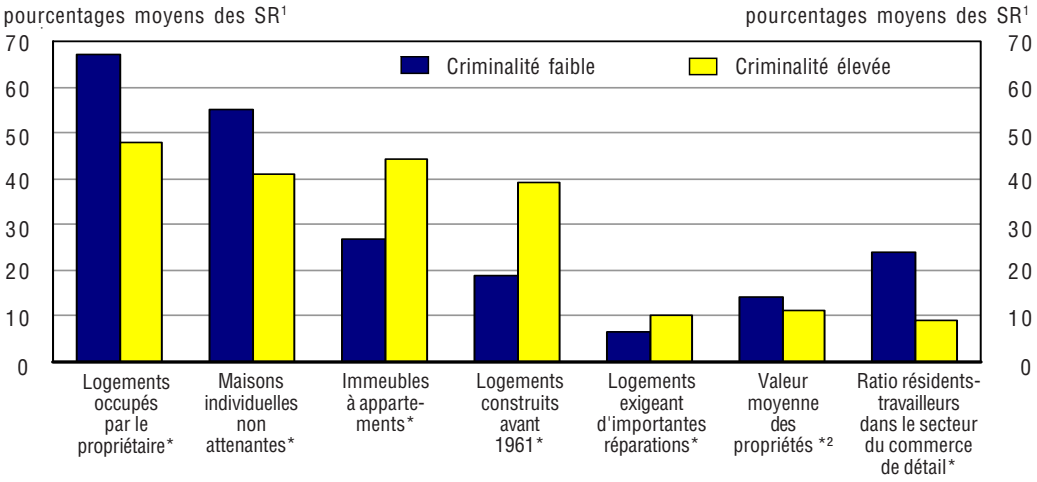

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes contre les biens. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.
2. La valeur moyenne des propriétés est exprimée en dizaine de milliers de dollars.

Note : N = 147 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Résultats de l'analyse multidimensionnelle

Les analyses précédentes ont démontré que certaines caractéristiques démographiques, socioéconomiques et fonctionnelles des quartiers, examinées séparément, sont liées à des taux de criminalité supérieurs. Cependant, l'importance de ce lien peut varier lorsque l'on considère plusieurs caractéristiques à la fois. Dans la présente section, l'analyse multidimensionnelle sert à examiner les relations entre les caractéristiques de quartier et à observer leur lien avec les niveaux de criminalité, une fois les autres caractéristiques considérées. Ces analyses permettent donc de vérifier la mesure dans laquelle les différentes caractéristiques des quartiers se chevauchent ou, au contraire, se complètent dans l'explication des variations de la criminalité. Elles permettent aussi d'évaluer si les liens observés entre la criminalité et certaines caractéristiques des quartiers peuvent être expliqués par d'autres associations, plus directes[4].

Afin d'évaluer l'incidence relative des caractéristiques des quartiers sur la criminalité, on a calculé une régression distincte du jeu de variables sur le taux de crimes avec violence et celui des crimes contre les biens. Les résultats sont présentés au tableau 1.3. Le processus de modélisation spatiale révèle un jeu de quatre variables explicatives dans la variation des crimes avec violence et un autre jeu de quatre variables dans le cas des crimes contre les biens. Le modèle autorégressif spatial enregistre un coefficient de corrélation carré de 0,77 entre les valeurs observées du taux de criminalité dans les quartiers et les valeurs prédites dans le cas des crimes avec violence et de 0,71 dans celui des crimes contre les biens. Les coefficients de régression donnent une indication de la contribution relative de chaque variable compte tenu des autres variables du modèle.

Tableau 1.3

Modèles de régression pour les taux de criminalité[1,2], quartiers d'Edmonton, 2001

	Taux de crimes avec violence[4]	Taux de crimes contre les biens[4]
Coefficients de corrélation carrés	0,77	0,71
Coefficients de régression (b)		
Familles monoparentales[3]	0,21**	0,40***
Personnes sans diplôme d'études secondaires[3]	0,25***	0,27***
Travailleurs dans le secteur du commerce de détail[3]	0,12**	0,15**
Personnes vivant dans un ménage à faible revenu[3]	0,35***	...
Population de moins de 15 ans[3]	...	-0,31***
Variable spatiale décalée	0,29***	0,26***

... n'ayant pas lieu de figurer
* $p < 0,05$.
** $p < 0,01$.
*** $p < 0,001$.
1. Taux de criminalité pour 1 000 résidents et travailleurs.
2. Le taux est fondé sur 147 secteurs de recensement.
3. Les variables sont normalisées et standardisées.
4. Les modèles de régression comprennent les valeurs à l'origine.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Le modèle du taux de crimes avec violence indique que la proportion de résidents du quartier vivant dans un ménage à faible revenu enregistre le plus important pouvoir explicatif. Ainsi, les taux de crimes avec violence étaient plus élevés dans les quartiers où une plus grande proportion de résidents vivent dans un ménage à faible revenu ($b = 0,35$; $p < 0,001$). Les taux de crimes avec violence étaient aussi plus élevés là où les proportions de personnes sans diplôme d'études secondaires ($b = 0,25$; $p < 0,001$) et de familles monoparentales ($b = 0,21$; $p < 0,01$) étaient les plus importantes. Le nombre de travailleurs dans le secteur du commerce de détail ($b = 0,12$; $p < 0,01$) — qui est ici utilisé comme un indicateur du zonage ou de l'activité commerciale dans un quartier — contribue également à l'explication de la variation des niveaux de criminalité avec violence (tableau 1.3); leur nombre plus important s'accompagne de niveaux accrus de la criminalité avec violence dans les quartiers.

Le modèle régressif spatial appliqué à la criminalité contre les biens révèle que les taux d'affaires contre les biens étaient les plus élevés dans les quartiers qui présentaient des proportions de familles monoparentales ($b = 0,40$; $p < 0,001$) et de personnes sans diplôme d'études secondaires ($b = 0,27$; $p < 0,001$) plus élevées. Les taux d'affaires de crimes contre les biens étaient également plus importants dans les quartiers comptant un plus grand nombre de travailleurs dans le secteur du commerce de détail ($b = 0,15$; $p < 0,01$). La présence de jeunes enfants (population de moins de 15 ans) dans les quartiers est liée à des taux de criminalité moins élevés. La population de moins de 15 ans ($b = -0,31$; $p < 0,001$) agit à titre de facteur de protection envers la criminalité contre les biens. La matrice de corrélation située en annexe permet d'éclairer ce résultat. En fait, on trouve une proportion plus élevée d'enfants de moins de 15 ans dans les quartiers où les proportions de propriétaires-occupants et de maisons unifamiliales étaient plus élevées; ces deux variables étaient liées à des niveaux de criminalité moins élevés dans les autres villes canadiennes déjà étudiées.

Résumé des résultats à Edmonton

Malgré le fait que des crimes aient été déclarés dans l'ensemble des quartiers de la ville d'Edmonton en 2001, certains secteurs présentent des concentrations relatives nettement supérieures. Ces « points chauds » sont situés au centre-ville et dans les quartiers caractérisés par une concentration d'activités commerciales, comme les centres commerciaux, et d'activités institutionnelles, comme les écoles et les hôpitaux.

Ainsi, les points chauds de la criminalité à Edmonton correspondent aux lieux de grand achalandage. Cependant, les analyses des taux de criminalité selon la population à risque ont permis de nuancer la constatation suivante : la forte concentration des crimes dans certains secteurs n'est pas uniquement attribuable à la densité de la population à risque qu'on y trouve. Certaines autres caractéristiques des quartiers centraux contribuent à la surreprésentation des crimes sur leur territoire.

À Edmonton en 2001, lorsque toutes les caractéristiques des quartiers sont maintenues constantes, trois caractéristiques communes aux deux types de criminalité contribuent à l'explication des variations du taux de criminalité selon la population à risque : la proportion de familles monoparentales, la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et le nombre de travailleurs dans le secteur du commerce de détail (indicateur de l'utilisation du territoire à vocation commerciale). Les crimes avec violence et les crimes contre les biens sont ainsi plus nombreux dans les quartiers qui présentent ces caractéristiques en proportions plus élevées. Le taux de crimes avec violence est également plus élevé dans les quartiers où l'on trouve une plus grande proportion de personnes à faible revenu. Le taux de crimes contre les biens est cependant moins élevé là où l'on observe une proportion plus élevée d'enfants de moins de 15 ans, c'est-à-dire dans les quartiers où la proportion de propriétaires-occupants et de maisons unifamiliales est plus élevée.

Notes

1. Voir le document « Annexe 1 : Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Edmontons ».
2. Pour obtenir une discussion plus détaillée sur l'utilisation de la population à risque dans l'analyse spatiale de la criminalité, veuillez consulter la section « Méthodes ».
3. La définition du terme « quartier » utilisée dans la présente analyse correspond aux secteurs de recensement (SR). Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter la section « Méthodes ».
4. Pour de plus amples renseignements sur l'analyse multidimensionnelle, veuillez consulter la section « Méthodes ».

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Halifax

par Marnie Wallace, Frédéric Bédard et Krista Collins, Statistique Canada

Halifax en contexte

En 2001, la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Halifax, dont la population s'établissait à 359 183 habitants, se situait au 13e rang parmi les 27 RMR du Canada[5]. Cette année-là, la population d'Halifax était en hausse de 4,7 % par rapport à 1996 (342 851 habitants), alors que celle de la Nouvelle-Écosse est demeurée pratiquement inchangée au cours de cette période. En 2001, la RMR d'Halifax représentait environ 40 % de la population de la Nouvelle-Écosse. Lors du Recensement de 2006, la population de la RMR d'Halifax avait affiché une hausse de 3,8 % pour atteindre 372 858 habitants.

Pendant de nombreuses années, la région maintenant connue sous le nom de Municipalité régionale d'Halifax comprenait quatre municipalités distinctes : Halifax (au sud-ouest du port); Dartmouth (au nord-est du port); Bedford (au-dessus du bassin Bedford); et le comté d'Halifax (qui constituait le reste). Ces quatre régions, fusionnées en 1996, sont maintenant dirigées par un seul conseil municipal.

En 2001, la Municipalité régionale d'Halifax était desservie par deux détachements de police. Le Service de police régional d'Halifax patrouillait le noyau urbain de la municipalité, qui était divisé en trois secteurs : la partie péninsulaire d'Halifax (division du Centre), le territoire allant de Bedford à Sambro Loop (division de l'Ouest) et Dartmouth (division de l'Est). Ces trois secteurs représentaient 56 % de la superficie de la Municipalité régionale d'Halifax. Le reste du territoire, qui englobait 44 % de la municipalité, était desservi par le détachement rural de la Gendarmerie royale du Canada du comté d'Halifax et comprenait les secteurs suivants : Sheet Harbour, Musquodoboit Harbour, Cole Harbour, Tantallon et Lower Sackville. La présente étude porte sur la partie de la Municipalité régionale d'Halifax qui est desservie par le Service de police régional d'Halifax[6] : elle s'étend sur une superficie d'environ 160 kilomètres carrés divisée en 51 secteurs de recensement (SR)[7] et elle comptait 191 514 habitants en 2001[8] (carte 2.1).

Le graphique 2.1 compare le taux de criminalité d'Halifax à celui d'autres grandes RMR ainsi qu'au taux global au Canada de 1991 à 2006. La RMR d'Halifax suit la tendance générale selon laquelle les taux de criminalité sont à la baisse au Canada, bien que le taux de cette RMR soit toujours demeuré légèrement au-dessus de la moyenne nationale tout au long des années 1990 et au début des années 2000. En fait, les données de l'Enquête sociale générale de 2004 sur la victimisation révèlent que le taux global d'affaires de victimisation avec violence signalées par les résidents de la RMR d'Halifax (229 pour 1 000 habitants de 15 ans et plus) était de plus du double que la moyenne canadienne (106 pour 1 000 habitants de 15 ans et plus).

Cependant, aucune différence statistique significative n'a été relevée entre le taux de victimisation des ménages d'Halifax et la moyenne nationale, soit respectivement 293 incidents de victimisation des ménages pour 1 000 ménages et 243 incidents de victimisation des ménages pour 1 000 ménages (Gannon et Mihorean, 2005).

Carte 2.1

Contexte local et secteurs de recensement (SR), Halifax, 2001

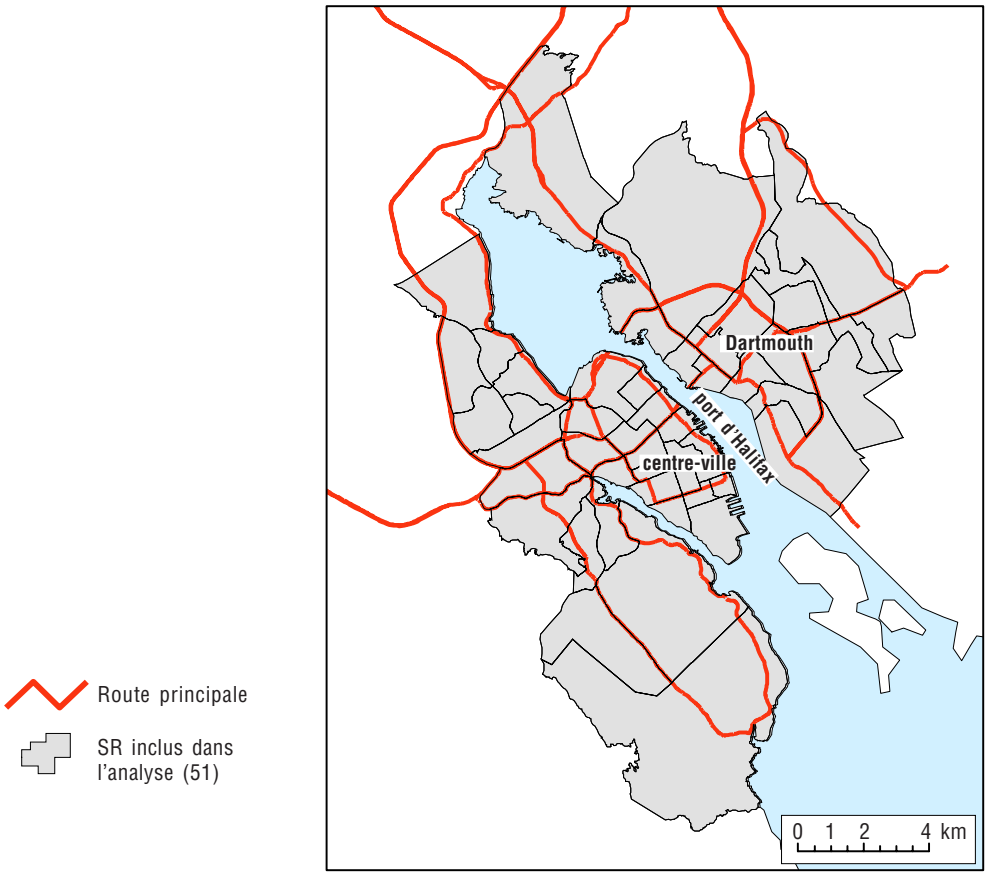

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Graphique 2.1

Taux de criminalité[1] dans certaines régions métropolitaines de recensement, Canada, 1991 à 2006

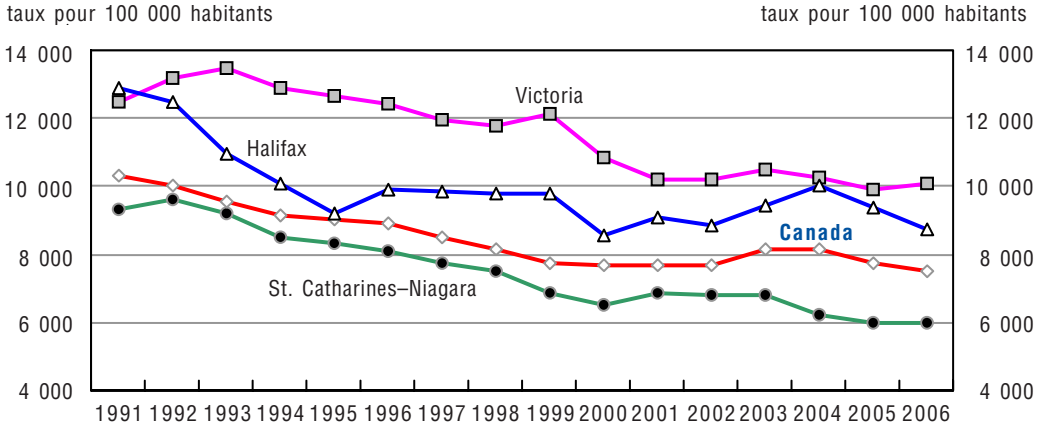

1. Les taux sont fondés sur l'ensemble des infractions au *Code criminel,* sauf les délits de la route.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, 1991 à 2006.

Les catégories d'infractions considérées dans la présente étude sont les crimes avec violence, les crimes contre les biens, les infractions relatives aux drogues, la prostitution, les infractions liées aux armes offensives et les infractions liées aux jeux et paris. En 2001, le Service de police régional d'Halifax a déclaré près de 21 000 de ces affaires d'infractions, la grande majorité étant des crimes contre les biens (77 %), suivis des crimes avec violence (20 %) et d'autres infractions (3 %), comme la prostitution et les infractions relatives aux drogues, aux armes offensives et aux jeux et paris. Cette répartition des infractions est relativement semblable à celle observée pour le Canada dans son ensemble (79 %, 17 % et 4 % respectivement).

Répartition de la criminalité dans la ville d'Halifax en 2001

Bien que des affaires aient été déclarées pour 50 des 51 SR qui composent le territoire desservi par le Service de police régional d'Halifax (tableau 2.1 et tableau 2.2), un examen plus approfondi de la répartition de ces affaires révèle que les crimes déclarés par la police ne sont pas répartis également dans toute la ville, mais sont plutôt regroupés dans certains secteurs. La carte 2.2 et la carte 2.3 illustrent les points chauds des affaires de crimes avec violence et de crimes contre les biens sur le territoire de la ville d'Halifax en 2001. Les secteurs du centre-ville situés près du port et ceux de l'autre côté du port, vers l'est, dans le secteur qui constituait auparavant la ville de Dartmouth présentent les concentrations les plus accentuées d'affaires de crimes avec violence (carte 2.2). Des concentrations de moindre intensité d'affaires de crimes avec violence sont également notées à différents endroits de la ville. La répartition des affaires de crimes contre les biens à Halifax (carte 2.3) est plutôt semblable à celle des affaires de crimes avec violence, une exception étant la présence de deux autres points chauds à l'est du port d'Halifax, à proximité de deux centres commerciaux achalandés.

Carte 2.2

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, Halifax, 2001

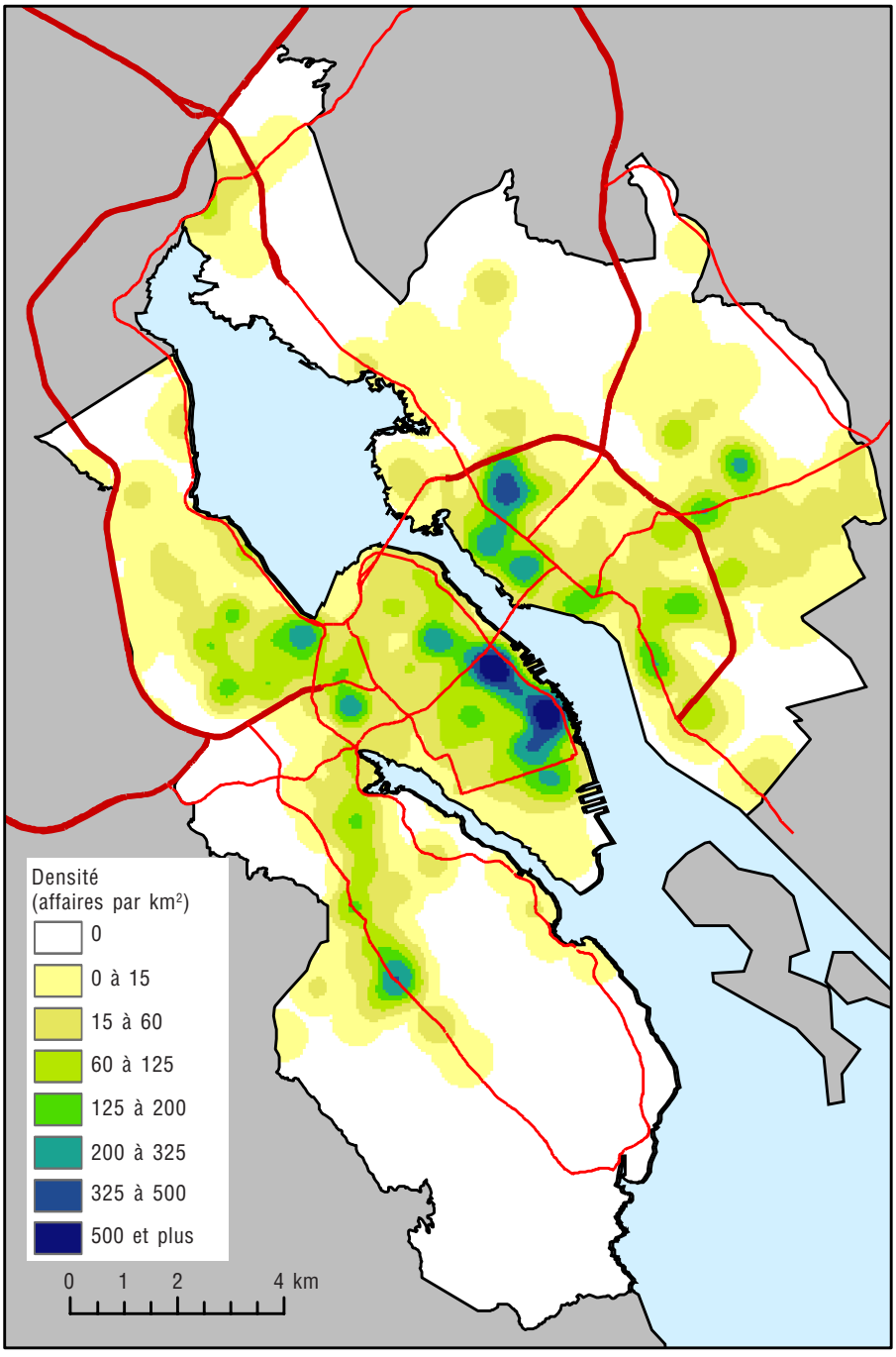

Fondé sur 4 276 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.3

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, Halifax, 2001

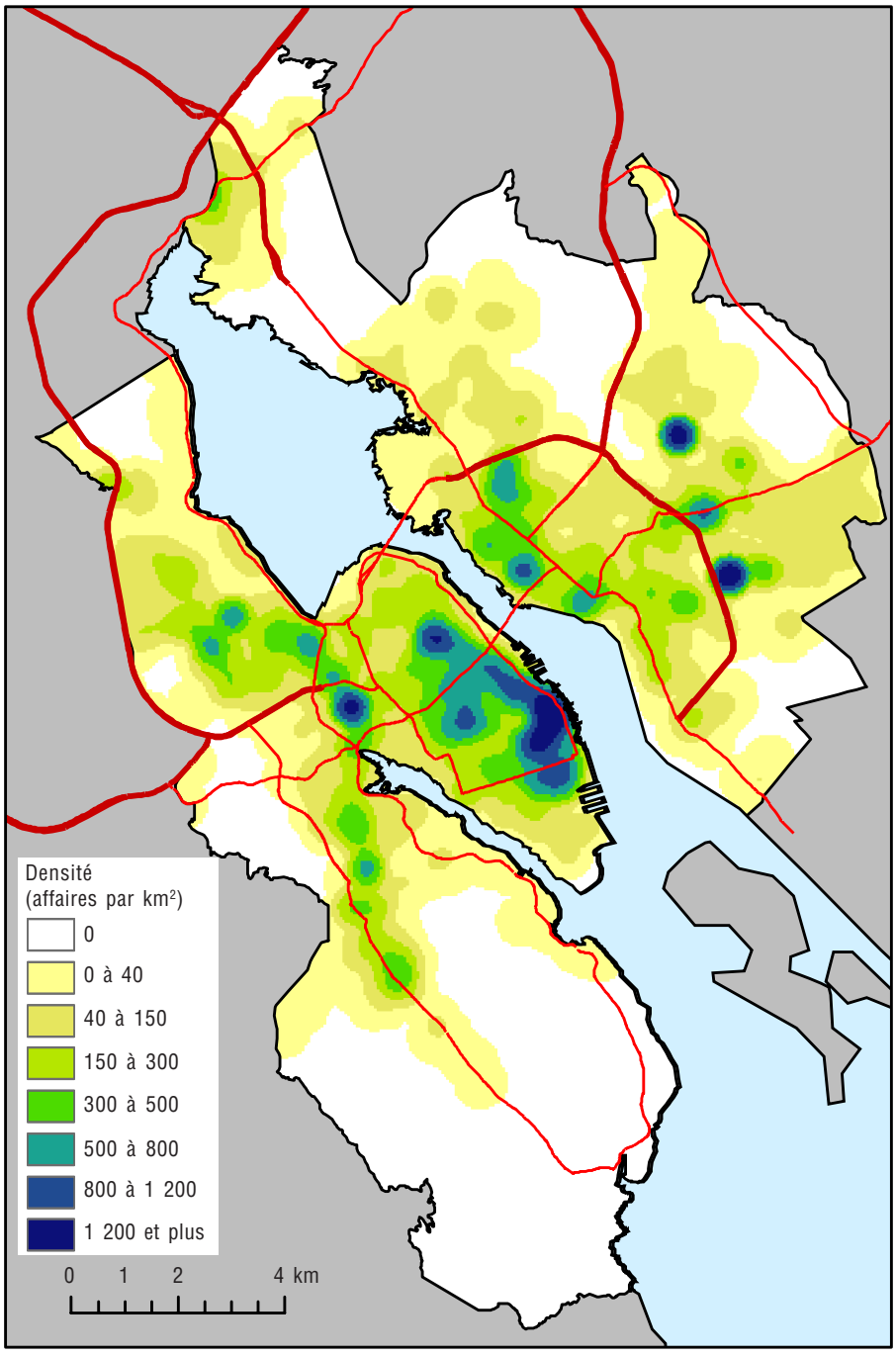

Fondé sur 15 730 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

La répartition spatiale de la criminalité en 2003 était sensiblement la même que celle observée en 2001. En effet, la croissance de la criminalité contre les biens était répartie dans les mêmes points chauds, alors que les concentrations des crimes avec violence étaient presque identiques. Les coefficients de corrélation enregistrés entre les données de 2001 à l'échelon des SR et celles de 2003 témoignent de cette similitude, le coefficient de corrélation s'établissant à 96 % ($p < 0{,}001$) pour les crimes avec violence et à 95 % ($p < 0{,}001$) pour les crimes contre les biens. Les données de la criminalité géocodées de 2001 semblent ainsi représenter une tendance générale fiable de la répartition de la criminalité sur le territoire de la ville d'Halifax (cartes 2.17 et 2.18 dans « Annexe 2 : Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Halifax »).

Il importe toutefois de considérer non seulement la répartition relative de la criminalité dans une ville, mais aussi la répartition de la population de cette ville. La carte 2.4 et la carte 2.5 illustrent la répartition des affaires de crimes normalisée selon la population à risque[9]. Un bon nombre des points chauds identifiés plus tôt disparaissent, cependant, des points chauds pour les crimes avec violence demeurent de chaque côté du port d'Halifax. Les résultats sont semblables pour ce qui est des crimes contre les biens. Les concentrations de moindre intensité d'affaires de crimes contre les biens à l'est du port d'Halifax, là où se trouvent les grands centres commerciaux, demeurent.

Tableau 2.1

Nombre d'affaires criminelles déclarées par la police, secteurs de recensement d'Halifax, 2001

Infractions	Nombre d'affaires[1]			
	Total pour les SR	Moyenne pour les SR	Minimum pour les SR	Maximum pour les SR
	nombre			
Nombre total d'affaires[2]	**20 776**	**407**	**0**	**1 358**
Affaires avec violence[2]	**4 276**	84	0	325
Affaires contre les biens[2]	**15 730**	308	0	957
Affaires relatives aux drogues[2]	**356**	7	0	59
Autres affaires[2,3]	**414**	8	0	59
Certaines infractions				
Incendie criminel[4]	**87**	2	0	8
Voies de fait de niveau 1[4]	**2 016**	40	0	167
Voies de fait des niveaux 2 et 3[4]	**410**	8	0	47
Introduction par effraction[4]	**2 494**	49	0	158
Vol de véhicules à moteur[4]	**1 394**	27	0	103
Infractions relatives aux drogues[4]	**391**	8	0	64
Homicide[4,5]	**8**	0	0	2
Méfait[4]	**2 862**	56	0	186
Prostitution[4]	**94**	2	0	36
Vol qualifié[4]	**534**	10	0	72
Ensemble des infractions sexuelles[4,6]	**261**	5	0	21
Vol de moins de 5 000 $ (sauf le vol de véhicules à moteur)[4]	**8 309**	163	0	545
Vol de 5 000 $ et plus (sauf le vol de véhicules à moteur)[4]	**192**	4	0	17

1. Le nombre d'affaires est fondé sur 51 secteurs de recensement (SR).
2. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire.
3. Comprend la prostitution, les infractions relatives aux armes offensives et aux jeux et paris, ainsi que les autres infractions au *Code criminel.*
4. Comprend toutes les infractions consignées dans chaque affaire.
5. Comprend la tentative de meurtre et le complot en vue de commettre un meurtre.
6. Comprend les agressions sexuelles des niveaux 1, 2 et 3, et les autres infractions sexuelles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Tableau 2.2

Taux d'affaires criminelles déclarées par la police, secteurs de recensement d'Halifax, 2001

Infractions	Taux d'affaires pour 1 000 résidents[1]			Taux d'affaires pour 1 000 résidents et travailleurs[1]		
	Moyenne pour les SR	Minimum pour les SR	Maximum pour les SR	Moyenne pour les SR	Minimum pour les SR	Maximum pour les SR
	taux					
Nombre total d'affaires[2]	**123**	**0**	**781**	**66**	**0**	**174**
Affaires avec violence[2]	25	0	185	13	0	41
Affaires contre les biens[2]	93	0	551	51	0	151
Affaires relatives aux drogues[2]	2	0	34	1	0	5
Autres affaires[2,3]	2	0	12	1	0	7
Certaines infractions						
Incendie criminel[4]	1	0	3	0	0	1
Voies de fait de niveau 1[4]	12	0	96	6	0	19
Voies de fait des niveaux 2 et 3[4]	2	0	27	1	0	5
Introduction par effraction[4]	14	0	51	8	0	21
Vol de véhicules à moteur[4]	8	0	22	5	0	12
Infractions relatives aux drogues[4]	3	0	37	1	0	5
Homicide[4,5]	0	0	1	0	0	0
Méfait[4]	16	0	107	9	0	17
Prostitution[4]	1	0	7	0	0	5
Vol qualifié[4]	3	0	20	2	0	9
Ensemble des infractions sexuelles[4,6]	2	0	10	1	0	5
Vol de moins de 5 000 $ (sauf le vol de véhicules à moteur)[4]	51	0	314	27	0	106
Vol de 5 000 $ et plus (sauf le vol de véhicules à moteur)[4]	1	0	6	1	0	2

1. Il s'agit des taux de criminalité pour 51 secteurs de recensement (SR).
2. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire.
3. Comprend la prostitution, les infractions relatives aux armes offensives et aux jeux et paris, ainsi que les autres infractions au *Code criminel.*
4. Comprend toutes les infractions consignées dans chaque affaire.
5. Comprend la tentative de meurtre et le complot en vue de commettre un meurtre.
6. Comprend les agressions sexuelles des niveaux 1, 2 et 3, et les autres infractions sexuelles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 2.4

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence et population à risque, Halifax, 2001

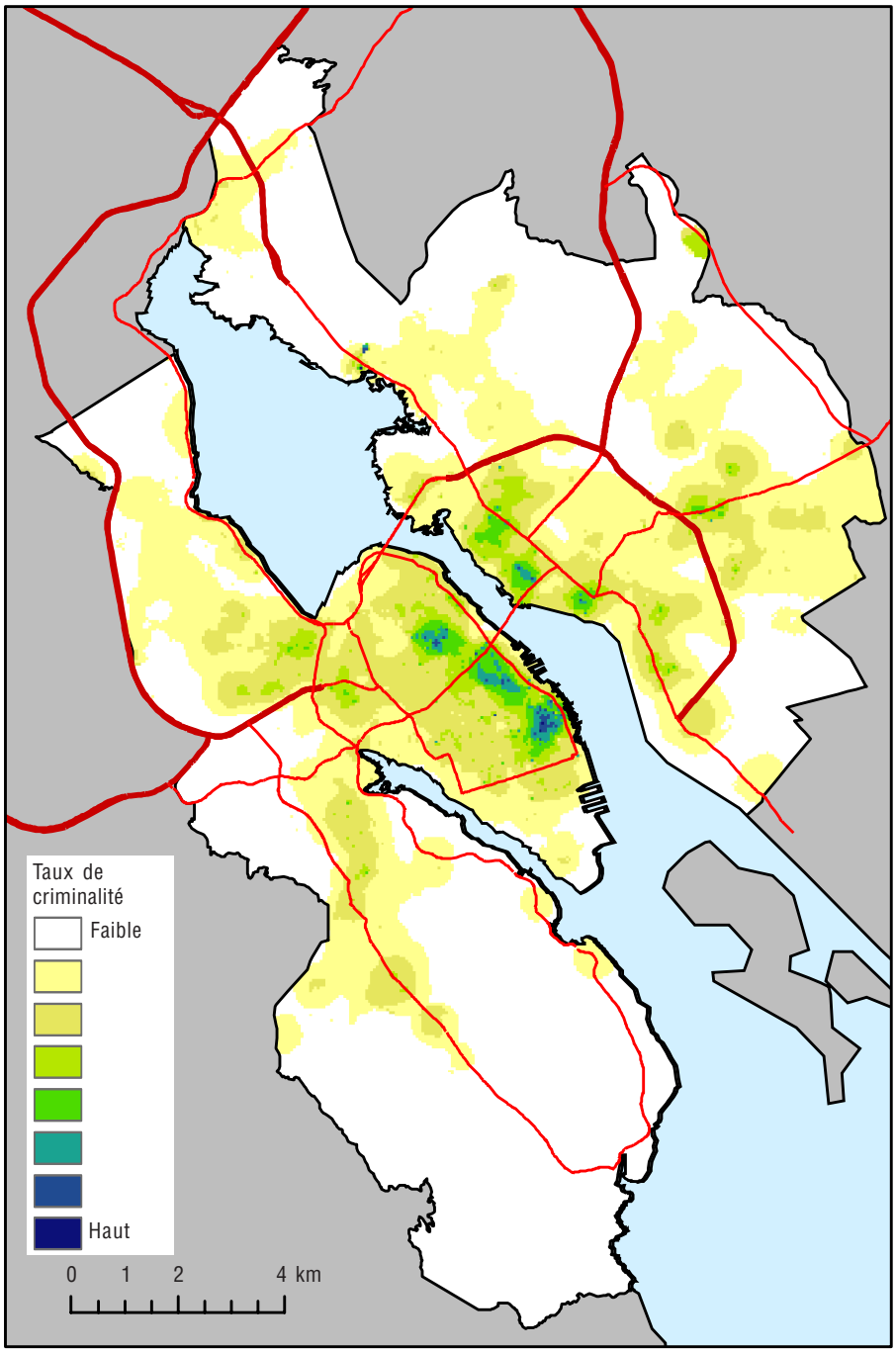

Fondé sur 4 276 affaires de crimes avec violence.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 2.5

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens et population à risque, Halifax, 2001

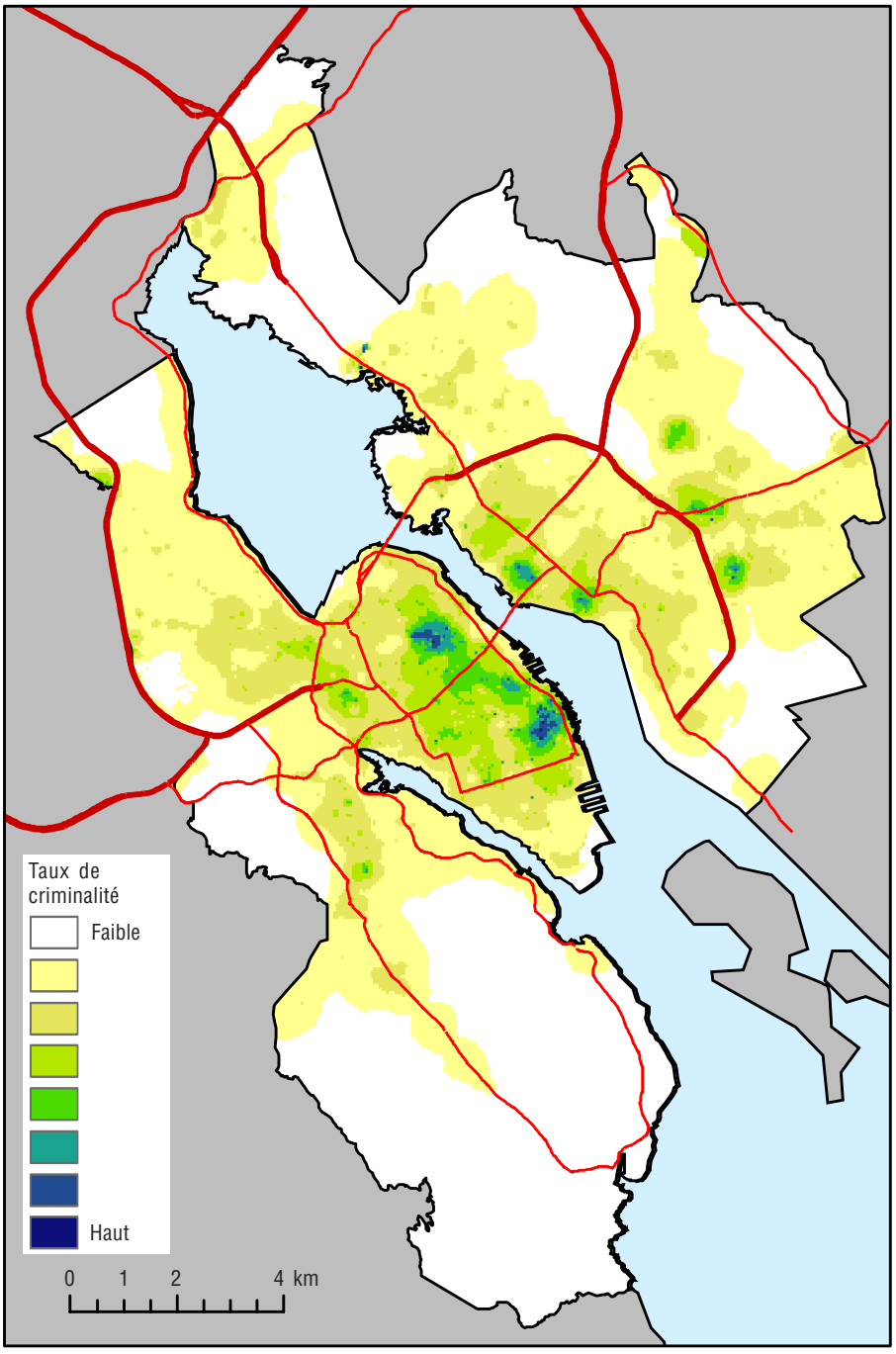

Fondé sur 15 730 affaires de crimes contre les biens.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Caractéristiques des quartiers et criminalité dans les quartiers

La présente section porte sur les liens entre un certain nombre de caractéristiques démographiques, socioéconomiques et de l'utilisation du territoire des quartiers[10] et les taux de crimes avec violence et de crimes contre les biens selon la population à risque observés à Halifax en 2001. Aux fins de cette analyse, on examine les taux globaux de crimes avec violence et de crimes contre les biens plutôt que d'examiner individuellement les taux de chacun des types de crimes de manière à obtenir un maximum d'affaires à étudier. Il ne faut pas conclure de la présente analyse que certaines caractéristiques des quartiers sont la cause de la criminalité. Les résultats démontrent plutôt que ces facteurs coïncident avec les taux de criminalité plus élevés dans les quartiers ou y sont associés.

Résultats descriptifs : comparaison entre les quartiers à forte criminalité et les quartiers à plus faible criminalité

Afin d'établir le lien entre certaines caractéristiques des quartiers et les taux de crimes avec violence et de crimes contre les biens, les 51 SR ont été répartis en deux groupes pour chaque catégorie de crime. Le premier comprend le quart des SR qui présentent les taux les plus élevés de crimes avec violence ou contre les biens; le second est formé des trois quarts restants. Sauf indication contraire, les différences sont significatives à $p < 0{,}001$ d'après un test *t* à échantillons indépendants.

Avant la prise en compte des autres caractéristiques à l'étude, on note des différences significatives pour certaines caractéristiques lorsque les quartiers à forte criminalité sont comparés aux quartiers à plus faible criminalité. Par exemple, lorsqu'on examine les caractéristiques démographiques, on peut voir que les SR présentant les taux les plus élevés de crimes avec violence affichaient une mobilité résidentielle beaucoup plus forte, comme en témoigne la proportion de personnes ayant déménagé l'année précédant la tenue du recensement, comparativement aux SR où la criminalité avec violence était plus faible (26 % et 20 % respectivement) (graphique 2.2). En outre, les SR qui ont enregistré les plus forts taux de crimes avec violence comptaient des proportions beaucoup plus élevées de familles monoparentales dirigées par la mère (23 % et 15 % respectivement), de personnes vivant seules (22 % et 15 % respectivement) et de personnes vivant en union libre (11 % et 8 % respectivement) que les SR qui ont affiché des taux plus faibles de crimes avec violence. On n'a observé aucune différence significative entre les quartiers à forte criminalité et ceux à plus faible criminalité pour ce qui est de la proportion de jeunes hommes qui y vit.

Par ailleurs, les quartiers qui ont enregistré les taux les plus élevés de crimes contre les biens affichaient des différences significatives avec leurs homologues dont les taux de crimes contre les biens étaient moins élevés en ce qui a trait à la proportion de personnes vivant seules et vivant en union libre (graphique 2.3).

Graphique 2.2

Caractéristiques démographiques dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité de violence, Halifax, 2001

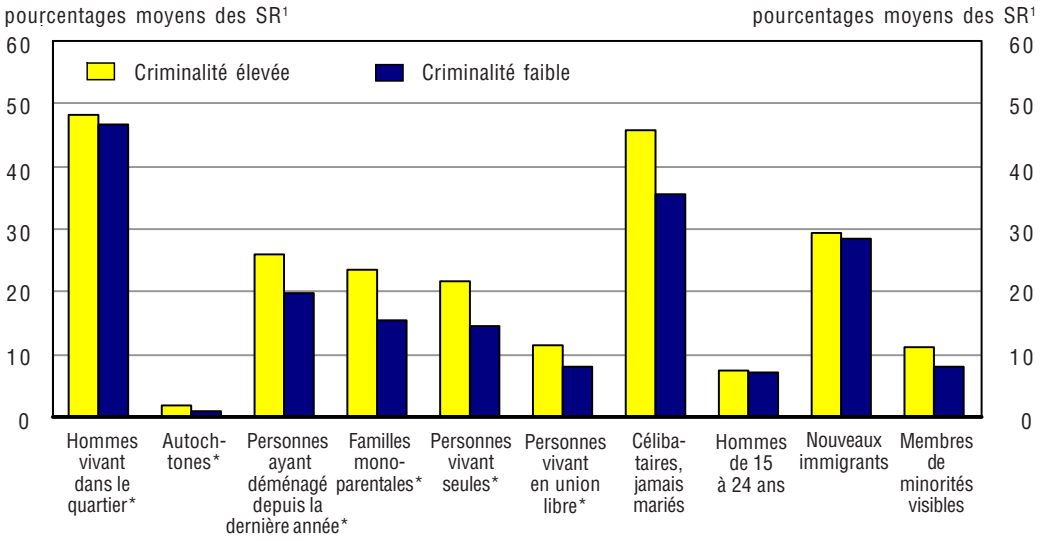

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes avec violence. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.

Note : N = 51 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Graphique 2.3

Caractéristiques démographiques dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité contre les biens, Halifax, 2001

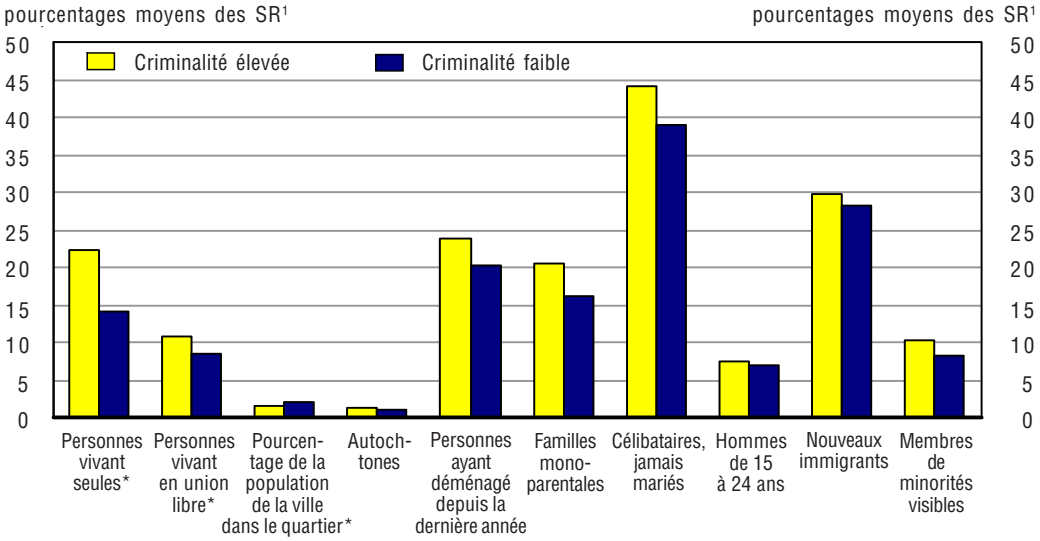

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes contre les biens. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.

Note : N = 51 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Un examen des caractéristiques socioéconomiques fait également ressortir un certain nombre de différences marquées entre les SR où la criminalité est la plus forte et ceux où elle est la plus faible. On observe les différences les plus importantes entre les SR qui présentaient les taux de crimes avec violence les plus élevés et ceux qui affichaient les taux les moins élevés (graphique 2.4). Les SR qui ont enregistré les taux de crimes avec violence les plus élevés affichaient un taux de chômage supérieur (9 % et 7 % respectivement), une proportion plus élevée de personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu (30 % et 18 % respectivement) et une proportion de revenu total composé de transferts gouvernementaux plus importante (17 % et 12 % respectivement). En outre, le revenu médian des ménages y était de beaucoup inférieur (33 000 $ et 47 000 $ respectivement) à celui des SR qui affichaient des taux de crimes avec violence moins élevés. On observe moins de différences importantes sur le plan des caractéristiques socioéconomiques entre les SR qui affichaient les taux les plus élevés de crimes contre les biens et ceux où les taux de crimes contre les biens étaient plus faibles, comme l'illustre le graphique 2.5.

Enfin, le graphique 2.6 et le graphique 2.7 montrent les différences qui existent entre les quartiers à forte criminalité et ceux à plus faible criminalité en ce qui concerne les caractéristiques liées au logement et à l'utilisation du territoire. Dans les quartiers à forte criminalité de violence, une proportion légèrement plus élevée de logements nécessitaient d'importantes réparations (10 % par rapport à 7 % dans les quartiers à plus faible criminalité de violence) et une proportion inférieure des logements étaient occupés par le propriétaire (15 % et 22 % respectivement). En outre, dans les quartiers à forte criminalité de violence, une proportion plus élevée de ménages consacraient plus de 30 % de leur revenu au logement (19 % et 13 % respectivement). Les quartiers affichant les plus forts taux de crimes avec violence présentent également une utilisation du territoire à vocation commerciale nettement plus élevée.

On relève moins de différences statistiquement significatives entre les quartiers à forte criminalité contre les biens et ceux à plus faible criminalité contre les biens en ce qui concerne les caractéristiques du logement et de l'utilisation du sol. Les SR présentant la plus forte criminalité contre les biens affichaient des proportions supérieures statistiquement significatives de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement (18 % et 13 %) et une proportion plus importante de l'utilisation du territoire à vocation commerciale (20 % et 7 %) que les SR de moindre criminalité contre les biens.

Graphique 2.4

Caractéristiques socioéconomiques dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité de violence, Halifax, 2001

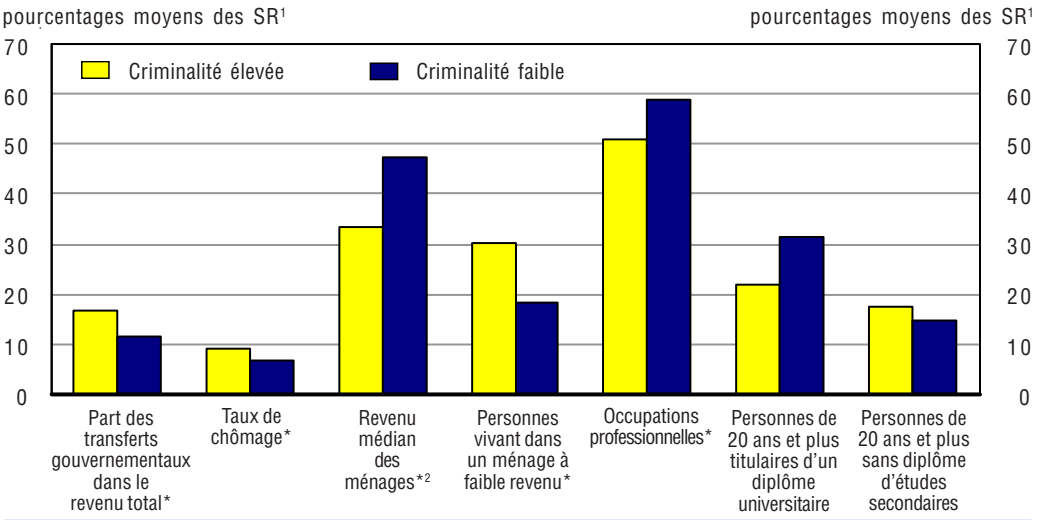

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes avec violence. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.
2. Le revenu médian des ménages est exprimé en milliers de dollars.

Note : N = 51 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Graphique 2.5

Caractéristiques socioéconomiques dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité contre les biens, Halifax, 2001

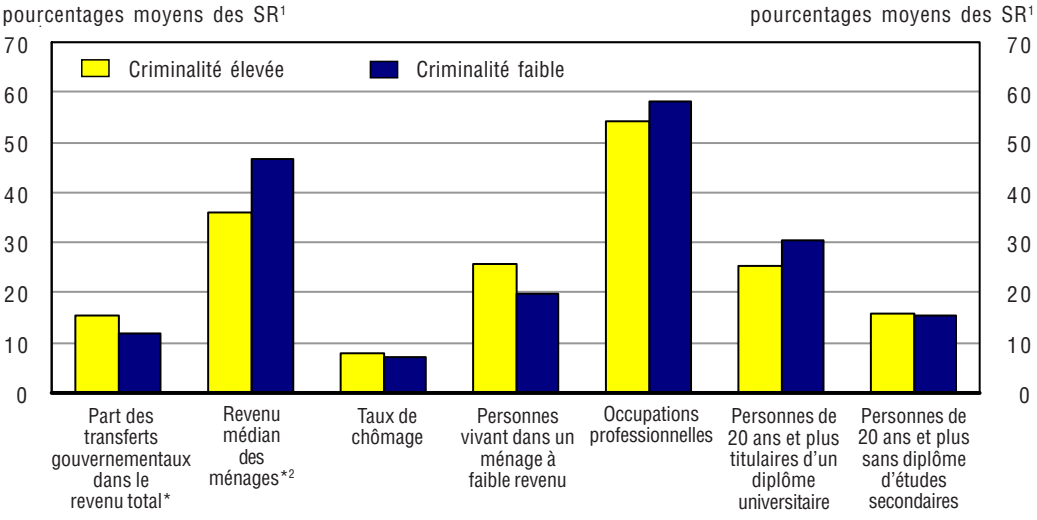

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes contre les biens. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.
2. Le revenu médian des ménages est exprimé en milliers de dollars.

Note : N = 51 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Graphique 2.6

Caractéristiques liées au logement et à l'utilisation du territoire dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité de violence, Halifax, 2001

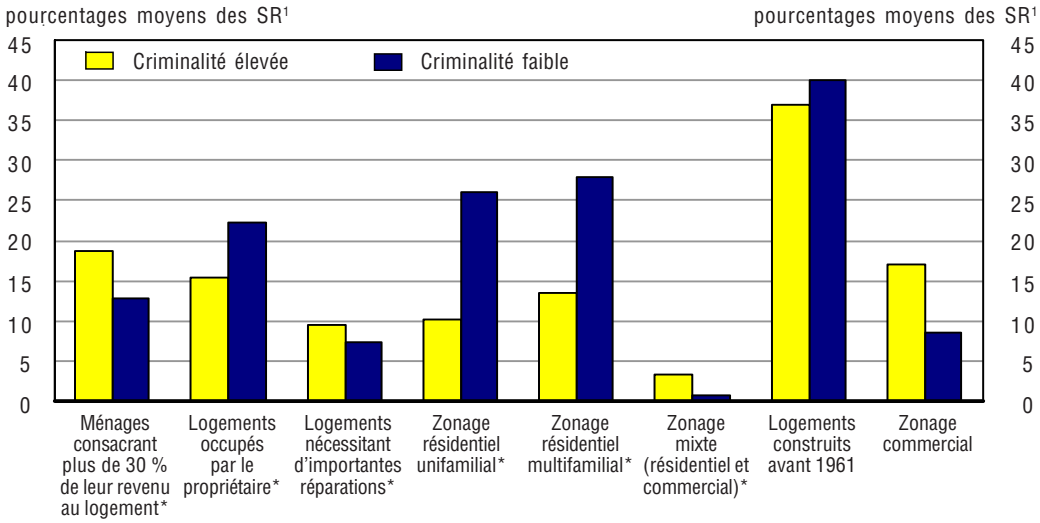

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes avec violence. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.

Note : N = 51 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001, Recensement, 2001; données sur le zonage de la ville d'Halifax.

Graphique 2.7

Caractéristiques liées au logement et à l'utilisation du territoire dans les quartiers à criminalité élevée et à plus faible criminalité contre les biens, Halifax, 2001

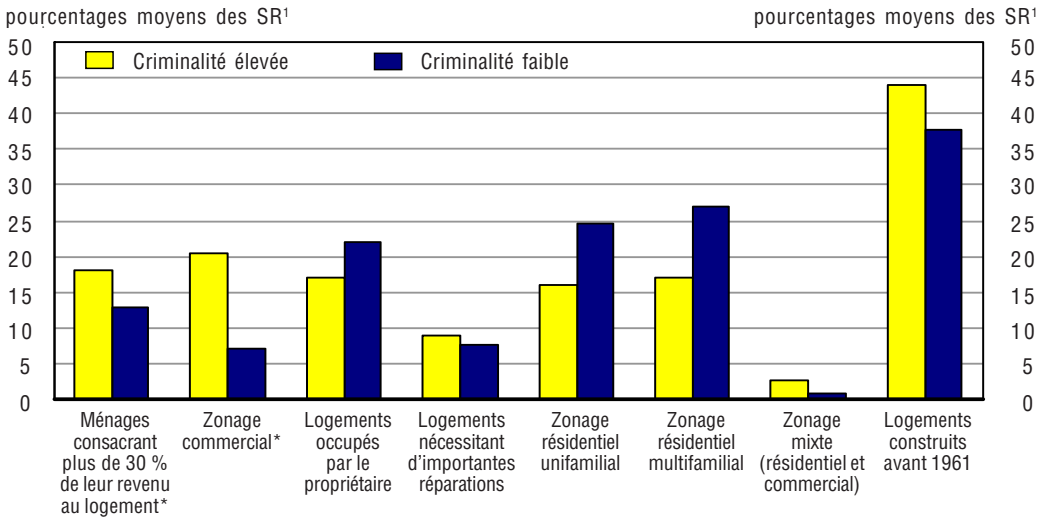

* Les différences entre les moyennes de la « criminalité élevée » et de la « faible criminalité » sont statistiquement significatives à $p < 0{,}001$.

1. Criminalité élevée : SR appartenant au quart supérieur des quartiers pour ce qui est du taux de crimes contre les biens. Faible criminalité : les 75 % restants des SR. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.

Note : N = 51 secteurs de recensement (SR).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001, Recensement, 2001; données sur le zonage de la ville d'Halifax.

Résultats de l'analyse multidimensionnelle

Prises séparément, les caractéristiques des quartiers examinées précédemment sont associées à la criminalité avec violence et contre les biens : certaines caractéristiques se manifestent dans les quartiers où les taux de criminalité sont plus élevés, tandis que d'autres appartiennent aux quartiers où les taux de criminalité sont moindres. La force de ces associations peut varier lorsque plusieurs caractéristiques sont examinées ensemble.

Le port d'Halifax sépare la ville en deux secteurs particuliers. Afin de déterminer si cela a un effet ou non sur les modèles, une variable d'emplacement a été introduite pour indiquer si chaque SR appartient au secteur situé au nord-est du port (anciennement connu sous le nom de Dartmouth) ou au secteur situé au sud-ouest du port[11]. Dans les deux modèles de crimes contre les biens et de crimes avec violence, cette variable d'emplacement était significative, ce qui indique que l'emplacement du quartier, que ce soit dans le secteur nord-est ou le secteur sud-ouest de la ville, influe sur son taux de criminalité. Pour déterminer si différents facteurs sont associés aux taux de criminalité dans ces deux secteurs de la ville, on a appliqué des modèles de régression distincts pour chaque secteur de la ville.

Les résultats des modèles de régression figurent dans le tableau 2.3 et le tableau 2.4. Le modèle des crimes avec violence pour le secteur nord-est de la ville comprend trois variables explicatives et donne lieu à un coefficient de détermination (R^2) ajusté de 0,80, signifiant ainsi que le modèle rend compte d'environ 80 % de la variation des taux de crimes avec violence dans ces quartiers. Les coefficients de régression normalisés (b) donnent une indication de la contribution relative de chaque variable compte tenu des autres variables du modèle.

Tableau 2.3

Modèles de régression pour les taux de crimes avec violence[1], secteurs de recensement d'Halifax, 2001

	Ville d'Halifax[2,4]	Quartiers nord-est[2,4]	Quartiers sud-ouest[2,4]
Coefficients de détermination ajustés (R^2)	0,48	0,80	0,60
Coefficients de régression (b)			
Familles monoparentales dirigées par la mère[3]	0,30*	0,41*	0,33**
Célibataires[3]	0,52***	…	0,91***
Logements nécessitant d'importantes réparations[3]	0,29*	…	0,30*
Zonage commercial[3]	…	0,32*	…
Personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire[3]	…	-0,48**	…
Variable de localisation N-E/S-O	-0,49*	…	…

… n'ayant pas lieu de figurer
* $p < 0,05$.
** $p < 0,01$.
*** $p < 0,001$.

1. Taux de crimes avec violence pour 1 000 résidents et travailleurs.
2. Le modèle de la ville d'Halifax est fondé sur 51 SR; celui des quartiers nord-est est fondé sur 19 SR, alors que celui des quartiers sud-ouest est fondé sur 32 SR.
3. Les variables sont normalisées : écarts réduits.
4. Les modèles de régression comprennent les valeurs à l'origine.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001, Division du recensement, 2001; données sur le zonage de la ville d'Halifax, 2001.

Tableau 2.4

Modèles de régression pour les taux de crimes contre les biens[1], secteurs de recensement d'Halifax, 2001

	Ville d'Halifax[2,4]	Quartiers nord-est[2,4]	Quartiers sud-ouest[2,4]
Coefficients de détermination ajustés (R^2)	0,41	0,42	0,47
Coefficients de régression (b)			
Zonage commercial[3]	0,33*	0,33*	…
Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement[3]	0,84**	…	1,36***
Revenu médian des ménages[3]	0,45*	…	0,60*
Taux de chômage[3]	…	0,30*	…
Variable de localisation N-E/S-O	-0,78*	…	…

… n'ayant pas lieu de figurer
* $p < 0,05$.
** $p < 0,01$.
*** $p < 0,001$.
1. Taux de crimes contre les biens pour 1 000 résidents et travailleurs.
2. Le modèle de la ville d'Halifax est fondé sur 51 SR; celui des quartiers nord-est est fondé sur 19 SR, alors que celui des quartiers sud-ouest est fondé sur 32 SR.
3. Les variables sont normalisées : écarts réduits.
4. Les modèles de régression comprennent les valeurs à l'origine.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001, Division du recensement, 2001; données sur le zonage de la ville d'Halifax, 2001.

Dans le secteur nord-est, le modèle de régression pour le taux de crimes avec violence indique que la proportion d'habitants de 20 ans et plus titulaires d'un baccalauréat enregistre le plus important pouvoir explicatif ($b = -0,48$; $p < 0,01$). Ainsi, au fur et à mesure que la proportion d'habitants titulaires d'un baccalauréat augmente dans un quartier, le taux de crimes avec violence diminue. Cette caractéristique des résidents semble offrir un pouvoir de protection en regard de la criminalité mesurée à l'échelon du quartier. Par contre, les taux de crimes avec violence sont plus élevés dans les quartiers où la proportion de familles monoparentales dirigées par la mère est plus grande ($b = 0,41$; $p < 0,05$). Un autre aspect qui contribue à l'explication de la variation des taux de crimes avec violence dans les quartiers nord-est d'Halifax est la proportion du territoire à vocation commerciale ($b = 0,32$; $p < 0,01$). Plus le territoire à vocation commerciale est important dans un quartier, plus son taux de crimes avec violence est élevé.

Les variables qui influent sur les taux de crimes avec violence dans le secteur sud-ouest de la ville diffèrent de celles observées dans le secteur nord-est. Le modèle des crimes avec violence pour le secteur sud-ouest ne comprend que trois variables explicatives et donne lieu à un coefficient de détermination de 0,60, ce qui indique que le modèle rend compte d'environ 60 % de la variation des taux de crimes avec violence dans ces quartiers. C'est la proportion d'habitants du quartier vivant seuls qui contribue relativement le plus à l'explication des variations des taux de crimes avec violence dans le secteur sud-ouest de la ville ($b = 0,91$; $p < 0,001$). La deuxième contribution en importance provient de la proportion de familles monoparentales dirigées par la mère ($b = 0,33$; $p < 0,01$), suivie de la proportion de logements nécessitant d'importantes réparations ($b = 0,30$; $p < 0,05$). Au fur et à mesure que chacun de ces facteurs augmente dans les quartiers sud-ouest d'Halifax, leurs taux de crimes avec violence en font autant.

Les résultats des modèles de régression des crimes contre les biens révèlent également une différence quant à la façon dont divers facteurs contribuent à des taux plus élevés de crimes contre les biens, et ce, de chaque côté du port. Le modèle des crimes contre les biens pour le secteur nord-est comprend deux variables explicatives et donne lieu à un coefficient de détermination de 0,42. Le pourcentage du territoire à vocation commerciale dans un quartier apporte la plus grande contribution relative à l'explication des taux de crimes contre les biens dans le secteur nord-est de la ville ($b = 0,33$; $p < 0,05$). En effet, plus un quartier comporte du territoire à vocation commerciale, plus son taux de crimes contre les biens est élevé. Les quartiers comptant une proportion plus élevée de chômeurs affichaient aussi des taux supérieurs de crimes contre les biens ($b = 0,30$; $p < 0,05$).

Le modèle de régression des crimes contre les biens pour le secteur sud-ouest de la ville rend compte d'une proportion légèrement plus grande de la variation des taux de crimes contre les biens (47 %) comparativement au modèle des quartiers nord-est, comme en témoigne le coefficient de détermination de 0,47. La proportion de la population qui consacre plus de 30 % de son revenu au logement contribue de façon importante à expliquer les taux de crimes contre les biens dans le secteur sud-ouest de la ville ($b = 1,36$; $p < 0,001$). Toutefois, l'autre variable qui contribue nettement à expliquer la variation des taux de criminalité dans cette partie de la ville est le revenu médian des ménages ($b = 0,60$; $p < 0,05$). Au fur et à mesure qu'augmente le revenu médian des ménages dans un quartier donné, son taux de crimes contre les biens en fait autant. La présence dans le même modèle de ces deux mesures significatives liées au revenu semble quelque peu contradictoire, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Il se peut que certains ménages d'Halifax touchant un revenu relativement élevé continuent d'en consacrer plus de 30 % au logement.

Résumé des résultats à Halifax

À Halifax, les points chauds de la criminalité les plus importants se situent en grande partie au centre-ville et à l'est du port d'Halifax, et ce, tant pour les crimes contre les biens que pour les crimes avec violence. Lorsque toutes les autres caractéristiques des quartiers sont prises en compte, les résultats révèlent que les facteurs liés à la variation des taux de criminalité fondés sur la population à risque des quartiers diffèrent selon les secteurs nord-est du port et ceux au sud-ouest du port d'Halifax.

En fait, les taux de crimes avec violence des deux côtés du port sont supérieurs dans les quartiers comptant un plus grand nombre de familles monoparentales dirigées par la mère. Ces familles ont tendance à vivre sous le seuil de faible revenu. En outre, les taux de crimes avec violence dans les secteurs au nord-est du port sont plus nombreux au sein des quartiers où le territoire à vocation commerciale est proportionnellement plus important et où les résidents sont moins scolarisés. Par ailleurs, le secteur sud-ouest affiche des taux de crimes avec violence dans les quartiers où un plus grand nombre de personnes vivent seules et où la situation du logement est moins favorable, comme l'indique la proportion de logements nécessitant d'importantes réparations.

Les taux de crimes contre les biens dans le secteur nord-est sont plus élevés au sein des quartiers où le territoire à vocation commerciale est plus important et où les taux de chômage sont plus élevés. Pour ce qui est du secteur sud-ouest du port, le taux de crimes contre les biens dans un quartier augmente en fonction de la proportion élevée de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement, ainsi qu'en fonction de l'augmentation du revenu médian des ménages.

Notes

5. Ces chiffres de population sont fondés sur la population de la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Halifax selon Statistique Canada et permettent d'établir des comparaisons à l'échelle nationale. Le territoire de cette RMR comprend les municipalités adjacentes au noyau urbain et, par conséquent, il est plus vaste que le territoire visé par la présente étude.
6. Une petite partie du territoire desservi par le Service de police régional d'Halifax est exclu de cette étude en raison d'un écart entre les limites du territoire desservi par le service de police et celles des secteurs de recensement. La population résidentielle de ce secteur compte 6 380 habitants, soit moins de 3 % de la population desservie par le Service de police régional d'Halifax.
7. Les quartiers utilisés dans la présente analyse correspondent aux SR, lesquels consistent en de petites unités géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants et qui se situent dans les RMR.
8. Municipalité régionale d'Halifax. 2006. *Halifax Regional Police.* Adresse électronique : www.halifax.ca/Police/PatrolAreas/index.html.
9. Pour obtenir une discussion plus détaillée sur l'utilisation de la population à risque dans l'analyse spatiale de la criminalité, veuillez consulter la section « Méthodes ».
10. La définition du terme « quartier » utilisée dans la présente analyse correspond aux secteurs de recensement (SR). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la section « Méthodes ».
11. La ville a été divisée en une section nord-est comprenant 19 SR et une section sud-ouest formée des 32 SR restants.

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Thunder Bay

par Mathieu Charron, Statistique Canada

Thunder Bay en contexte

En 2001, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Thunder Bay était la moins populeuse des 27 RMR du pays, comptant 121 986 habitants. Alors que la population de la province de l'Ontario a crû de 6,1 % entre 1996 et 2001, celle de Thunder Bay a diminué de 3,7 % au cours de cette période. Selon les données du Recensement de 2006, la population de la RMR de Thunder Bay (122 907 habitants) s'est stabilisée depuis, affichant une faible croissance de 0,8 % depuis 2001.

Thunder Bay constitue néanmoins la plus grande agglomération urbaine du Nord-Ouest ontarien. Les RMR les plus rapprochées sont situées à plus de 1 000 kilomètres à l'est (Sudbury) et à 700 kilomètres à l'ouest (Winnipeg). Localisée à l'extrémité du système de navigation des Grands Lacs, Thunder Bay, parfois surnommée « Bout-du-lac » (*Lakehead*), constitue depuis sa fondation une liaison incontournable pour les biens et les personnes qui transitent entre les régions de l'Est et de l'Ouest du Canada.

Thunder Bay se compose de deux centres-villes, soit Fort William et Port Arthur. Fort William a été fondée au 17e siècle à l'embouchure de la rivière Kaministiquia, alors que Port Arthur s'est développée au 19e siècle au point de jonction entre le Canadien Pacifique et le lac Supérieur, à environ six kilomètres au nord de Fort William. En janvier 1970, ces deux villes ont été fusionnées avec les municipalités de Neebing et de McIntyre pour former la ville de Thunder Bay. Depuis, une partie des activités financières, commerciales et institutionnelles s'est déplacée des centres-villes de Fort William et de Port Arthur vers la zone *Intercity,* qui est composée de centres commerciaux, de magasins à grande surface, de l'Université Lakehead, du collège Confederation et de zones industrielles (carte 3.1).

Au cours des années 1990, le taux de criminalité de la RMR de Thunder Bay a suivi la tendance nationale à la baisse, quoiqu'il soit demeuré supérieur à celui du Canada (graphique 3.1). En 2001, le taux de criminalité de la RMR de Thunder Bay (8 408 crimes pour 100 000 habitants) se situait au 9e rang devant les RMR de Calgary (7 140) et de Sudbury (6 285), mais derrière celles de Winnipeg (11 033) et de Regina (16 402).

Carte 3.1

Contexte local et aires de diffusion (AD), Thunder Bay, 2001

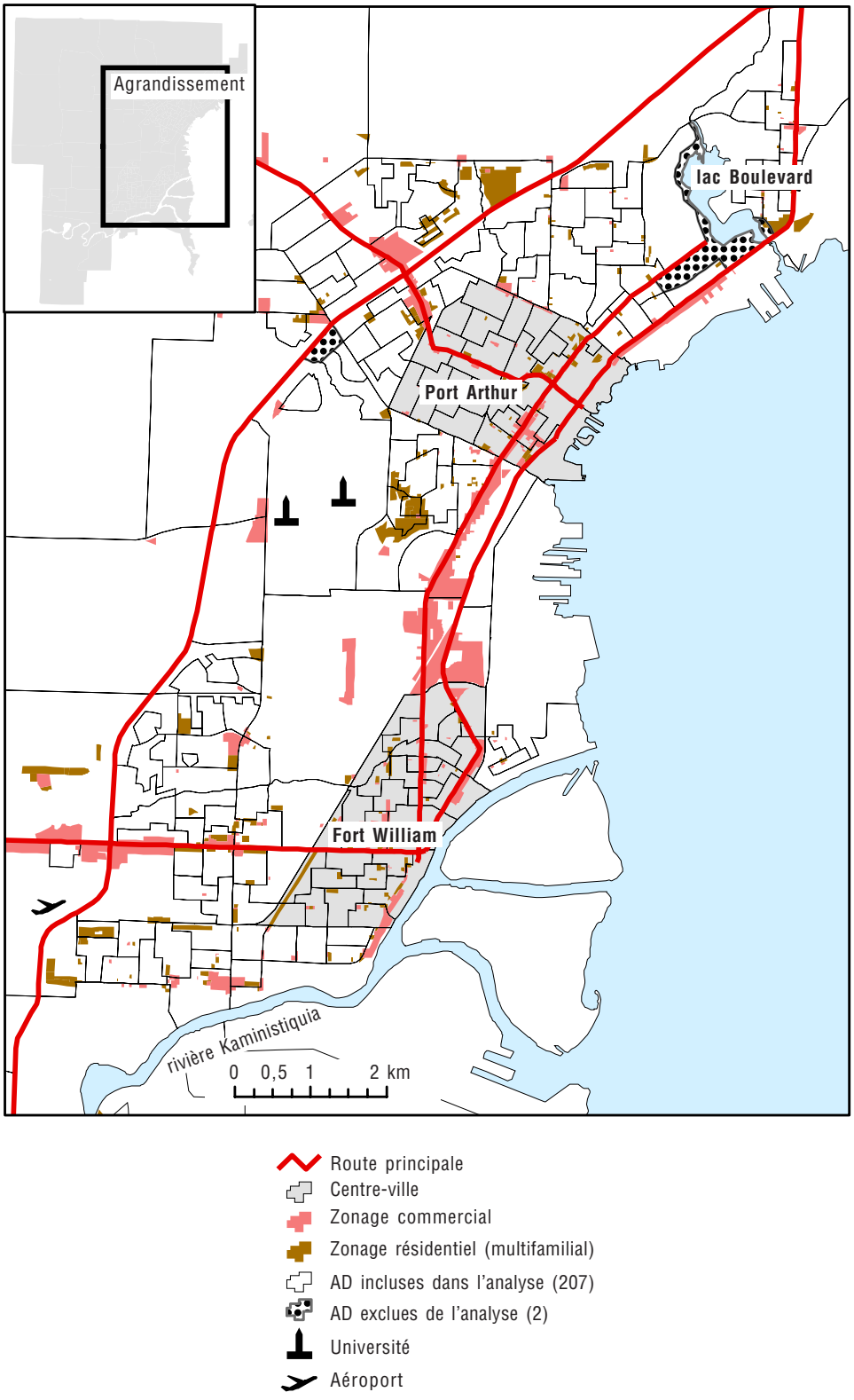

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001; Division de la planification de la ville de Thunder Bay.

Graphique 3.1

Taux de criminalité[1] dans certaines régions métropolitaines de recensement, Canada, 1991 à 2006

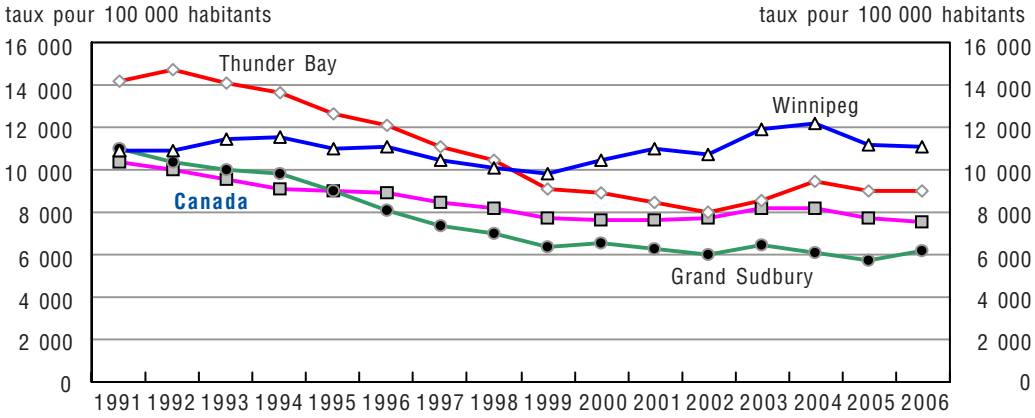

1. Les taux sont fondés sur l'ensemble des infractions au *Code criminel,* sauf les délits de la route.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, 1991 à 2006.

Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2004 sur la victimisation, les résidents de la RMR de Thunder Bay ont déclaré 322 incidents de victimisation pour 1 000 ménages. Il s'agit d'une différence statistiquement non significative en comparaison au taux canadien qui s'établissait à 248 incidents de victimisation pour 1 000 ménages (Gannon et Mihorean, 2005).

La ville de Thunder Bay, qui fait l'objet de la présente étude, est située au centre de la RMR du même nom. En 2001, elle comptait plus de 109 000 habitants répartis sur un territoire d'environ 325 kilomètres carrés divisé en quelque 209 quartiers ou aires de diffusion[12], ce qui donne une densité de 332 habitants par kilomètre carré. Ce territoire est entièrement desservi par le Service de police de Thunder Bay. En 2001, ce service de police comptait 212 policiers répartis dans 11 postes de quartiers et un quartier général (Logan, 2002).

Les catégories d'infractions examinées dans la présente étude sont les crimes avec violence, les crimes contre les biens, les infractions relatives aux drogues, la prostitution, les infractions relatives aux armes offensives et les infractions relatives aux jeux et paris. En 2001, le Service de police de Thunder Bay a déclaré 8 190 de ces infractions. Il s'agissait dans la grande majorité des cas de crimes contre les biens (70 %), suivis des crimes avec violence (24 %) et d'autres crimes (6 %). La composition de la criminalité à Thunder Bay était ainsi légèrement différente de celle observée à l'échelon national (79 %, 17 % et 4 % respectivement). La criminalité avec violence, telle qu'elle a été déclarée par le service de police, y occupe une proportion légèrement plus importante.

Répartition de la criminalité dans la ville de Thunder Bay en 2001

La carte 3.2 et la carte 3.3 illustrent la répartition spatiale des noyaux de densité des affaires criminelles selon la population à risque[13] sur le territoire de la ville de Thunder Bay en 2001. Ces cartes, qui montrent les taux locaux de criminalité, permettent d'observer la concentration de la criminalité dans certains secteurs de la ville.

Les taux locaux d'affaires de crimes avec violence et de crimes contre les biens présentent des concentrations spatiales similaires : elles suivent un axe nord-sud longeant le lac Supérieur puis la rivière Kaministiquia, affichant des concentrations plus marquées dans les anciennes villes de Fort William et de Port Arthur. En plus de relier les deux centres-villes, cet axe nord-sud soutient plusieurs activités commerciales (centres commerciaux et magasins à grande surface). Les affaires de crimes avec violence et de crimes contre les biens sont relativement rares dans les secteurs en périphérie de la municipalité.

Carte 3.2

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence et population à risque, Thunder Bay, 2001

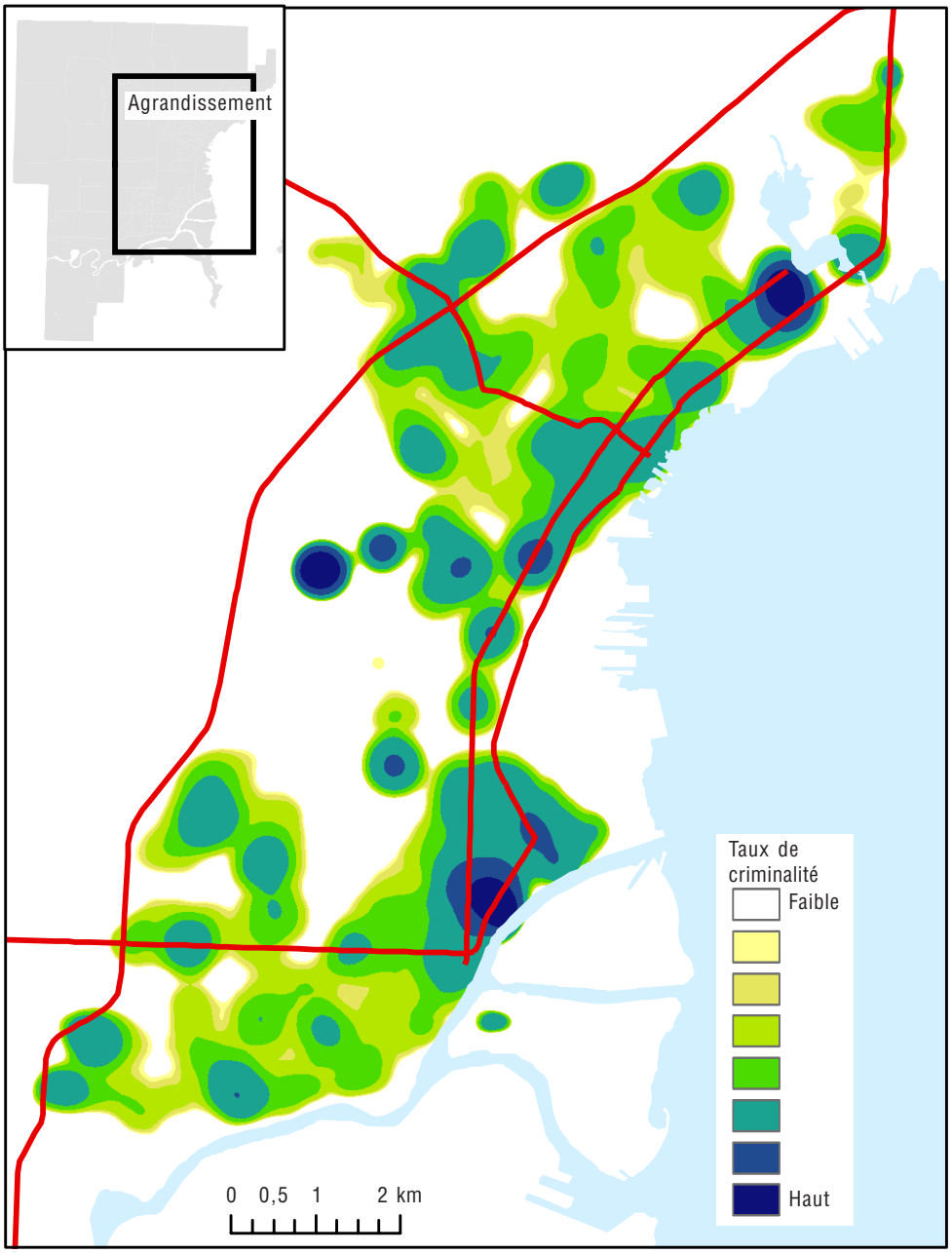

Fondé sur 1 541 affaires de crimes avec violence.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 3.3

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens et population à risque, Thunder Bay, 2001

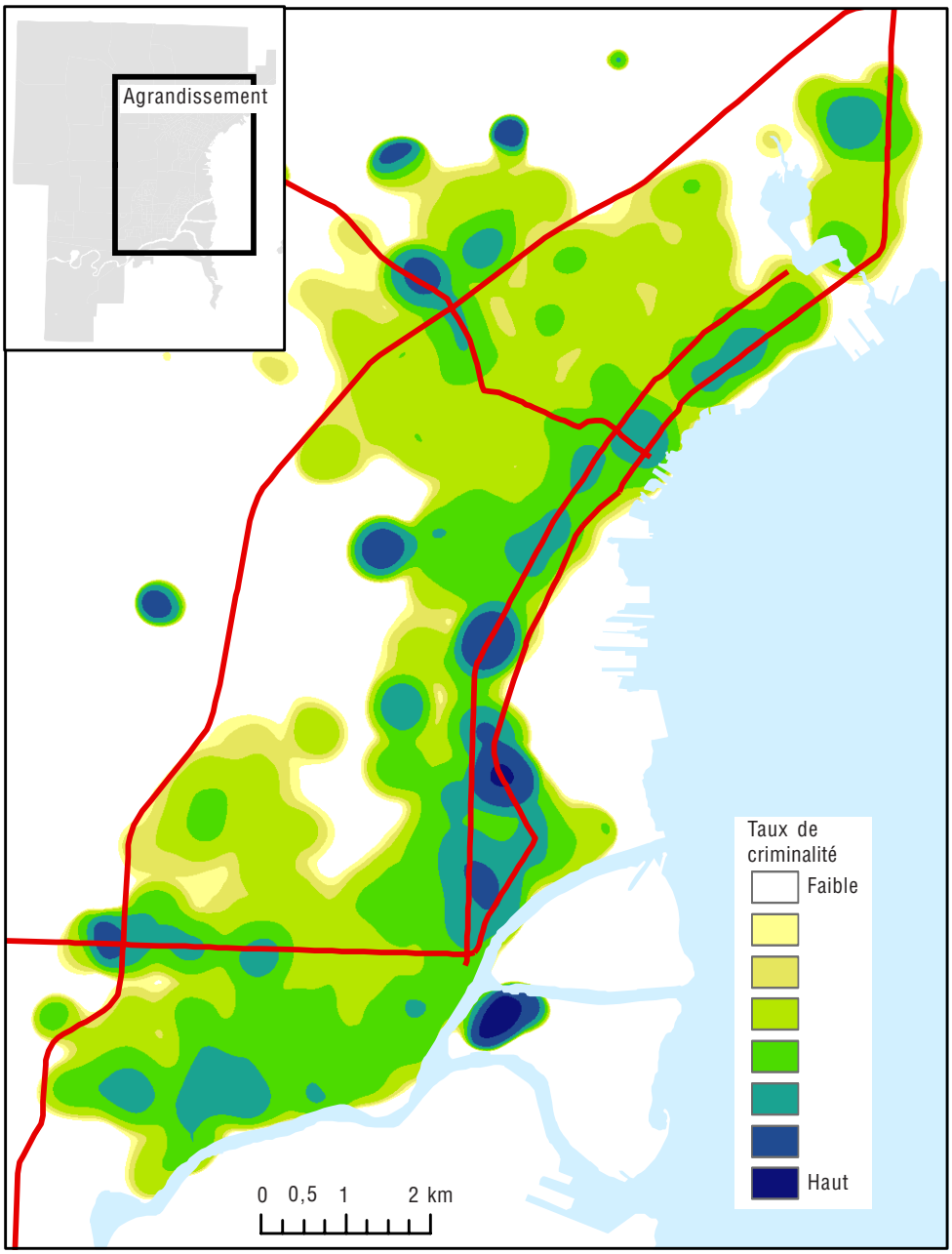

Fondé sur 4 717 affaires de crimes contre les biens.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Le centre-ville de Port Arthur affiche un moins grand nombre de crimes que le centre-ville de Fort William, où le taux de crimes avec violence était 67 % plus élevé et le taux de crimes contre les biens, 75 % plus élevé (tableau 3.1). Les taux locaux de criminalité diminuent en fonction de leur distance par rapport au centre-ville le plus près[14] (graphique 3.2). En fait, le taux de criminalité à moins d'un kilomètre de l'un des deux centres-villes est deux fois supérieur à celui qui est observé à plus de cinq kilomètres, et ce, qu'il s'agisse d'affaires de crimes avec violence ou d'affaires de crimes contre les biens.

Tableau 3.1

Certaines caractéristiques des centres-villes de Port Arthur et de Fort William, 2001

Certaines caractéristiques	Port Arthur	Fort William
Nombre d'affaires		nombre
Nombre total d'affaires* **	**875**	**1 613**
Affaires avec violence***	222	394
Affaires contre les biens***	603	1 119
Taux de criminalité pour 1 000 résidents et travailleurs		taux
Nombre total d'affaires* **	**43,7**	**75,7**
Affaires avec violence***	11,1	18,5
Affaires contre les biens***	30,1	52,5
Densité		densité
Résidents (par km²)	2 558	2 805
Travailleurs (par km²)	1 532	1 456
		pourcentage
Zonage		
Commercial	15,6	17,5
Résidentiel (multifamilial et unifamilial)	69,5	62,3
Logements		
Construits avant 1961	69,0	76,1
Construits après 1990	3,3	2,4
Démographie		
Population de moins de 15 ans	14,9	16,6
Population de 65 ans et plus	20,7	16,9
Célibataires, jamais mariés	36,0	37,7
Familles monoparentales**	10,1	14,2
Autochtones*	6,8	9,4
Statut économique		
Logements occupés par le propriétaire**	62,2	59,6
Personnes vivant dans un ménage à faible revenu**	18,2	21,7
		en dollars
Revenu individuel moyen*	28 898	25 385

* $p < 0,1$.
** $p < 0,05$.
*** $p < 0,01$.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 200 et Recensement, 2001.

Graphique 3.2

Taux de criminalité selon la distance au centre-ville le plus près, Thunder Bay, 2001

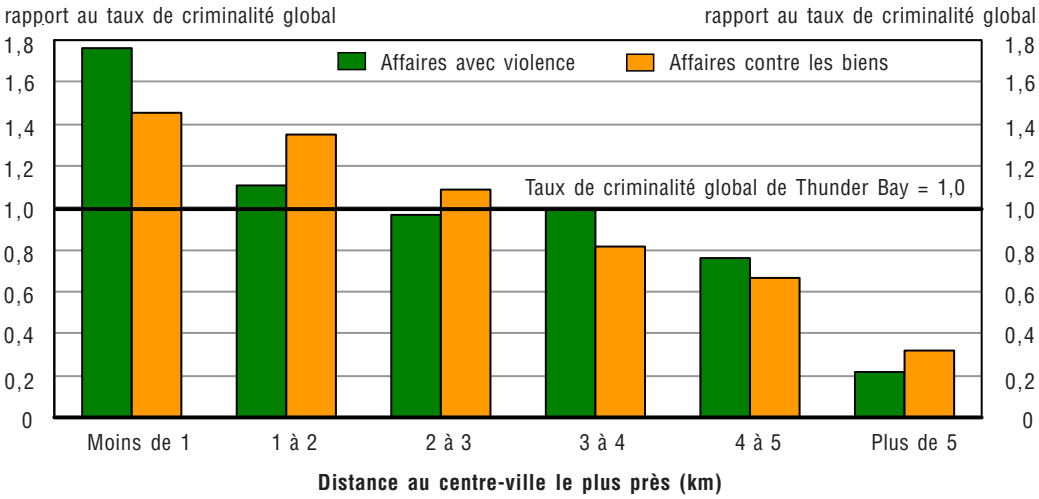

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Les répartitions spatiales des taux locaux d'affaires de crimes contre les biens et d'affaires de crimes avec violence présentent quelques différences (carte 3.2 et carte 3.3). Les affaires de crimes contre les biens affichaient des concentrations plus accentuées dans les centres commerciaux et les magasins à grande surface. C'était le cas des vols de moins de 5 000 $, qui représentaient près de la moitié des crimes contre les biens. Quant aux vols de véhicules à moteur, ils présentaient certaines concentrations correspondant à des lieux à vocation commerciale, mais aussi à d'autres regroupements dans des zones à vocation non commerciale[15].

Les concentrations les plus marquées d'affaires avec violence se situent dans des secteurs qui comprennent plusieurs immeubles à appartements. En fait, près des deux tiers des affaires avec violence étaient constituées de voies de fait (1 087 sur 1 669) et réparties dans tout l'espace résidentiel, avec quelques regroupements dans certains quartiers qui comprenaient plusieurs immeubles à logements.

La répartition spatiale de la criminalité avec violence et de la criminalité contre les biens présentait une image similaire en 2001 et en 2003 à l'échelle des AD. En fait, des coefficients élevés de corrélation entre les données de 2001 et celles de 2003 ont été enregistrés, soit 0,89 pour les affaires de crimes avec violence et 0,96 pour les affaires de crimes contre les biens ($p < 0,001$). Ces similitudes peuvent être observées à l'aide des différentes cartes qui figurent dans le document « Annexe 3 : Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Thunder Bay » (carte 3.6 et carte 3.8).

Caractéristiques des quartiers et criminalité dans les quartiers

Les analyses descriptives précédentes ont illustré que la criminalité se concentre dans un nombre restreint de points chauds et que la localisation de ces points chauds varie selon qu'il s'agisse de crimes contre les biens ou de crimes avec violence. Les analyses qui suivent portent davantage sur les caractéristiques des quartiers et leur association aux variations de la criminalité telles que déclarées sur l'ensemble du territoire de la ville de Thunder Bay. Cependant, les résultats de cette étude ne doivent pas porter à croire que certaines caractéristiques des quartiers sont à l'origine de la criminalité; ils indiquent plutôt que ces facteurs sont en relation ou coïncident avec des taux supérieurs de criminalité des quartiers.

En 2001, le Service de police de Thunder Bay a déclaré des affaires criminelles dans chacune des 207 aires de diffusion (AD) à l'étude. Cependant, ces affaires étaient concentrées dans certains quartiers ou AD de la ville. En fait, plus du quart des affaires de crimes avec violence et de crimes contre les biens ont été enregistrées dans moins de 10 AD.

Résultats descriptifs : comparaison entre les quartiers à forte criminalité et les quartiers à plus faible criminalité

Pour examiner les liens qui existent entre les taux de criminalité et certaines caractéristiques des quartiers, les AD ont été classées en quartiles selon les taux de criminalité (tableau 3.2). L'organisation spatiale des quartiles (carte 3.4) est semblable à celle des points chauds étudiée précédemment (carte 3.2 et carte 3.3). À quelques exceptions près, les AD à forte criminalité étaient concentrées à proximité des centres-villes de Fort William et de Port Arthur. En raison de la forte similarité entre les résultats pour les crimes avec violence et ceux pour les crimes contre les biens, seuls les résultats relatifs aux crimes avec violence seront examinés explicitement. Sauf indication contraire, les différences sont significatives à $p < 0{,}001$ d'après un test à échantillons indépendants.

Tableau 3.2

Définition des quartiles selon le taux de criminalité[1], Thunder Bay, 2001

		Affaires avec violence		Affaires contre les biens	
Quartile	Nombre d'aires de diffusion	Valeur minimale	Valeur maximale	Valeur minimale	Valeur maximale
	nombre			taux	
1	52	14,7	64,0	38,0	275,9
2	52	7,2	14,4	23,9	37,6
3	52	4,0	7,1	13,6	23,3
4	53	0,0	3,9	1,8	13,5

1. Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 3.4

Répartition spatiale des taux de criminalité selon le quartile, Thunder Bay, 2001

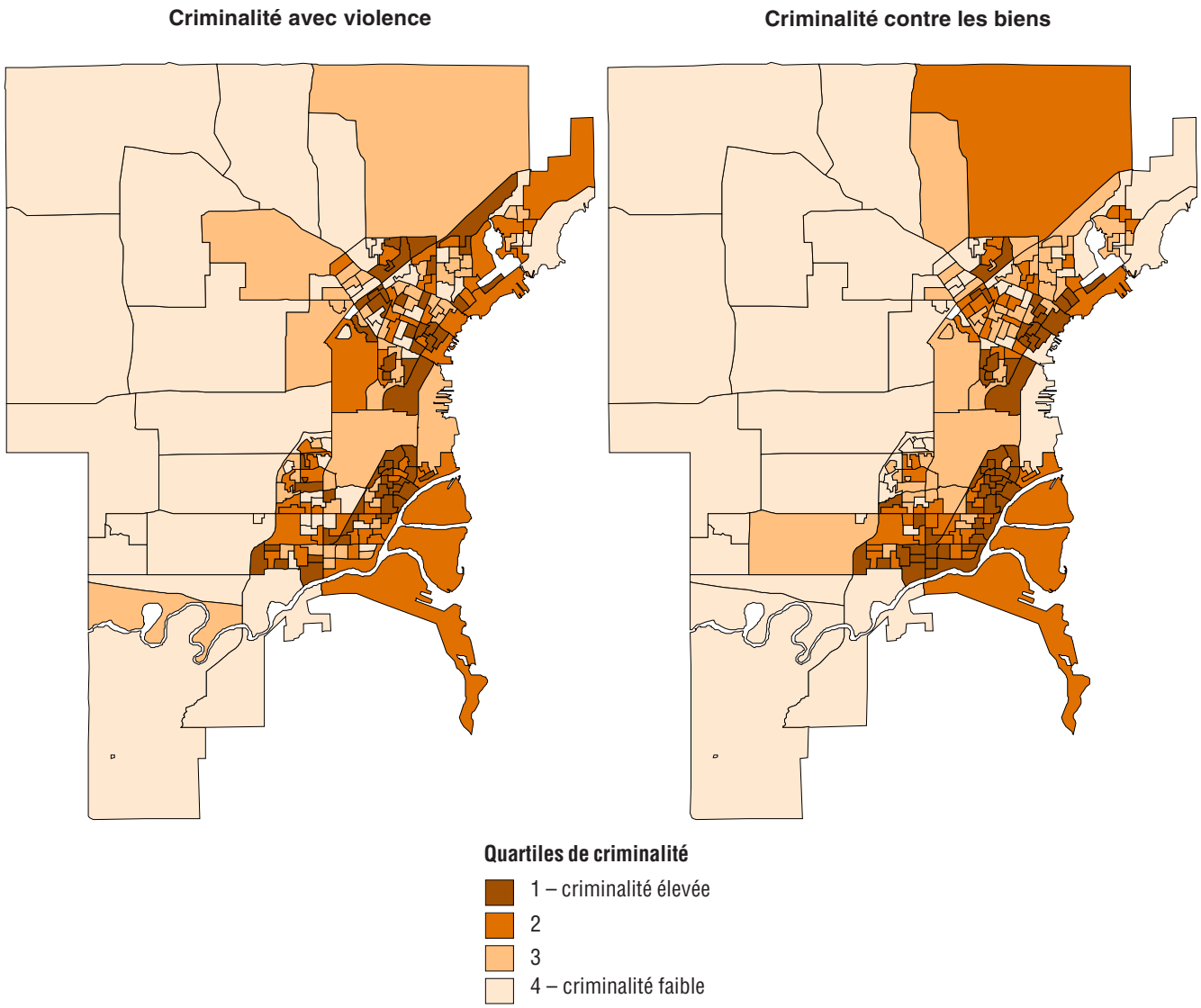

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Les quartiers à forte criminalité et les quartiers à plus faible criminalité diffèrent par les caractéristiques démographiques de leurs résidents. Avant la prise en compte d'autres caractéristiques, les quartiers à forte criminalité comptaient des proportions plus élevées d'Autochtones (12 % dans les quartiers à forte criminalité par rapport à 3 % dans les quartiers à plus faible criminalité), de familles monoparentales (27 % par rapport à 11 %), de célibataires (38 % par rapport à 27 %) et de personnes ayant déménagé durant l'année précédant la tenue du recensement (19 % par rapport à 8 %) que les quartiers affichant de plus faibles taux de crimes avec violence et de crimes contre les biens (graphique 3.3).

Les résidents des AD à forte criminalité et des AD à plus faible criminalité présentent également des caractéristiques socioéconomiques différentes (graphique 3.4). En effet, le revenu des résidents des AD à forte criminalité était, en moyenne, de 10 000 $ inférieurs à celui des résidents des AD à plus faible criminalité. De plus, les transferts gouvernementaux représentaient près de 20 % du revenu total des résidents des AD à forte criminalité, alors qu'ils ne composaient que 10 % de celui des résidents des AD à plus faible criminalité. Enfin, la proportion de personnes faisant partie d'un ménage à faible revenu (27 %) était quatre fois supérieure dans les AD à forte criminalité qu'elle ne l'était dans les AD à plus faible criminalité (6 %), tandis que la proportion de locataires y était trois fois supérieure (46 % par rapport à 13 %).

Graphique 3.3

Caractéristiques démographiques et quartiles de criminalité, Thunder Bay, 2001

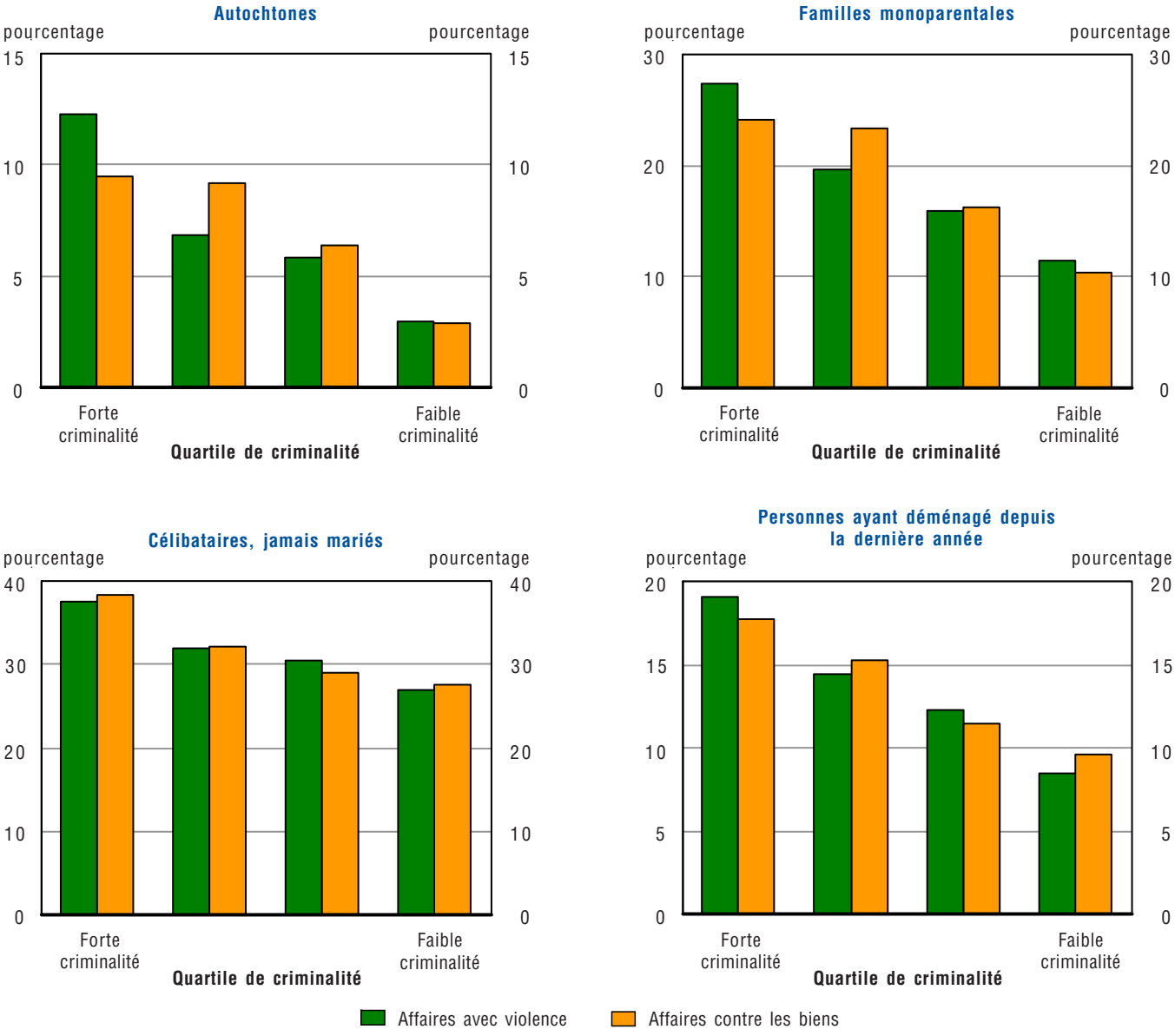

Note : Les quartiles sont différents les uns des autres ($p < 0,01$).
Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.
N = 207 aires de diffusion.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Graphique 3.4

Caractéristiques socioéconomiques et quartiles de criminalité, Thunder Bay, 2001

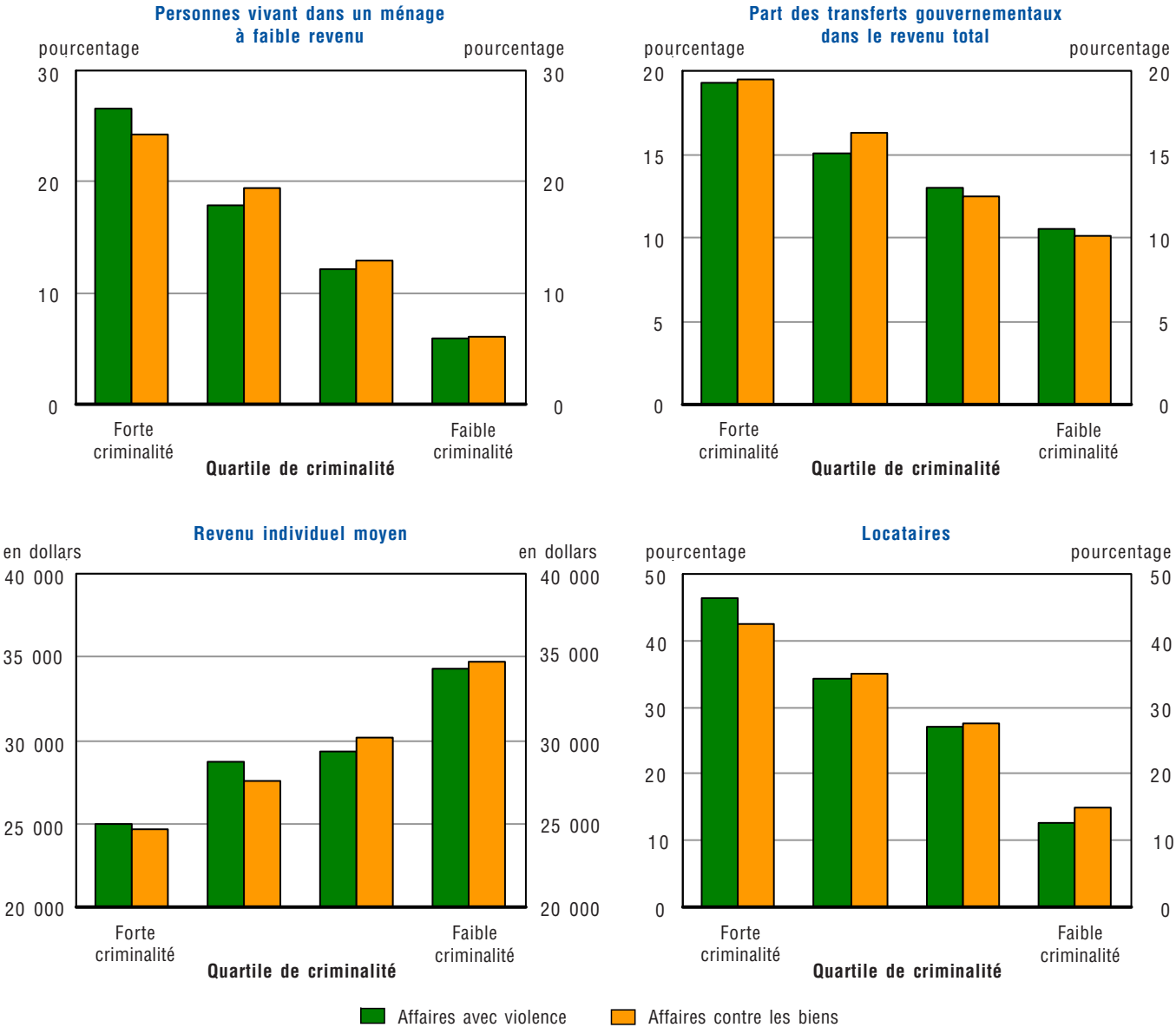

Note : Les quartiles sont différents les uns des autres ($p < 0,01$).
Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.
N = 207 aires de diffusion.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Tant dans le cas de la criminalité avec violence que dans celui de la criminalité contre les biens, les AD à forte et à plus faible criminalité présentent des caractéristiques différentes en matière de logement (graphique 3.5). Les AD à forte criminalité comprenaient davantage de logements plus âgés et en moins bon état que les AD à plus faible criminalité. En fait, les AD à forte criminalité comptaient une proportion moins élevée de logements construits après 1990 (5 % par rapport à 15 % dans les AD à plus faible criminalité) et une proportion plus élevée de logements nécessitant d'importantes réparations (10 % par rapport à 6 %). En outre, les AD à forte criminalité étaient plus densément peuplées que les AD présentant des taux de criminalité moins élevés (2 800 habitants et travailleurs par km² par rapport à 200).

Graphique 3.5

Caractéristiques du logement et quartiles de criminalité, Thunder Bay, 2001

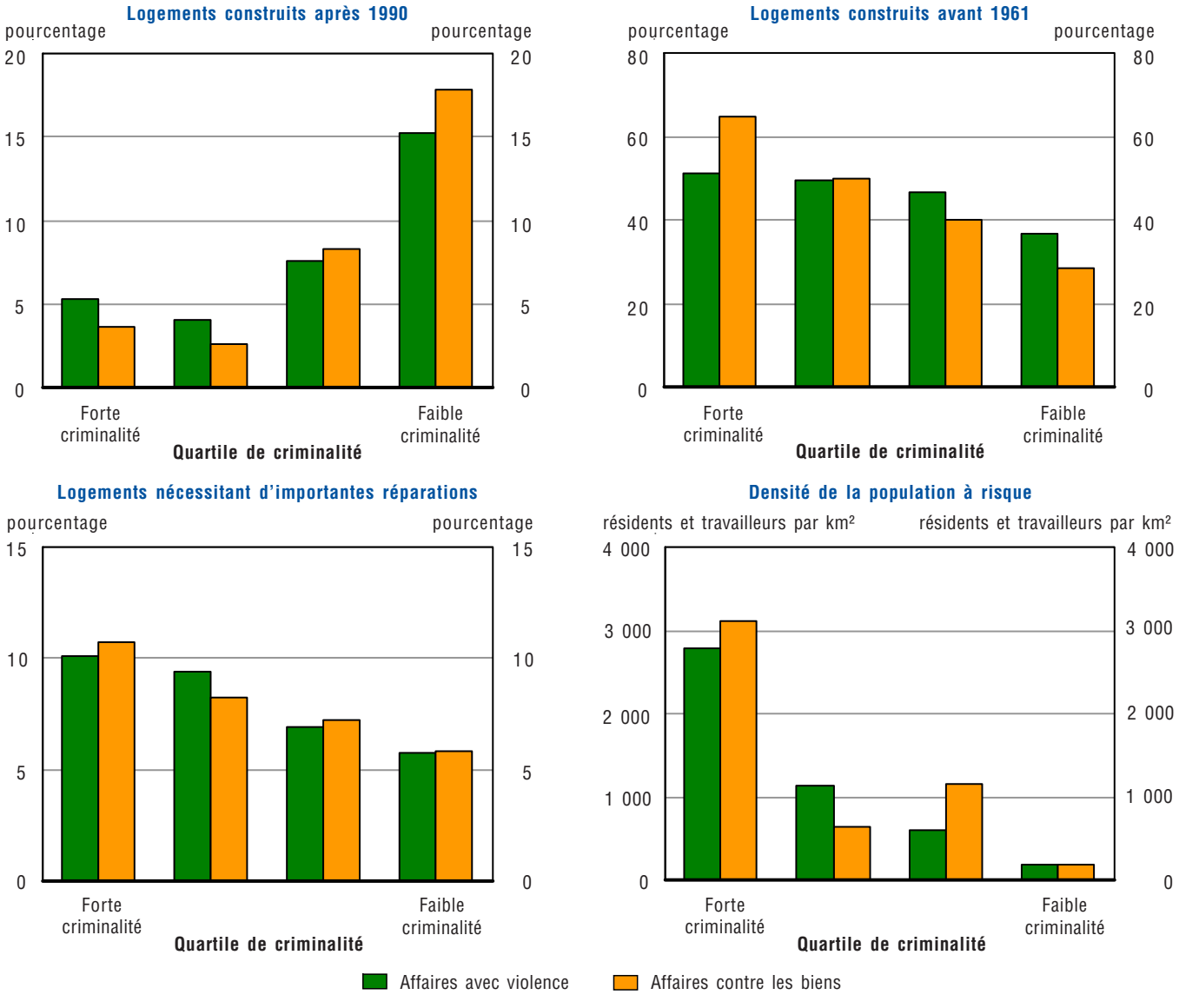

Note : Les quartiles sont différents les uns des autres ($p < 0,01$).
Taux pour 1 000 résidents et travailleurs.
N = 207 aires de diffusion.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Le tableau 3.3 présente les variations des taux de criminalité selon certaines catégories de zonage[16]. À Thunder Bay, le territoire à vocation commerciale affiche des taux de criminalité nettement supérieurs aux autres catégories de zonage. En fait, près du quart des affaires de crimes contre les biens ont été commises dans un endroit à vocation commerciale, alors que ces endroits ne constituaient que 7,4 % de la population à risque et 1,5 % de la superficie totale de la municipalité. La catégorie « résidentiel multifamilial » venait au deuxième rang pour tous les types d'affaires. Les taux d'affaires les plus faibles correspondaient aux catégories « espace ouvert » et « industriel ».

Tableau 3.3

Taux de criminalité selon les catégories de zonage, Thunder Bay, 2001

	Taux de criminalité pour 1 000 résidents et travailleurs[1]						
Infractions	Tous les usages	Commercial	Espace ouvert	Industriel	Espace public	Résidentiel multifamilial	Résidentiel unifamilial
				taux			
Nombre total d'affaires	**42**	**135**	**13**	**17**	**37**	**47**	**25**
Affaires avec violence	10	28	3	2	12	13	5
Affaires contre les biens	30	100	9	14	22	33	19

1. La population à risque de chaque catégorie de zonage a été estimée à partir de la population à risque des îlots.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001, Recensement, 2001; Division de la planification de la ville de Thunder Bay, 2005.

Les taux de criminalité sont plus élevés près des centres-villes, là où les activités commerciales et économiques sont regroupées. Le graphique 3.6 et le graphique 3.7 illustrent que les taux de criminalité selon les catégories de zonage ne diminuent pas nécessairement en fonction de la distance au centre-ville. Ainsi, les catégories de zonage semblent mieux rendre compte des variations des taux de criminalité que la distance à un centre-ville. Les taux de criminalité appartenant à la catégorie « commercial » étaient toujours nettement supérieurs à ceux des catégories « résidentiel unifamilial » et « résidentiel multifamilial ».

Graphique 3.6

Taux d'affaires de crimes avec violence, selon certaines catégories de zonage et la distance au centre-ville le plus près, Thunder Bay, 2001

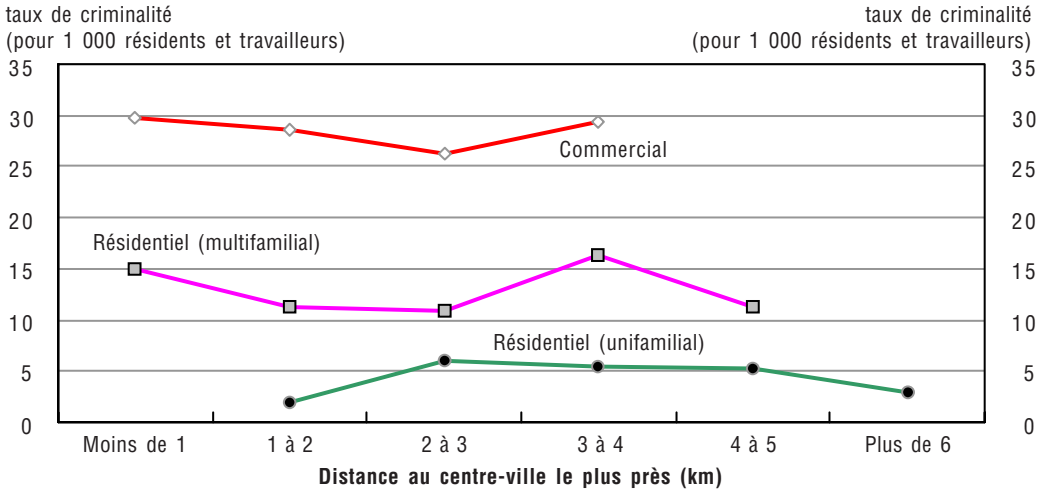

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001, Recensement, 2001; données sur le zonage de la ville de Thunder Bay.

Graphique 3.7

Taux d'affaires de crimes contre les biens, selon certaines catégories de zonage et la distance au centre-ville le plus près, Thunder Bay, 2001

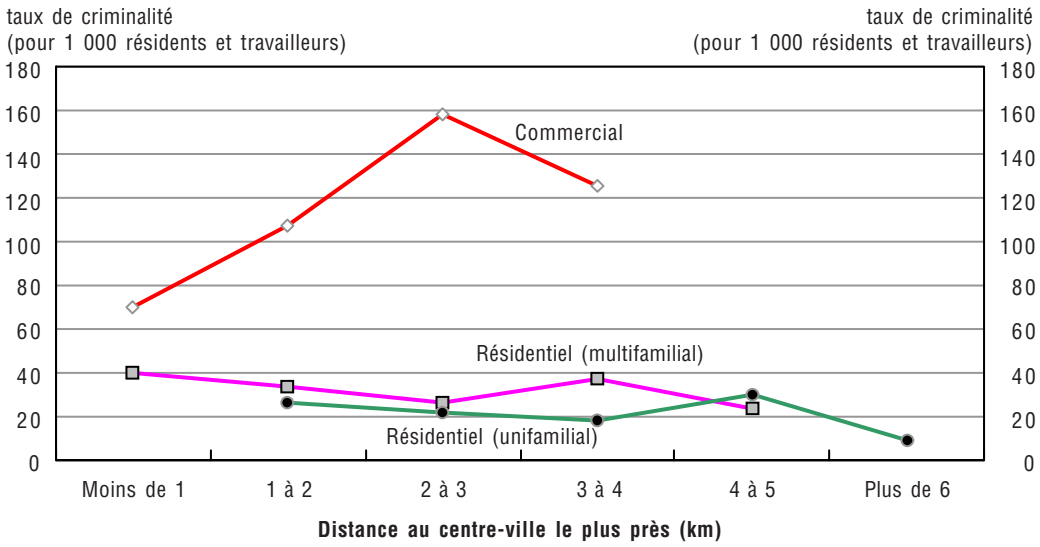

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001, Recensement, 2001; données sur le zonage de la ville de Thunder Bay.

La répartition spatiale des taux de criminalité à Thunder Bay semble être liée au développement urbain et à la différentiation des quartiers qui en résulte. La population des quartiers centraux montre une structure par âge plus vieille et des proportions plus élevées de célibataires et d'Autochtones que la population des quartiers en périphérie. Les résidents qui habitaient à plus de six kilomètres d'un centre-ville touchaient, en moyenne, un revenu 50 % supérieur à celui des résidents qui vivaient à moins d'un kilomètre. Les proportions de familles monoparentales et de personnes faisant partie d'un ménage à faible revenu diminuaient lorsque l'on s'éloigne du centre-ville (tableau 3.4).

Tableau 3.4

Certaines caractéristiques des quartiers et distance au centre-ville le plus près, Thunder Bay, 2001

Caractéristiques des quartiers	Moins de 1 km	1 à 2 km	2 à 3 km	3 à 4 km	5 à 6 km
Densité			densité		
Résidents (par km²)	2 073	1 644	1 127	1 121	402
Travailleurs (par km²)	2 303	524	521	483	144
			pourcentage		
Zonage					
Commercial	27,4	4,6	7,2	4,9	3,2
Résidentiel multifamilial	38,9	46,2	29,3	17,6	11,0
Résidentiel unifamilial	2,4	8,3	15,4	51,7	76,6
Logements					
Construits avant 1961	64,8	75,4	44,1	22,3	35,6
Construits après 1990	4,7	2,1	2,8	8,8	19,9
Démographie					
Population de moins de 15 ans	13,9	17,1	17,2	19,7	20,0
Population de 65 ans et plus	20,5	18,0	19,1	12,9	12,4
Célibataires, jamais mariés	41,7	32,9	30,8	30,5	28,8
Familles monoparentales	25,3	21,9	19,6	17,2	14,6
Statut économique					
Logements occupés par le propriétaire	44,7	70,9	65,9	71,1	82,5
Personnes vivant dans un ménage à faible revenu	27,7	16,2	17,3	14,4	11,4
			en dollars		
Revenu individuel moyen	24 275	28 681	27 309	30 116	30 873

Note : Selon l'analyse des variances, la différence globale entre les groupes définis par la distance au centre-ville est, pour l'ensemble des variables, significative ($p < 0{,}001$).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001, Recensement, 2001; Division de la planification de la ville de Thunder Bay, 2005.

Par ailleurs, comme l'expansion de la ville a débuté aux centres-villes, les logements les plus âgés y sont situés, alors que les plus récents sont bâtis en périphérie. Ces écarts concordent avec les différences observées entre les deux centres-villes : celui de Port Arthur compte un moins grand nombre de vieux logements, de célibataires, de familles monoparentales, d'Autochtones, de locataires et de personnes faisant partie d'un ménage à faible revenu. En outre, les habitants du centre-ville de Port Arthur touchaient un revenu individuel moyen supérieur de 3 000 $ à celui des habitants du centre-ville de Fort William (tableau 3.2).

Résultats de l'analyse multidimensionnelle

Les analyses précédentes ont démontré que certaines caractéristiques démographiques, socioéconomiques et fonctionnelles des quartiers, examinées séparément, sont liées à des taux de criminalité supérieurs, mais l'importance de ces liens peut varier lorsque l'on considère plusieurs caractéristiques à la fois. Dans la présente section, l'analyse multidimensionnelle sert à examiner les relations entre les caractéristiques de quartier et à observer leur lien avec les niveaux de criminalité, une fois les autres caractéristiques étudiées[17].

Pour évaluer la contribution relative des caractéristiques des quartiers à l'explication de la criminalité, on a calculé une régression distincte du jeu de variables sur le taux de crimes avec violence et celui des crimes contre les biens. Les résultats sont présentés au tableau 3.5. Le processus de modélisation révèle un jeu de trois variables explicatives dans la variation des crimes avec violence et un jeu de trois variables explicatives dans le cas des crimes contre les biens.

Tableau 3.5

Modèles de régression pour les taux de criminalité[1,2], quartiers de Thunder Bay, 2001

	Taux d'affaires de crimes avec violence[4]	Taux d'affaires de crimes contre les biens[4]
Coefficients de détermination ajusté (R^2)	0,46	…
Coefficients de corrélation carré	…	0,45
Coefficients de régression (b)		
Personnes vivant dans un ménage à faible revenu[3]	0,23**	…
Célibataires, jamais mariés[3]	0,35***	0,25***
Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total[3]	0,23**	0,23***
Logements construits avant 1961[3]	…	0,14*
Variable spatiale décalée	…	0,41***

… n'ayant pas lieu de figurer
* $p < 0,05$.
** $p < 0,01$.
*** $p < 0,001$.
1. Taux de criminalité pour 1 000 résidents et travailleurs.
2. Le taux est fondé sur 207 aires de diffusion.
3. Les variables sont normalisées et standardisées.
4. Les modèles de régression comprennent les valeurs à l'origine.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001, Division du recensement, 2001; données sur le zonage de la ville de Thunder Bay.

Le modèle de régression pour les crimes avec violence explique 46 % de la variation des taux de criminalité mesurés à l'échelon des quartiers à Thunder Bay, comme en témoigne le coefficient de détermination (R^2) de 0,46. Les coefficients d'estimation donnent une indication de la contribution relative de chaque variable.

En fait, le modèle du taux de crimes avec violence indique que la proportion de célibataires dans un quartier enregistre le plus important pouvoir explicatif ($b = 0,35$; $p < 0,001$). Ainsi, les taux de crimes avec violence étaient plus élevés dans les quartiers comptant une plus grande proportion de célibataires. Les taux de crimes avec violence étaient aussi plus élevés là où les transferts gouvernementaux composaient une plus forte proportion du revenu total ($b = 0,23$; $p < 0,001$) et là où la proportion de résidents vivant dans un ménage à faible revenu ($b = 0,23$; $p < 0,01$) était plus élevée. Les variations de la criminalité à Thunder Bay à l'échelon des quartiers sont donc statistiquement liées à la proportion de célibataires et de personnes disposant de ressources économiques moins favorables.

Quant au modèle régressif spatial pour les taux de crimes contre les biens, il enregistre un coefficient de corrélation carré de 0,45 entre les valeurs observées du taux de criminalité dans les quartiers et les valeurs prédites. Les résultats du modèle régressif spatial révèlent que les taux de crimes contre les biens étaient les plus élevés là où la proportion de célibataires ($b = 0,25$; $p < 0,001$) était plus grande. Les taux de crimes contre les biens étaient également plus élevés là où la proportion du revenu occupée par les paiements de transfert était plus élevée ($b = 0,23$; $p < 0,001$) et là où la proportion de logements construits avant 1961 était plus élevée ($b = 0,14$; $p < 0,05$). En 2001 à Thunder Bay, il y avait donc une influence importante de l'accessibilité aux ressources économiques sur les variations des niveaux de criminalité à l'échelon des quartiers, et ce, qu'il s'agisse de la criminalité avec violence ou de la criminalité contre les biens.

Résumé des résultats à Thunder Bay

À Thunder Bay tout comme à Halifax, les crimes avec violence et les crimes contre les biens affichent des répartitions spatiales similaires. À Thunder Bay, la criminalité est concentrée essentiellement dans les centres-villes de Fort William et de Port Arthur. Plus précisément, la criminalité diminue de manière progressive, au fur et à mesure qu'on s'éloigne des centres-villes et qu'on s'avance vers la banlieue. Cette structure concentrique de la criminalité a déjà été observée ailleurs, notamment à Winnipeg (Fitzgerald et autres, 2004) et à Regina (Wallace et autres, 2006).

Lorsque toutes les autres caractéristiques de l'étude sont prises en compte, les variations des taux de crimes avec violence à l'échelon des quartiers sont statistiquement liées à la proportion de célibataires et de personnes disposant de ressources économiques plus limitées, soit là où les transferts gouvernementaux composaient une plus forte proportion du revenu total et là où la proportion de personnes vivant dans un ménage à faible revenu était plus importante. Les variations des taux de crimes contre les biens sont aussi statistiquement liées à la proportion de célibataires, à la proportion qu'occupent les transferts gouvernementaux et aussi à la proportion de logements construits avant 1961.

Plusieurs des caractéristiques qui, considérées isolément, étaient associées au niveau de criminalité élevé des quartiers ne rendent pas compte d'une part significative des variations entre les taux de criminalité des AD lorsque d'autres caractéristiques sont considérées simultanément. C'est le cas notamment de la proportion de titulaires d'un diplôme universitaire, de familles monoparentales, d'Autochtones et de personnes ayant déménagé l'année précédant la tenue du recensement. D'autres travaux de recherche ont démontré le lien étroit qui existe entre la concentration du désavantage socioéconomique et la criminalité. Ainsi, Sampson et Raudenbush (1999) font valoir que le lien entre le désavantage et le crime est en fait si étroit que d'autres « symptômes » propres aux quartiers de forte criminalité découlent en réalité du désavantage socioéconomique.

Notes

12. La définition du terme « quartier » utilisée dans la présente analyse correspond aux aires de diffusion (AD) du recensement. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la section « Méthodes ».
13. La population à risque comprend à la fois la population qui vit ou travaille à l'intérieur des limites d'une AD donnée. Les taux sont considérés comme locaux parce qu'ils ne tiennent compte que des incidents et de la population à risque situés à proximité, c'est-à-dire à moins de 500 mètres. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la section « Méthodes ».
14. La distance par rapport au centre-ville correspond à la distance entre le centre géométrique de chaque AD et les centres-villes de Fort William et de Port Arthur. La plus faible des deux valeurs a été retenue comme la distance au centre-ville le plus près. Le centre-ville de Fort William est situé à l'intersection des rues May et Arthur, et celui de Port Arthur, à l'intersection des rues Red River et Cumberland.
15. Les cartes de la répartition de diverses affaires criminelles peuvent être consultées dans le rapport « Annexes 3 : Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Thunder Bay ».
16. Les compositions détaillées des catégories de zonage sont présentées à la section « Méthodes ».
17. Pour obtenir plus de renseignements sur l'analyse multidimensionnelle, veuillez consulter la section « Méthodes ».

Discussion

Les résultats de recherche d'Edmonton, d'Halifax et de Thunder Bay illustrent que la criminalité n'est pas répartie au hasard sur les territoires urbains, mais qu'elle se concentre plutôt dans certains quartiers, notamment ceux des centres-villes. À Edmonton, à Halifax et à Thunder Bay, la répartition spatiale des crimes contre les biens est, malgré certaines différences, similaire à celle des crimes avec violence.

Plusieurs différences entre les caractéristiques des quartiers à criminalité élevée et celles des quartiers à plus faible criminalité ont été notées. Ces différences peuvent être regroupées sous trois grandes dimensions : démographique, socioéconomique et fonctionnelle.

Dimension démographique

Dans l'ensemble des villes à l'étude, les quartiers à criminalité élevée présentent des caractéristiques démographiques différentes de celles des quartiers à plus faible criminalité. D'une part, les quartiers à criminalité élevée affichent une densité de la population à risque supérieure et, d'autre part, la population des quartiers à criminalité élevée compte une proportion supérieure de célibataires, de personnes vivant seules, de jeunes hommes de 15 à 24 ans, d'Autochtones, de familles monoparentales et de personnes ayant déménagé l'année précédant la tenue du recensement.

Les analyses de la présente étude ne permettent pas d'établir de liens de cause à effet entre les résidents et la criminalité qui prévaut dans leur quartier. Cependant, dans bon nombre d'études, on a observé des liens entre ces caractéristiques démographiques et des taux plus élevés de victimisation et de délinquance (Kong, 2005). Ces caractéristiques jouent également un rôle dans la capacité des résidents des quartiers à déployer une fonction de supervision et de contrôle social informel (Cohen et Felson, 1979).

Dimension socioéconomique

Dans l'ensemble des villes à l'étude, les résultats suggèrent que la criminalité se concentre au sein des quartiers dont les résidents ont un accès plus limité aux ressources socioéconomiques. En fait, les quartiers à criminalité élevée sont caractérisés par une population plus défavorisée sur le plan économique (taux de chômage plus élevé, proportions de personnes touchant un faible revenu et de transferts gouvernementaux plus élevées, et revenus moins élevés) et comptent une proportion moindre de gens hautement scolarisés. Une plus grande proportion de la population des quartiers à criminalité élevée consacre plus de 30 % de leur revenu à l'habitation et un moins grand nombre de logements sont occupés par le propriétaire, et ce, indépendamment du fait que ces quartiers soient situés près des centres-villes ou en périphérie du territoire municipal. Des logements plus âgés et nécessitant d'importantes réparations caractérisent également les quartiers à criminalité élevée.

Le chevauchement de ces différentes caractéristiques socioéconomiques au sein des villes a été abondamment illustré par l'Initiative sur la pauvreté et l'exclusion sociale du Projet de recherche sur les politiques du gouvernement canadien *(Horizon,* 2004). Les conclusions de l'Initiative de recherche ont souligné le fait que le phénomène d'exclusion sociale et la persistance d'un faible revenu sont étroitement liés (Lock, Kunz et Frank, 2004). Nombre de facteurs liés à la persistance d'un faible revenu reflètent l'absence, l'inefficacité ou la perturbation des réseaux sociaux, plus particulièrement des liens sociaux qui permettent d'accéder à des revenus provenant d'un emploi rémunéré stable (Hatfield, 2004). Les personnes appartenant à des groupes à risque (les familles monoparentales, les personnes âgées vivant seules, les personnes ayant une incapacité limitant leur capacité de travailler, les Autochtones vivant hors des réserves et les nouveaux immigrants) partagent un certain nombre de difficultés, mais chacun se distingue par un événement précis, que ce soit un changement de la situation familiale ou l'absence même d'une telle situation, un problème de santé ou un déménagement (Hatfield, 2004).

Dans ce contexte, les taux de criminalité élevés des quartiers apparaissent donc comme une manifestation de l'absence, de la perturbation ou de l'inefficacité des réseaux sociaux qui permet la participation communautaire et l'exercice du contrôle social. La criminalité serait un symptôme de l'exclusion sociale qui, à son tour, serait un frein à l'exercice du contrôle social que peuvent déployer les résidents des quartiers.

Dimension fonctionnelle

Les caractéristiques fonctionnelles des quartiers contribuent à la variation des niveaux de la criminalité enregistrés à l'échelon des quartiers. En fait, les quartiers à criminalité élevée sont les quartiers les plus achalandés, qu'ils soient localisés près des centres-villes ou qu'ils se caractérisent par une intensité élevée des activités commerciales.

Bien que les centres-villes constituent les points chauds les plus importants d'Edmonton, d'Halifax et de Thunder Bay en nombre absolu, certains endroits affichent des taux de criminalité plus élevés. La plupart de ces points chauds sont des zones d'intenses activités commerciales (centres commerciaux et magasins à grande surface). Ces lieux sont marqués par un nombre relativement élevé de crimes contre les biens (dont la plupart sont des vols de moins de 5 000 $) mais aussi, dans une moindre mesure, de crimes avec violence. Le West Edmonton Mall représente un exemple particulièrement évident de ce type de point chaud.

Les quartiers à vocation résidentielle constituent des zones de criminalité modérée. Plusieurs types de crimes y sont répertoriés, notamment des introductions par effraction et des voies de fait. Toutefois, ils ne présentent pas de concentration spatiale particulière, à l'exception de quelques ensembles résidentiels multifamiliaux.

Les autres points chauds sont de types institutionnels, comme les écoles, les universités et les hôpitaux. Bien que ces lieux soient plus marqués par certains types de crimes (p. ex. les crimes d'incendie dans les écoles), il est à noter que la population à risque de ces lieux est fortement sous-estimée dans le cadre de nos analyses, où ni les étudiants ni les patients ne sont pris en compte.

Vue d'ensemble

Lorsqu'on considère toutes les autres caractéristiques disponibles dans le cadre de l'étude, un nombre restreint de facteurs est lié à la variation du taux de criminalité à

l'échelon des quartiers. L'ensemble des facteurs explicatifs observe une dynamique particulière selon la ville à l'étude et selon qu'il s'agisse de criminalité avec violence ou de criminalité contre les biens. Les trois grandes dimensions (démographique, socioéconomique et fonctionnelle) sont représentées dans l'ensemble des modèles explicatifs.

Bien que certaines variables ne contribuent pas significativement aux modèles régressifs multidimensionnels, cela n'invalide pas le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'organisation de la criminalité. En effet, plusieurs caractéristiques participent conjointement à faire en sorte que certains quartiers sont plus à risque. L'accumulation et le chevauchement de ces caractéristiques font en sorte que certains quartiers sont particulièrement à risque (Massey, 1996; Forrest et Kearns, 2001; Sampson et autres, 2002).

Les analyses réalisées dans la présente étude rappellent que l'organisation spatiale de la criminalité doit être comprise comme la résultante, à un moment donné, d'un lent et complexe processus de développement urbain. Les quartiers évoluent avec leurs habitants. Les bâtiments vieillissent dans la rénovation ou le délabrement, les résidents déménagent ou restent, les communautés se déplacent, se recomposent et se transforment.

Le quartier est un agencement de conditions matérielles et symboliques qui organise le quotidien et l'identité de ses habitants (Debarbieux, 2003). Ces conditions, spécifiquement locales, peuvent jouer un rôle important dans l'occurrence de la criminalité. C'est dans ce contexte évolutif et complexe, situé dans le temps et dans l'espace, que doivent être compris la criminalité, son organisation spatiale et ses liens avec le quartier.

Ces résultats laissent entendre que l'élaboration de stratégies pour combattre le crime pourrait s'inspirer des spécificités locales des dimensions démographique, socioéconomique et fonctionnelle. En modelant ainsi les stratégies de lutte contre le crime selon les besoins particuliers de chacune des villes, c'est-à-dire de leur histoire et des leviers disponibles à l'échelon des quartiers et des communautés, elles auront de meilleures chances d'atteindre leurs objectifs.

Cette multitude de caractéristiques démographiques, socioéconomiques et fonctionnelles suggère également la participation d'un ensemble d'intervenants et l'établissement de partenariats entre différents acteurs locaux[18] dans le développement de stratégies de prévention de la criminalité et de leur mise en application. En fait, du point de vue d'une tendance à long terme de changement et de développement du bien-être au sein des communautés canadiennes, la prévention de la criminalité pourrait viser la création d'un contexte favorisant une participation généralisée et efficace des partenaires de la prévention du crime, et ce, à tous les échelons.

Limites et possibilités

Les études d'analyse spatiale de la criminalité doivent inclure une multitude de sources d'information afin de bien couvrir les différents aspects et dynamiques de la problématique. Les présentes études ont été réalisées à l'aide de données statistiques obtenues auprès des services policiers, lesquelles comprennent seulement les crimes qui leur ont été signalés et qui ont été confirmés par une enquête policière. De nombreux facteurs peuvent influer sur les taux de criminalité déclarés par la police, notamment la volonté du public de signaler les actes criminels à la police et les changements apportés aux lois, aux politiques et aux pratiques d'application de la loi.

Ainsi, dans les années à venir, il serait intéressant d'examiner à l'échelon des quartiers les renseignements recueillis dans le cadre d'enquêtes menées auprès des victimes et des contrevenants qui, à leur tour, offriraient une image susceptible de mener à de nouvelles stratégies de prévention du crime. Les enquêtes réalisées auprès de la population permettraient d'identifier et de mieux cerner le rôle joué par la participation communautaire et l'inclusion ou l'exclusion sociale dans la lutte contre la criminalité. Sampson et autres (2002) ont d'ailleurs soulevé les difficultés théoriques et techniques liées à la mesure de plusieurs caractéristiques des quartiers pertinentes dans la problématique de la criminalité. Ils mentionnent notamment l'intérêt de mesurer les réseaux sociaux, les normes et l'efficacité collective, les ressources institutionnelles, l'engagement communautaire de même que la routine spatiale des habitants et des utilisateurs dans les quartiers.

Il importe aussi de comprendre les facteurs de changement au fil des ans pour élaborer des stratégies de prévention et de réduction de la criminalité et pour évaluer les programmes en place. Les données du Recensement de 2006 permettront d'obtenir de nouveaux renseignements démographiques et socioéconomiques à l'échelon des quartiers. Ces données permettront d'examiner l'évolution au fil du temps et, par conséquent, d'observer pour la première fois l'évolution conjointe des facteurs liés aux variations de la criminalité à l'échelon des quartiers à l'aide des technologies de l'information géographique.

Les modèles explicatifs et les résultats de recherche qui figurent dans le présent rapport ne tiennent pas compte des activités ni des interactions entre les bandes criminalisées. Ces activités et interactions, qui ont pour la plupart une nature territoriale intrinsèque, ont sans aucun doute un effet sur les variations des niveaux de criminalité à l'échelon des quartiers. À l'heure actuelle, l'effet de ces activités et interactions est, dans une certaine mesure, contrôlé par l'utilisation de variables spatiales décalées dans les modèles autorégressifs, mais aucune donnée ne nous permet d'évaluer quelle est la proportion de variables spatiales qui leur est attribuable. Les données nécessaires afin de quantifier les interactions entre les bandes criminalisées ne sont pas disponibles au moyen du Programme DUC. Cependant, la plus récente version du Programme DUC (2005) permettra d'identifier la présence d'activités liées au crime organisé et aux bandes criminalisées dans les quartiers.

De plus, malgré les difficultés opérationnelles que cela pose, l'intégration des programmes sociaux et des programmes de réduction de la criminalité déjà établis aux analyses ultérieures pourrait permettre de mieux comprendre l'efficacité des programmes actuels sur le plan de la prévention du crime. Il importe de poursuivre les recherches sur la façon de définir et d'évaluer des stratégies telles que les programmes de garde parascolaire et de surveillance de quartier. Ces renseignements aideraient à répondre à des questions comme les suivantes : Les programmes de réduction de la criminalité contribuent-ils réellement à réduire l'activité criminelle? L'activité criminelle se déplace-t-elle simplement vers d'autres quartiers? Quels types de programmes sociaux ou de programmes de prévention du crime sont les plus efficaces?

Note

18. Notamment des partenariats entre des ministères et des autorités, des organismes communautaires, des organisations non gouvernementales, le monde des affaires et les citoyens.

Méthodes

Sources de données

Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire

Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) sert à recueillir des données détaillées sur les diverses affaires criminelles signalées à la police, y compris les caractéristiques des affaires, des auteurs présumés et des victimes.

Dans ce programme, un maximum de quatre infractions peut être consigné dans la base de données pour une même affaire criminelle. Les infractions choisies sont classées selon leur degré de gravité, aspect lié à la peine maximale que prévoit le *Code criminel*.

Les analyses des grandes catégories d'infractions (crimes avec violence, crimes contre les biens, infractions relatives aux drogues et autres infractions au *Code criminel*) qui sont comprises dans le présent document portent sur l'infraction la plus grave dans chaque affaire. Il en est de même pour les taux de criminalité diffusés chaque année par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ). Dans un tel classement des infractions, une plus grande priorité est accordée aux crimes avec violence qu'aux crimes contre les biens. Par conséquent, les infractions moins graves peuvent être sous-représentées lorsque seule l'infraction la plus grave est considérée.

La majorité des analyses réalisées dans le présent document est basée sur les grandes catégories d'infractions, telles que les infractions de violence et les infractions contre les biens, où seulement l'infraction la plus grave est retenue pour chaque affaire. Toutefois, lorsqu'un seul type d'infraction est considéré, toutes les affaires dans lesquelles l'infraction est déclarée sont incluses, quel que soit la gravité ou le classement de l'infraction dans l'affaire. Grâce à cette méthode, on obtient une représentation plus complète de la répartition spatiale des différents types d'infractions individuelles.

Ce document porte sur la plupart des infractions au *Code criminel* et l'ensemble des infractions à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances,* mais il exclut les infractions à d'autres lois fédérales et provinciales ainsi que les infractions aux règlements municipaux. Sont également exclues les infractions au *Code criminel* pour lesquelles il n'y a pas de modèle prévu de répartition spatiale ou de données permettant de les situer. Par exemple, le tribunal est normalement considéré comme le lieu des infractions contre l'administration de la justice, telles que la violation des conditions de la liberté sous caution ou de la probation et le défaut de comparaître. Pour ce qui est des appels téléphoniques harcelants ou menaçants, le lieu de l'affaire consigné est souvent le point de réception de l'appel, et pour la conduite avec facultés affaiblies, c'est le lieu de l'arrestation qui est probablement plus susceptible d'être consigné (p. ex. les arrestations pendant un barrage routier).

Recensement de la population

Le recensement permet de produire les chiffres de population et des logements non seulement à l'échelle du Canada, mais à celles des provinces et territoires, et des régions plus petites, comme les villes ou leurs quartiers. Le recensement fournit également des données sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques du pays.

Les données socioéconomiques détaillées utilisées dans le présent document proviennent du questionnaire complet du recensement destiné à un échantillon de 20 % des ménages. On y exclut la population en établissement, c'est-à-dire les personnes se trouvant dans les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers, les prisons et les autres établissements.

Statistique Canada mène le Recensement de la population tous les cinq ans, dont la dernière reprise a eu lieu en 2006. Pour obtenir la plus grande compatibilité possible entre les données sur les caractéristiques des quartiers du recensement et celles sur la criminalité, on a eu recours, dans ce document, aux données policières et censitaires de 2001. Au moment de la réalisation des études d'Edmonton, d'Halifax et de Thunder Bay, les données détaillées sur les caractéristiques de la population du Recensement de 2006 portant sur le revenu des personnes n'étaient pas encore disponibles à l'échelon des quartiers.

Données sur l'utilisation du sol

On s'est servi des données sur l'utilisation du sol pour calculer les proportions de quartiers à vocation commerciale, résidentielle multifamiliale ou résidentielle unifamiliale. Les données sur l'utilisation du sol sont le portrait de l'utilisation réelle des territoires urbains, alors que les données sur le zonage sont le reflet de l'utilisation désirée et réglementée. Les parcelles de l'utilisation du sol ont fait l'objet d'une agrégation à l'échelon des quartiers afin de calculer ces proportions.

- Edmonton

  Les données sur le zonage de la ville d'Edmonton comportent plusieurs catégories qui ne correspondent pas à celles utilisées dans les autres villes. Par exemple, le secteur du West Edmonton Mall est classé dans la catégorie « site specific development control provision »; cette catégorie ne se retrouve dans aucune autre ville à l'étude et on ne peut établir de concordance avec une autre catégorie. Pour pallier cette situation, la variable « travailleur dans le secteur du commerce de détail » du Recensement de 2001 a été utilisée comme indicateur de l'utilisation du sol à vocation commerciale.

- Halifax

  Les données sur le zonage proviennent des services et des systèmes d'information géographique de la Municipalité régionale d'Halifax.

- Thunder Bay

  Les données sur le zonage proviennent de la Division de la planification de la ville de Thunder Bay.

Géocodage

Le géocodage est l'activité consistant à faire correspondre une adresse avec un point de la surface de la Terre. Dans le présent document, l'adresse est le lieu de perpétration d'une affaire criminelle signalée à la police après agrégation à l'échelon du côté d'îlot, c'est-à-dire d'un côté de l'îlot entre deux intersections successives. À cette fin, on apparie les enregistrements de deux bases de données, l'une contenant une liste d'adresses et l'autre, des renseignements sur le réseau routier et la tranche d'adresses d'un îlot donné. L'outil de géocodage précise pour chaque adresse sa position unique dans le quadrillage routier. Comme le réseau routier est en référence géographique, c'est-à-dire qu'il se situe dans un système de coordonnées géographiques, on peut établir les valeurs longitudinales et latitudinales — soit les valeurs X et Y — de chaque affaire criminelle. Dans les cas où le lieu de l'affaire ne correspond pas à une adresse, le géocodage est effectué en créant, par exemple, un point sur une intersection de deux rues, une station de métro ou au centre d'un parc public. Les valeurs X et Y de la base de données sur les affaires criminelles forment la grille spatiale permettant de situer les points par rapport aux rues ou aux quartiers où ces affaires ont lieu.

En 2001, le Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) ne permettait pas de recueillir de renseignements sur l'emplacement géographique des affaires criminelles. Aux fins du présent document, les services de police d'Edmonton, d'Halifax et de Thunder Bay ont transmis au Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) les adresses des affaires sélectionnées, déclarées et inscrites dans la base de données du Programme DUC 2 en 2001 et en 2003. Le CCSJ a transformé l'ensemble des renseignements en un jeu de coordonnées géographiques (X et Y) pour chaque adresse. Ces coordonnées ont été rapportées au point central d'un côté d'îlot dans le cas des adresses précises, et à des points d'intersection dans le cas des rues, des parcs et des stations de métro. Toutes les adresses d'affaires criminelles répétées plus de cinq fois qui ont échoué au processus automatisé de géocodage ont été géocodées manuellement afin de représenter le plus fidèlement possible les concentrations de la criminalité. Ce faible pourcentage d'affaires qui ont échoué au géocodage ne crée pas de biais dans la tendance en matière d'infractions. Les affaires qui ont échoué au géocodage comportaient de trop grandes imprécisions, par exemple un numéro d'autobus ou l'inscription transcanadienne. En fait, les tendances comparées des infractions géocodées et des infractions initialement soumises au processus représentent une même proportion dans la composition de la criminalité globale.

Le Service de police d'Edmonton a transmis plus de 58 800 affaires sélectionnées pour l'année 2001 et plus de 69 700 affaires pour l'année 2003. L'exercice de géocodage a réussi dans plus de 93 % des données de 2001 et dans plus de 92 % des données de 2003.

Le Service de police d'Halifax a, pour sa part, transmis plus de 22 600 infractions sélectionnées en 2001. Le processus de géocodage a donné un taux de succès de 92 %.

Le Service de police de Thunder Bay a transmis près de 7 000 affaires sélectionnées en 2001 et plus de 7 300 affaires en 2003, dont 98 % et 93 % respectivement ont été géocodées.

Techniques de cartographie

Dans le présent document, la méthode pour représenter la criminalité et les autres aspects analysés consiste en une constellation de points, où chacun des points correspond à une affaire criminelle ou à une adresse de résidence d'un auteur présumé. Cette méthode illustre les concentrations ou les « points chauds » de la criminalité.

Cartographie des points chauds : analyse des noyaux

L'analyse des noyaux est une autre méthode qui sert à interpréter la répartition spatiale des données sur la criminalité. Elle permet d'examiner les points de données sur les affaires criminelles sans égard aux limites des quartiers et de dégager les répartitions naturelles et les endroits où se concentrent des affaires. Ce type d'analyse vise à estimer, à partir d'une représentation en points, la façon dont la densité des affaires varie à l'intérieur du territoire étudié. Elle a été conçue au départ pour estimer la densité de probabilité à partir d'un échantillon d'observations (Bailey et Gatrell, 1995). Dans son application aux données spatiales, l'analyse des noyaux produit une carte lisse de valeurs de densité, où la densité à chaque endroit correspond à la concentration de points dans un secteur donné.

Dans l'estimation par la méthode des noyaux, on superpose une grille fine au territoire à l'étude. On mesure les distances entre le centre d'une cellule de la grille et chaque observation qui se situe dans une zone d'influence établie appelée « largeur de bande ». Chacune des observations contribue à la valeur de densité en fonction de son éloignement du centre de la cellule. Les observations près du centre ont plus de poids dans les calculs de densité que les observations plus éloignées. Dans la présente étude, la taille d'une cellule de la grille correspond à 100 mètres carrés à Edmonton et à Halifax. Le rayon de recherche utilisé est de 1 000 mètres à Edmonton et à Halifax, et plus le rayon de recherche est élevé, plus l'image produite est lissée. Étant donné que la ville de Thunder Bay est plus petite, la cellule de la grille y a été fixée à 50 mètres carrés et le rayon de recherche, à 500 mètres.

Le produit de l'application de la méthode des noyaux est une simple matrice de points (image tramée) qui indique les diverses courbes de densité. Les boucles que forment les courbes délimitent les points chauds, qui peuvent prendre une forme irrégulière et ne sont pas dictés par le découpage des quartiers ni par d'autres limites. Cette méthode d'analyse a été appliquée à l'aide du logiciel Spatial Analyst de l'Environmental Systems Research Institute.

Dans le présent document, on s'est également servi de la méthode du noyau double de densité pour examiner simultanément la répartition de deux variables. L'utilisation du noyau double de densité permet d'ajuster la répartition de la criminalité en fonction de la population à risque (l'addition du nombre de personnes qui résident ou qui travaillent dans un quartier). Le calcul du noyau double est généré en effectuant un ratio entre les valeurs de densité de criminalité et celles de la densité de la population à risque. Un ajustement est effectué pour les endroits où les densités de la criminalité et de population à risque sont faibles, ce qui crée des valeurs artificiellement élevées, et ce, afin d'éviter que la concentration d'un nombre restreint d'affaires soit représentée par un point chaud de la criminalité.

Définition des quartiers

Les études écologiques comme celles réalisées dans les projets de cartographie de la criminalité nécessitent un nombre suffisamment élevé d'unités géographiques ou de quartiers en vue d'une modélisation des données efficace et fiable. Dans les études précédentes, l'examen des unités géographiques portaient sur les quartiers naturels tels qu'ils sont définis par les intervenants locaux (études de Winnipeg et de Regina) ou les secteurs de recensement (étude de Montréal).

Dans le cadre des analyses réalisées à Edmonton et à Halifax, la définition du terme « quartier » utilisée correspond aux secteurs de recensement (SR). Les termes « secteurs de recensement » et « quartiers » sont donc utilisés de façon interchangeable. Les SR sont délimités par Statistique Canada en collaboration avec un comité de spécialistes locaux (p. ex. des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs). Les règles initiales de délimitation sont, par ordre de priorité, les suivantes :

1) Les limites des SR doivent suivre des traits physiques permanents et facilement reconnaissables.
2) La population du SR doit compter entre 2 500 et 8 000 habitants, la moyenne devant être, de préférence, de 4 000 habitants.
3) Les SR doivent être le plus homogène possible sur le plan des caractéristiques socioéconomiques.

Les SR sont également utilisés dans de nombreuses études, ce qui permet l'addition de couches d'information supplémentaire (p. ex. santé, éducation, économie) pour une approche intégrée en prévention dans les quartiers présentant plusieurs facteurs de risque.

Pour des raisons de confidentialité et de fiabilité des données, Statistique Canada exige que, lorsqu'on utilise des données sur le revenu des personnes, des familles ou des ménages, la taille de la population de toute région géographique au Canada examinée soit composée d'au moins 250 personnes demeurant dans au moins 40 ménages privés.

Par conséquent, à Edmonton, seulement 147 des 160 SR sont inclus. Une carte qui figure en annexe présente la couverture des 147 SR sur l'ensemble du territoire de la ville d'Edmonton. À Halifax, chacun des 51 SR est suffisamment peuplé pour être inclus dans l'étude. Une carte jointe en annexe montre également la couverture des 51 SR qui composent le territoire à l'étude.

Dans le cadre du projet de Thunder Bay, le nombre de SR (30) disponibles pour l'analyse est insuffisant. Les aires de diffusion (AD) du Recensement de 2001 ont donc été retenues. Il s'agit de la plus petite unité spatiale standardisée à laquelle les données de recensement sont diffusées.

Les AD sont de petites régions composées d'un ou de plusieurs pâtés de maisons dont les côtés sont délimités par des rues formant des intersections qui regroupent généralement de 400 à 700 habitants. Les AD doivent satisfaire à plusieurs critères de délimitation conçus afin de maximiser leur utilité, par exemple : les limites des AD doivent respecter les limites des subdivisions de recensement et des SR; les limites des AD suivent les routes, les voies ferrées, les plans d'eau, les lignes de transmission d'énergie, lorsque ces traits font partie des limites des subdivisions de recensement ou des SR.

Dans le cadre des analyses de Thunder Bay, les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des quartiers sont les caractéristiques de la population des aires de diffusion (AD) du Recensement de 2001. Les termes « aires de diffusion » et « quartiers » sont donc utilisés de façon interchangeable.

Seulement 207 des 209 AD de Thunder Bay sont incluses dans les analyses en raison des règles de confidentialité et de fiabilité des données énoncées plus tôt. Une carte en annexe présente le territoire couvert par les 207 AD.

Description des variables

Variables liées à la criminalité et population à risque

Normalement, les taux de criminalité sont calculés en examinant la répartition des affaires selon la population résidentielle d'un territoire donné. Cette méthode donne de bons résultats aux échelons urbain, provincial et national, mais elle présente des difficultés lorsque les unités spatiales d'intérêt, comme les quartiers, sont de petite taille et comptent de faibles populations résidentielles.

Dans les territoires urbains, les affaires criminelles sont souvent concentrées au centre-ville ou à proximité, où la population résidentielle est relativement clairsemée, mais où l'on peut observer de fortes concentrations de gens qui travaillent ou se livrent à d'autres activités. Les taux fondés uniquement sur le nombre de résidents gonflent les taux propres à ces quartiers du noyau urbain, puisqu'ils ne tiennent pas compte de toute la population à risque de ces quartiers.

Pour jauger avec plus de précision les risques de criminalité dans les quartiers, les taux de criminalité sont fondés sur la population à risque. On obtient une approximation de la population à risque en additionnant le nombre de travailleurs et le nombre de résidents dans chacun des quartiers. Les taux fondés sur la combinaison de ces chiffres rendent compte plus fidèlement de toute la population exposée au crime, c'est-à-dire de la population qui peut en être la cible. Dans le présent document, on reprend donc l'approche privilégiée lors du projet de recherche de Winnipeg (Fitzgerald et autres, 2004). Les tableaux 1.1, 2.1 et 3.1 présentent les taux fondés sur la population résidentielle et la population à risque dans les quartiers.

- Taux de crimes avec violence pour 1 000 résidents et travailleurs. Les crimes avec violence comprennent l'homicide, la tentative de meurtre, l'agression sexuelle, les voies de fait, les infractions entraînant une perte de liberté, le vol qualifié, l'extorsion, le harcèlement criminel, les menaces, les explosifs causant la mort ou des lésions corporelles, et d'autres infractions avec violence.
- Taux de crimes contre les biens pour 1 000 résidents et travailleurs. Les crimes contre les biens comprennent le crime d'incendie, l'introduction par effraction, le vol de moins de 5 000 $, le vol de 5 000 $ et plus, le vol de véhicules à moteur, la possession de biens volés, la fraude et le méfait.

Variables du Recensement de la population de 2001

Variables liées aux caractéristiques démographiques

- Hommes de 15 à 24 ans en proportion de l'ensemble de la population du quartier. Ce groupe d'âge est le plus à risque de commettre des infractions. Au Canada en 2001, les personnes entre 15 et 24 ans représentaient 14 % de la population totale, alors qu'elles constituaient 46 % des auteurs présumés d'infractions contre les biens et 31 % des auteurs présumés d'infractions avec violence.
- Pourcentage des habitants du quartier qui ont 65 ans et plus. Les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation semblent indiquer que les personnes âgées affichent des taux de victimisation criminelle relativement plus faibles que la population dans son ensemble, bien qu'elles disent se sentir moins en sécurité (Gannon et Mihorean, 2005).
- Pourcentage de célibataires du quartier. Il s'agit des célibataires de 15 ans et plus qui n'ont jamais été mariés. Selon les données de l'ESG de 2004, les célibataires étaient plus susceptibles de subir de la violence. Cette situation tient en partie au fait que les célibataires ont tendance à participer davantage à des activités en soirée et qu'ils sont généralement plus jeunes, soit deux facteurs fortement liés à un risque accru de victimisation. En 2004, les personnes qui participaient à au moins 30 activités en soirée tous les mois ont également affiché le plus fort taux de victimisation avec violence (174 incidents pour 1 000 habitants); ce taux était quatre fois plus élevé que celui enregistré par les personnes participant à moins de 10 activités en soirée par mois (44 incidents pour 1 000 habitants).
- Pourcentage des habitants du quartier ayant immigré au Canada de 1991 à 2001. Au début, le fait d'avoir immigré peut nuire à l'intégration dans la société, mais l'effet de ce facteur diminue en fonction de la durée de la résidence au pays (Breton, 2003). Les nouveaux immigrants peuvent être moins susceptibles de participer à la vie sociale et, par conséquent, ils peuvent profiter du capital social dans une moindre mesure ou tirer des avantages réduits de relations avec les autres membres de la collectivité. Nombreuses sont les études qui ont démontré l'existence de liens entre de plus faibles niveaux de participation sociale et des taux de criminalité plus élevés (Morenoff, Sampson et Raudenbush, 2001; Sampson, Raudenbush et Earls, 1997; Sampson, 1997).
- Pourcentage des habitants du quartier appartenant à une minorité visible. Font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». En 2002, selon les données de l'Enquête sur la diversité ethnique, environ 9 % des Canadiens ayant déclaré avoir été victimes d'un acte criminel au cours des cinq années précédentes croyaient que l'infraction perpétrée contre eux pouvait être considérée comme un crime de haine. Par comparaison aux personnes n'appartenant pas à une minorité visible, les membres de minorités visibles étaient 1,5 fois plus susceptibles d'avoir été victimes d'un crime de haine (13 pour 1 000 habitants et 20 pour 1 000 habitants, respectivement) (Silver, Mihorean et Taylor-Butts, 2004).
- Pourcentage de personnes d'identité autochtone qui habitent dans le quartier. Comprend les personnes qui se sont identifiées à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire aux Indiens de l'Amérique du Nord, aux Métis ou aux Inuits; qui ont déclaré être des Indiens visés par un traité ou des Indiens inscrits au sens de la *Loi sur les Indiens* du Canada; ou qui ont indiqué appartenir à une bande indienne ou à une Première nation. La

population autochtone du pays est surreprésentée parmi les victimes et les auteurs d'actes criminels (Statistique Canada, 2001a). Ainsi, selon les données de la plus récente ESG, les Autochtones étaient trois fois plus susceptibles que les non-Autochtones de déclarer qu'ils avaient été victimes d'un incident de violence (319 par rapport à 101 pour 1 000 habitants), et ce, même lorsque l'on tient compte d'autres facteurs, comme l'âge, le sexe et le revenu (Gannon et Mihorean, 2005).

- Pourcentage de familles monoparentales parmi les familles économiques demeurant dans un logement privé. Même si le revenu après impôt des familles monoparentales s'accroît au Canada, ces familles comptent toujours parmi celles qui gagnent le moins (Statistique Canada, 2001b) et elles sont concentrées dans les quartiers plus défavorisés de la ville. En outre, le taux de participation au marché du travail des mères seules étant passé de 65 % en 1995 à 82 % en 2001, on peut penser que la fonction de garde ou de surveillance sociale a diminué dans les quartiers, un facteur qui a été lié à la montée de la criminalité (Cohen et Felson, 1979).
- Pourcentage de personnes ayant déménagé. Comprend les personnes qui, le jour de la tenue du recensement, demeuraient à une autre adresse que celle où elles résidaient un an plus tôt. Selon les données de l'ESG de 2004, les personnes qui vivaient dans leur résidence depuis peu étaient plus susceptibles de faire l'objet d'une victimisation de leur ménage que les personnes qui y vivaient depuis 10 ans (317 incidents pour 1 000 ménages par rapport à 196 incidents pour 1 000 ménages). La mobilité résidentielle a été liée à l'accroissement de la criminalité en raison de la réduction de la fonction de garde ou de la participation sociale qu'entraînent les déménagements fréquents. Des études de villes américaines indiquent également que, dans les rues où les voisins se connaissent et se sentent responsables de leur communauté, les taux de crimes avec violence sont beaucoup plus faibles que là où l'interaction sociale est moindre (Block, 1979; Sampson, 1993).

Variables liées aux caractéristiques des logements

- Pourcentage de logements construits avant 1961. En combinaison avec d'autres variables liées au délabrement dans les quartiers urbains, l'âge des immeubles peut être associé à des taux de criminalité plus élevés en raison d'une perception de plus grand désordre du milieu matériel (Kelling et Coles, 1998).
- Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations. On fait référence au jugement porté par le répondant sur la nécessité de réparer son logement, sauf les réaménagements et les agrandissements souhaitables. Par réparations importantes, on entend les réparations d'installations de plomberie ou d'électricité défectueuse, les réparations de la charpente des murs, des planchers et des plafonds, etc. Cette variable pourrait aussi être liée à des taux de criminalité plus élevés en raison de la perception d'un plus grand désordre du milieu matériel dans un quartier (Kelling et Coles, 1998).
- Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur budget au logement, que les ménages possèdent ou louent leur logement. Il s'agit d'une mesure de l'abordabilité du logement. Le chiffre de 30 % est tiré de recherches qui indiquent que, lorsque les frais de logement dépassent 30 % du revenu dans les ménages à faible revenu, la consommation des autres biens essentiels décroît. Les frais de logement comprennent les suivants : les frais d'électricité, de mazout, de gaz, de charbon, de bois et

d'autres combustibles; les frais des services d'approvisionnement en eau et les autres services municipaux; les versements hypothécaires, les paiements d'impôt foncier, les frais de copropriété et les loyers. Une moins grande abordabilité du logement dans un quartier constitue un autre indicateur du désavantage socioéconomique.

- Pourcentage de logements dans un quartier qui sont occupés par le propriétaire. Les logements collectifs sont exclus du numérateur et du dénominateur. Les locataires affichent les taux les plus importants de victimisation des ménages. En 2004, le taux de victimisation pour les locataires était de 267 incidents pour 1 000 ménages, par rapport à 242 incidents pour les logements occupés par le propriétaire (Gannon et Mihorean, 2005). Plus la proportion de logements occupés par le propriétaire dans un quartier est élevée, plus sont susceptibles de s'accroître la stabilité résidentielle, les échanges sociaux entre voisins et l'engagement collectif à l'égard du quartier. Les résultats de l'ESG de 2003 révèlent que les personnes habitant dans un quartier depuis moins d'un an sont moins susceptibles de connaître leurs voisins (Schellenberg, 2004).

Variables socioéconomiques

Les résultats de recherche des projets d'analyse spatiale ont démontré d'importantes différences entre les caractéristiques socioéconomiques des quartiers à criminalité élevée et celles des quartiers à plus faible criminalité. Les quartiers affichant des taux de criminalité élevés étaient caractérisés par un accès limité des habitants aux ressources socioéconomiques (Fitzgerald et autres, 2004; Savoie et autres, 2006). Plusieurs études américaines ont également démontré que les inégalités de ressources socioéconomiques entre les quartiers des villes américaines étaient étroitement liées à la répartition spatiale de la criminalité (Morenoff, Sampson et Raudenbush, 2001). Dans le cadre de la présente étude, les variables socioéconomiques retenues sont :

- Pourcentage du revenu total composé de transferts gouvernementaux, comme les prestations suivantes : prestations d'assurance-emploi; prestations de la Sécurité de la vieillesse avec le Supplément de revenu garanti et l'allocation pour conjoint; versements nets des suppléments fédéraux; prestations des régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec; Prestation fiscale canadienne pour enfants; allocations familiales du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique; crédits pour la taxe sur les produits et services; indemnités pour accidents du travail; prestations d'aide sociale; crédits d'impôt remboursables des provinces et des territoires.
- Pourcentage des habitants du quartier qui sont âgés de 20 ans et plus et qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.
- Pourcentage des habitants du quartier qui sont âgés de 20 ans et plus et qui sont titulaires d'un baccalauréat.
- Pourcentage des habitants du quartier qui faisaient partie d'un ménage privé à faible revenu en 2000. Les ménages à faible revenu sont les ménages privés qui dépensent 20 % de plus de leur revenu disponible que la moyenne des ménages privés pour se nourrir, se loger et se vêtir. Les seuils de faible revenu de Statistique Canada sont des points de démarcation qui varient selon la taille des familles et des collectivités. On parle souvent de seuils de pauvreté pour désigner les seuils de faible revenu, mais cette appellation n'a aucun caractère officiel.
- Taux de chômage de la population active du quartier qui est âgée de 15 ans et plus.

- Revenu médian des ménages en milliers de dollars ou selon le montant de dollars correspondant au 50e percentile, soit celui qui divise en deux moitiés le nombre de cas considérés. Le faible revenu du ménage augmente le risque de victimisation avec violence, alors qu'un revenu élevé accroît le risque de victimisation des ménages (Gannon et Mihorean, 2005). Il se peut que les voleurs éventuels soient davantage attirés vers les ménages à revenu plus élevé, car leurs membres possèdent probablement de plus grands biens ou des biens d'une plus grande valeur perçue.

Variables liées à l'utilisation du sol urbain

- Zonage commercial : Proportion de la superficie d'un quartier en affectation commerciale. Les types d'occupation qui font partie de cette catégorie sont notamment les magasins, les supermarchés, les magasins d'aubaines, les magasins de meubles, les banques, les hôtels, les motels, les restaurants, les garages de service, les stations-service, les concessionnaires d'automobiles à service complet, les lave-autos, les bâtiments à double vocation résidentielle et commerciale, et les bureaux d'affaires.
  - o À Edmonton, le zonage commercial est représenté par le nombre de travailleurs dans le secteur du commerce de détail au sein des secteurs de recensement (SR) (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 1997, secteurs 44 et 45).
  - o À Halifax, le zonage commercial regroupe les catégories B, C-1, C-2, C-2A, C-2B, C-2C, C-2D, C-3, C-3A, C-4, C-6, CCDD, CGB, CHWY, CMC, CSC, CR-1, CR-2, DB, K, HZ, SC_MF1 et W, telles qu'elles sont définies par la ville d'Halifax.
  - o À Thunder Bay, le zonage commercial regroupe les catégories CBD, RC1, RC2, SC, NC1, NC2, CG1, CG2, CSG, HC et SPC, telles qu'elles sont définies par la ville de Thunder Bay.

- Zonage résidentiel multifamilial : Proportion de la superficie d'un quartier en affectation multifamiliale, bifamiliale (duplex) ou transitoire (hébergement subventionné à court et à long termes de familles dans le besoin).
  - o À Edmonton, le zonage résidentiel multifamilial est représenté par le pourcentage de logements dans le SR qui font partie d'un immeuble à appartements.
  - o À Halifax, le zonage résidentiel multifamilial regroupe les catégories BSCDD, CDD, DN, K, R-2, R-2A, R-2AM, R-2P, R-2T, R-3, R-4, RMU, RTH, RTU, TH et WFCDD, telles qu'elles sont définies par la ville d'Halifax.
  - o À Thunder Bay, le zonage résidentiel multifamilial regroupe les catégories R2, R2A, RM1, RM2A, RM2B et RM3, telles qu'elles sont définies par la ville de Thunder Bay.

- Zonage résidentiel unifamilial : Proportion de la superficie d'un quartier en affectation unifamiliale.
  - o À Edmonton, le zonage résidentiel unifamilial est représenté par le pourcentage de logements dans le SR qui sont considérés comme une maison individuelle non attenante.

- À Halifax, le zonage résidentiel unifamilial regroupe les catégories BSCDD, BWCDD, CDD, H, HCR, K, MU-1, R-1, R-1M, R-2A, RA-1, RA-2, RA-3, RA-4, RB-1, RB-2, RB-3, RCDD, RDD, RR, RSU, T, V-1, V-3 et V-4, telles qu'elles sont définies par la ville d'Halifax.
- À Thunder Bay, le zonage résidentiel unifamilial regroupe les catégories RE, RS, R1, R1A, RMH, RF1, RF2 et CR, telles qu'elles sont définies par la ville de Thunder Bay.

- Zonage institutionnel : Proportion de la superficie d'un quartier composé de bâtiments ou d'espaces publics comme des parcs, des écoles, des hôpitaux et d'autres édifices gouvernementaux.
  - À Halifax, le zonage institutionnel regroupe les catégories AF, CFB, D-1, K, P, P-2, P-3, PK, POS, P_SI, RPK, RR, S, SI, TR, U-1, U-2 et W, telles qu'elles sont définies par la ville d'Halifax.
  - À Thunder Bay, le zonage institutionnel regroupe les catégories NIN, CIN et MIN, telles qu'elles sont définies par la ville de Thunder Bay.

- Zonage industriel : Proportion de la superficie d'un quartier composé d'espaces industriels.
  - À Halifax, le zonage industriel regroupe les catégories C-5, CD-2, CD-3, F-1, I-1, I-2, I-3, I-4, IHI, IHO, ILI, M, P5, W et WFCDD, telles qu'elles sont définies par la ville d'Halifax.
  - À Thunder Bay, le zonage industriel regroupe les catégories FI, SI, LI, LIP, HI, EI, HRI, RR, PBP et GBP, telles qu'elles sont définies par la ville de Thunder Bay.

- Espace ouvert : Proportion de la superficie d'un quartier composé d'espaces sans bâtiments majeurs.
  - À Thunder Bay, les espaces ouverts regroupent les catégories RU, OS, AIR, US, HL et FD, telles qu'elles sont définies par la ville de Thunder Bay.

Analyse multidimensionnelle

La régression par les moindres carrés ordinaires (MCO) est utilisée pour examiner la répartition des taux de crimes avec violence et de crimes contre les biens en fonction du jeu de facteurs explicatifs. L'application de cette méthode exige des variables continues ou quantitatives réparties normalement. Comme plusieurs des variables étudiées dans la présente analyse n'affichent pas de répartitions normales, il a fallu soumettre les variables de la criminalité à des transformations normalisatrices. La plupart des variables ou des caractéristiques des quartiers ont également été modifiées de manière à ce qu'elles présentent une répartition normale. L'ensemble des variables et les techniques de normalisation qui leur sont associées sont présentées à la section « Méthodes ».

Les modèles régressifs ont été élaborés selon la régression multiple pas à pas (stepwise). Cette méthode est une suite de régressions multiples telle qu'à chaque étape, on ajoute la variable qui prend en compte le maximum de variance restante. On élimine, à chacune des étapes, la ou les variables superflues.

Les coefficients de régression normalisés offrent un moyen de juger de l'importance relative des différentes variables explicatives dans les modèles de régression multiple. Ils indiquent la variation à prévoir, en unités d'écart type, de la

variable dépendante pour un accroissement d'une unité d'écart-type de la variable indépendante après avoir maintenu constantes les autres variables. Les valeurs maximales possibles sont 1 et –1, les valeurs de coefficient les plus proches de 0 montrant une moins grande contribution à l'explication de la variable dépendante.

Un grand nombre de caractéristiques de quartiers sont fortement corrélées les unes avec les autres, ce qui signifie qu'elles communiquent sensiblement la même information (les matrices des corrélations sont disponibles dans les documents en annexe). Cette situation tient à l'existence de liens étroits entre un grand nombre des facteurs structurels qui sont individuellement liés à la criminalité (Land, McCall et Cohen, 1990). Afin de tenir compte de cette multicolinéarité, qui est susceptible de fausser les résultats des modèles, on utilise des facteurs d'inflation de la variance (FIV) pour mesurer la multicolinéarité entre toutes les variables indépendantes dans les modèles de régression. Un FIV supérieur à 10 indique des problèmes possibles de multicolinéarité dans un modèle de régression (Montgomery, Peck et Vining, 2001). Les variables qui enregistraient un FIV de 10 et plus ont donc été supprimées des modèles finaux. Enfin, comme les membres de minorités visibles et les nouveaux immigrants ne composaient que 2 % de la population, ces variables n'ont pas été incluses dans les modèles mutivariés.

L'autocorrélation spatiale constitue un autre aspect dont il faut tenir compte dans l'analyse spatiale de données, comme celles de la criminalité (voir l'encadré « Autocorrélation spatiale »). La présence d'autocorrélation spatiale est détectée dans les résidus du modèle de régression des MCO des crimes contre les biens de Thunder Bay, la valeur de la statistique *I* de Moran s'établissant à 0,18 ($p < 0,001$). La présence d'autocorrélation spatiale est détectée dans les résidus des modèles de régression des MCO d'Edmonton, soit une valeur de la statistique *I* de Moran de 0,12 ($p < 0,005$) dans le cas des crimes avec violence et de 0,19 ($p < 0,001$) dans le cas des crimes contre les biens. Par conséquent, il convient de modéliser les liens entre les quartiers en tenant compte de leur position relative dans l'espace. L'utilisation d'un modèle autorégressif spatial est donc requise pour ces trois modèles.

Encadré 1

Autocorrélation spatiale

par Krista Collins

Les données qui sont mesurées sur une zone d'étude à deux dimensions, comme les affaires criminelles géocodées, subissent souvent l'effet des propriétés de leur emplacement. Si des observations voisines sont assujetties aux mêmes propriétés d'emplacement, elles ne seront pas indépendantes les unes des autres. Dans l'analyse des données, il faut tenir compte de ce manque d'indépendance pour produire des résultats exacts et non biaisés. On accomplit cette tâche au moyen de la modélisation spatiale des données, qui est importante pour tous les ensembles de données pouvant subir l'effet de la localisation.

On sait que la criminalité n'est pas répartie également dans les villes et qu'elle est concentrée dans certains secteurs appelés « points chauds ». Cela constitue une première indication que les données de la criminalité pourraient subir l'effet de l'emplacement, ce qu'on peut voir en examinant une carte de la densité de la criminalité dans les quartiers d'une ville. Il pourrait y avoir un effet positif dans les cas où les secteurs à forte criminalité sont entourés d'autres secteurs à forte criminalité et dans les cas où les secteurs à plus faible criminalité sont adjacents à d'autres secteurs à plus faible criminalité. On observe un effet négatif de l'emplacement dans le cas où un secteur à plus faible criminalité est entouré de secteurs à forte criminalité, et vice versa. Dans chacun de ces scénarios, il y a une structure spatiale ou une dépendance spatiale quelconque dans les données, ce qui signifie que les quartiers exercent une influence les uns sur les autres. Si la structure spatiale des données ne peut s'expliquer par les variables du modèle de régression, alors il y aura des effets spatiaux dans les valeurs résiduelles du modèle. Ce phénomène, qui est connu sous le nom d'« autocorrélation spatiale », contredit les suppositions avancées dans une analyse de régression ordinaire. Les effets de l'emplacement doivent plutôt être pris en compte dans un modèle à plusieurs variables, afin d'assurer une estimation fidèle des coefficients de régression et de leurs variances associées.

Aux fins de la modélisation spatiale, il faut définir ce que constitue un quartier avoisinant. Dans les présentes analyses, une structure de contiguïté qui comprend toutes les frontières communes et les sommets qui se touchent entre les frontières des régions sert à définir les quartiers qui sont voisins les uns des autres. La structure des quartiers définit les emplacements qui pourraient exercer une influence les uns sur les autres, les voisins, et elle exclut toute influence possible des quartiers qui ne sont pas considérés comme des voisins. La structure des quartiers sert à vérifier l'autocorrélation spatiale et à préciser la composante spatiale dans le modèle autorégressif spatial.

Le processus de base de modélisation des données spatiales consiste d'abord à adapter un modèle de régression par les moindres carrés ordinaires (MCO) aux données, puis à vérifier les valeurs résiduelles afin de déterminer s'il y a autocorrélation spatiale. On accomplit cela au moyen d'un test statistique appelé « test I de Moran », qui permet de déterminer si les valeurs résiduelles sont réparties de façon aléatoire sur le territoire étudié. Les valeurs de la statistique *I* de Moran varient entre 1 et -1. Une valeur qui s'approche de 1 indique qu'il y a autocorrélation spatiale positive, c'est-à-dire que les quartiers affichant des valeurs résiduelles importantes sont adjacents à d'autres quartiers qui ont eux aussi des valeurs résiduelles élevées. Une valeur qui s'approche de -1 révèle la présence d'une autocorrélation spatiale négative, dans laquelle les quartiers qui affichent des valeurs résiduelles élevées sont voisins de quartiers qui ont de faibles valeurs résiduelles. Une valeur près de zéro indique l'absence d'une autocorrélation spatiale. La signification de la statistique *I* de Moran est déterminée au moyen d'une approche de permutation aléatoire, où un résultat significatif indique qu'il y a présence d'une autocorrélation spatiale dans les valeurs résiduelles du modèle.

Lorsqu'il y a présence d'une autocorrélation dans les résidus d'un modèle de régression MCO, il faut adapter un modèle spatial aux données. Le modèle spatial propose la même analyse des caractéristiques des quartiers que le modèle MCO, mais il contrôle les effets de l'emplacement. Cela peut se faire de deux façons, soit en ajoutant une variable additionnelle pour représenter l'effet des quartiers avoisinants, soit en modélisant un processus spatial dans les valeurs résiduelles. Dans le premier modèle, qui est appelé « modèle à variable spatiale décalée », on suppose un effet direct du taux de criminalité sur les quartiers avoisinants. Dans ce cas, la valeur moyenne des taux de criminalité de tous les quartiers avoisinants, appelée « variable spatiale décalée », est ajoutée au modèle de régression pour représenter l'effet direct des quartiers avoisinants. Dans l'autre modèle, appelé « modèle de l'erreur spatiale », on suppose que le lien entre les taux de criminalité dans les quartiers avoisinants découle du même lien entre les variables explicatives dans les quartiers avoisinants. Ainsi, l'autocorrélation spatiale détectée dans le modèle de régression MCO tient à des variables autocorrélées sur le plan spatial qui ne figurent pas dans le modèle. Pour décider du type approprié de modèle spatial qu'il faut utiliser pour tout ensemble de données, les données sont vérifiées de façon empirique afin de déterminer la structure de la dépendance spatiale.

Les résultats de l'analyse de régression spatiale sont essentiellement les mêmes que ceux d'autres analyses de régression à plusieurs variables. Les coefficients de régression représentent la variation du taux de criminalité pour un changement unitaire de la variable, lorsque toutes les autres variables sont maintenues constantes. Étant donné que les variables qui représentent les caractéristiques des quartiers sont normalisées, l'importance de leur coefficient de régression indique leur contribution relative à la prédiction de la criminalité. Toutefois, les coefficients de régression des variables spatiales décalées et des variables d'erreur spatiale ne peuvent s'expliquer de la même façon. Le coefficient de la variable spatiale décalée représente en partie l'effet des quartiers avoisinants, mais il représente aussi une partie de l'erreur de mesure liée à l'utilisation d'unités administratives pour définir les quartiers. Ainsi, il n'y a aucune interprétation directe du coefficient de la variable spatiale décalée. De même, le coefficient de la variable d'erreur spatiale représente un paramètre nuisible dans le modèle, et ne peut être interprété directement. La variable d'erreur spatiale n'est retenue dans le modèle que pour assurer l'exactitude des autres résultats.

Le caractère approprié des modèles spatiaux est évalué au moyen de la corrélation carrée entre le taux de criminalité de chaque quartier et les valeurs prédites en utilisant le modèle spatial. Cette corrélation carrée est équivalente au coefficient de détermination (R^2), qui est couramment utilisé dans les modèles de régression ordinaire, où il représente la proportion de la variation qui est expliquée par le modèle de régression. Toutefois, en présence d'une autocorrélation spatiale, la corrélation carrée entre les valeurs observées et les valeurs ajustées n'a pas la même interprétation. Elle indique plutôt le caractère approprié relatif du modèle. Une valeur de 1 signifie que le modèle est parfaitement adapté, alors qu'une valeur s'approchant de zéro indique que le modèle a un faible pouvoir de prédiction.

Pour assurer que l'autocorrélation spatiale a été suffisamment prise en compte dans le modèle, les résidus du modèle spatial sont vérifiés pour voir s'il y a présence d'autocorrélation spatiale. On accomplit cela au moyen des tests du multiplicateur de Lagrange, qui servent à vérifier la présence d'une dépendance de la variable d'erreur spatiale dans le modèle à variable spatiale décalée et l'absence d'une variable spatiale décalée dans le modèle d'erreur spatiale. Si le test statistique n'est pas significatif, il indique que la dépendance spatiale dans les données a été prise en compte dans le modèle.

Procédure de normalisation

Edmonton

Aucune transformation	Logarithme naturel	Racine carrée
Population de moins de 15 ans	Taux de crimes avec violence	Taux de crimes contre les biens
Densité de la population à risque	Ratio hommes-femmes	Logements nécessitant d'importantes réparations
Familles monoparentales	Population de 65 ans et plus	Taux de chômage
Logements occupés par le propriétaire	Autochtones	Nouveaux immigrants (depuis 1991)
Personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	Personnes ayant déménagé depuis la dernière année	Membres de minorités visibles
	Personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement
	Revenu individuel médian	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total
	Valeur moyenne de la propriété	
	Revenu médian des ménages	Personnes vivant dans un ménage à faible revenu
	Personnes vivant seules	
	Logements construits avant 1961	
	Logements construits après 1990	
	Célibataires, jamais mariés	
	Jeunes hommes de 18 à 24 ans	
	Travailleurs dans le secteur du commerce de détail	
	Zonage résidentiel multifamilial	
	Zonage résidentiel unifamilial	

Halifax

Aucune transformation	Logarithme naturel	Racine carrée
	L'ensemble des variables à l'étude	

Thunder Bay

Aucune transformation	Logarithme naturel	Racine carrée
Espace ouvert	Taux de crimes contre les biens	Taux de crimes avec violence
Zonage résidentiel multifamilial	Célibataires, jamais mariés	Population de 65 ans et plus
Zonage résidentiel unifamilial	Taux de chômage	Personnes vivant seules
Zonage industriel		Personnes ayant déménagé depuis la dernière année
Zonage public		Autochtones
Zonage commercial		Personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires
Ratio hommes-femmes		
Population de moins de 15 ans		Personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire
Familles monoparentales		
Logements occupés par le propriétaire		Revenu individuel médian
Logements nécessitant d'importantes réparations		Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total
Logements construits avant 1961		
Logements construits après 1990		Personnes vivant dans un ménage à faible revenu
Occupations professionnelles		Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement

Bibliographie

Andresen, M.A., et P.J. Brantingham. 2007. *Hot spots of crime in Vancouver and their relationship with population characteristics,* Ottawa, Ministère de la Justice Canada.

Bailey, T.C., et A.C. Gatrell. 1995. *Interactive spatial data analysis,* Massachusetts, Addison-Wesley.

Block, R.L. 1979. « Community, environment and violent crime », *Criminology,* vol. 17, p. 46 à 57.

Body-Gendrot, S. 2001. « The politics of urban crime », *Urban Studies,* vol. 38, p. 915 à 928.

Breton, R. 2003. *Social Capital and the Civic Participation of Immigrants and Members of Ethno-Cultural Groups,* Projet de recherche sur les politiques, Montréal, novembre 2003. Exposé présenté lors de la conférence « Les possibilités et les défis de la diversité : Un rôle pour le capital social? ».

Brown, B.B., D.D. Perkins et G. Brown. 2004. « Incivilities, place attachment and crime: Block and individual effects », *Journal of Environmental Psychology,* vol. 24, p. 359 à 371.

Cohen, L., et M. Felson. 1979. « Social change and crime rates », *American Sociological Review,* vol. 44, p. 588 à 608.

Debarbieux, B. 2003. « Territoire », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés,* publié sous la direction de J. Lévy et M. Lussault, Paris, Belin.

Filyer, R. 2002. *Les ressources policières au Canada, 2001,* produit nº 85-225 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique.

Fitzgerald, R., M. Wisener et J. Savoie. 2004. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Winnipeg,* produit nº 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », nº 4.

Fitzgerald, R., et P.J. Carrington. « The neighbourhood context of urban Aboriginal crime », *The Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice.* À paraître.

Forrest, R., et A. Kearns. 2001. « Social cohesion, social capital and the neighborhood », *Urban Studies,* vol. 38, p. 2125 à 2143.

Gannon, M., et K. Mihorean. 2005. « La victimisation criminelle au Canada, 2004 », *Juristat,* produit nº 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 25, nº 10.

Hatfield, M. 2004. « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu », *Horizon,* vol. 7, n° 2.

Hipp, J.R., et A. Perrin. 2006. « Nested loyalties: Local networks' effect on neighbourhood and community cohesion », *Urban Studies,* vol. 43, p. 2503 à 2524.

Kelling, G., et C. Coles. 1998. *Fixing Broken Windows: Restoring Order and Reducing Crime in Our Communities,* New York, Touchstone.

Kitchen, P. 2006. « Examen du lien entre la criminalité et la situation socio-économique à Ottawa et à Saskatoon : Analyse géographique à petite échelle », Série méthodologie, Ministère de la Justice Canada.

Kong, R. 2005. *Indicateurs de justice pénale,* produit nº 85-227 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique.

Land, K.C., P.L. McCall et L.E. Cohen. 1990. « Structural covariates of homicide rates: Are there any invariances across time and social space? », *American Journal of Sociology,* vol. 95, p. 922 à 963.

Lock Kunz, J., et J. Frank. 2004. « L'hydre de la pauvreté », *Horizon,* vol. 7, nº 2.

Logan, R. 2002. *Les ressources policières au Canada, 2002,* produit nº 85-225 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique.

Martin, D.G. 2003. « Enacting neighborhood », *Urban Geography,* vol. 24, p. 361 à 385.

Massey, D.S. 1996. « The Age of extreme: Concentrated affluence and poverty in the twenty-first century », *Demography,* vol. 33, p. 395 à 412.

Montgomery, D.C., E.A. Peck et G.G. Vining. 2001. *Introduction to Linear Regression Analysis,* 3e édition, New York, Wiley.

Morenoff, J.D., R.J. Sampson et S.W. Raudenbush. 2001. « Neighbourhood inequality, collective efficacy and the spatial dynamics of urban violence », *Research Report nº 00-451.* Population Studies Centre. University of Michigan. Institute for Social Research.

Pain, R. 2000. « Place, social relations and the fear of crime: A review », *Progress in Human Geography,* vol. 24, p. 365 à 387.

Park, R.E., et E.W. Burgess. 1967. *The City,* Chicago, The University of Chicago Press.

Sampson, R.J. 1993. « The community context of violent crime », *Sociology and the public agenda,* publié sous la direction de W.J. Wilson, Newbury Park, Californie, Sage Publications, p. 274 à 279.

Sampson, R.J. 1997. « The embeddedness of child and adolescent development: A community-level perspective on urban violence », *Violence and Childhood in the Inner City,* publié sous la direction de J. McCord, Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.

Sampson, R.J. 1999. « What "Community" supplies », *Urban Problems and Community Development,* publié sous la direction de R.F. Ferguson et W.T. Dickens, Washington, Brookings Institute Press.

Sampson, R.J., et J.D. Morenoff. 2004. « Spatial (dis)advantage and homicide in Chicago neighborhoods », *Spatially Integrated Social Science,* publié sous la direction de M.F. Goodchild et D.G. Janelle, Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.

Sampson, R.J., J.D. Morenoff et T. Gannon-Rowley. 2002. « Assessing 'neighborhood effect': Social processes and new directions in research », *Annual Review of Sociology,* vol. 28, p. 443 à 478.

Sampson, R.J., et S. Raudenbush. 1999. « Systematic social observation of public spaces: A new look at disorder in urban neighborhoods », *American Journal of Sociology,* vol. 105, p. 603 à 651.

Sampson, R.J., S.W. Raudenbush et F. Earls. 1997. « Neighbourhoods and violent crime: A multilevel study of collective efficacy », *Science,* vol. 277, p. 918 à 924.

Savoie, J., F. Bédard et K. Collins. 2006. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal,* produit nº 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », nº 7.

Schellenberg, G. 2004. *Enquête sociale générale de 2003 sur l'engagement social, cycle 17 : un aperçu des résultats,* produit nº 89-598 au catalogue de Statistique Canada.

Silver, W., K. Mihorean et A. Taylor-Butts. 2004. « Les crimes motivés par la haine au Canada », *Juristat,* produit nº 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 24, nº 4.

Statistique Canada. 2001a. *Les Autochtones au Canada,* produit nº 85F0033MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique ».

Statistique Canada. 2001b. *Le revenu au Canada,* produit nº 75-202 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Wallace, M., M. Wisener et K. Collins. 2006. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina,* produit nº 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », nº 8.

Weisburg, D., C. Lum et S.-M. Yang. 2004. *Criminal careers of places: A longitudinal study,* National Institute of Justice. Document nº 207824.

Wirth, L. 1938. « Urbanism as a way of life », *American Journal of Sociology,* XLIV-1.

Centre canadien de la statistique juridique

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Index cumulatif

Le **Centre canadien de la statistique juridique** (CCSJ) a été créé en 1981 en tant que division de Statistique Canada. Le CCSJ est le point de mire d'un partenariat fédéral-provincial-territorial dont la responsabilité est de recueillir de l'information sur la nature et l'étendue de la criminalité et sur l'administration de la justice civile et pénale au Canada. Ce partenariat, connu sous le nom d'Entreprise nationale relative à la statistique juridique, est devenu le modèle international de succès en ce qui a trait à la façon d'élaborer, de mettre sur pied et de gérer avec efficacité un programme national de statistiques juridiques. Ses produits analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Juristat* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/85-002-XIF.htm), dans diverses publications à diffusion annuelle ou biennale et dans les rapports de la *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/85-561-MIF.htm).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche du Centre canadien de la statistique juridique qui ont été publiés jusqu'à maintenant.

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

85-561-MIF2003001	Examen des différences entre les sexes quant à la délinquance
85-561-MIF2003002	L'agressivité chez les enfants et l'exposition à la violence à la maison
85-561-MIF2004003	Contacts antérieurs avec la police et pouvoir discrétionnaire de la police à l'égard des jeunes arrêtés
85-561-MIF2004004	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Winnipeg
85-561-MIF2005005	L'exploration des tendances de la criminalité au Canada
85-561-MIF2005006	Les carrières devant les tribunaux d'une cohorte de naissance canadienne
85-561-MIF2006007	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal
85-561-MIF2006008	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina
85-561-MIF2007009	L'évolution de la délinquance déclarée par la police chez les jeunes Canadiens nés en 1987 et en 1990
85-561-MIF2008010	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay

Annexe 1

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Edmonton

Tableau 1.1

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Edmonton, 2001, affaires déclarées et population à risque

	Résidents	Travailleurs	Population à risque	Densité (population à risque/km²)	Affaires avec violence	Taux (pour 1 000)	Affaires contre les biens	Taux (pour 1 000)
Secteur de recensement		nombre		densité	nombre	taux	nombre	taux
Ville d'Edmonton	**666 085**	**246 790**	**912 875**	**1 335**	**7 145**	**7,8**	**44 799**	**49,1**
6.06	4 960	0	4 960	5 767	69	13,9	430	86,7
6.07	6 743	7 646	14 389	5 213	194	13,5	1 562	108,6
13.00	4 039	2 486	6 525	4 906	117	17,9	706	108,2
20.00	6 034	1 879	7 913	2 664	56	7,1	583	73,7
22.00	4 499	1 294	5 793	4 634	40	6,9	419	72,3
28.00	6 859	5 055	11 914	4 513	275	23,1	1 162	97,5
42.02	3 622	671	4 293	2 752	62	14,4	286	66,6
44.00	6 443	2 071	8 514	5 792	181	21,3	545	64,0
46.00	4 714	7 667	12 381	9 451	257	20,8	921	74,4
47.00	6 488	3 045	9 533	4 864	136	14,3	713	74,8
50.00	4 064	773	4 837	3 383	45	9,3	311	64,3
52.02	4 712	1 393	6 105	3 678	67	11,0	441	72,2
53.00	4 580	887	5 467	4 339	67	12,3	372	68,0
54.00	3 227	9 372	12 599	3 806	145	11,5	1 263	100,2
55.00	3 894	582	4 476	4 813	121	27,0	452	101,0
56.00	3 795	723	4 518	4 429	122	27,0	390	86,3
57.00	2 009	1 316	3 325	1 837	60	18,0	372	111,9
58.00	6 743	1 102	7 845	2 772	101	12,9	596	76,0
59.00	6 359	1 507	7 866	2 497	80	10,2	474	60,3
60.01	2 867	1 312	4 179	2 548	158	37,8	666	159,4
60.02	3 930	1 184	5 114	4 334	92	18,0	463	90,5
61.00	3 702	516	4 218	3 429	102	24,2	405	96,0
62.00	3 007	3 384	6 391	1 700	59	9,2	419	65,6
69.00	3 107	714	3 821	2 830	43	11,3	256	67,0
70.00	4 305	1 009	5 314	3 496	75	14,1	321	60,4
71.00	4 287	1 150	5 437	3 554	85	15,6	351	64,6
73.00	4 696	1 219	5 915	3 479	100	16,9	515	87,1
75.06	6 644	1 059	7 703	1 888	52	6,8	555	72,0
76.01	2 918	2 249	5 167	4 573	30	5,8	366	70,8
77.01	3 623	978	4 601	3 932	20	4,3	305	66,3

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données, 2001 et Recensement, 2001.

Tableau 1.2

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Edmonton, 2001, affaires déclarées

Secteur de recensement	Infractions sexuelles	Incendies criminels	Voies de fait	Vols de moins de 5 000 $	Vols de 5 000 $ et plus	Vols à l'étalage	Vols qualifiés	Méfaits	Affaires relatives aux drogues	Vols de véhicules à moteur	Introductions par effraction	Prostitution	Homicides (y compris les tentatives d'homicide)
	nombre												
Ville d'Edmonton	**570**	**338**	**4 488**	**19 451**	**568**	**3 907**	**1 262**	**8 575**	**1 654**	**6 338**	**7 021**	**863**	**31**
6.06	7	1	45	215	3	74	9	79	4	78	33	0	1
6.07	9	3	126	911	14	389	33	181	33	244	103	0	0
13.00	1	3	78	309	5	35	16	178	37	80	85	0	0
20.00	5	4	25	280	8	123	16	94	7	63	87	0	0
22.00	0	4	28	165	2	13	5	154	15	31	51	0	0
28.00	28	20	166	549	8	212	59	177	42	143	136	0	0
42.02	2	2	37	109	4	16	15	80	24	33	46	5	0
44.00	16	6	129	205	3	6	26	111	39	97	106	137	0
46.00	14	3	177	454	10	25	52	181	67	108	123	19	0
47.00	7	3	87	341	3	95	22	131	37	111	88	10	0
50.00	6	2	27	124	2	10	7	53	14	48	68	0	0
52.02	1	3	47	240	6	86	13	64	18	67	54	0	0
53.00	4	2	43	141	3	3	15	87	15	55	59	15	1
54.00	7	3	83	663	14	317	33	158	44	198	119	2	0
55.00	8	7	80	147	2	9	18	92	34	71	102	119	0
56.00	8	4	88	127	4	13	18	80	39	64	86	18	0
57.00	3	2	40	237	2	116	9	35	20	47	40	4	0
58.00	10	1	55	283	1	90	26	108	14	88	70	0	1
59.00	2	2	52	158	7	4	11	107	16	96	83	0	0
60.01	10	5	84	293	3	140	47	114	29	100	92	6	0
60.02	5	1	64	150	3	7	18	92	33	85	97	90	0
61.00	15	4	53	144	1	20	26	84	50	66	71	376	0
62.00	2	1	40	174	3	5	8	77	24	64	83	0	1
69.00	1	2	24	113	3	39	10	50	16	36	35	0	0
70.00	7	0	43	104	3	9	11	81	16	42	51	0	0
71.00	4	5	55	109	1	10	18	67	21	74	62	0	0
73.00	7	2	69	186	4	16	16	105	10	106	95	0	0
75.06	6	0	30	277	6	127	13	105	13	105	42	0	0
76.01	4	1	14	226	2	138	5	40	8	50	18	0	0
77.01	3	1	12	210	2	159	2	32	2	25	23	0	0

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Tableau 1.3

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Edmonton, 2001, données démographiques

Secteur de recensement	Ratio hommes-femmes	Population de moins de 15 ans	Population de 65 ans et plus	Hommes de 15 à 24 ans	Célibataires, jamais mariés	Familles mono-parentales	Personnes vivant seules
	ratio	pourcentage					
Ville d'Edmonton	**0,96**	**18,5**	**11,7**	**7,7**	**36,4**	**18,4**	**29,0**
6.06	0,94	15,0	12,1	10,4	46,9	24,6	20,2
6.07	0,91	20,5	10,7	8,0	32,9	19,3	6,4
13.00	0,97	6,6	11,4	10,0	60,2	18,0	37,0
20.00	0,88	13,3	19,3	7,5	41,0	18,7	20,7
22.00	0,99	4,3	6,6	10,1	61,2	10,5	35,5
28.00	1,04	16,0	11,0	8,5	45,4	29,0	21,0
42.02	0,98	14,2	22,7	5,7	30,4	19,2	14,3
44.00	1,19	10,8	11,6	9,2	53,0	23,8	27,2
46.00	1,19	12,8	7,5	11,0	56,8	30,3	30,6
47.00	1,03	11,0	7,9	9,2	53,6	23,4	27,7
50.00	1,04	17,1	12,3	7,6	38,7	26,0	11,0
52.02	0,83	14,8	24,8	7,1	37,2	29,8	22,6
53.00	0,98	12,0	16,8	7,0	45,0	27,6	29,9
54.00	1,02	12,9	18,1	8,2	42,6	22,7	14,2
55.00	1,11	18,1	10,1	7,3	45,5	29,7	14,7
56.00	1,07	18,4	11,5	7,6	43,9	32,4	13,4
57.00	0,89	14,0	16,7	5,5	35,4	22,9	19,8
58.00	1,01	21,7	11,8	7,4	37,1	29,5	7,9
59.00	1,04	17,9	14,4	6,2	35,6	23,5	11,9
60.01	1,15	19,4	10,5	7,5	44,1	32,5	13,6
60.02	1,04	19,2	12,0	7,6	42,3	31,9	16,1
61.00	1,07	19,0	11,5	6,9	41,5	28,9	11,5
62.00	1,13	8,8	9,3	14,1	58,9	25,4	31,8
69.00	0,95	15,8	24,3	6,3	27,7	16,6	11,6
70.00	0,97	20,0	14,1	7,4	39,7	30,0	12,1
71.00	0,99	21,4	13,5	7,5	39,2	30,0	9,1
73.00	0,99	19,0	15,5	6,8	36,5	26,6	15,7
75.06	0,96	22,6	5,0	8,4	38,3	23,2	7,6
76.01	0,84	13,9	25,7	5,5	27,5	19,1	12,8
77.01	0,90	17,0	22,5	6,2	28,5	16,6	6,4

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Tableau 1.4

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Edmonton, 2001, données sur le logement

Secteur de recensement	Logements nécessitant d'importantes réparations	Logements construits avant 1961	Logements construits après 1990	Valeur moyenne des propriétés	Maisons individuelles non attenantes	Immeubles à appartements	Pièces par logement
	pourcentage			en dollars	pourcentage		nombre
Ville d'Edmonton	**7,4**	**23,3**	**12,3**	**142 318**	**51,3**	**31,9**	**6,1**
6.06	7,0	1,6	10,1	106 554	0,2	77,7	4,3
6.07	6,2	1,5	14,8	140 108	45,8	22,1	6,8
13.00	7,5	33,9	2,2	129 832	22,4	69,3	4,1
20.00	10,4	50,1	7,8	152 051	54,1	30,4	6,0
22.00	5,8	19,1	11,3	155 219	9,7	86,5	4,0
28.00	11,8	31,3	1,0	100 654	29,0	63,0	4,9
42.02	11,6	47,3	1,6	113 012	75,6	22,5	6,3
44.00	8,8	22,4	5,3	102 309	14,7	81,3	4,1
46.00	11,7	22,8	1,3	113 079	5,0	94,1	3,4
47.00	8,3	24,0	12,1	100 015	11,5	86,8	4,1
50.00	12,7	35,0	2,5	106 975	58,5	20,4	6,2
52.02	10,1	62,0	2,9	122 425	28,4	61,3	4,8
53.00	7,2	46,0	1,9	116 767	29,0	64,9	4,6
54.00	13,1	71,9	6,4	114 758	64,8	24,0	5,8
55.00	20,8	80,5	3,1	101 435	69,2	17,0	5,7
56.00	17,2	70,6	5,0	82 076	71,6	17,5	5,8
57.00	12,0	78,6	8,3	119 529	79,2	15,6	6,4
58.00	9,0	32,9	2,6	104 108	61,2	16,9	6,2
59.00	11,4	60,8	5,0	103 526	79,9	13,7	6,3
60.01	13,2	41,7	2,1	111 170	44,2	43,4	5,3
60.02	10,7	38,4	0,6	93 733	37,3	43,0	5,2
61.00	15,8	73,5	5,2	93 194	85,2	7,9	6,1
62.00	11,1	35,3	0,9	110 282	23,0	68,2	4,4
69.00	6,6	16,4	0,0	100 275	53,9	17,6	6,1
70.00	10,9	38,4	0,6	114 404	30,9	27,8	5,7
71.00	11,1	32,1	1,2	110 106	58,8	20,0	5,9
73.00	12,6	19,8	1,0	96 614	40,4	45,4	5,6
75.06	3,9	0,4	21,9	108 660	41,1	28,5	6,2
76.01	4,8	4,4	0,9	110 359	46,7	18,8	6,4
77.01	8,1	3,8	0,0	119 292	69,4	8,9	7,0

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Tableau 1.5

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Edmonton, 2001, données socioéconomiques

Secteur de recensement	Taux de chômage	Personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	Personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	Revenu individuel médian	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	Personnes vivant dans un ménage à faible revenu	Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement
	pourcentage			en dollars		pourcentage	
Ville d'Edmonton	**6,0**	**25,2**	**21,4**	**21 979**	**11,1**	**15,4**	**24,5**
6.06	8,0	22,5	11,9	20 485	14,8	33,6	35,4
6.07	6,1	19,1	16,3	23 368	9,8	17,7	22,3
13.00	6,8	13,8	35,7	20 147	9,9	29,2	32,9
20.00	6,0	17,0	21,0	22 213	14,3	23,0	27,3
22.00	7,1	6,5	49,5	21 340	6,2	31,1	32,0
28.00	8,2	27,9	6,4	16 753	18,4	38,7	37,0
42.02	5,0	31,9	6,2	21 029	18,2	22,4	22,8
44.00	10,4	22,3	13,8	16 133	18,7	45,6	37,2
46.00	12,3	23,0	12,5	14 844	21,7	54,4	41,1
47.00	6,9	18,9	12,6	15 856	14,3	42,0	35,4
50.00	8,5	29,4	7,3	17 650	17,9	25,9	28,8
52.02	5,2	21,3	13,3	19 054	23,8	27,6	24,7
53.00	9,3	23,7	12,1	18 531	19,0	33,9	34,9
54.00	7,0	24,1	12,3	20 244	17,0	26,5	24,7
55.00	11,8	29,4	8,2	15 482	21,0	42,0	37,1
56.00	10,2	25,5	6,1	15 746	22,7	37,3	31,3
57.00	5,4	25,9	21,8	26 758	13,9	14,5	21,9
58.00	6,5	30,1	4,3	17 970	17,1	30,0	26,5
59.00	8,0	26,6	6,0	18 521	18,3	22,2	22,6
60.01	10,1	32,5	3,7	15 465	23,0	35,8	31,0
60.02	13,2	29,2	5,1	17 942	18,8	33,6	33,0
61.00	8,5	32,2	6,3	16 883	17,4	31,7	27,1
62.00	7,6	19,8	8,1	17 058	15,4	33,4	39,1
69.00	6,2	28,8	8,1	20 391	24,3	20,5	16,8
70.00	8,9	31,0	5,0	17 873	18,8	26,9	29,5
71.00	9,1	29,4	4,9	18 395	20,0	28,0	20,9
73.00	6,6	29,8	4,0	17 127	20,5	33,2	26,3
75.06	5,8	21,6	8,9	20 766	8,9	20,1	24,6
76.01	6,1	27,3	7,2	20 371	19,8	24,5	21,0
77.01	5,6	18,6	9,4	19 135	18,6	21,2	18,7

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Tableau 1.6

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Edmonton, 2001, autres caractéristiques

Secteur de recensement	Logements occupés par le propriétaire	Autochtones	Nouveaux immigrants (depuis 1991)	Membres de minorités visibles	Personnes ayant déménagé depuis la dernière année	Travailleurs dans le secteur du commerce de détail
	pourcentage					nombre
Ville d'Edmonton	**59,4**	**4,6**	**6,2**	**19,7**	**19,4**	**50 085**
6.06	19,9	8,1	8,2	14,9	39,0	90
6.07	72,6	4,5	8,9	29,7	13,9	4 045
13.00	19,3	5,9	5,4	11,2	32,4	555
20.00	55,9	4,6	3,5	8,4	19,5	775
22.00	24,4	2,2	8,2	16,2	35,9	260
28.00	27,8	13,2	3,6	8,6	29,8	1 965
42.02	65,6	7,3	2,0	3,8	12,9	255
44.00	17,2	12,2	13,8	27,4	38,9	105
46.00	4,4	10,0	18,8	41,3	37,0	510
47.00	21,1	12,8	12,8	24,6	36,1	335
50.00	54,8	11,3	3,7	11,2	18,9	105
52.02	28,9	5,4	7,2	14,9	16,4	335
53.00	27,9	11,7	6,6	11,7	26,4	80
54.00	49,1	6,1	6,9	19,6	22,1	2 360
55.00	55,7	10,3	6,7	28,8	20,9	115
56.00	56,9	11,5	9,2	29,6	20,4	60
57.00	76,0	5,6	1,5	3,0	8,6	145
58.00	61,4	11,0	4,8	12,3	17,9	310
59.00	67,6	5,7	2,7	9,1	15,9	210
60.01	36,4	14,5	6,5	18,0	32,0	155
60.02	36,3	17,0	5,1	18,4	27,6	125
61.00	72,2	8,2	2,6	25,8	16,4	215
62.00	21,6	11,5	5,1	9,8	34,7	145
69.00	69,5	4,2	6,4	18,7	11,0	275
70.00	38,1	8,2	7,2	15,6	24,9	245
71.00	58,5	12,6	5,2	16,8	18,4	65
73.00	50,1	8,4	4,7	19,8	16,3	330
75.06	65,9	4,7	7,1	23,5	23,2	450
76.01	71,2	6,5	3,3	10,0	16,0	1 535
77.01	74,5	5,8	7,7	22,6	11,8	420

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Tableau 1.7

Corrélation bidimensionnelle des variables indépendantes, secteurs de recensement d'Edmonton, 2001

		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Taux de crimes avec violence	1	…	…	…	…	…	…	…	…
2	Taux de crimes contre les biens	0,822**	1	…	…	…	…	…	…	…
3	Ratio hommes-femmes	0,279**	0,139	1	…	…	…	…	…	…
4	Pourcentage de la population de moins de 15 ans	-0,222**	-0,388**	0,094	1	…	…	…	…	…
5	Pourcentage de la population de 65 ans et plus	0,161	0,351**	-0,304**	-0,647**	1	…	…	…	…
6	Pourcentage d'hommes de 15 à 24 ans	0,109	0,011	0,343**	-0,030	-0,513**	1	…	…	…
7	Pourcentage d'Autochtones	0,760**	0,664**	0,355**	-0,064	0,008	0,158	1	…	…
8	Pourcentage de nouveaux immigrants (depuis 1991)	0,079	0,015	0,031	-0,057	-0,201*	0,394**	0,113	1	…
9	Pourcentage de membres de minorités visibles	-0,028	-0,213**	0,150	0,396**	-0,541**	0,423**	-0,063	0,517**	1
10	Pourcentage de personnes ayant déménagé depuis la dernière année	0,403**	0,373**	0,168*	-0,426**	-0,028	0,431**	0,461**	0,412**	0,038
11	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	0,665**	0,575**	0,294**	0,143	0,124	-0,199*	0,700**	-0,187*	-0,104
12	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	-0,603**	-0,458**	-0,327**	-0,300**	0,119	-0,001	-0,681**	0,160	-0,055
13	Pourcentage de célibataires, jamais mariés	0,549**	0,515**	0,270**	-0,532**	-0,081	0,635**	0,498**	0,330**	0,018
14	Pourcentage de personnes vivant seules	0,483**	0,598**	-0,049	-0,875**	0,584**	0,040	0,348**	0,124	-0,407**
15	Pourcentage de familles monoparentales	0,760**	0,673**	0,126	0,012	0,016	0,185*	0,735**	0,114	-0,027
16	Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	0,592**	0,569**	0,140	-0,482**	0,057	0,449**	0,508**	0,372**	0,176*
17	Taux de chômage	0,601**	0,547**	0,429**	-0,231**	0,071	0,271**	0,536**	0,243**	0,059
18	Revenu individuel médian	-0,785**	-0,643**	-0,367**	0,027	0,057	-0,246**	-0,762**	-0,165*	-0,148
19	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu	0,751**	0,694**	0,261**	-0,412**	0,137	0,360**	0,704**	0,341**	0,074
20	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	0,728**	0,733**	0,142	-0,317**	0,568**	-0,195*	0,653**	-0,024	-0,226**
21	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	-0,481**	-0,453**	-0,134	0,546**	-0,123	-0,398**	-0,483**	-0,388**	0,113
22	Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations	0,411**	0,429**	0,260**	-0,183*	0,239**	-0,141	0,472**	-0,157	-0,412**
23	Valeur moyenne de la propriété	-0,586**	-0,439**	-0,270**	-0,092	0,126	-0,068	-0,649**	-0,001	0,075
24	Pourcentage de logements construits après 1990	-0,274**	-0,289**	-0,034	0,151	-0,306**	0,076	-0,280**	0,049	0,351**
25	Pourcentages de logements construits avant 1961	0,373**	0,511**	0,159	-0,538**	0,657**	-0,319**	0,354**	-0,285**	-0,681**
26	Nombre de travailleurs dans le secteur du commerce de détail	0,252**	0,348**	-0,024	-0,378**	0,292**	-0,021	0,135	0,099	-0,045
27	Pourcentage de maisons individuelles non attenantes	-0,273**	-0,237**	0,035	0,557**	-0,08	-0,360**	-0,212**	-0,247**	-0,007
28	Pourcentage d'immeubles à appartements	0,434**	0,499**	-0,136	-0,536**	0,285**	0,282**	0,315**	0,232**	-0,055

Tableau 1.7

Corrélation bidimensionnelle des variables indépendantes, secteurs de recensement d'Edmonton, 2001 (suite)

		10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	Taux de crimes avec violence	…	…	…	…	…	…	…	…	…
2	Taux de crimes contre les biens	…	…	…	…	…	…	…	…	…
3	Ratio hommes-femmes	…	…	…	…	…	…	…	…	…
4	Pourcentage de la population de moins de 15 ans	…	…	…	…	…	…	…	…	…
5	Pourcentage de la population de 65 ans et plus	…	…	…	…	…	…	…	…	…
6	Pourcentage d'hommes de 15 à 24 ans	…	…	…	…	…	…	…	…	…
7	Pourcentage d'Autochtones	…	…	…	…	…	…	…	…	…
8	Pourcentage de nouveaux immigrants (depuis 1991)	…	…	…	…	…	…	…	…	…
9	Pourcentage de membres de minorités visibles	…	…	…	…	…	…	…	…	…
10	Pourcentage de personnes ayant déménagé depuis la dernière année	1	…	…	…	…	…	…	…	…
11	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	0,094	1	…	…	…	…	…	…	…
12	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	-0,102	-0,893**	1	…	…	…	…	…	…
13	Pourcentage de célibataires, jamais mariés	0,762**	0,073	-0,114	1	…	…	…	…	…
14	Pourcentage de personnes vivant seules	0,606**	0,098	0,046	0,679**	1	…	…	…	…
15	Pourcentage de familles monoparentales	0,391**	0,610**	-0,630**	0,512**	0,343**	1	…	…	…
16	Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	0,729**	0,208*	-0,200*	0,795**	0,652**	0,536**	1	…	…
17	Taux de chômage	0,442**	0,395**	-0,348**	0,550**	0,399**	0,538**	0,547**	1	…
18	Revenu individuel médian	-0,421**	-0,721**	0,760**	-0,514**	-0,300**	-0,743**	-0,577**	-0,563**	1
19	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu	0,700**	0,411**	-0,408**	0,781**	0,660**	0,714**	0,855**	0,706**	-0,743**
20	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	0,228**	0,736**	-0,604**	0,272**	0,527**	0,648**	0,424**	0,540**	-0,733**
21	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	-0,782**	-0,107	0,108	-0,807**	-0,748**	-0,468**	-0,690**	-0,498**	0,467**
22	Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations	0,214**	0,359**	-0,297**	0,263**	0,382**	0,403**	0,116	0,353**	-0,326**
23	Valeur moyenne de la propriété	-0,283**	-0,651**	0,727**	-0,308**	-0,183*	-0,597**	-0,212**	-0,345**	0,781**
24	Pourcentage de logements construits après 1990	-0,043	-0,245**	0,193*	-0,141	-0,275**	-0,390**	0,002	-0,272**	0,286**
25	Pourcentages de logements construits avant 1961	0,170**	0,281**	-0,099	0,244**	0,622**	0,234**	0,151	0,304**	-0,206*
26	Nombre de travailleurs dans le secteur du commerce de détail	0,216**	0,040	0,031	0,202*	0,350**	0,083	0,236**	0,227**	-0,100
27	Pourcentage de maisons individuelles non attenantes	-0,634**	0,077	-0,062	-0,631**	-0,587**	-0,184*	-0,590**	-0,319**	0,197*
28	Pourcentage d'immeubles à appartements	0,607**	0,081	-0,025	0,614**	0,710**	0,461**	0,675**	0,339**	-0,343**

Tableau 1.7

Corrélation bidimensionnelle des variables indépendantes, secteurs de recensement d'Edmonton, 2001 (fin)

		19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
1	Taux de crimes avec violence	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
2	Taux de crimes contre les biens	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
3	Ratio hommes-femmes	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
4	Pourcentage de la population de moins de 15 ans	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
5	Pourcentage de la population de 65 ans et plus	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
6	Pourcentage d'hommes de 15 à 24 ans	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
7	Pourcentage d'Autochtones	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
8	Pourcentage de nouveaux immigrants (depuis 1991)	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
9	Pourcentage de membres de minorités visibles	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
10	Pourcentage de personnes ayant déménagé depuis la dernière année	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
11	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
12	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
13	Pourcentage de célibataires, jamais mariés	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
14	Pourcentage de personnes vivant seules	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
15	Pourcentage de familles monoparentales	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
16	Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
17	Taux de chômage	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
18	Revenu individuel médian	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
19	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu	1	…	…	…	…	…	…	…	…	…
20	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	0,649**	1	…	…	…	…	…	…	…	…
21	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	-0,736**	-0,393**	1	…	…	…	…	…	…	…
22	Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations	0,376**	0,439**	-0,390**	1	…	…	…	…	…	…
23	Valeur moyenne de la propriété	-0,449**	-0,526**	0,392**	-0,503**	1	…	…	…	…	…
24	Pourcentage de logements construits après 1990	-0,290**	-0,438**	0,295**	-0,373**	0,327**	1	…	…	…	…
25	Pourcentages de logements construits avant 1961	0,333**	0,582**	-0,345**	0,682**	-0,200*	-0,369**	1	…	…	…
26	Nombre de travailleurs dans le secteur du commerce de détail	0,219**	0,202*	-0,196*	0,174*	-0,052	0,104	0,237**	1	…	…
27	Pourcentage de maisons individuelles non attenantes	-0,493**	-0,138	0,705**	-0,024	0,194*	-0,003	-0,015	-0,232**	1	…
28	Pourcentage d'immeubles à appartements	0,657**	0,399**	-0,663**	0,123	-0,151	-0,302**	0,164*	0,155	-0,502**	1

… n'ayant pas lieu de figurer
* $p < 0,05$
** $p < 0,01$

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 1.1

Contexte local et secteurs de recensement (SR), Edmonton, 2001

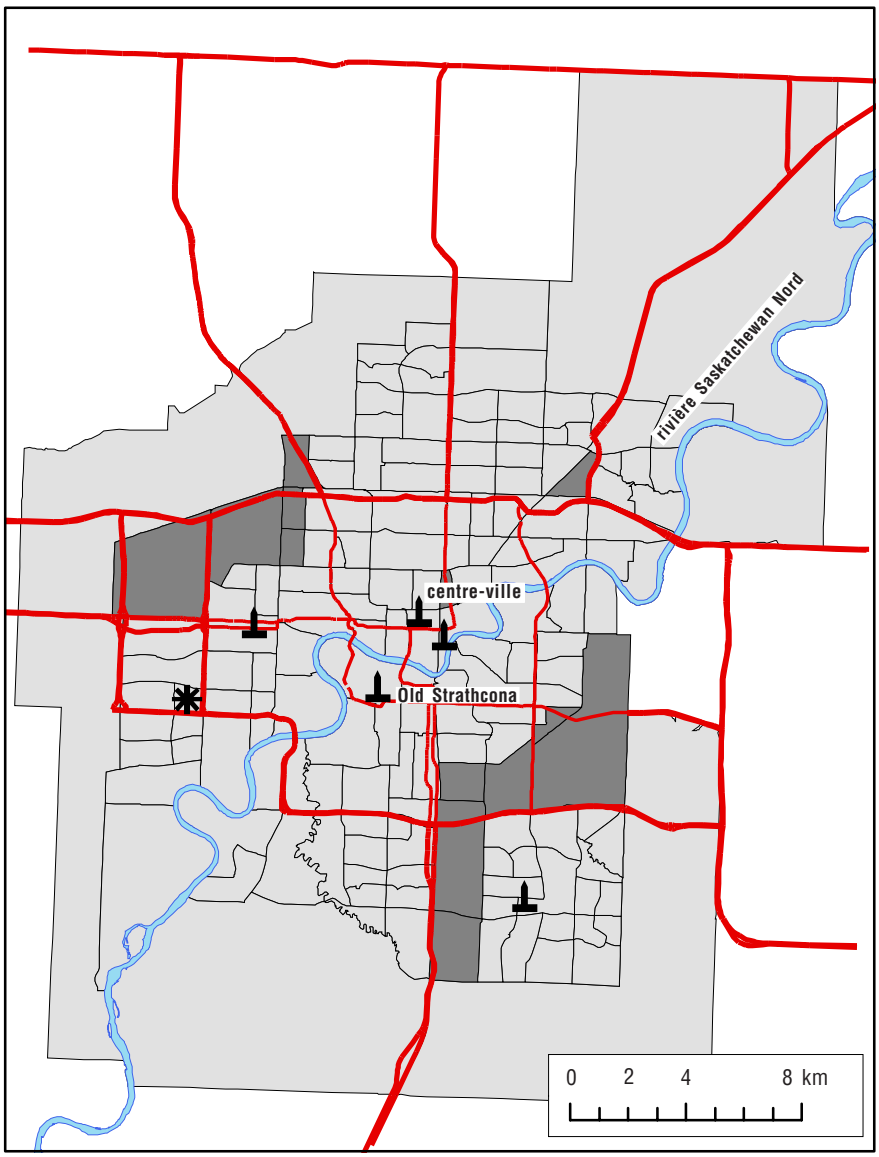

Campus postsecondaire
West Edmonton Mall
SR inclus dans l'analyse (147)
SR exclus de l'analyse (13)
Route principale

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Carte 1.2

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, Edmonton, 2001

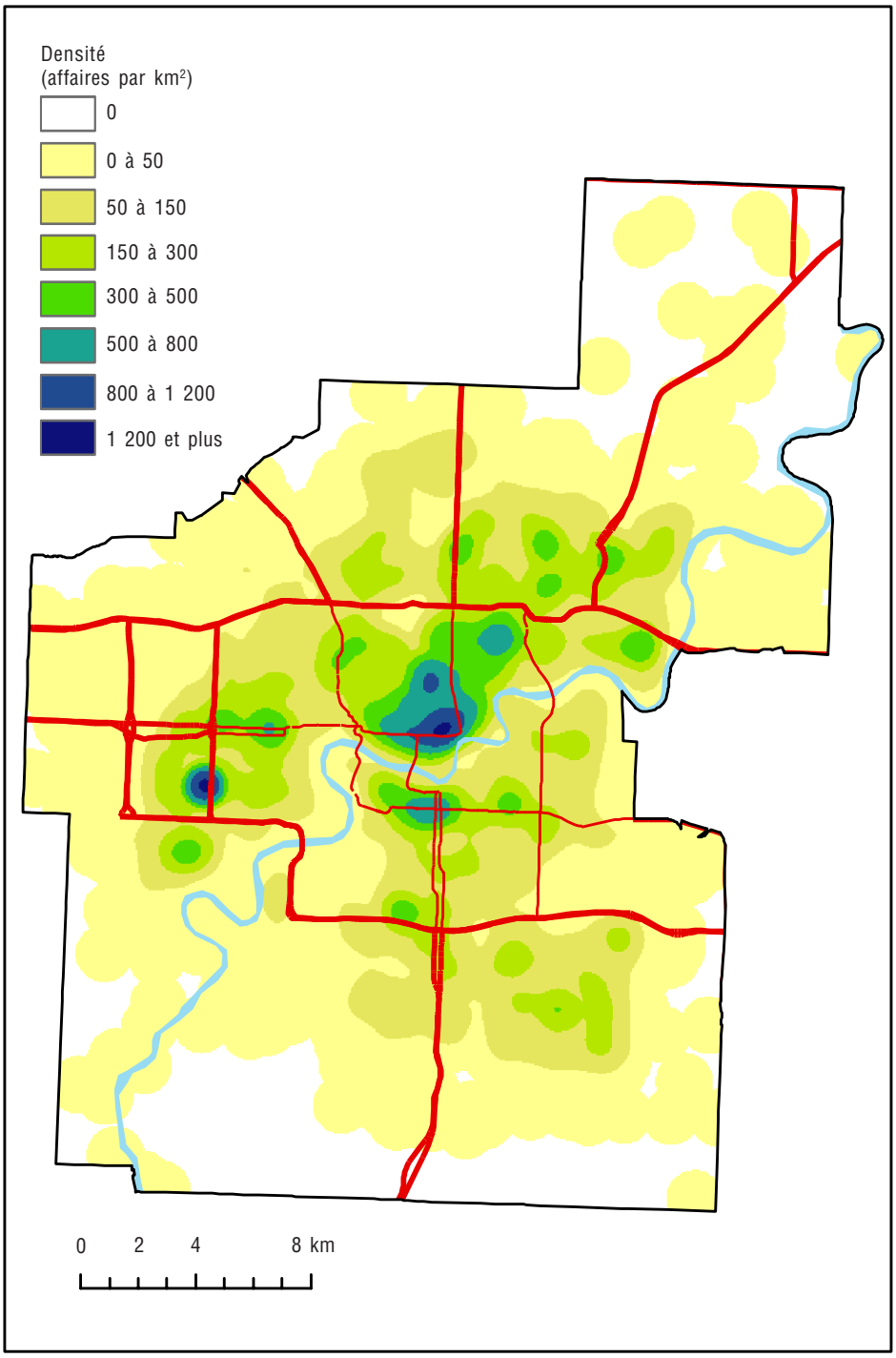

Fondé sur 44 799 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.3

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, Edmonton, 2001

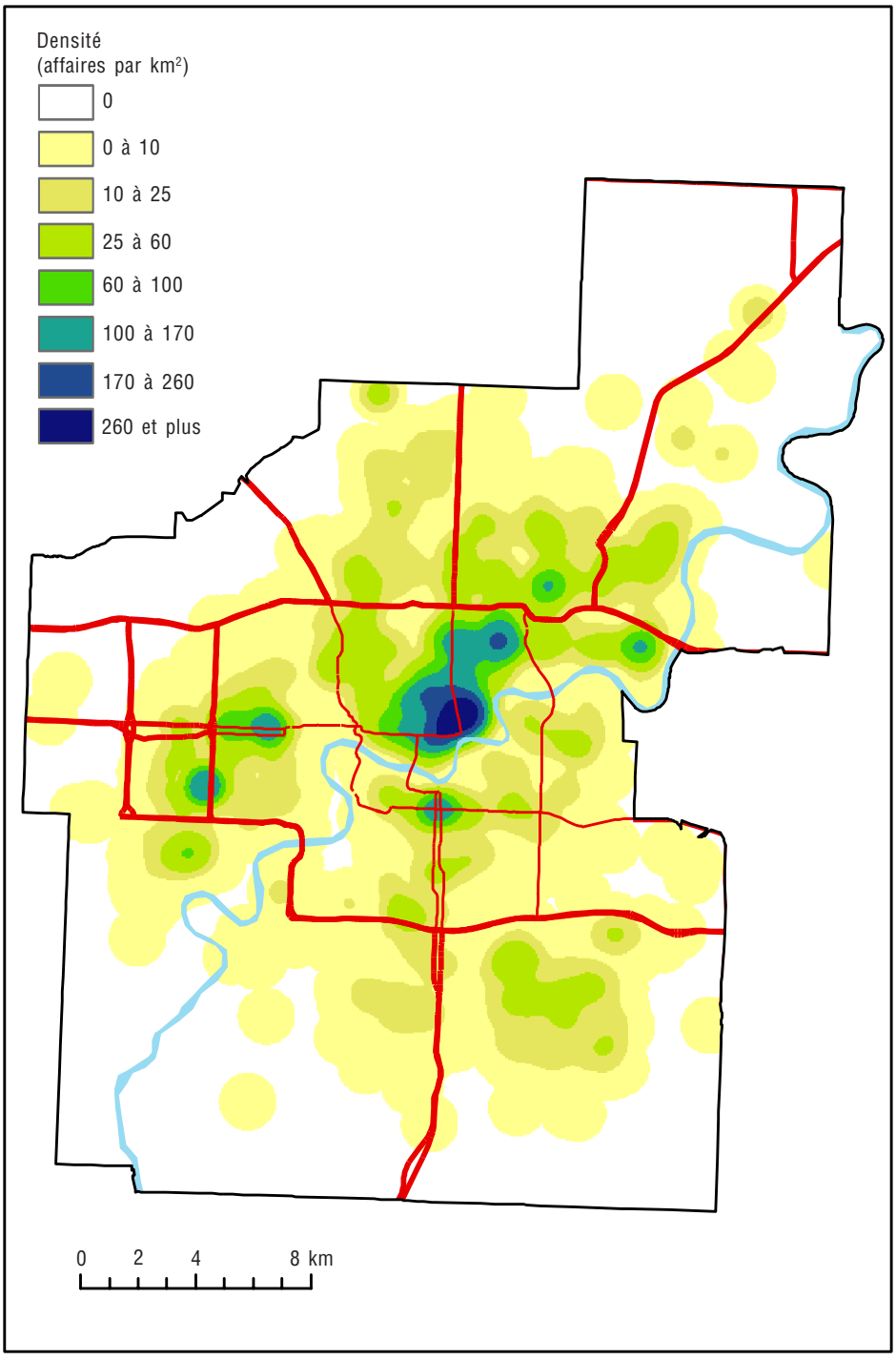

Fondé sur 7 145 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.4

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, Edmonton, 2003

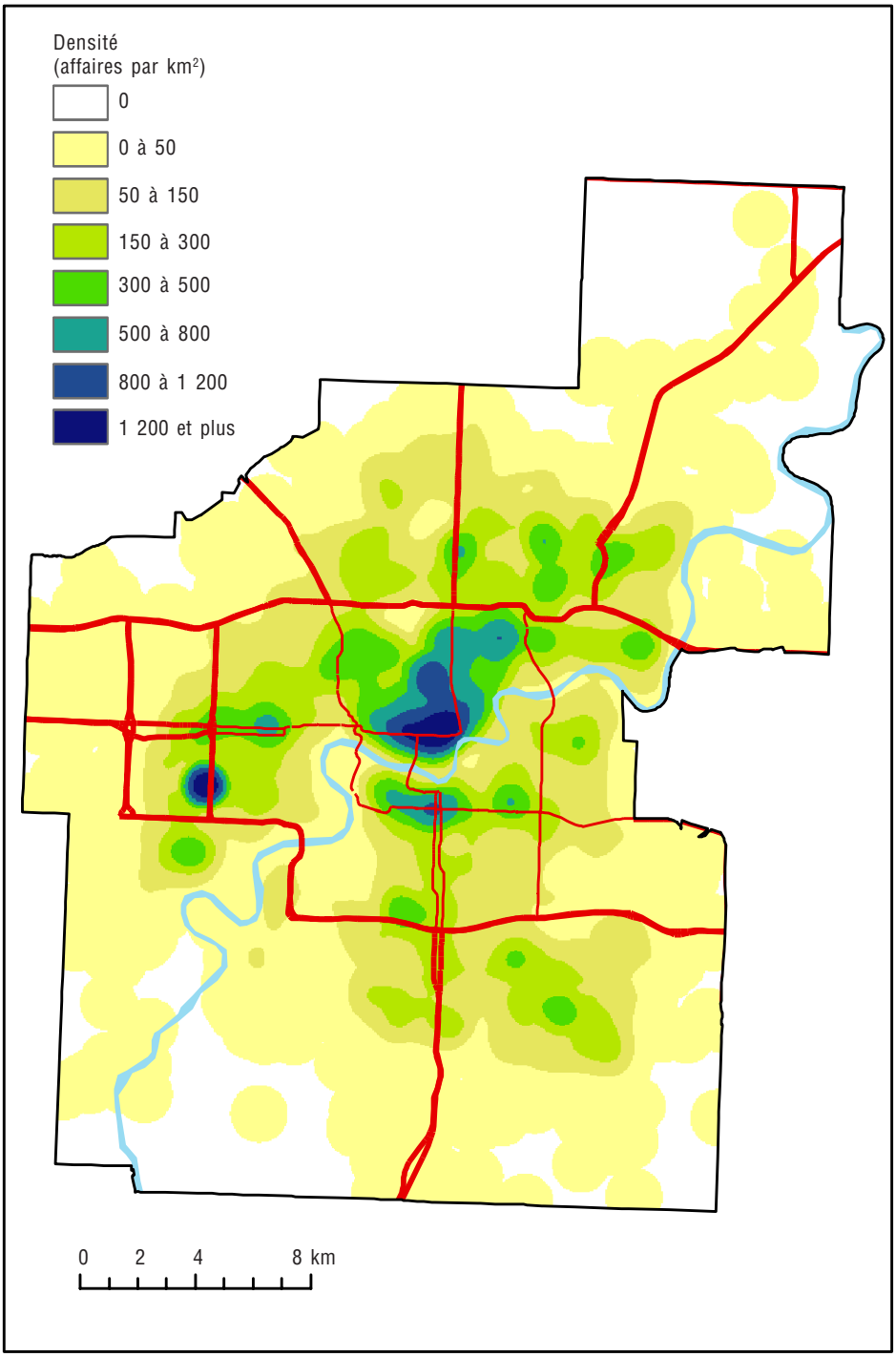

Fondé sur 55 742 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2003.

Carte 1.5

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, Edmonton, 2003

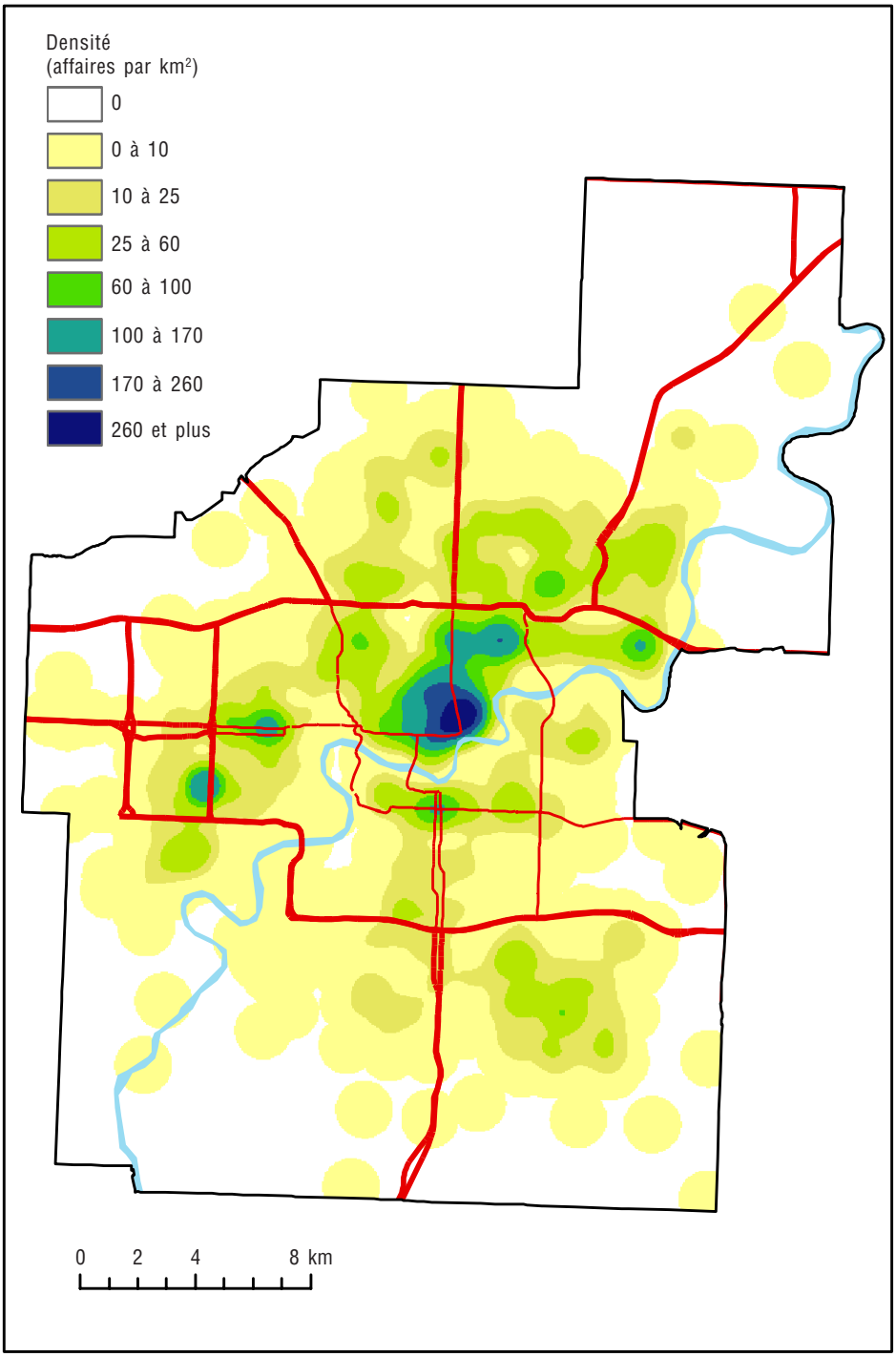

Fondé sur 6 679 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2003.

Carte 1.6

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens et population à risque, Edmonton, 2001

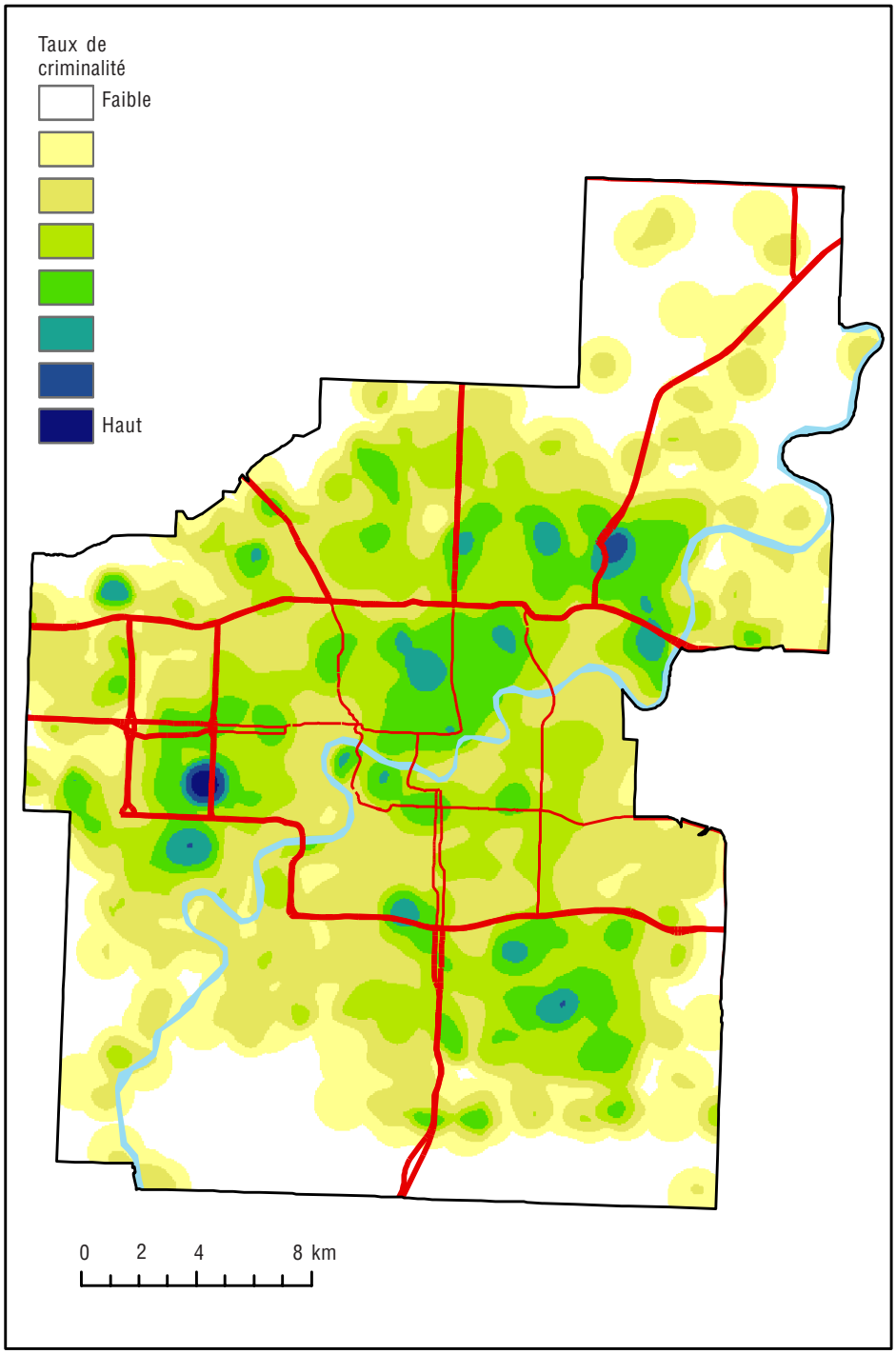

Fondé sur 44 799 affaires de crimes contre les biens.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 1.7

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence et population à risque, Edmonton, 2001

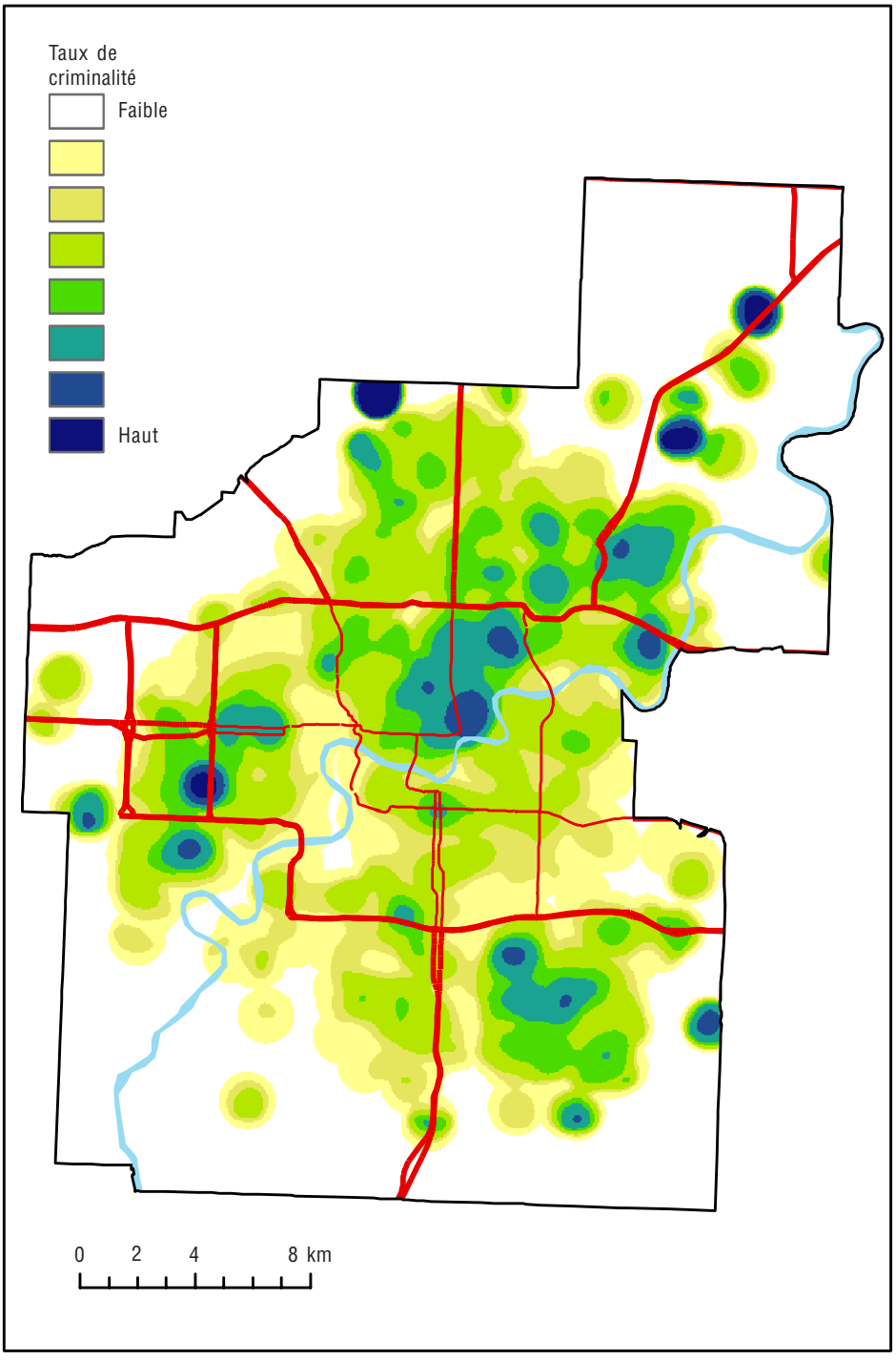

Fondé sur 7 145 affaires de crimes avec violence.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 1.8

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de voies de fait (niveau 1), Edmonton, 2001

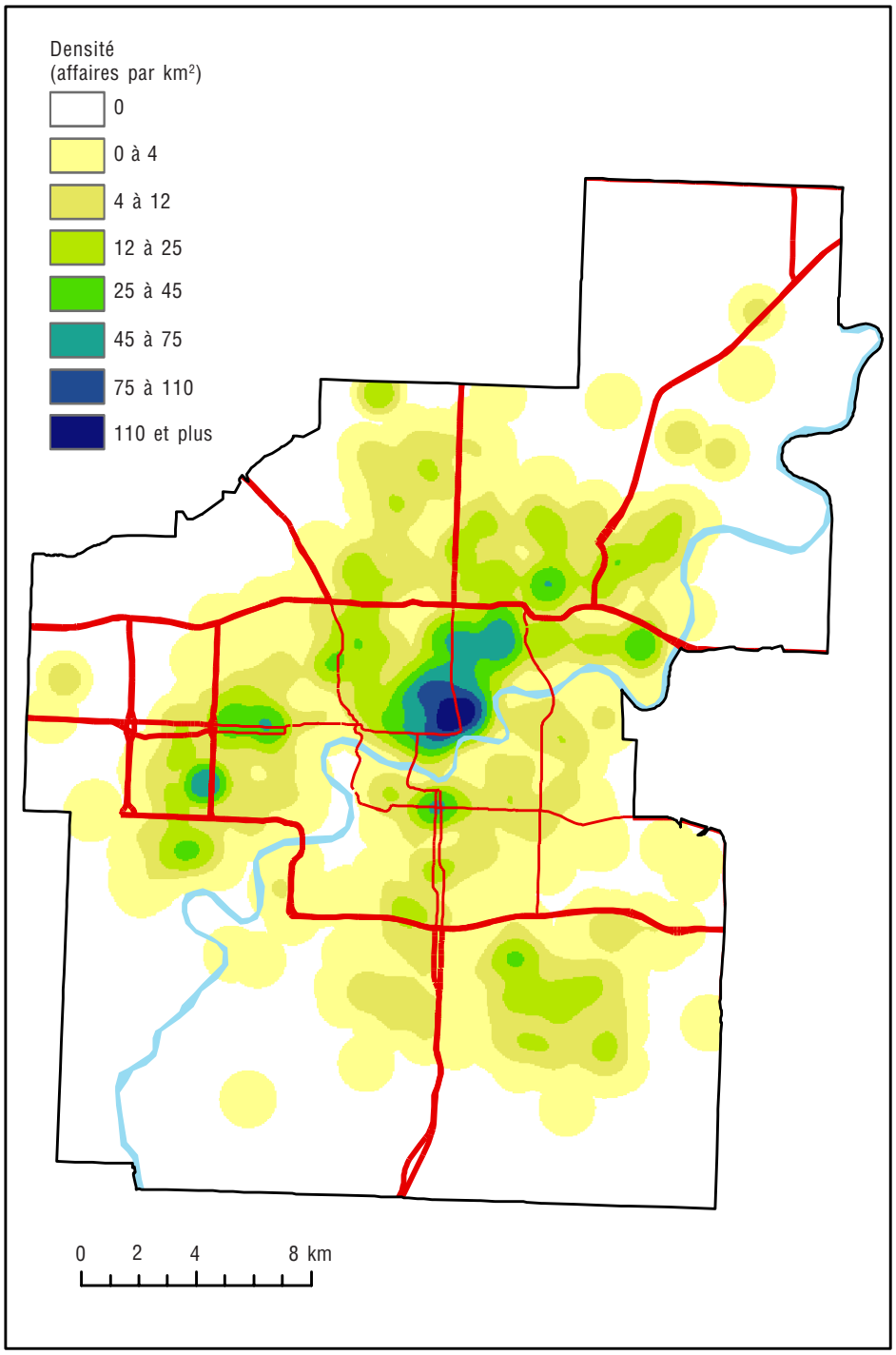

Fondé sur 3 056 affaires de voies de fait (niveau 1).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.9

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de voies de fait (niveaux 2 et 3), Edmonton, 2001

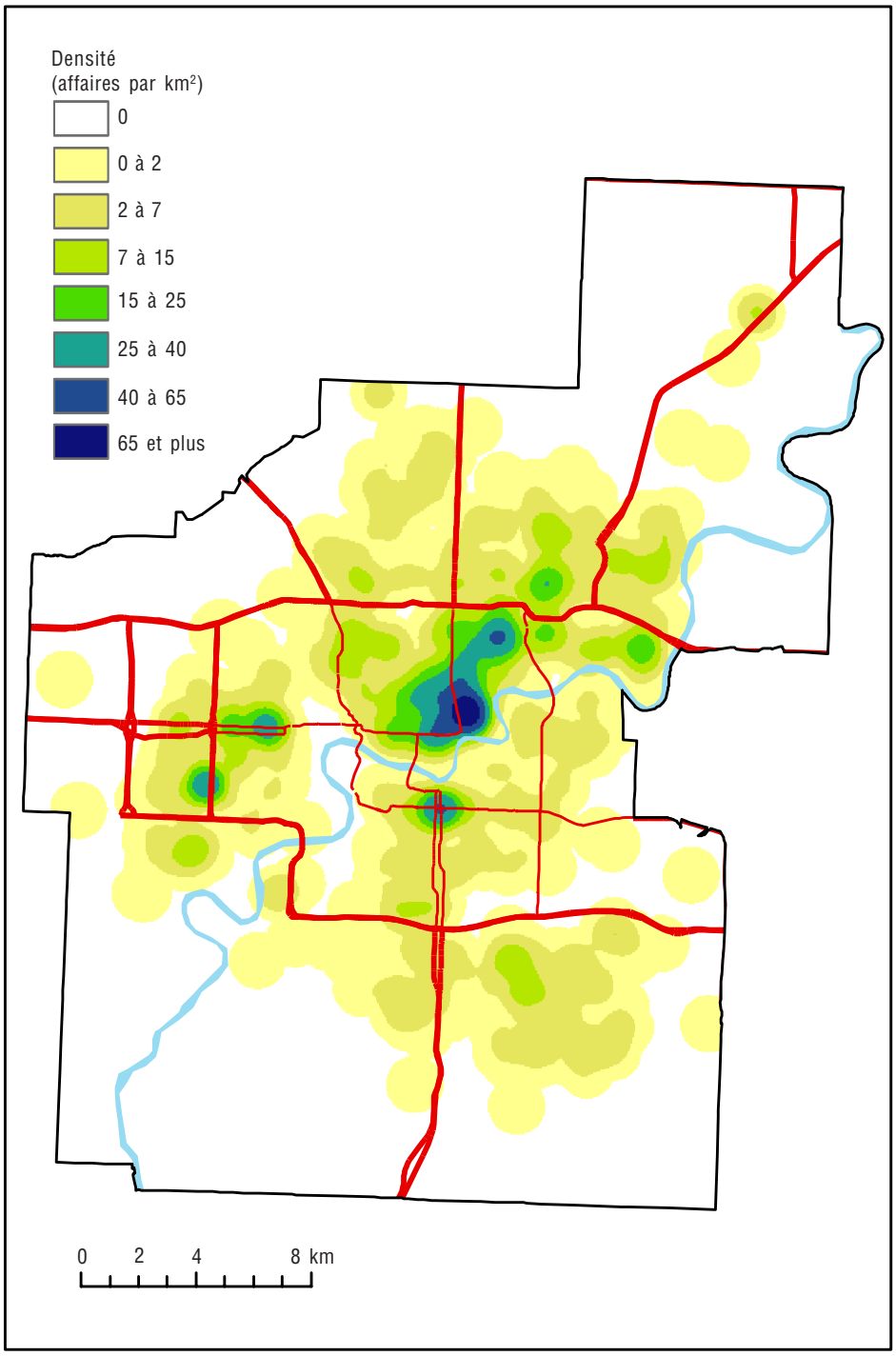

Fondé sur 1 432 affaires de voies de fait (niveaux 2 et 3).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.10

Répartition des noyaux de densité pour les affaires d'introduction par effraction, Edmonton, 2001

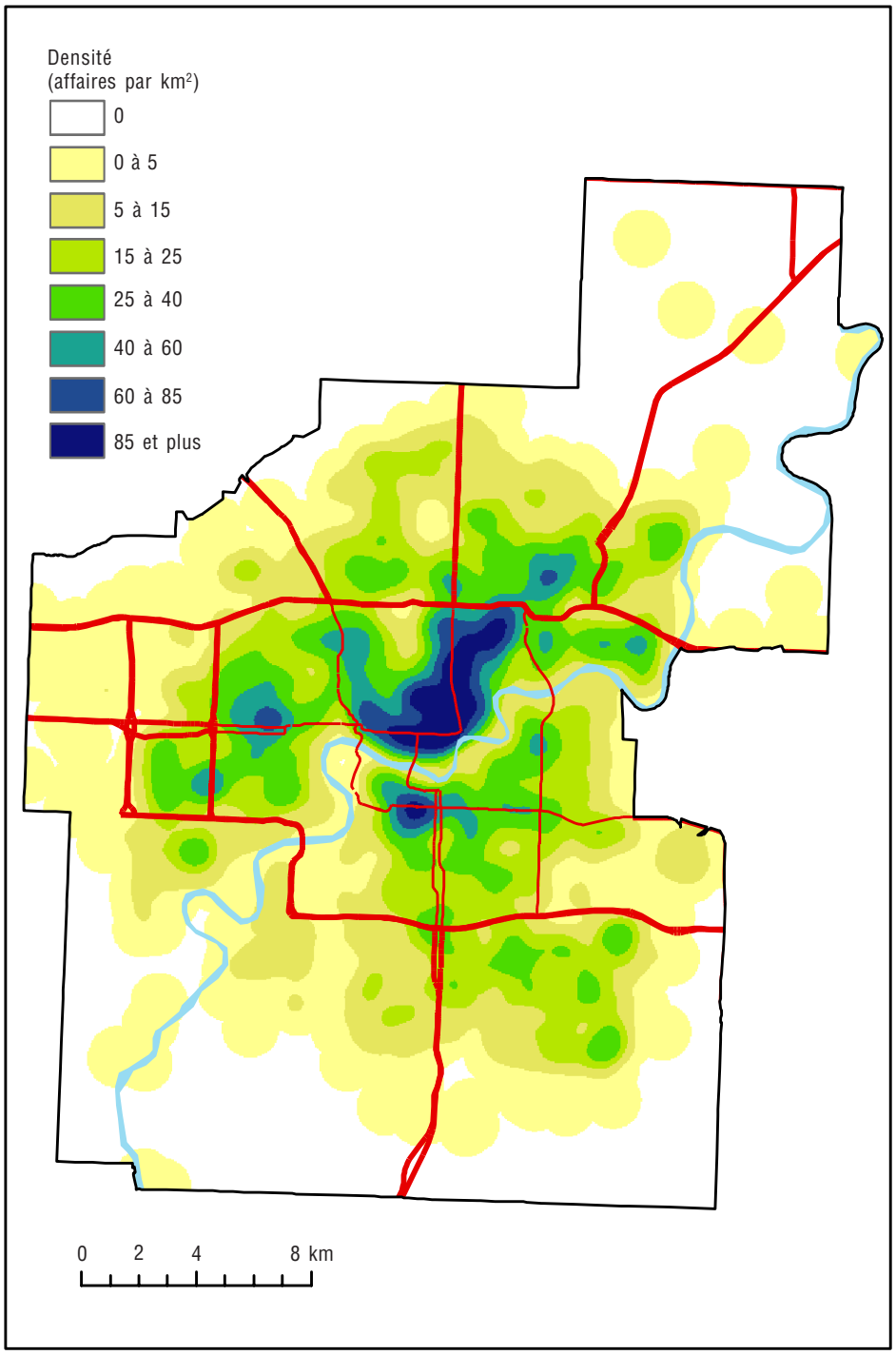

Fondé sur 7 021 affaires d'introduction par effraction.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.11

Répartition des noyaux de densité pour les infractions relatives aux drogues, Edmonton, 2001

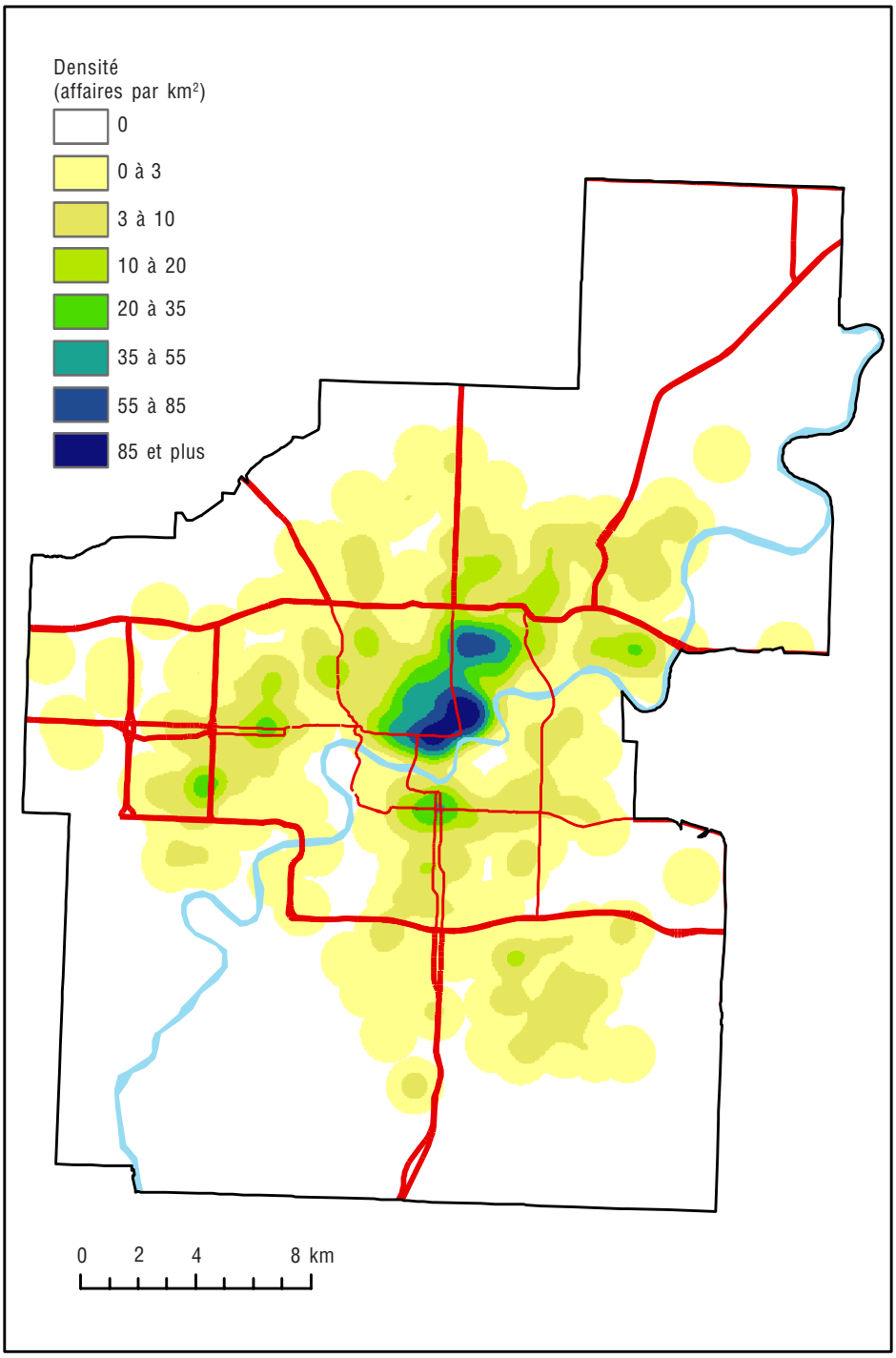

Fondé sur 1 654 infractions relatives aux drogues.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.12

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de méfait, Edmonton, 2001

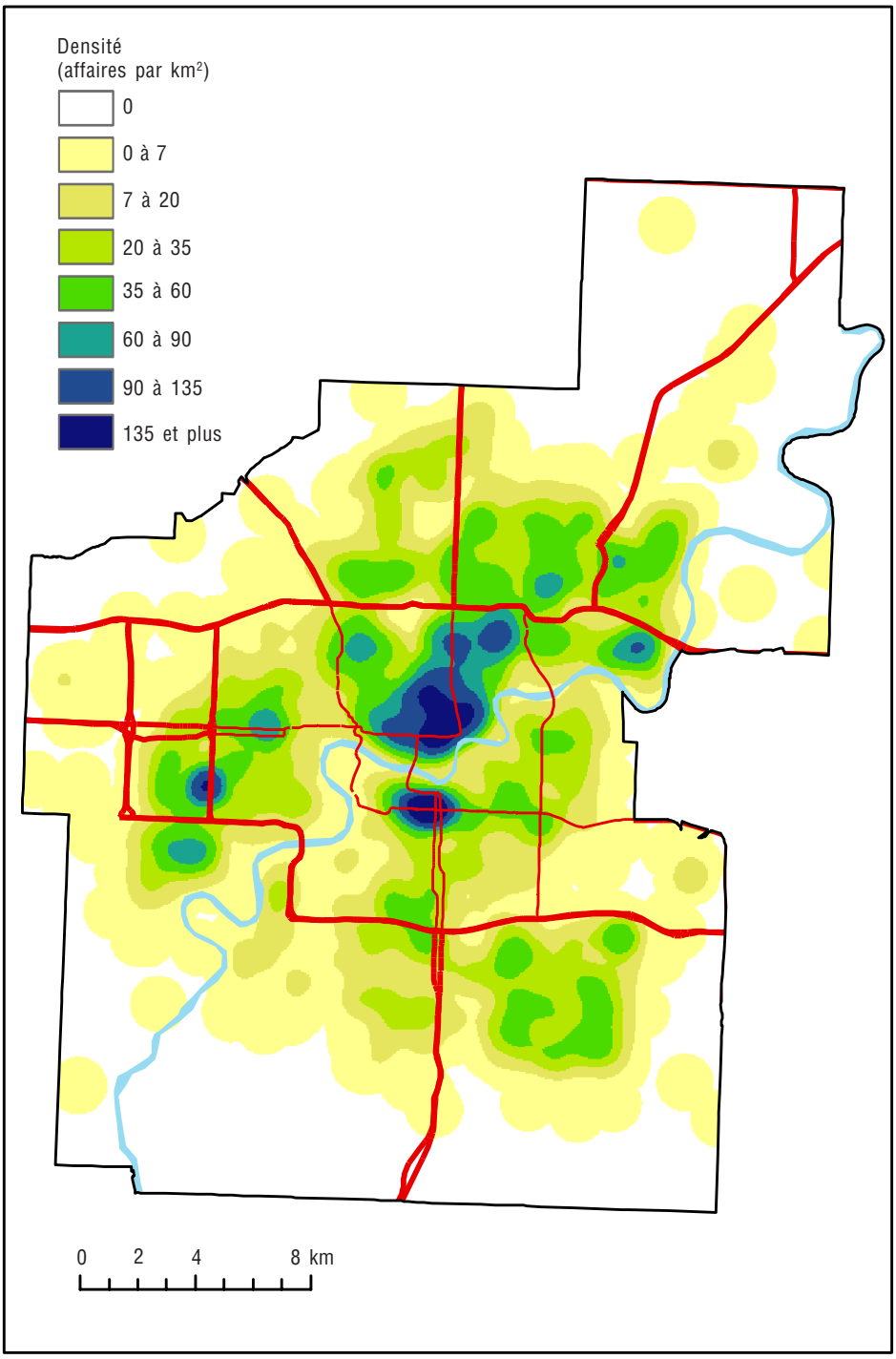

Fondé sur 8 575 affaires de méfait.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.13

Répartition des noyaux de densité pour les affaires d'agression sexuelle, Edmonton, 2001

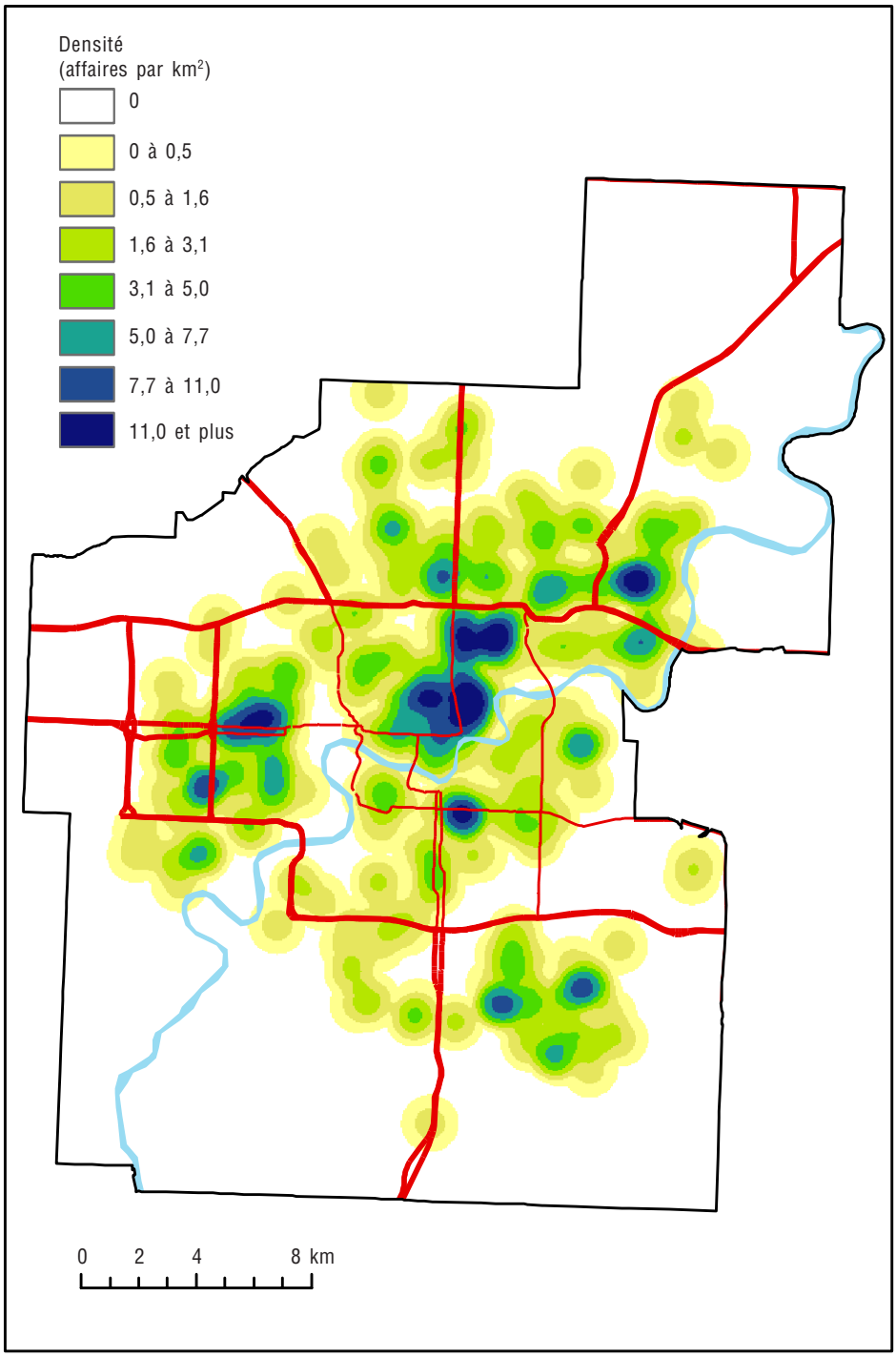

Fondé sur 570 affaires d'agression sexuelle.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.14

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de vol de moins de 5 000 $, Edmonton, 2001

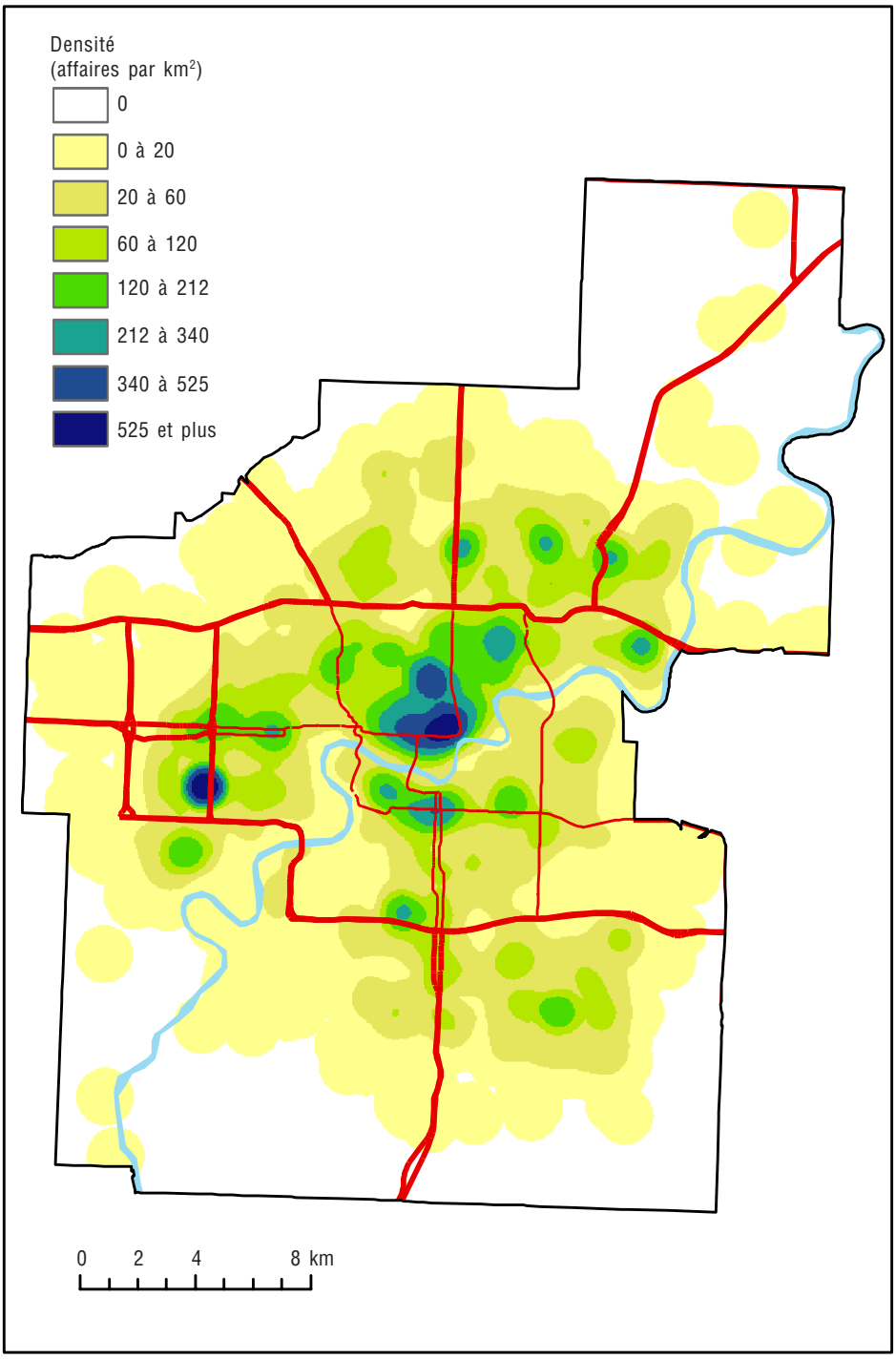

Fondé sur 19 451 affaires de vol de moins de 5 000 $.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.15

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de vol à l'étalage, Edmonton, 2001

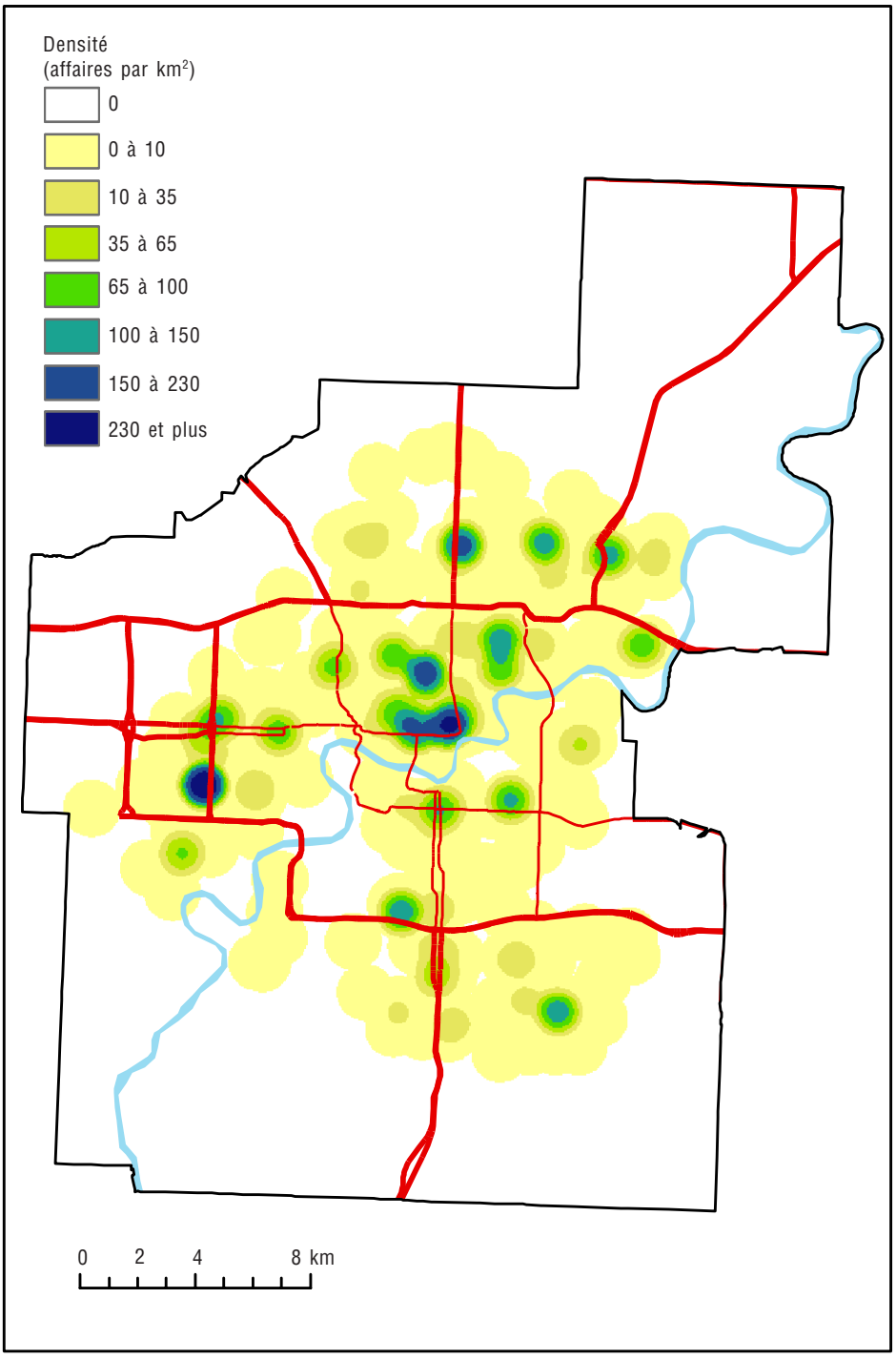

Fondé sur 3 907 affaires de vol à l'étalage.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.16

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de vol de véhicules à moteur, Edmonton, 2001

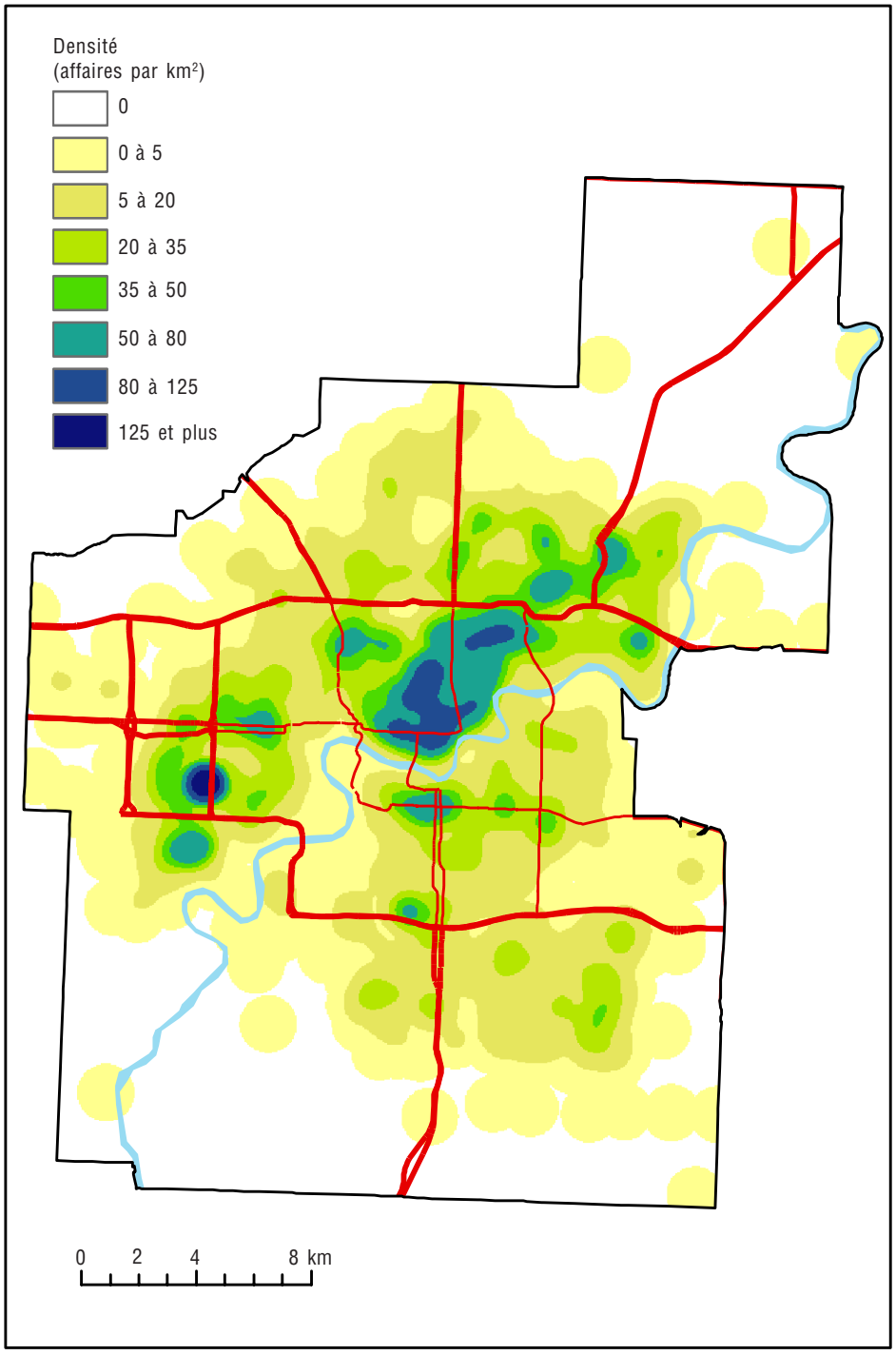

Fondé sur 6 338 affaires de vol de véhicules à moteur.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.17

Répartition des noyaux de densité pour les affaires d'incendie criminel, Edmonton, 2001

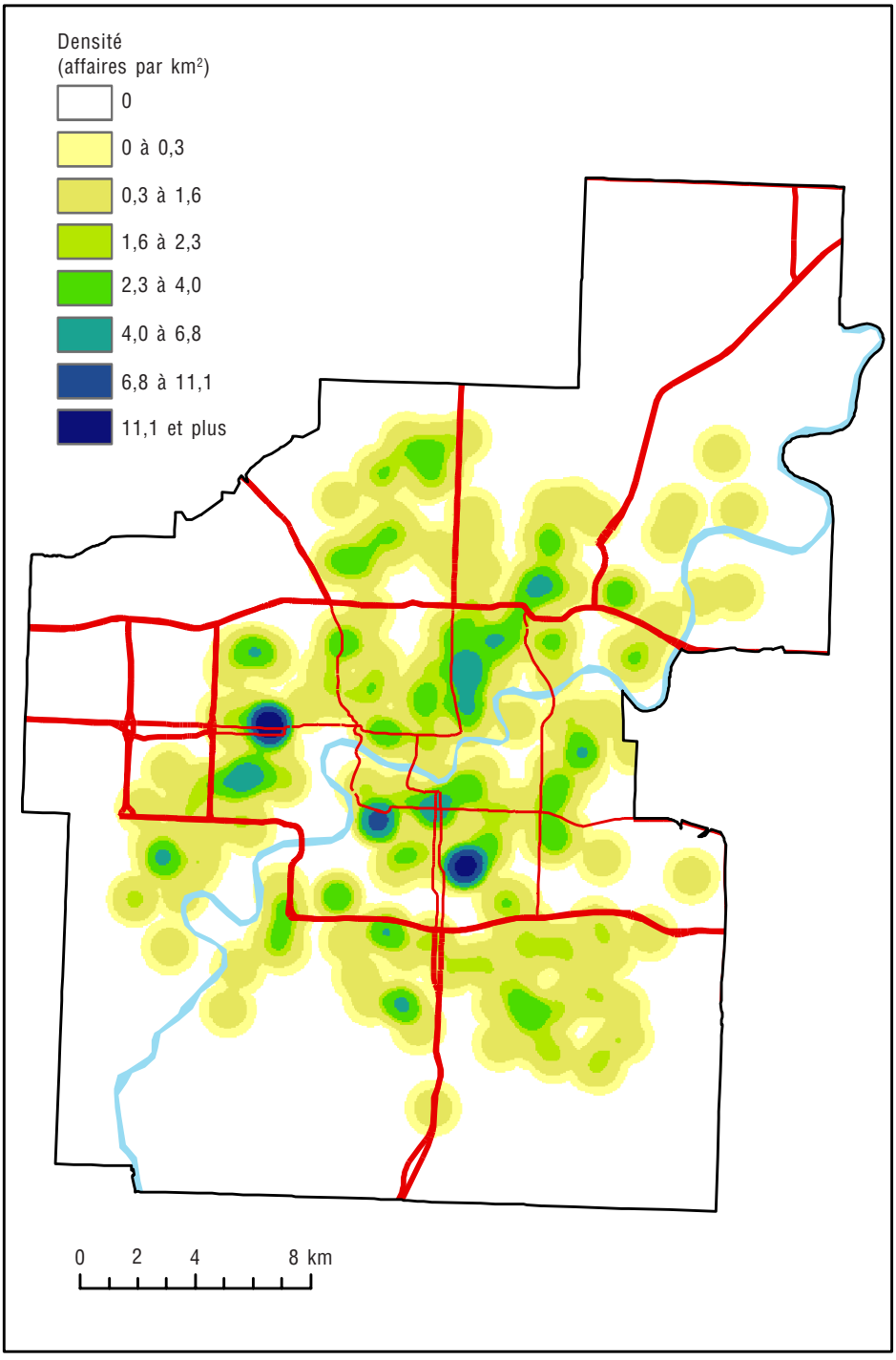

Fondé sur 338 affaires d'incendie criminel.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.18

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de prostitution, Edmonton, 2001

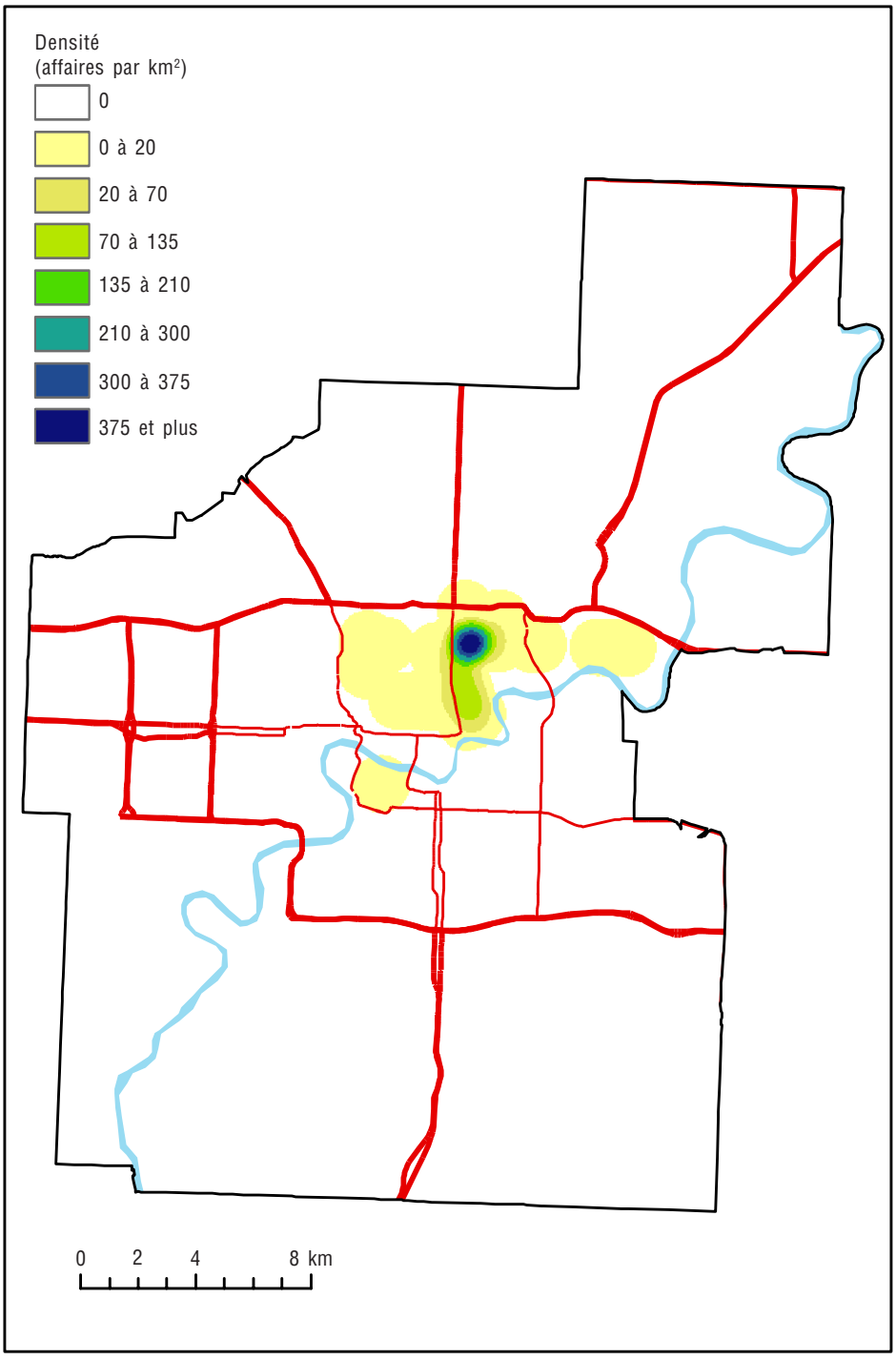

Fondé sur 863 affaires de prostitution.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.19

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de vol de 5 000 $ et plus, Edmonton, 2001

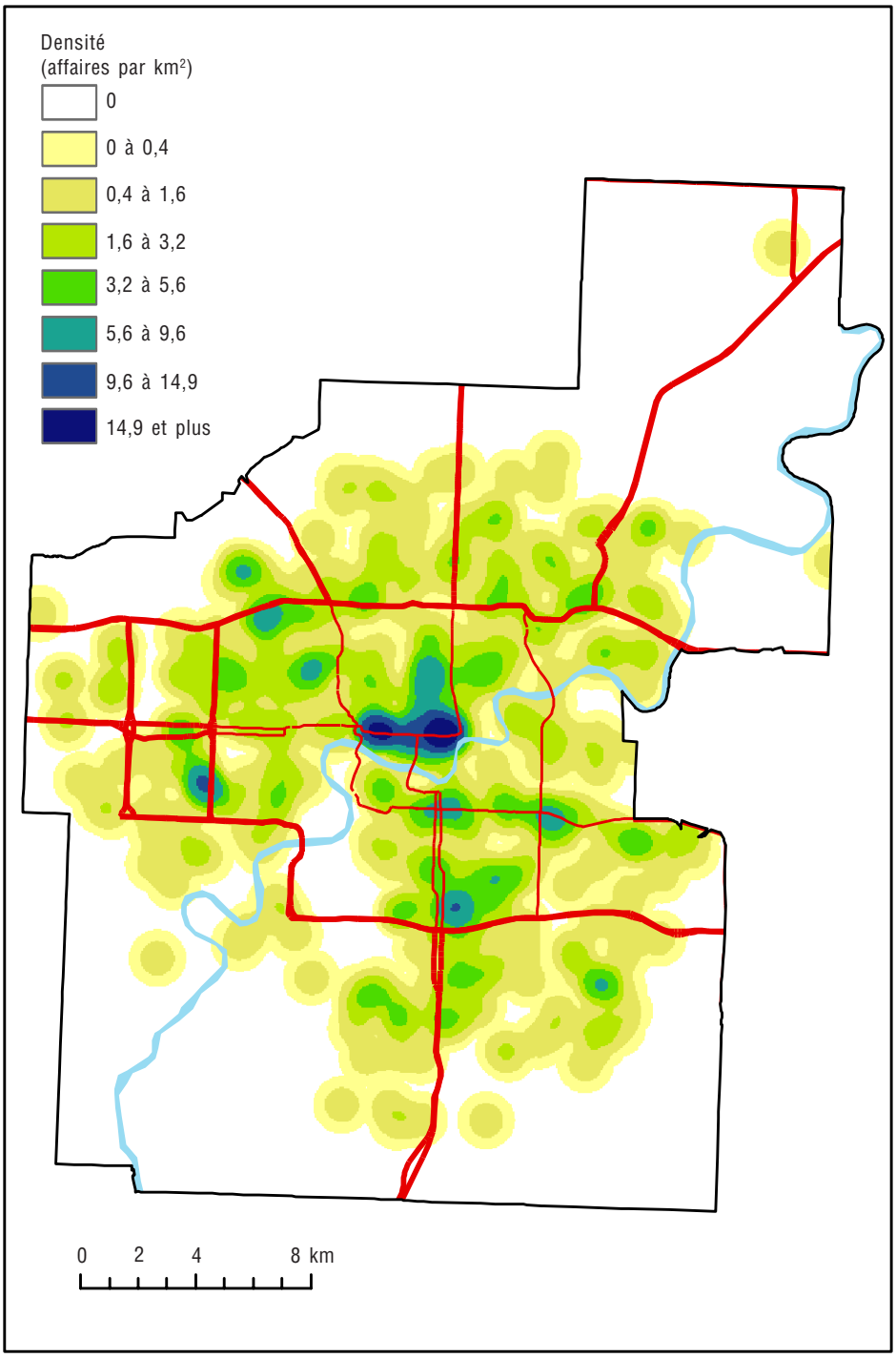

Fondé sur 568 affaires de vol de 5 000 $ et plus.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 1.20

Les 30 secteurs de recensement présentant les taux de criminalité les plus élevés, Edmonton, 2001

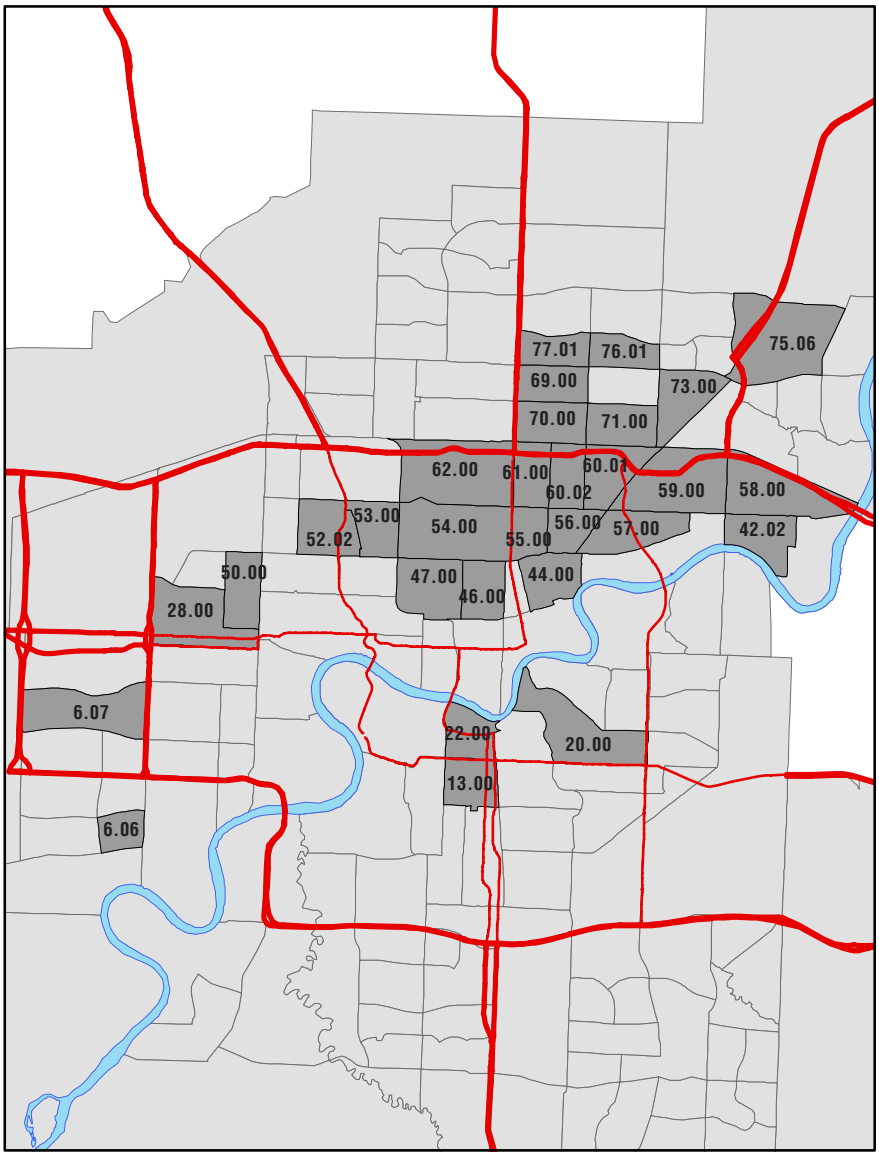

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Annexe 2

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Halifax

Tableau 2.1

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Halifax, 2001, affaires déclarées et population à risque

	Résidents	Travailleurs	Population à risque	Densité (population à risque/km²)	Affaires avec violence	Taux (pour 1 000)	Affaires contre les biens	Taux (pour 1 000)
Secteur de recensement		nombre		densité	nombre	taux	nombre	taux
Total	**359 168**	**131 860**	**491 028**	**82**	**4 411**	**9,0**	**16 596**	**33,8**
2.00	5 460	978	6 438	525	181	28,1	393	61,0
3.00	2 844	1 895	4 739	2 002	33	7,0	247	52,1
4.01	3 253	2 878	6 131	14 545	37	6,0	184	30,0
4.02	4 379	1 365	5 744	11 955	74	12,9	312	54,3
6.00	3 153	3 862	7 015	6 681	34	4,8	221	31,5
7.00	1 644	11 778	13 422	11 480	55	4,1	197	14,7
8.00	2 266	9 033	11 299	22 625	169	15,0	660	58,4
9.00	1 738	18 603	20 341	31 814	321	15,8	957	47,0
10.00	4 943	2 947	7 890	9 460	325	41,2	453	57,4
11.00	6 012	2 001	8 013	9 933	81	10,1	565	70,5
12.00	2 685	1 219	3 904	7 474	41	10,5	216	55,3
15.00	4 779	1 079	5 858	2 855	128	21,9	468	79,9
18.00	3 710	4 379	8 089	5 864	114	14,1	623	77,0
20.00	2 787	6 763	9 550	9 432	86	9,0	416	43,6
21.00	3 197	689	3 886	4 513	98	25,2	370	95,2
22.00	5 390	4 243	9 633	3 391	81	8,4	391	40,6
24.00	5 822	704	6 526	2 988	143	21,9	327	50,1
25.01	5 005	915	5 920	5 599	105	17,7	387	65,4
25.03	5 282	751	6 033	2 405	67	11,1	378	62,7
100.00	3 126	4 283	7 409	1 034	168	22,7	303	40,9
102.00	4 037	2 631	6 668	4 279	81	12,1	370	55,5
103.00	4 254	1 146	5 400	2 622	92	17,0	331	61,3
104.01	2 179	2 401	4 580	3 657	93	20,3	693	151,3
106.01	3 939	447	4 386	2 323	107	24,4	550	125,4
109.00	3 373	408	3 781	2 968	35	9,3	280	74,1
110.00	1 779	2 207	3 986	4 882	89	22,3	205	51,4
111.00	3 352	1 054	4 406	4 571	108	24,5	349	79,2
112.00	2 407	956	3 363	2 062	121	36,0	218	64,8
113.00	899	3 407	4 306	1 390	30	7,0	116	26,9
114.00	7 045	16 037	23 082	1 212	322	14,0	772	33,4

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Tableau 2.2

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Halifax, 2001, affaires déclarées

Secteur de recensement	Infractions sexuelles	Incendies criminels	Voies de fait	Vols de moins de 5 000 $	Vols de 5 000 $ et plus	Vols à l'étalage	Vols qualifiés	Méfaits	Affaires relatives aux drogues	Vols de véhicules à moteur	Introductions par effraction	Prostitution	Homicides (y compris les tentatives d'homicide)
	nombre												
Total	**250**	**86**	**2 408**	**7 335**	**84**	**194**	**539**	**2 844**	**362**	**1 403**	**2 544**	**92**	**7**
2.00	5	5	118	103	1	0	8	95	31	20	128	0	0
3.00	2	1	21	156	1	0	1	39	2	7	36	1	0
4.01	3	1	16	69	0	6	5	33	0	3	27	1	0
4.02	6	5	38	132	1	2	7	63	2	11	54	0	0
6.00	6	0	15	118	2	0	5	42	2	14	37	0	0
7.00	2	0	27	116	1	0	12	42	7	9	18	0	0
8.00	9	7	98	301	6	21	27	102	17	24	87	3	1
9.00	17	3	211	509	8	9	33	178	59	35	87	5	1
10.00	15	1	163	199	1	2	72	117	20	28	90	36	0
11.00	4	2	41	274	0	8	22	74	5	33	92	0	0
12.00	6	0	21	104	0	2	6	46	0	13	36	0	0
15.00	7	8	70	222	4	2	8	79	5	44	70	0	0
18.00	2	2	56	204	3	29	29	52	11	46	51	0	0
20.00	7	4	37	195	2	4	14	52	7	30	79	8	0
21.00	3	2	60	163	3	0	11	61	2	29	81	1	0
22.00	1	5	40	140	1	3	10	96	11	37	89	0	0
24.00	9	2	90	125	1	2	7	65	11	38	65	1	0
25.01	6	0	61	171	3	8	9	51	3	27	63	0	0
25.03	2	1	35	162	1	1	2	69	1	57	74	0	1
100.00	12	4	94	121	0	1	7	59	26	23	69	1	0
102.00	3	2	41	160	1	2	11	66	13	45	57	1	0
103.00	9	0	42	128	1	3	10	63	5	57	50	0	0
104.01	3	0	49	275	3	22	28	49	5	48	29	0	0
106.01	6	2	52	175	2	22	15	51	5	53	29	0	0
109.00	1	0	20	136	3	0	3	52	1	34	46	1	1
110.00	9	0	45	95	1	0	14	37	4	27	15	3	0
111.00	3	2	61	161	2	3	21	46	8	38	42	10	0
112.00	13	3	68	93	1	1	12	37	9	30	46	1	1
113.00	3	2	14	51	1	2	3	9	2	19	21	0	0
114.00	19	1	181	292	6	6	27	154	15	95	154	0	1

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Tableau 2.3

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Halifax, 2001, données démographiques

Secteur de recensement	Ratio hommes-femmes	Population de moins de 15 ans	Population de 65 ans et plus	Hommes de 15 à 24 ans	Célibataires, jamais mariés	Familles monoparentales dirigées par la mère	Personnes vivant seules	Personnes vivant en union libre	Autochtones	Nouveaux immigrants (depuis 1991)	Membres de minorités visibles
	ratio	pourcentage									
Total	**0,93**	**18,4**	**11,0**	**6,7**	**34,5**	**14,2**	**26,0**	**8,4**	**1,0**	**2,1**	**7,0**
2.00	0,92	18,3	13,4	5,6	35,2	20,2	11,3	9,6	2,6	2,1	6,0
3.00	0,97	13,4	10,6	13,9	50,2	10,5	14,0	6,7	0,4	2,6	15,8
4.01	1,03	2,6	6,6	14,3	72,6	4,2	37,5	12,8	0,9	8,7	14,4
4.02	0,82	5,9	13,5	10,7	58,4	7,4	32,8	10,6	0,8	6,9	15,5
6.00	0,81	14,6	14,9	9,4	45,3	11,3	17,3	4,2	0,5	1,3	6,7
7.00	0,84	1,5	41,8	6,4	44,1	9,3	47,2	6,5	1,5	2,8	7,4
8.00	0,96	4,2	10,8	11,7	63,7	5,3	32,6	12,2	0,5	6,2	14,7
9.00	1,10	4,0	6,3	9,5	65,9	7,7	32,1	16,2	0,6	3,8	9,1
10.00	0,95	13,7	10,6	10,5	61,1	40,2	26,0	10,9	2,7	2,8	31,6
11.00	0,89	10,9	10,8	12,2	57,3	15,5	15,9	10,9	0,6	4,7	8,5
12.00	0,88	16,2	9,5	9,7	46,7	13,9	12,4	7,3	0,4	1,7	3,0
15.00	0,84	17,7	10,7	6,0	41,2	28,3	15,1	13,6	1,4	3,4	8,9
18.00	0,77	10,9	25,6	5,7	36,4	15,9	24,5	6,7	1,4	0,9	3,7
20.00	0,86	9,0	29,9	6,8	46,5	17,0	24,3	8,7	0,5	2,0	8,1
21.00	0,81	16,4	15,2	5,2	44,5	24,1	16,7	9,9	3,3	5,2	20,4
22.00	0,83	11,5	18,6	6,0	42,3	13,5	19,6	9,7	1,1	2,7	10,5
24.00	0,88	15,5	15,9	6,1	36,5	22,8	13,7	8,3	1,2	2,1	5,7
25.01	0,85	16,1	14,1	7,3	39,5	19,9	13,5	8,7	1,9	7,2	11,2
25.03	0,82	14,2	10,3	8,0	47,4	22,5	17,2	12,4	0,9	9,2	13,7
100.00	0,87	17,7	15,0	5,1	36,6	27,6	11,2	8,7	1,6	0,9	2,5
102.00	0,86	16,0	13,9	6,3	39,7	21,3	18,8	11,1	1,2	0,6	6,2
103.00	0,89	19,4	12,1	6,4	33,5	22,2	9,5	7,4	2,0	0,5	9,3
104.01	0,90	12,8	25,0	5,5	24,3	10,6	9,6	5,0	0,7	1,9	2,4
106.01	0,92	22,7	6,7	7,0	35,8	26,4	9,5	8,2	1,2	1,9	12,0
109.00	0,82	13,1	22,3	5,6	33,6	16,9	22,8	6,8	2,7	1,6	5,8
110.00	0,77	15,7	16,6	6,7	43,2	43,4	27,2	10,0	0,7	3,1	18,6
111.00	0,90	13,7	12,5	6,1	44,0	26,0	20,2	13,9	2,6	0,6	7,5
112.00	1,03	19,5	7,3	7,1	44,8	30,4	18,1	13,7	4,5	1,0	12,7
113.00	1,00	34,4	1,1	6,7	33,9	28,6	1,7	13,6	0,0	2,2	10,6
114.00	0,93	15,5	5,7	7,0	51,6	31,1	24,2	16,8	3,6	1,7	11,7

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Tableau 2.4

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Halifax, 2001, données sur le logement

Secteur de recensement	Logements occupés par le propriétaire	Logements nécessitant d'importantes réparations	Logements construits avant 1961	Logements construits après 1990	Personnes ayant déménagé depuis la dernière année	Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	Valeur moyenne des propriétés
	pourcentage						en dollars
Total	**61,7**	**7,6**	**27,5**	**16,9**	**16,8**	**24,7**	**134 286**
2.00	56,3	9,3	39,4	9,3	16,6	13,0	148 720
3.00	44,5	7,3	45,3	9,3	27,2	15,2	390 864
4.01	5,7	8,5	33,7	8,7	43,8	32,6	206 525
4.02	14,8	7,1	33,4	8,6	37,8	30,1	253 003
6.00	56,5	8,0	72,1	0,7	18,0	12,1	273 070
7.00	26,2	6,9	17,3	1,0	27,1	30,9	186 147
8.00	22,8	7,1	38,8	25,4	39,1	23,4	199 950
9.00	15,8	7,7	35,9	2,9	38,6	23,2	139 542
10.00	10,5	9,5	32,1	2,9	31,4	28,4	116 001
11.00	37,8	9,4	69,2	2,6	31,9	17,7	171 720
12.00	51,4	19,7	88,5	0,9	22,0	12,4	246 606
15.00	36,7	9,2	22,5	12,8	24,5	16,2	83 717
18.00	44,3	4,9	57,5	0,5	11,5	16,4	172 525
20.00	28,8	14,0	69,3	6,0	26,6	22,8	130 434
21.00	50,8	8,6	75,7	1,3	15,8	15,1	139 101
22.00	55,9	7,9	49,2	9,0	17,4	14,2	113 997
24.00	47,3	8,1	47,5	2,1	13,4	13,1	120 871
25.01	45,8	10,3	8,4	1,9	25,2	15,8	126 224
25.03	13,9	4,5	2,3	20,5	31,1	18,6	156 171
100.00	55,0	13,0	42,0	3,8	17,5	11,4	74 610
102.00	46,0	9,6	64,1	4,1	23,8	15,4	139 396
103.00	67,1	6,5	27,3	1,2	16,1	11,5	129 704
104.01	90,4	5,6	37,3	1,1	3,8	6,5	97 579
106.01	48,9	10,5	13,1	5,2	22,2	11,9	123 232
109.00	47,8	9,8	55,2	2,4	14,3	15,3	123 371
110.00	19,4	8,9	52,4	0,0	18,2	22,9	108 092
111.00	41,8	9,5	53,7	1,8	22,6	15,9	85 980
112.00	26,3	16,2	35,5	1,3	35,6	18,4	86 970
113.00	7,1	16,1	46,4	0,0	25,0	9,4	163 851
114.00	9,6	4,8	11,2	17,2	35,2	20,7	117 946

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Tableau 2.5

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Halifax, 2001, données socioéconomiques

Secteur de recensement	Taux de chômage	Personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	Personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	Revenu individuel moyen	Revenu moyen des ménages	Revenu médian des ménages	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	Personnes vivant dans un ménage à faible revenu
	pourcentage			en dollars			pourcentage	
Total	**7,2**	**22,3**	**25,6**	**30 616**	**56 361**	**46 946**	**10,8**	**15,5**
2.00	8,6	22,9	21,9	27 091	49 841	35 055	14,5	25,2
3.00	9,1	8,0	54,3	48 201	91 082	50 133	5,4	18,9
4.01	10,2	4,3	49,6	22 998	34 972	26 557	8,6	37,3
4.02	7,5	7,0	52,5	31 326	47 322	27 781	8,5	37,6
6.00	9,1	5,1	61,6	44 923	83 362	54 506	6,6	16,7
7.00	8,5	7,3	45,1	39 446	54 278	33 591	15,1	23,3
8.00	4,7	4,0	52,3	34 439	54 076	40 358	7,4	27,6
9.00	4,7	7,2	43,8	28 862	44 327	34 043	8,0	25,2
10.00	11,7	18,7	24,1	18 072	27 209	19 559	18,9	53,1
11.00	8,0	6,7	41,9	26 446	48 957	38 680	8,7	28,0
12.00	5,7	3,7	58,8	35 291	70 373	54 827	6,0	15,3
15.00	10,4	24,2	12,7	21 531	37 175	32 256	17,4	29,6
18.00	8,2	15,4	33,9	31 157	51 427	40 823	15,4	16,8
20.00	9,6	15,3	26,5	22 349	34 572	27 281	18,3	31,6
21.00	5,9	26,2	25,8	26 165	44 523	37 417	13,7	26,8
22.00	8,6	20,0	19,3	27 644	47 495	39 470	15,4	21,2
24.00	9,2	19,4	14,1	23 908	43 203	38 551	16,9	20,7
25.01	8,3	14,9	23,9	24 780	44 814	35 023	14,7	26,6
25.03	7,6	14,7	25,5	23 630	40 076	33 321	14,8	27,9
100.00	11,1	27,8	7,7	21 340	39 052	35 032	18,3	31,2
102.00	6,7	14,3	24,1	28 283	47 574	38 388	13,5	21,2
103.00	5,4	19,1	25,5	29 700	57 120	48 644	11,8	16,7
104.01	8,2	18,2	13,6	26 876	53 896	50 884	18,6	6,5
106.01	6,2	19,0	17,0	25 214	47 492	38 649	13,9	28,1
109.00	5,5	16,2	23,4	27 333	45 278	37 261	17,4	20,2
110.00	8,6	21,0	15,1	19 018	27 572	21 032	31,7	43,0
111.00	12,8	18,8	12,6	22 580	37 444	31 401	18,6	24,4
112.00	8,7	28,0	5,3	21 432	32 781	24 493	19,3	44,1
113.00	12,5	16,2	9,5	23 434	42 720	46 465	12,1	25,0
114.00	8,1	21,2	10,0	21 107	31 845	26 641	15,8	33,3

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Tableau 2.6

Caractéristiques des secteurs de recensement affichant les taux de criminalité les plus élevés, Halifax, 2001, données sur le zonage

	Résidentiel (unifamilial)	Résidentiel (multifamilial)	Mixte	Commercial	Industriel	Institutionnel	Autre
Secteur de recensement				pourcentage			
Total	**18,5**	**12,9**	**0,4**	**4,4**	**19,4**	**13,1**	**31,2**
2.00	20,7	6,4	0,0	0,3	0,0	6,5	66,0
3.00	22,1	2,4	0,8	12,8	16,0	45,8	0,0
4.01	0,0	25,4	10,8	44,3	15,2	4,3	0,0
4.02	2,0	64,5	1,2	3,7	0,0	28,7	0,0
6.00	19,4	31,2	0,1	0,1	0,0	49,2	0,0
7.00	0,0	5,6	0,1	0,6	0,0	93,7	0,0
8.00	0,0	8,3	8,3	53,9	0,0	29,4	0,0
9.00	0,0	12,4	0,0	76,3	6,1	2,1	3,1
10.00	0,0	37,0	1,8	13,6	32,8	14,8	0,0
11.00	2,6	80,1	0,0	9,8	0,0	7,4	0,0
12.00	19,7	64,4	0,4	11,1	0,0	4,4	0,0
15.00	20,8	46,8	0,2	10,3	0,0	21,9	0,0
18.00	35,9	20,9	0,0	28,3	0,0	14,9	0,0
20.00	4,8	10,8	0,0	37,6	20,5	26,3	0,0
21.00	8,6	48,0	0,0	4,2	22,1	17,1	0,0
22.00	1,0	27,4	0,0	24,8	34,9	12,0	0,0
24.00	14,4	44,0	0,1	2,2	0,0	7,9	31,5
25.01	40,1	42,7	0,0	3,6	0,0	13,6	0,0
25.03	1,7	22,6	0,0	9,8	2,4	63,6	0,0
100.00	0,7	10,3	0,0	1,7	73,5	8,1	5,7
102.00	19,2	39,2	0,0	17,3	11,8	12,5	0,0
103.00	35,2	40,6	0,0	16,7	0,0	7,5	0,0
104.01	66,1	3,2	0,0	27,5	0,0	3,2	0,0
106.01	42,1	22,3	0,0	2,9	1,2	24,0	7,4
109.00	30,1	26,3	0,0	1,8	0,0	41,9	0,0
110.00	0,0	26,5	10,4	8,4	11,6	43,0	0,0
111.00	30,4	22,0	16,2	7,6	17,2	6,6	0,0
112.00	1,0	27,9	1,7	13,3	19,5	1,9	34,7
113.00	0,0	0,0	0,0	0,0	84,7	0,0	15,3
114.00	2,1	2,3	0,0	0,8	88,0	6,8	0,0

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001; données sur le zonage de la ville d'Halifax, 2001.

Tableau 2.7

Corrélation bidimensionnelle des variables indépendantes, secteurs de recensement d'Halifax, 2001

		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Taux de crimes avec violence	1	…	…	…	…	…	…	…	…
2	Taux de crimes contre les biens	0,880**	1	…	…	…	…	…	…	…
3	Ratio hommes-femmes	0,407**	0,339*	1	…	…	…	…	…	…
4	Pourcentage de la population de moins de 15 ans	-0,314*	-0,403**	0,153	1	…	…	…	…	…
5	Pourcentage de la population de 65 ans et plus	-0,088	0,037	-0,593**	-0,484**	1	…	…	…	…
6	Pourcentage d'hommes de 15 à 24 ans	0,162	0,191	0,389**	-0,380**	-0,359**	1	…	…	…
7	Pourcentage d'Autochtones	0,245	0,039	0,040	0,028	-0,067	-0,155	1	…	…
8	Pourcentage de nouveaux immigrants (depuis 1991)	0,185	0,169	0,003	-0,257	-0,198	0,337*	0,108	1	…
9	Pourcentage de membres de minorités visibles	0,282*	0,100	0,052	-0,157	-0,209	0,448**	0,348*	0,589**	1
10	Pourcentage de personnes ayant déménagé depuis la dernière année	0,428**	0,328*	0,293*	-0,482**	-0,267	0,615**	0,212	0,560**	0,524**
11	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	0,038	-0,174	-0,104	0,457**	-0,007	-0,553**	0,536**	0,014	0,143
12	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	-0,088	0,077	-0,040	-0,493**	0,088	0,528**	-0,442**	-0,026	-0,088
13	Pourcentage de célibataires, jamais mariés	0,496**	0,413**	0,203	-0,613**	-0,214	0,750**	0,198	0,539**	0,595**
14	Pourcentage de personnes vivant seules	0,460 **	0,427**	-0,124	-0,842**	0,385**	0,347*	0,229	0,291*	0,369**
15	Pourcentage de familles monoparentales dirigées par la mère	0,206	-0,061	-0,148	0,370**	-0,163	-0,214	0,529**	0,099	0,451**
16	Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	0,466**	0,356*	-0,030	-0,675**	0,178	0,483**	0,311*	0,452**	0,590**
17	Taux de chômage	0,137	0,019	-0,023	0,005	0,065	0,102	0,277*	0,174	0,325*
18	Revenu médian des ménages	-0,420**	-0,240	0,104	0,296*	-0,070	-0,097	-0,517**	-0,413**	-0,519**
19	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu	0,448**	0,200	0,043	-0,187	-0,148	0,357*	0,521**	0,479**	0,728**
20	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	0,222	0,065	-0,326*	0,064	0,296*	-0,367**	0,459**	0,079	0,285*
21	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	-0,409**	-0,232	-0,185	0,204	0,301*	-0,449**	-0,257	-0,570**	-0,623**
22	Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations	0,200	0,099	0,146	0,195	-0,153	0,160	0,206	-0,074	0,096
23	Valeur moyenne des propriétés	-0,239	-0,081	0,013	-0,217	-0,033	0,549**	-0,419**	-0,048	-0,036
24	Pourcentage de logements construits après 1990	-0,201	-0,166	0,013	-0,046	-0,099	-0,124	-0,138	0,241	-0,039
25	Pourcentage de logements construits avant 1961	-0,004	0,076	-0,238	-0,102	0,158	0,116	-0,077	-0,261	-0,146
26	Pourcentage du zonage résidentiel unifamilial	-0,369**	-0,186	-0,121	0,209	0,129	-0,272	-0,310*	-0,366**	-0,394**
27	Pourcentage du zonage résidentiel multifamilial	-0,116	-0,152	-0,341*	-0,165	-0,055	0,210	0,081	0,236	0,256

Tableau 2.7

Corrélation bidimensionnelle des variables indépendantes, secteurs de recensement d'Halifax, 2001 (suite)

		10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	Taux de crimes avec violence	…	…	…	…	…	…	…	…	…
2	Taux de crimes contre les biens	…	…	…	…	…	…	…	…	…
3	Ratio hommes-femmes	…	…	…	…	…	…	…	…	…
4	Pourcentage de la population de moins de 15 ans	…	…	…	…	…	…	…	…	…
5	Pourcentage de la population de 65 ans et plus	…	…	…	…	…	…	…	…	…
6	Pourcentage d'hommes de 15 à 24 ans	…	…	…	…	…	…	…	…	…
7	Pourcentage d'Autochtones	…	…	…	…	…	…	…	…	…
8	Pourcentage de nouveaux immigrants (depuis 1991)	…	…	…	…	…	…	…	…	…
9	Pourcentage de membres de minorités visibles	…	…	…	…	…	…	…	…	…
10	Pourcentage de personnes ayant déménagé depuis la dernière année	1	…	…	…	…	…	…	…	…
11	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	-0,297*	1	…	…	…	…	…	…	…
12	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	0,236	-0,894**	1	…	…	…	…	…	…
13	Pourcentage de célibataires, jamais mariés	0,857**	-0,324*	0,326*	1	…	…	…	…	…
14	Pourcentage de personnes vivant seules	0,647**	-0,283*	0,281*	0,730**	1	…	…	…	…
15	Pourcentage de familles monoparentales dirigées par la mère	0,048	0,703**	-0,709**	0,077	-0,012	1	…	…	…
16	Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	0,770**	-0,143	0,133	0,827**	0,909**	0,212	1	…	…
17	Taux de chômage	0,252	0,288*	-0,301*	0,243	0,199	0,457**	0,395**	1	…
18	Revenu médian des ménages	-0,516**	-0,416**	0,441**	-0,559**	-0,582**	-0,629**	-0,733**	-0,457**	1
19	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu	0,631**	0,299*	-0,274	0,686**	0,530**	0,658**	0,784**	0,553**	-0,811**
20	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	-0,065	0,711**	-0,724**	-0,031	0,210	0,785**	0,313*	0,477**	-0,658**
21	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	-0,832**	0,041	0,042	-0,734**	-0,540**	-0,396**	-0,748**	-0,426**	0,642**
22	Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations	0,186	0,144	-0,144	0,236	0,027	0,357*	0,203	0,373**	-0,281*
23	Valeur moyenne des propriétés	0,146	-0,747**	0,870**	0,193	0,066	-0,597**	0,009	-0,144	0,512**
24	Pourcentage de logements construits après 1990	0,149	-0,137	0,107	-0,118	-0,089	-0,309*	-0,154	-0,195	0,190
25	Pourcentage de logements construits avant 1961	-0,092	-0,140	0,280*	0,172	0,097	0,027	0,049	0,070	0,037
26	Pourcentage du zonage résidentiel unifamilial	-0,576**	-0,127	0,151	-0,587**	-0,481**	-0,362**	-0,586**	-0,356*	0,616**
27	Pourcentage du zonage résidentiel multifamilial	0,217	-0,009	0,029	0,315*	0,139	0,227	0,251	0,009	-0,310*

Tableau 2.7

Corrélation bidimensionnelle des variables indépendantes, secteurs de recensement d'Halifax, 2001 (fin)

		19	20	21	22	23	24	25	26	27
1	Taux de crimes avec violence	…	…	…	…	…	…	…	…	…
2	Taux de crimes contre les biens	…	…	…	…	…	…	…	…	…
3	Ratio hommes-femmes	…	…	…	…	…	…	…	…	…
4	Pourcentage de la population de moins de 15 ans	…	…	…	…	…	…	…	…	…
5	Pourcentage de la population de 65 ans et plus	…	…	…	…	…	…	…	…	…
6	Pourcentage d'hommes de 15 à 24 ans	…	…	…	…	…	…	…	…	…
7	Pourcentage d'Autochtones	…	…	…	…	…	…	…	…	…
8	Pourcentage de nouveaux immigrants (depuis 1991)	…	…	…	…	…	…	…	…	…
9	Pourcentage de membres de minorités visibles	…	…	…	…	…	…	…	…	…
10	Pourcentage de personnes ayant déménagé depuis la dernière année	…	…	…	…	…	…	…	…	…
11	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	…	…	…	…	…	…	…	…	…
12	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	…	…	…	…	…	…	…	…	…
13	Pourcentage de célibataires, jamais mariés	…	…	…	…	…	…	…	…	…
14	Pourcentage de personnes vivant seules	…	…	…	…	…	…	…	…	…
15	Pourcentage de familles monoparentales dirigées par la mère	…	…	…	…	…	…	…	…	…
16	Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	…	…	…	…	…	…	…	…	…
17	Taux de chômage	…	…	…	…	…	…	…	…	…
18	Revenu médian des ménages	…	…	…	…	…	…	…	…	…
19	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu	1	…	…	…	…	…	…	…	…
20	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	0,568**	1	…	…	…	…	…	…	…
21	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	-0,761**	-0,235	1	…	…	…	…	…	…
22	Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations	0,453**	0,225	-0,269	1	…	…	…	…	…
23	Valeur moyenne des propriétés	-0,260	-0,678**	0,018	-0,094	1	…	…	…	…
24	Pourcentage de logements construits après 1990	-0,305*	-0,285*	-0,036	-0,538**	0,082	1	…	…	…
25	Pourcentage de logements construits avant 1961	0,074	0,022	0,120	0,485**	0,267	-0,505**	1	…	…
26	Pourcentage du zonage résidentiel unifamilial	-0,617**	-0,288*	0,644**	-0,301*	0,193	0,017	-0,080	1	…
27	Pourcentage du zonage résidentiel multifamilial	0,282*	0,084	-0,140	0,224	-0,110	-0,128	0,260	-0,226	1

… n'ayant pas lieu de figurer
* < 0,01
** < 0,05

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 2.1

Contexte local et secteurs de recensement (SR), Halifax, 2001

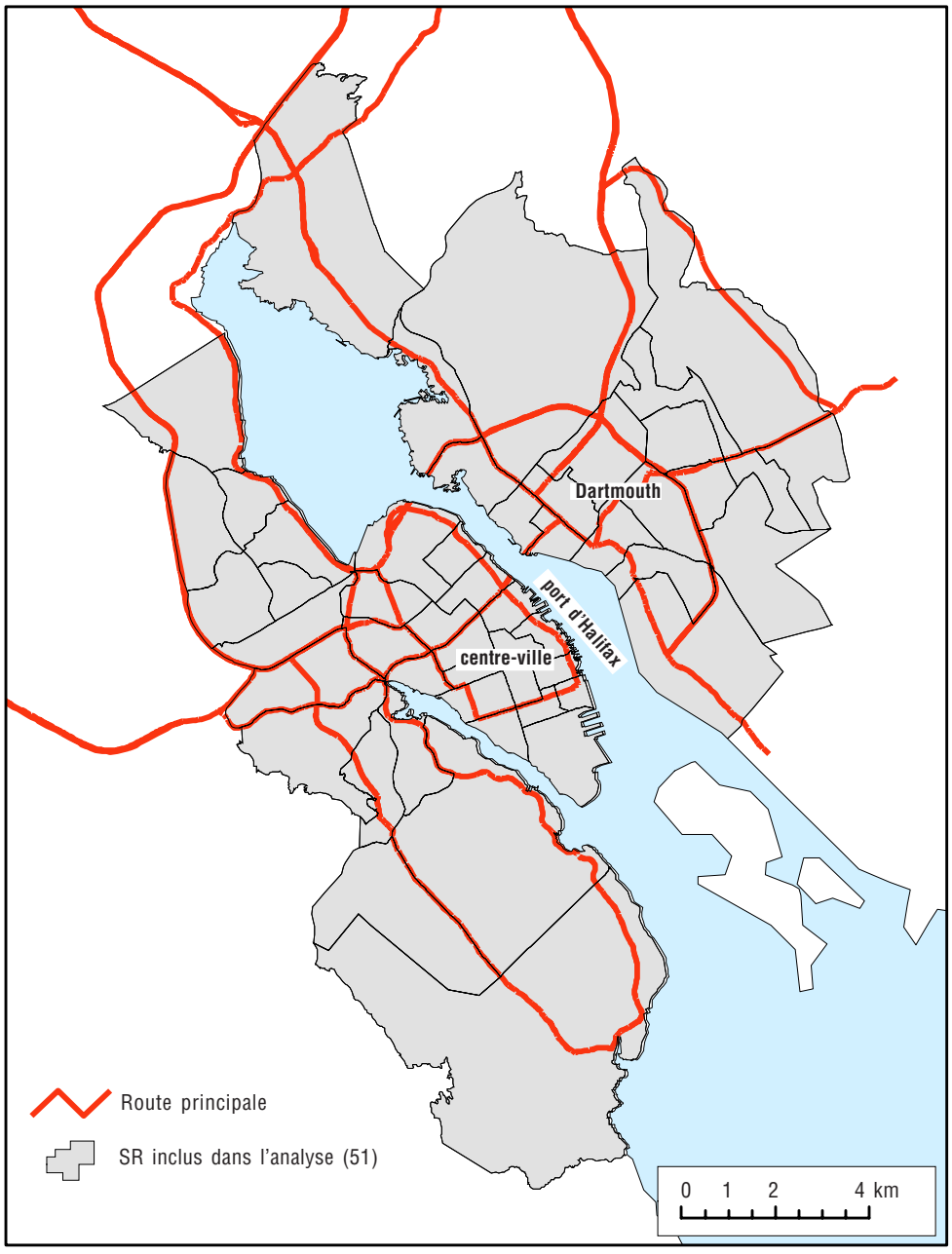

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

Carte 2.2

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, Halifax, 2001

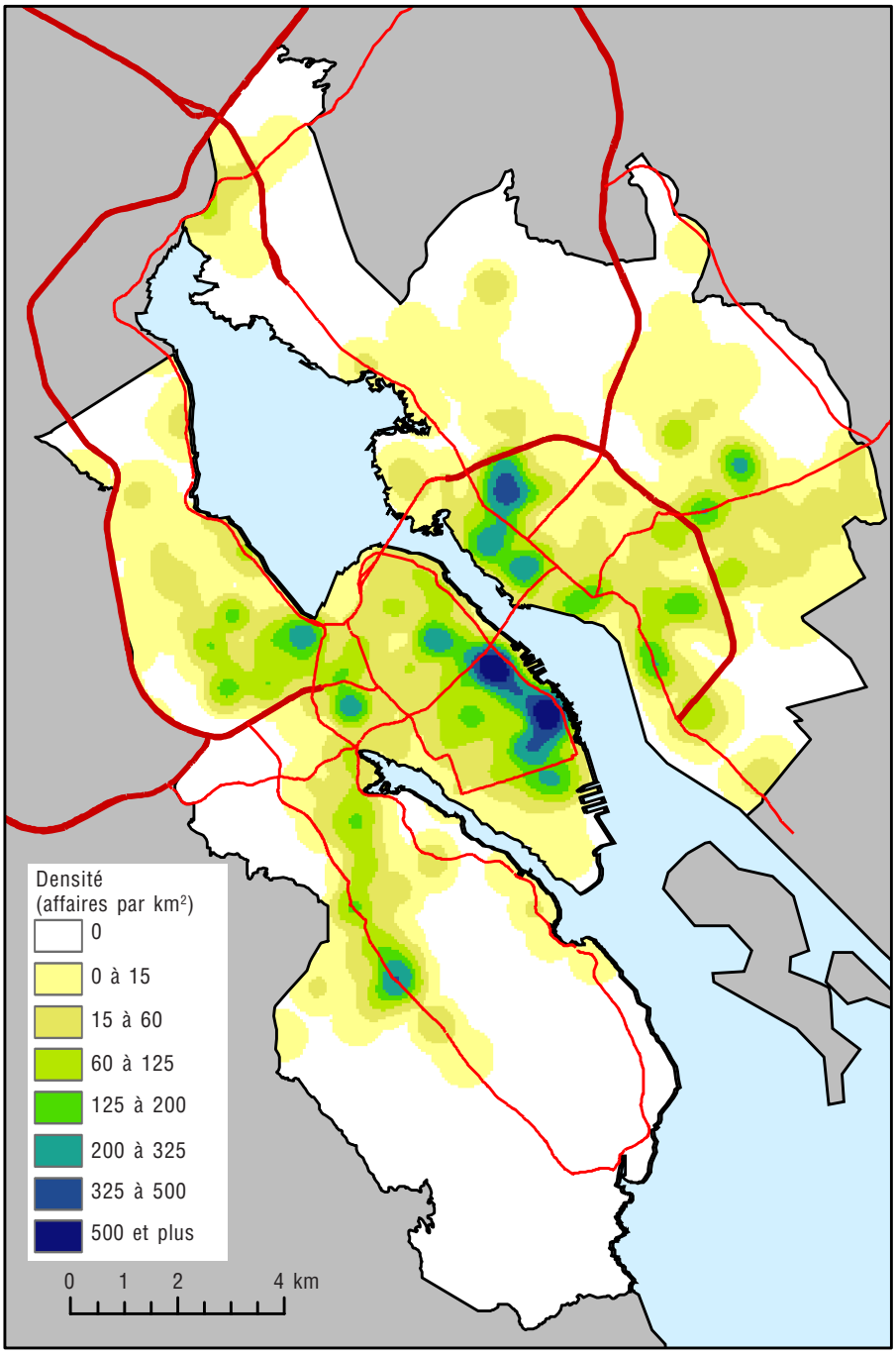

Fondé sur 4 276 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.3

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, Halifax, 2001

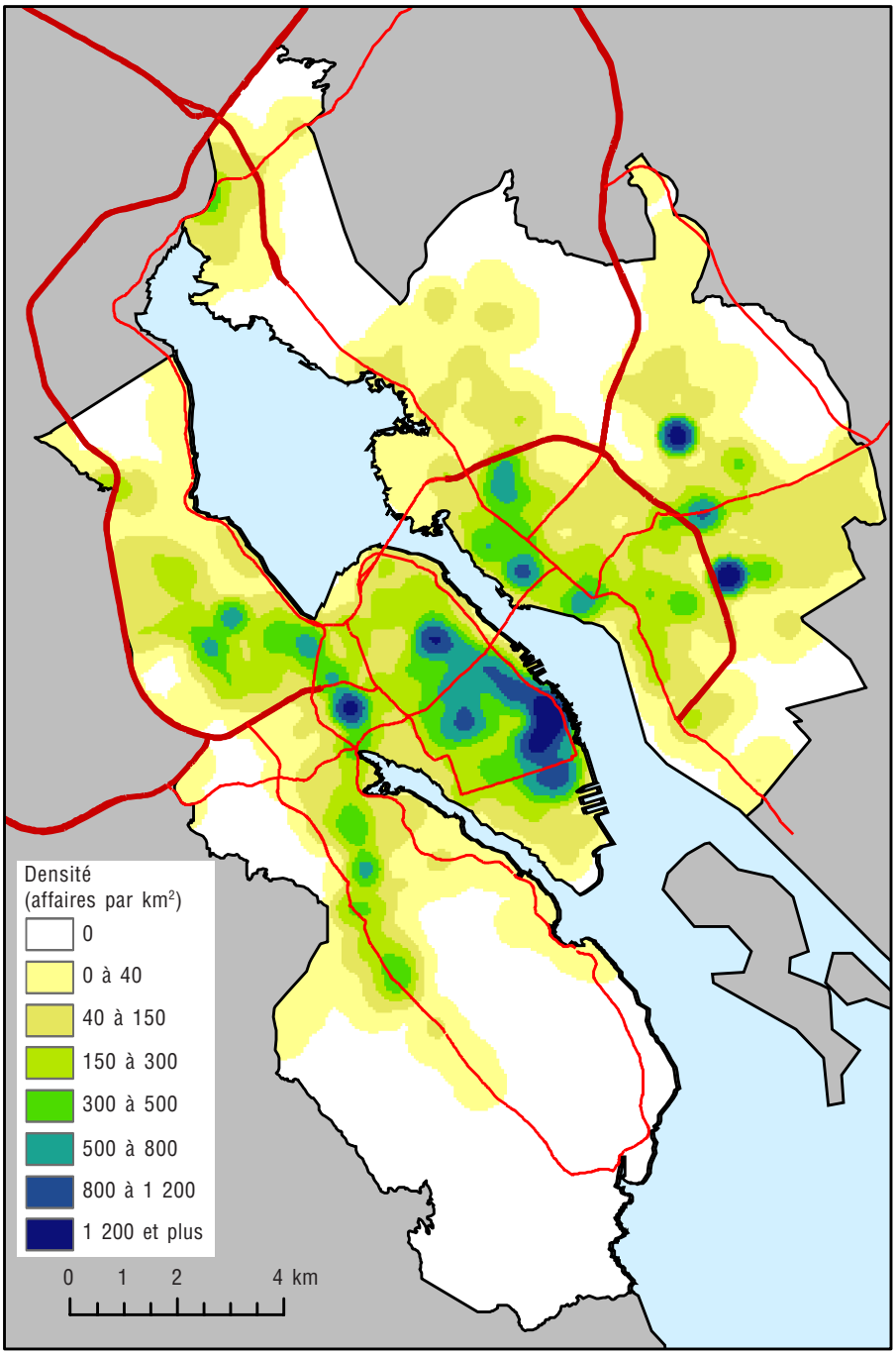

Fondé sur 15 730 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.4

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence et population à risque, Halifax, 2001

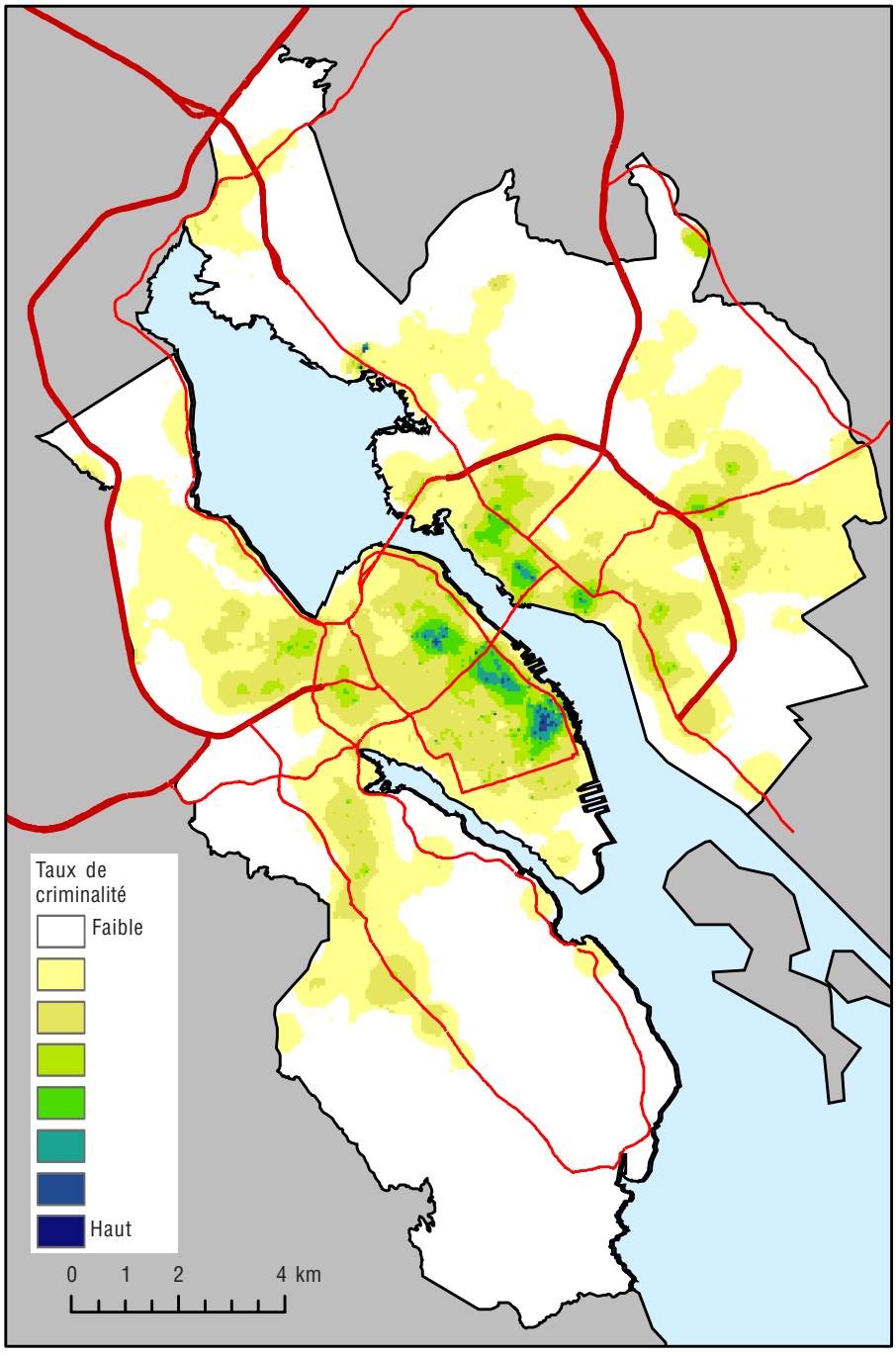

Fondé sur 4 276 affaires de crimes avec violence.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 2.5

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens et population à risque, Halifax, 2001

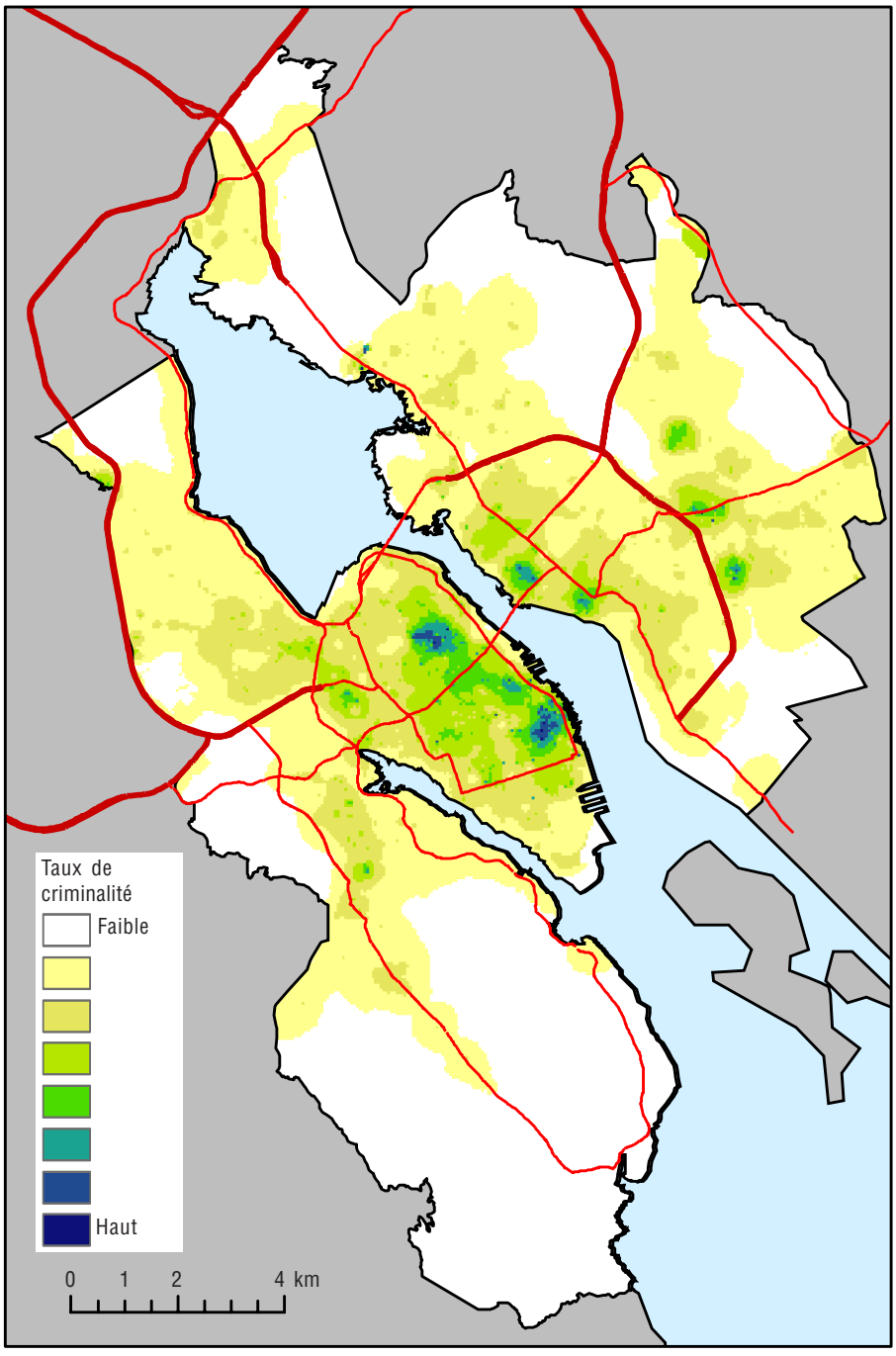

Fondé sur 15 730 affaires de crimes contre les biens.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 2.6

Répartition des noyaux de densité pour les affaires d'incendie criminel, Halifax, 2001

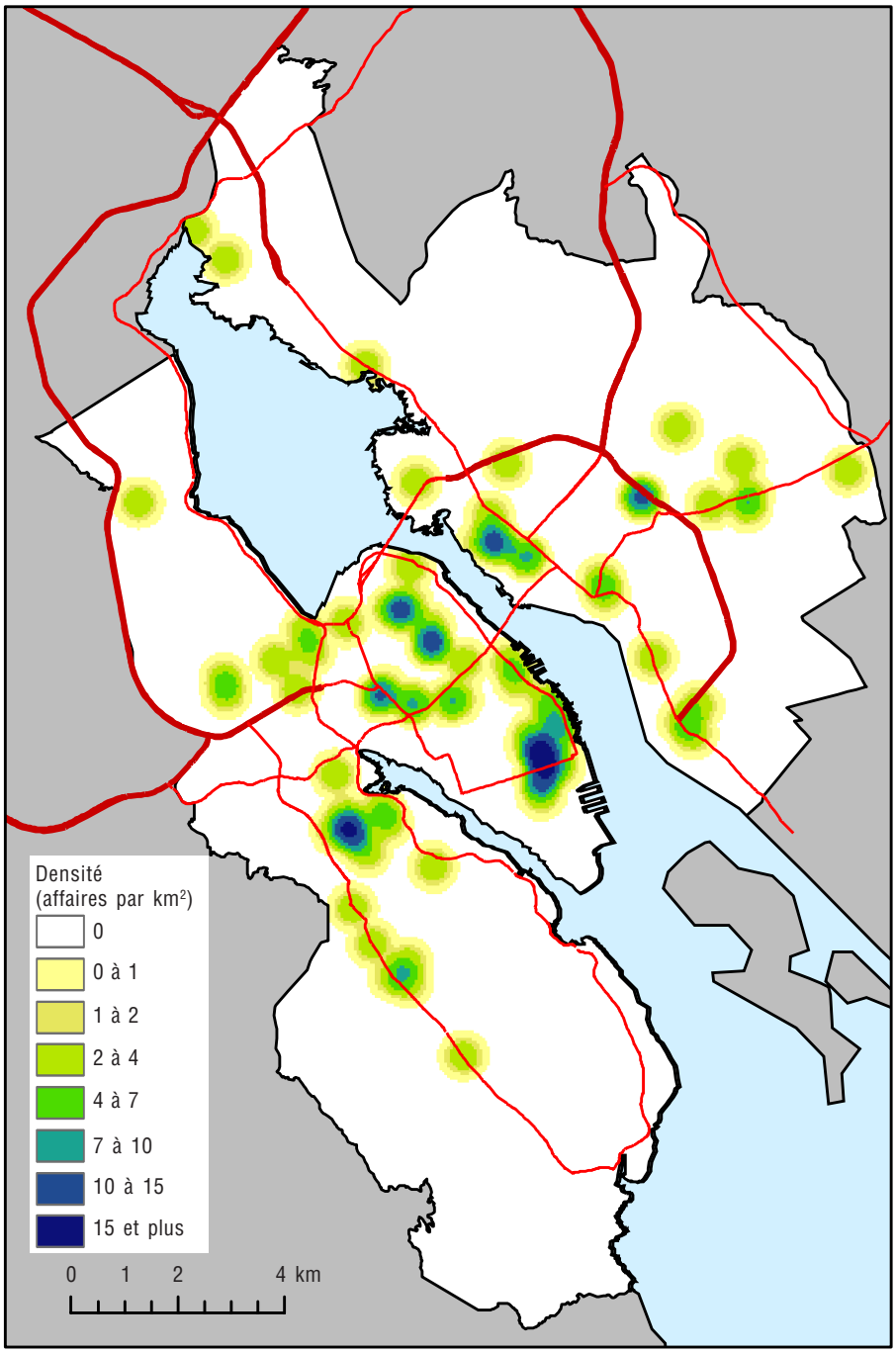

Fondé sur 87 affaires d'incendie criminel.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.7

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de voies de fait (niveau 1), Halifax, 2001

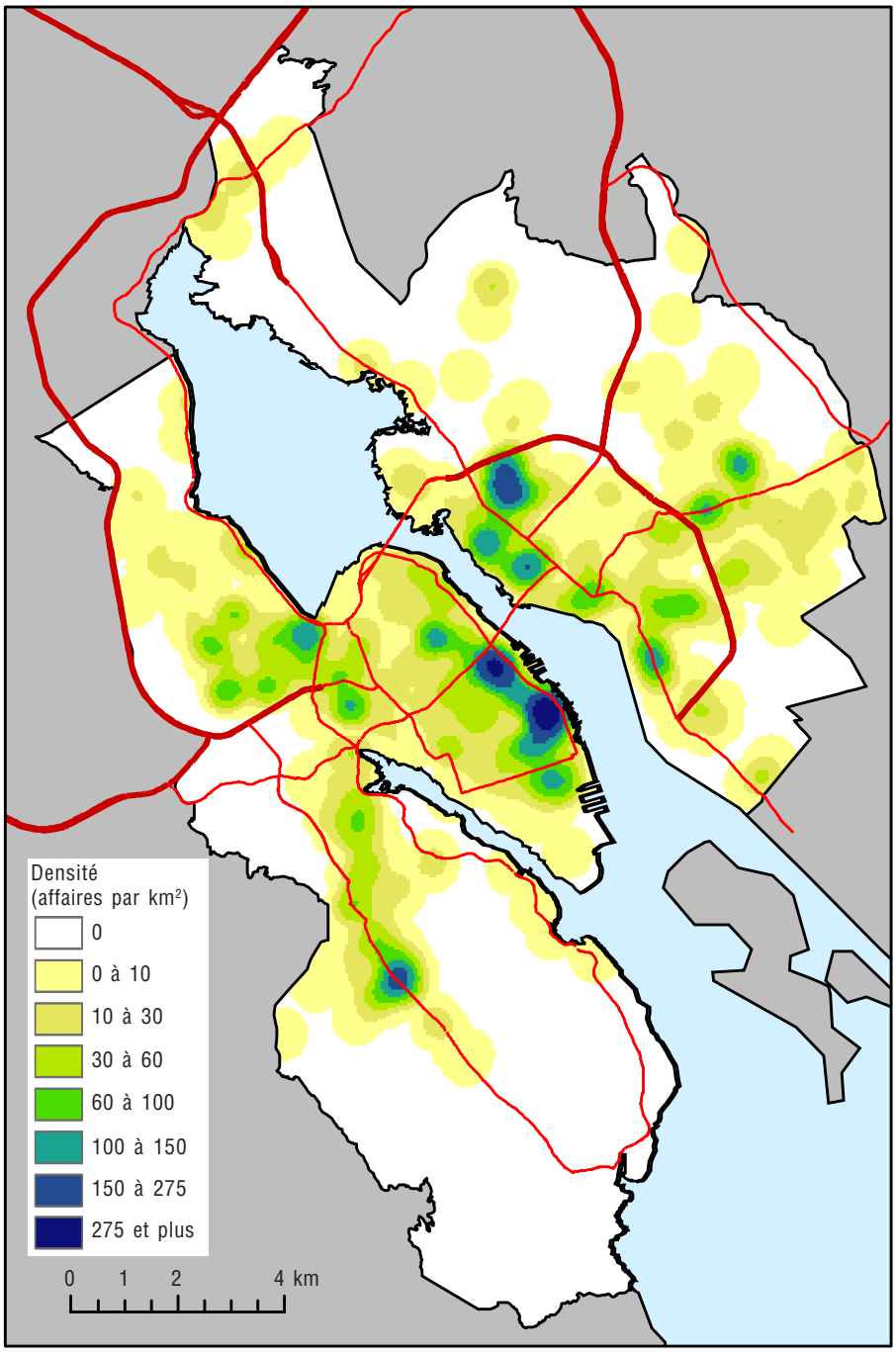

Fondé sur 2 016 affaires de voies de fait (niveau 1).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.8

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de voies de fait (niveaux 2 et 3), Halifax, 2001

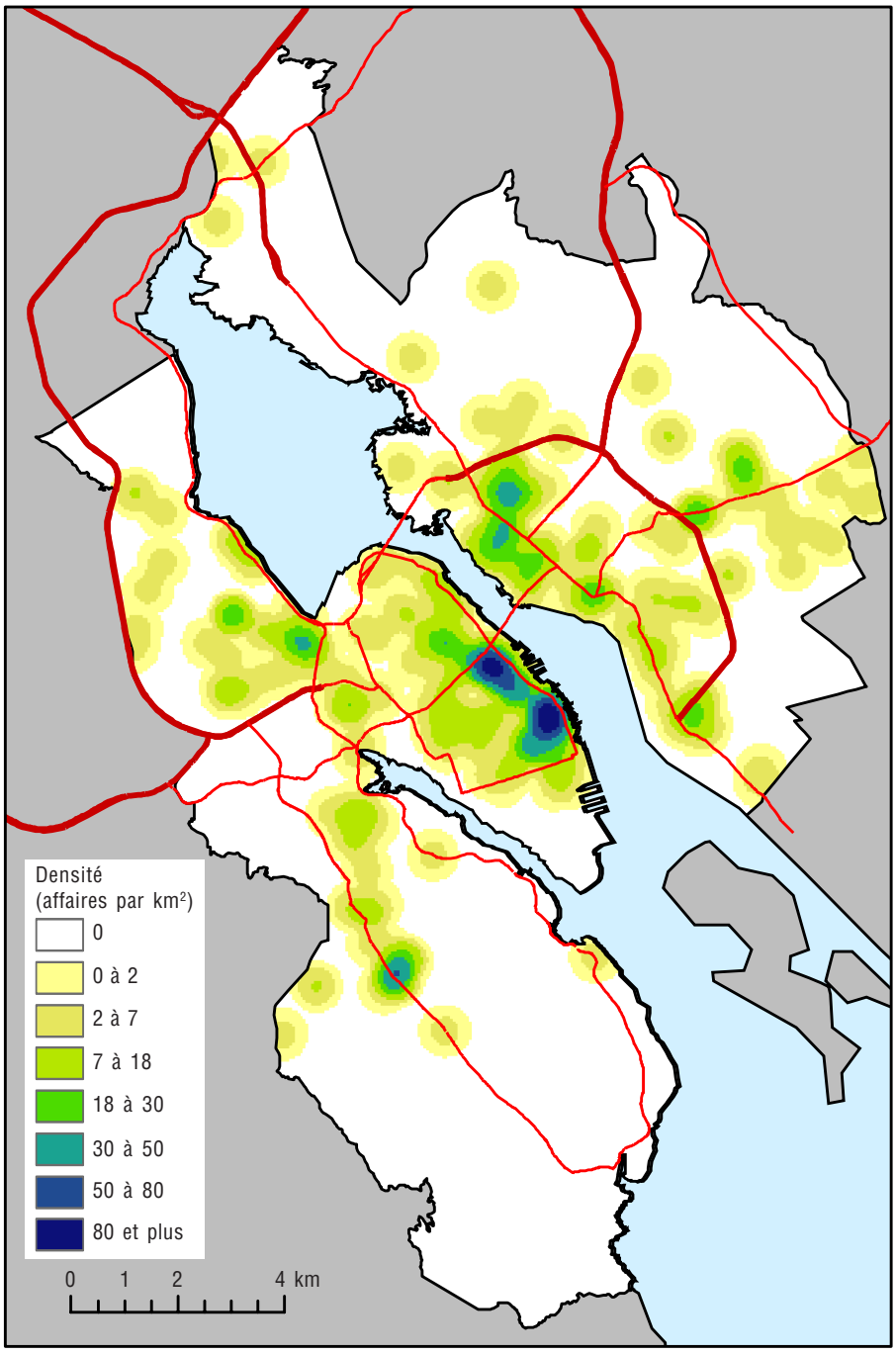

Fondé sur 410 affaires de voies de fait (niveaux 2 et 3).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.9

Répartition des noyaux de densité pour les affaires d'introduction par effraction, Halifax, 2001

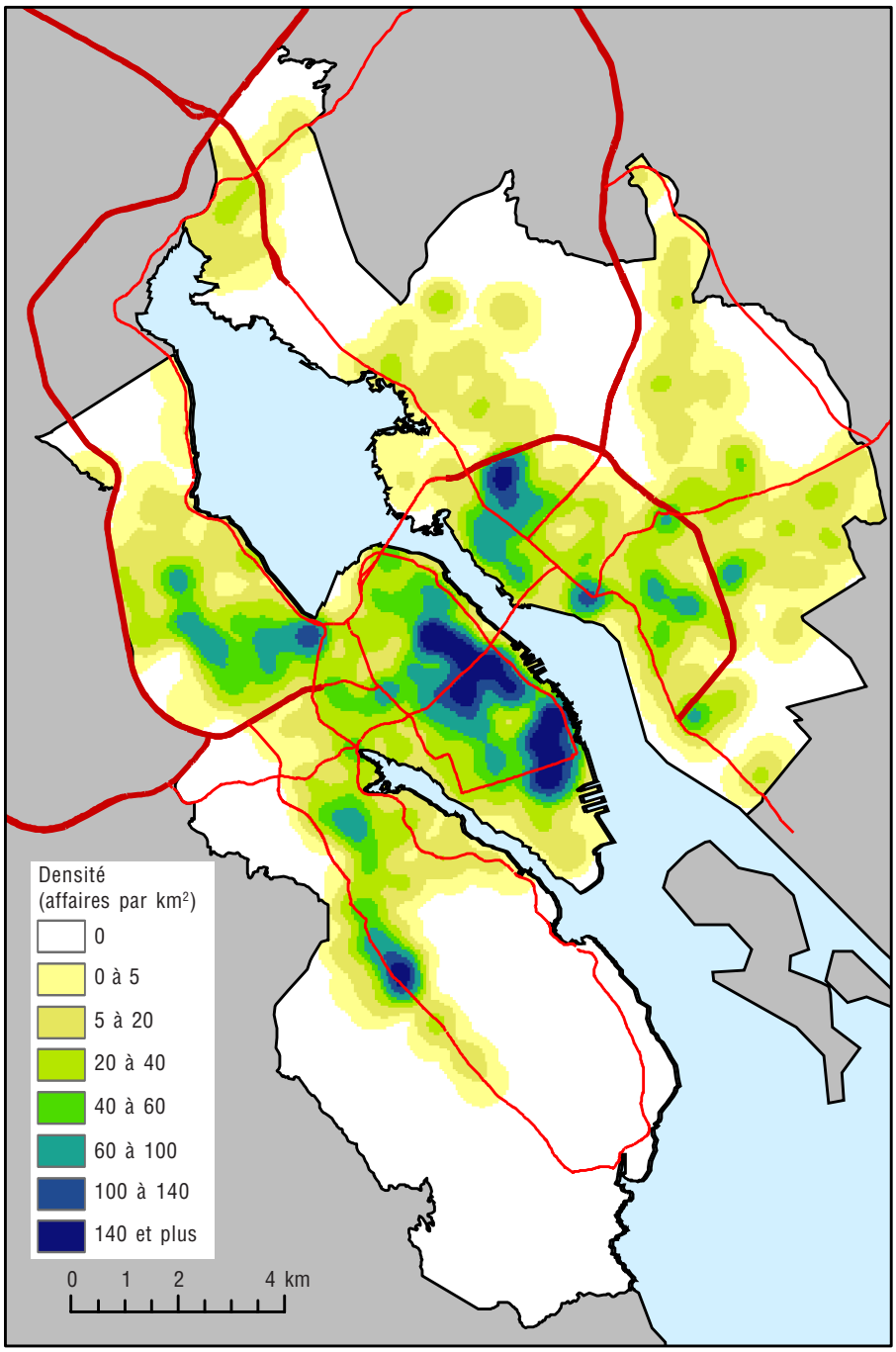

Fondé sur 2 494 affaires d'introduction par effraction.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.10

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de vol de véhicules à moteur, Halifax, 2001

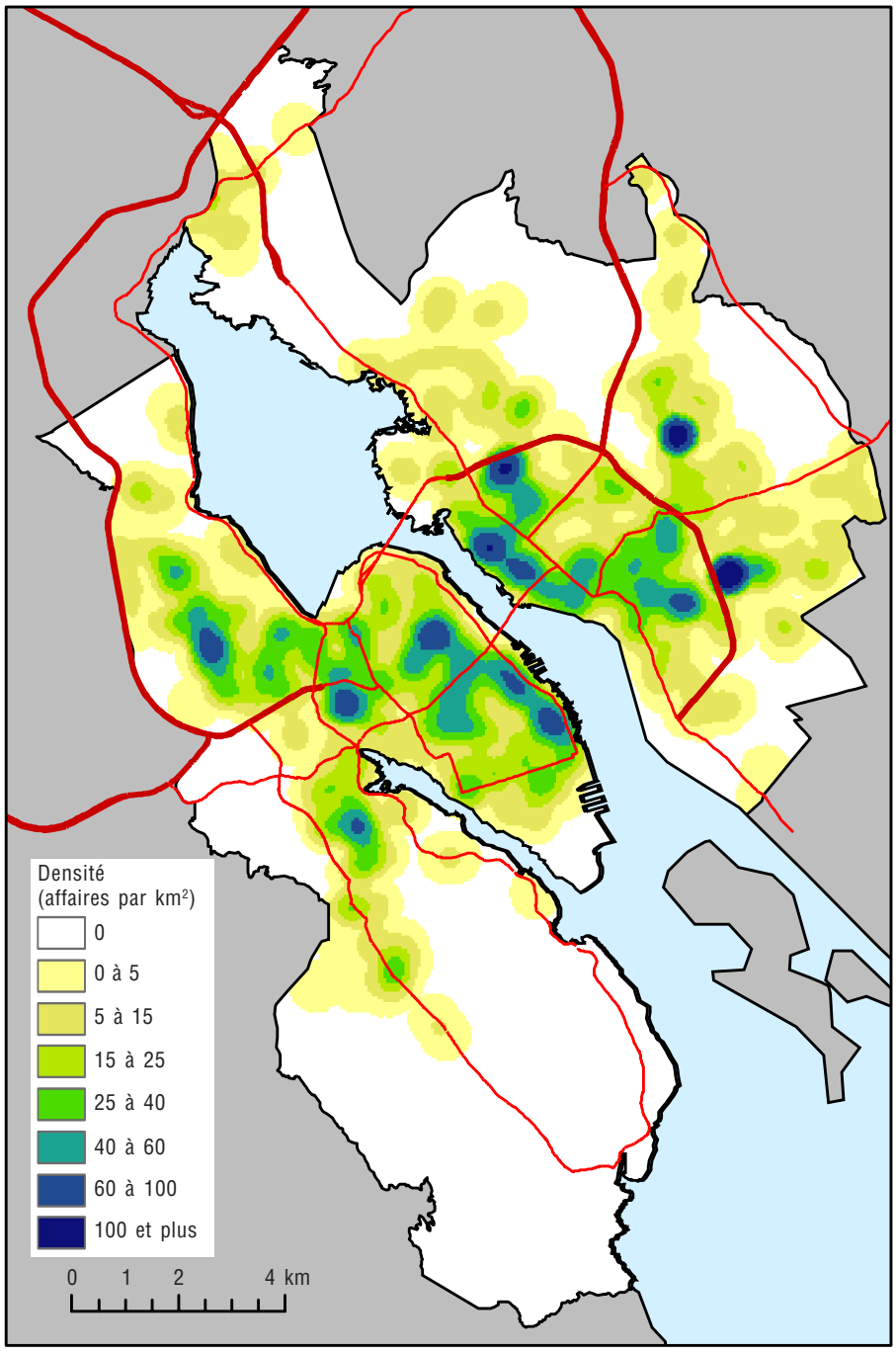

Fondé sur 1 394 affaires de vol de véhicules à moteur.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.11

Répartition des noyaux de densité pour les infractions relatives aux drogues, Halifax, 2001

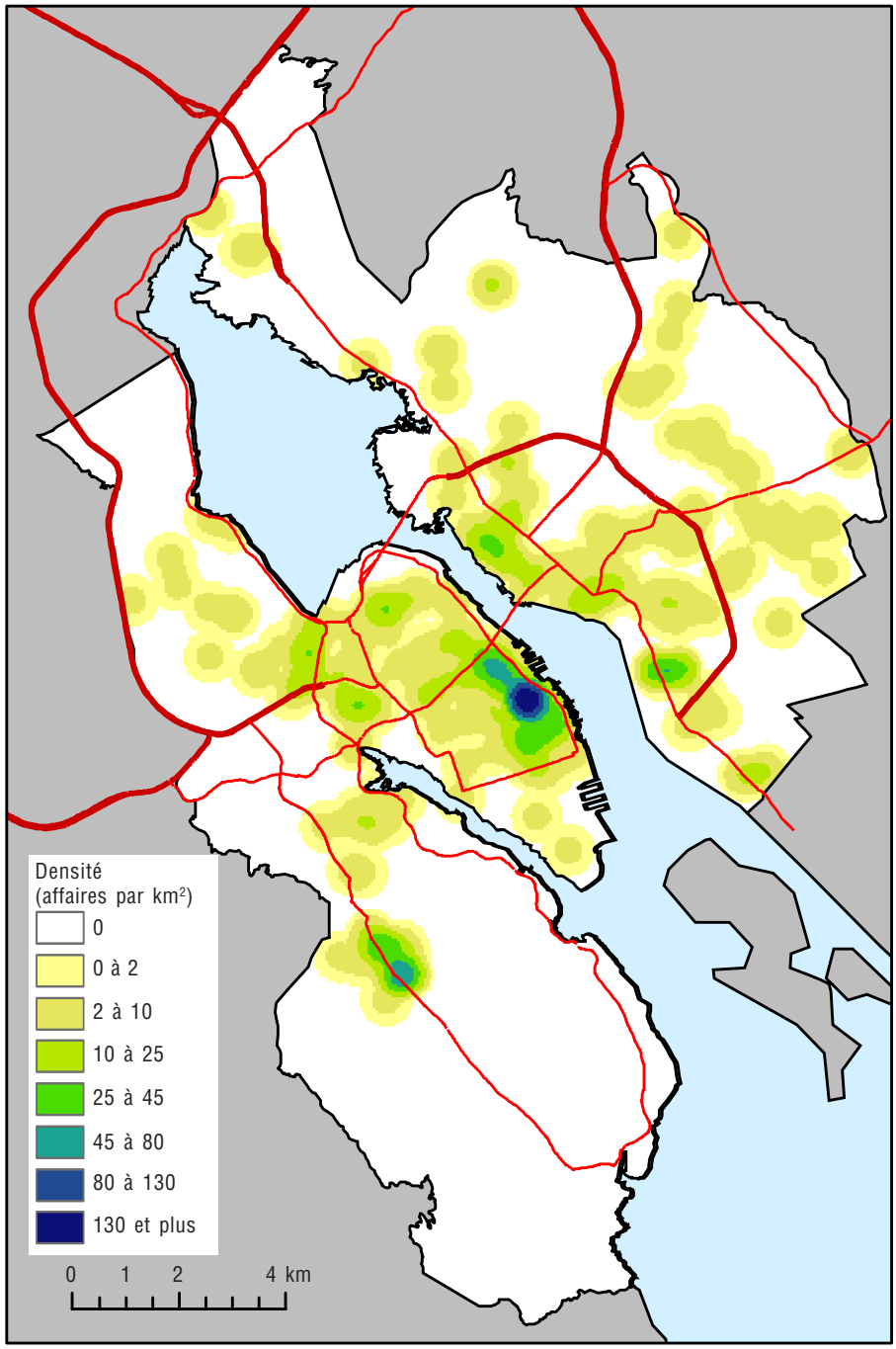

Fondé sur 391 infractions relatives aux drogues.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.12

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de méfait, Halifax, 2001

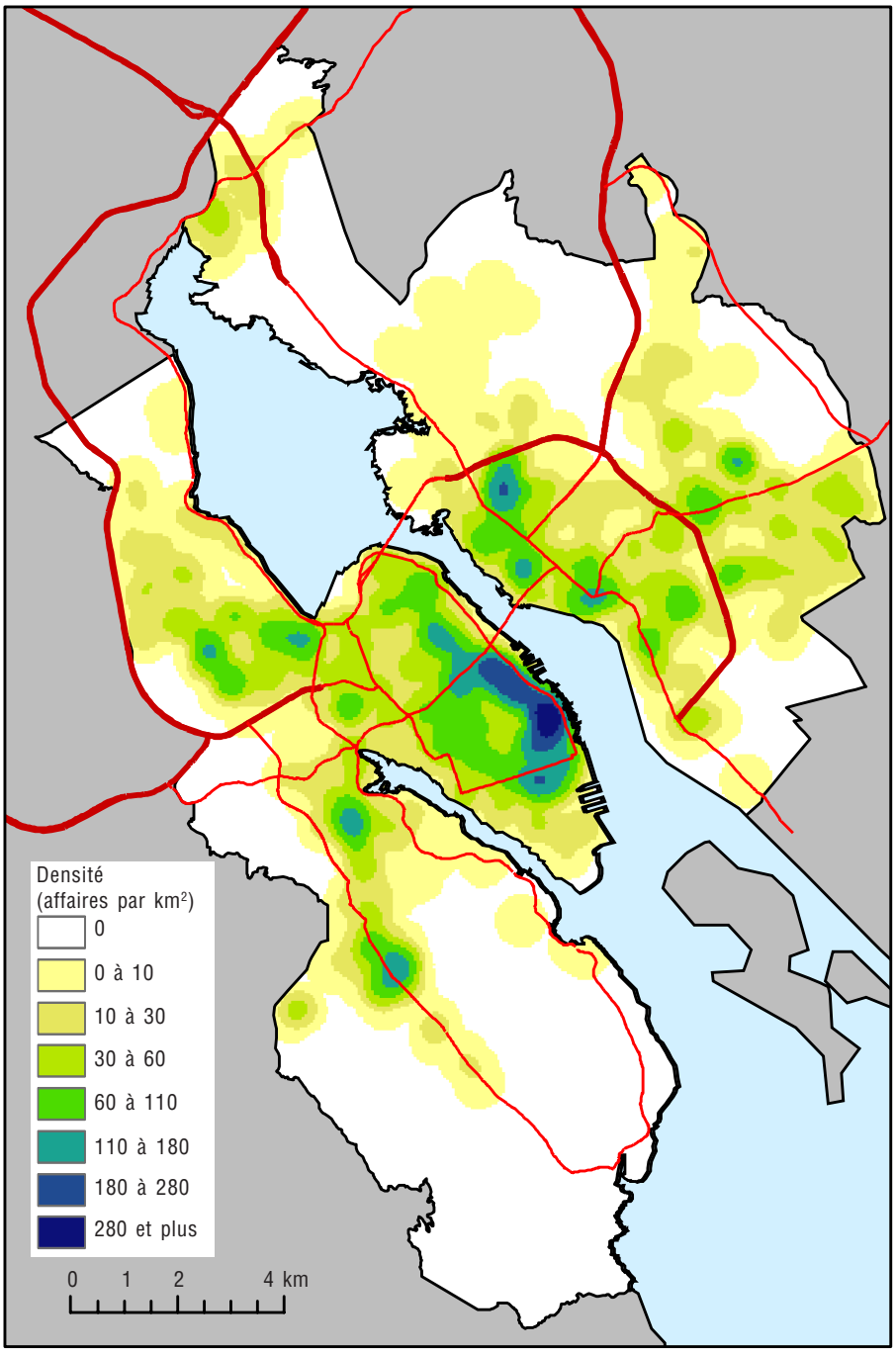

Fondé sur 2 862 affaires de méfait.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.13

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de prostitution, Halifax, 2001

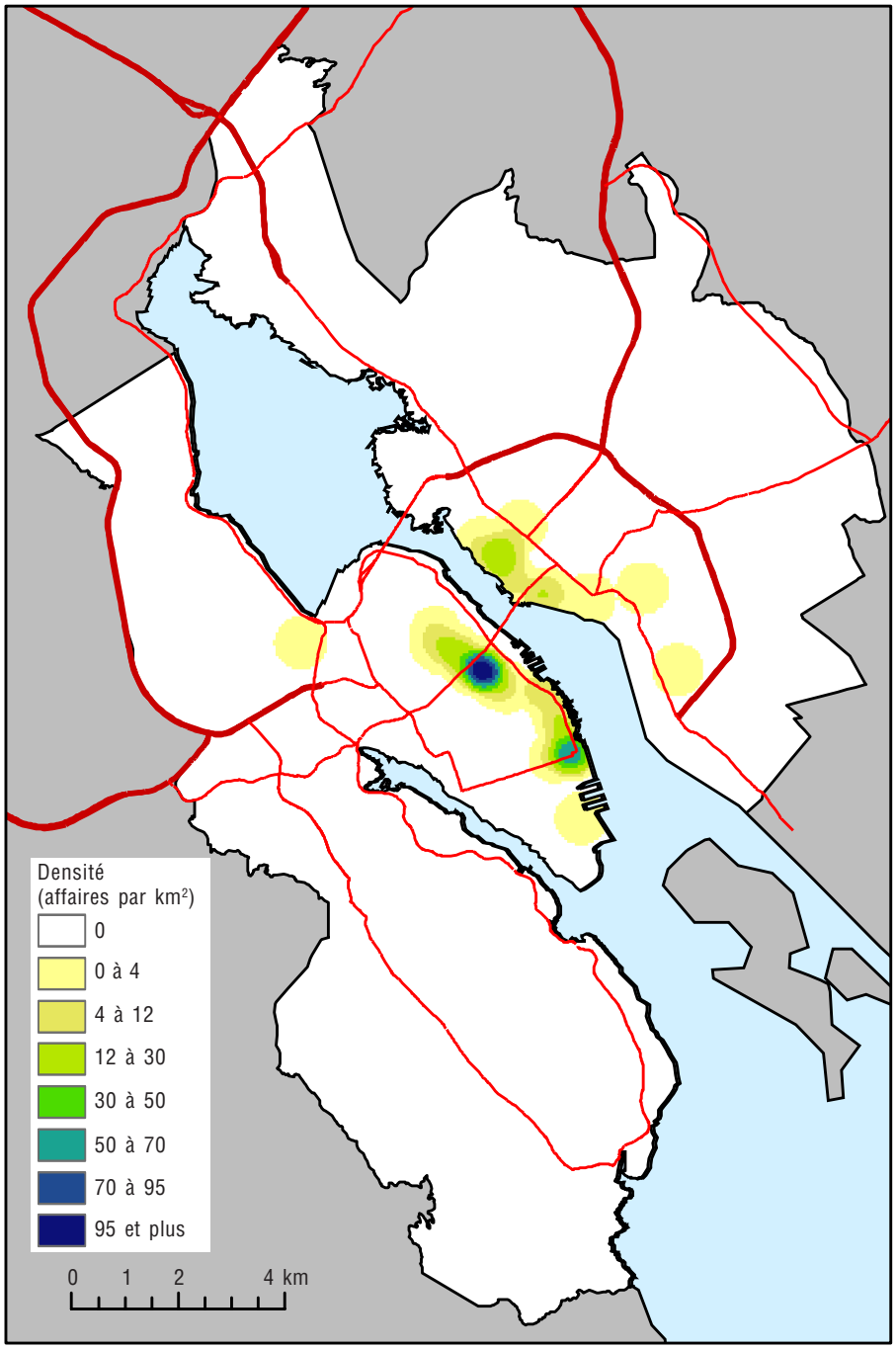

Fondé sur 94 affaires de prostitution.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.14

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de vol qualifié, Halifax, 2001

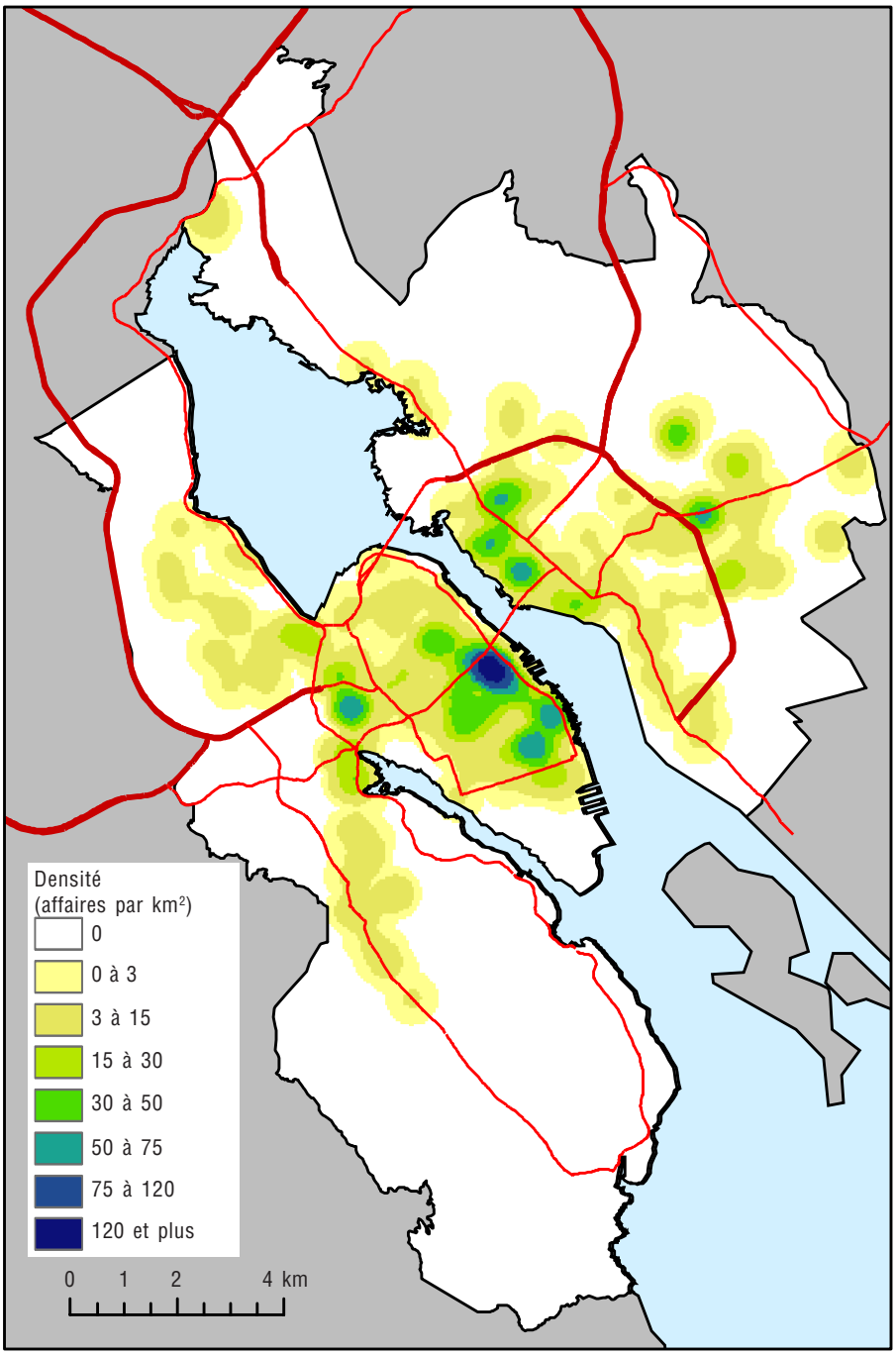

Fondé sur 534 affaires de vol qualifié.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.15

Répartition des noyaux de densité pour les affaires d'agression sexuelle, Halifax, 2001

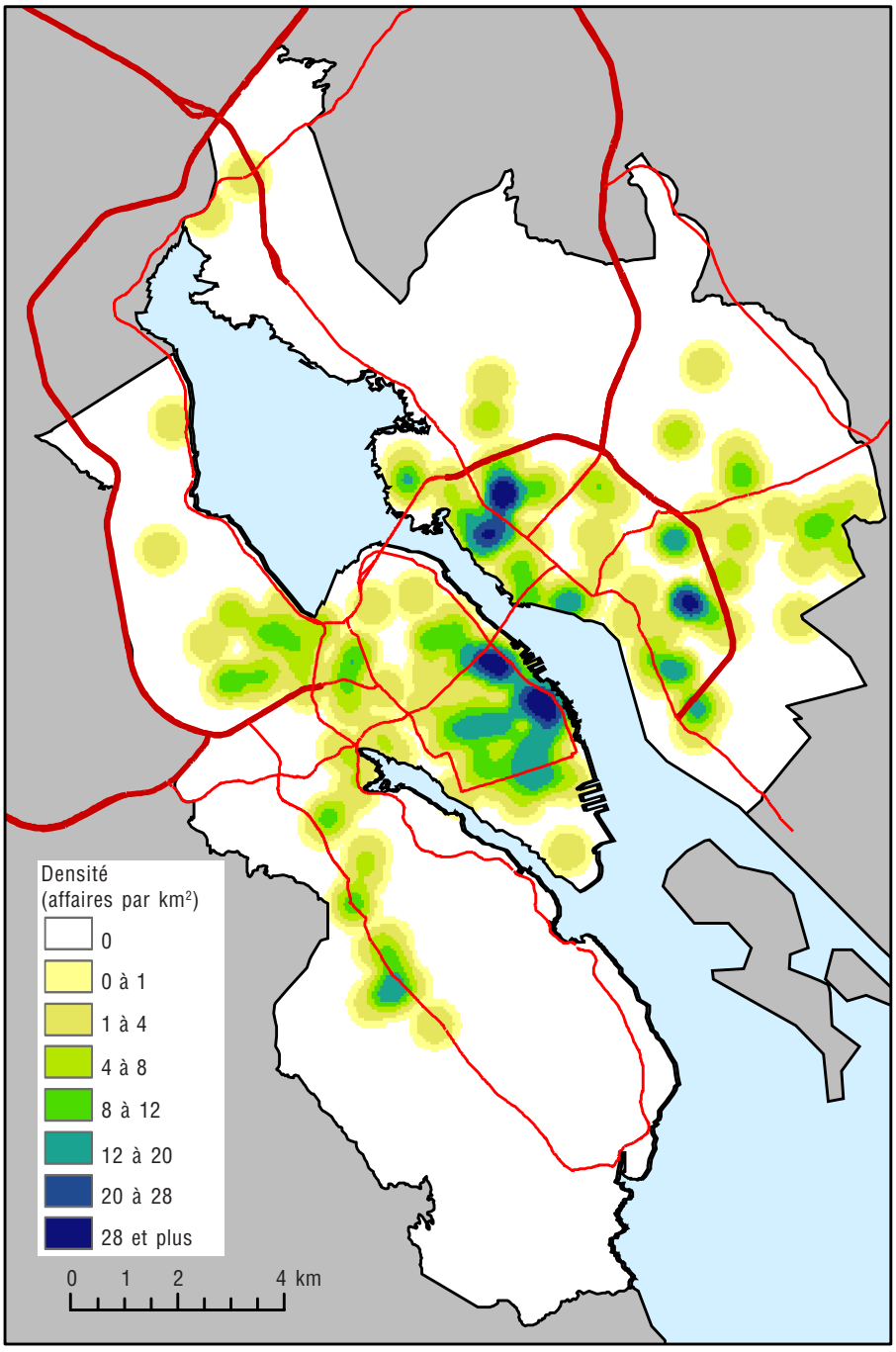

Fondé sur 261 affaires d'agression sexuelle.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.16

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de vol à l'étalage, Halifax, 2001

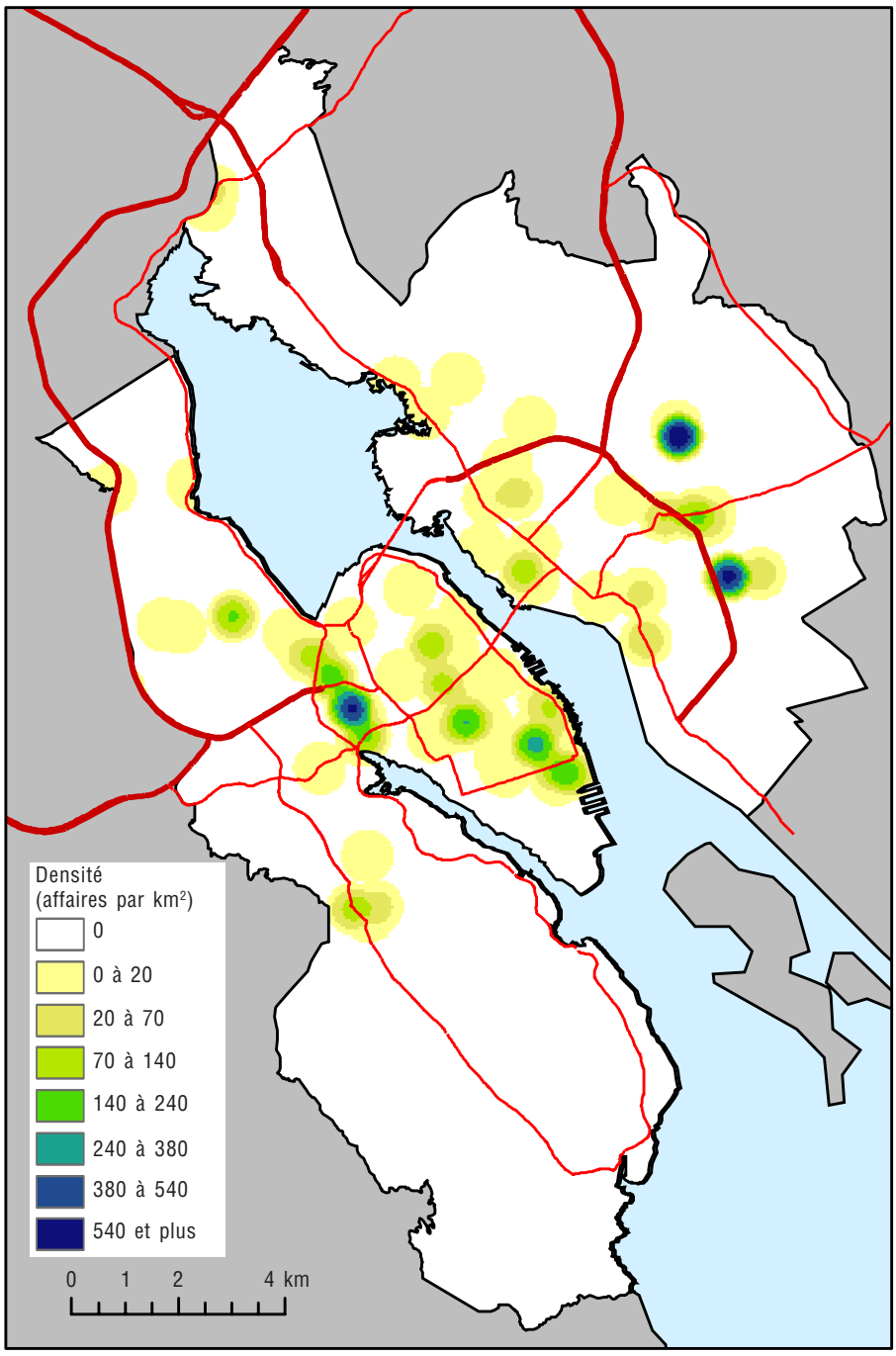

Fondé sur 1 323 affaires de vol à l'étalage.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 2.17

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, Halifax, 2003

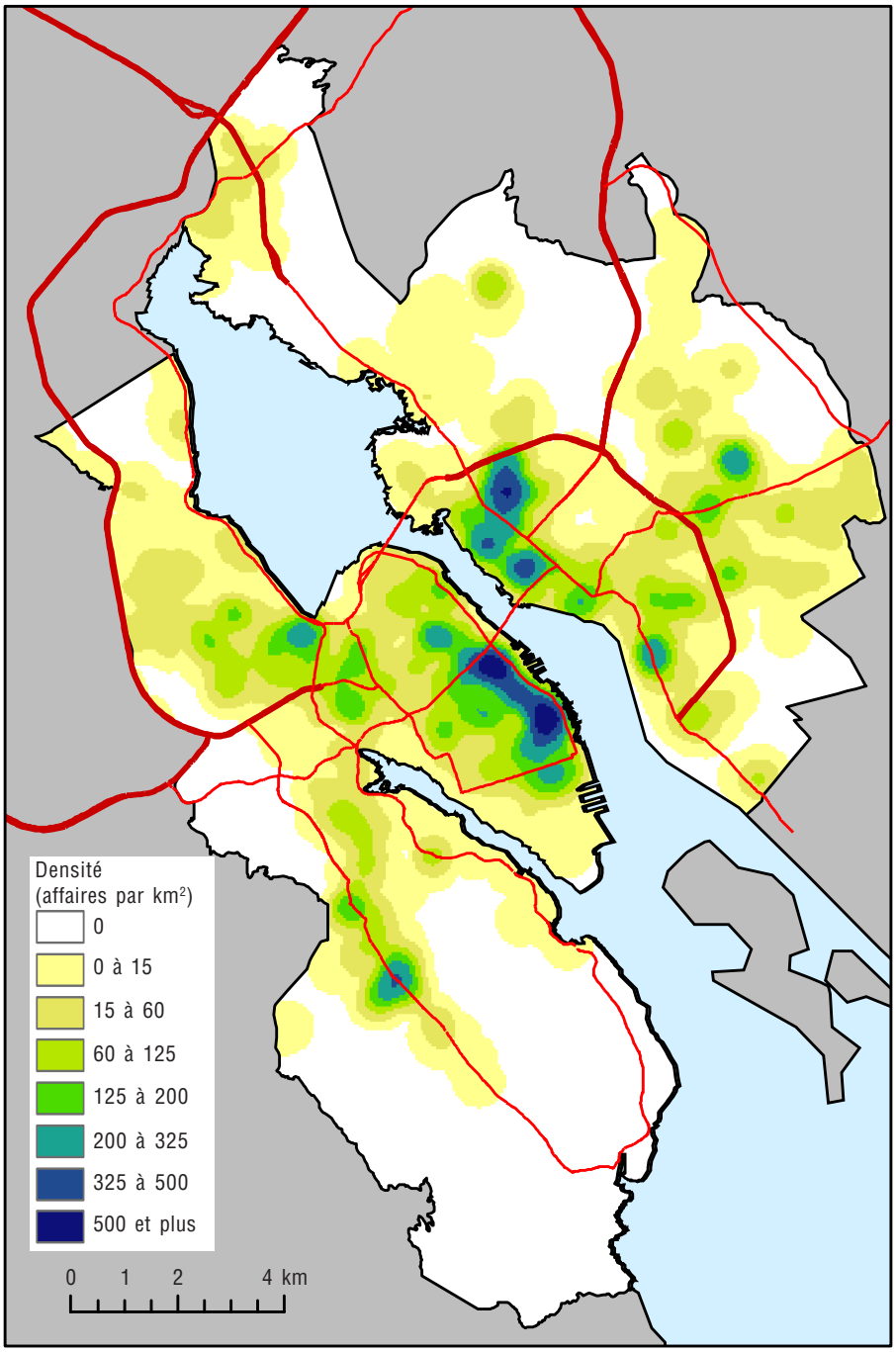

Fondé sur 4 926 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2003.

Carte 2.18

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, Halifax, 2003

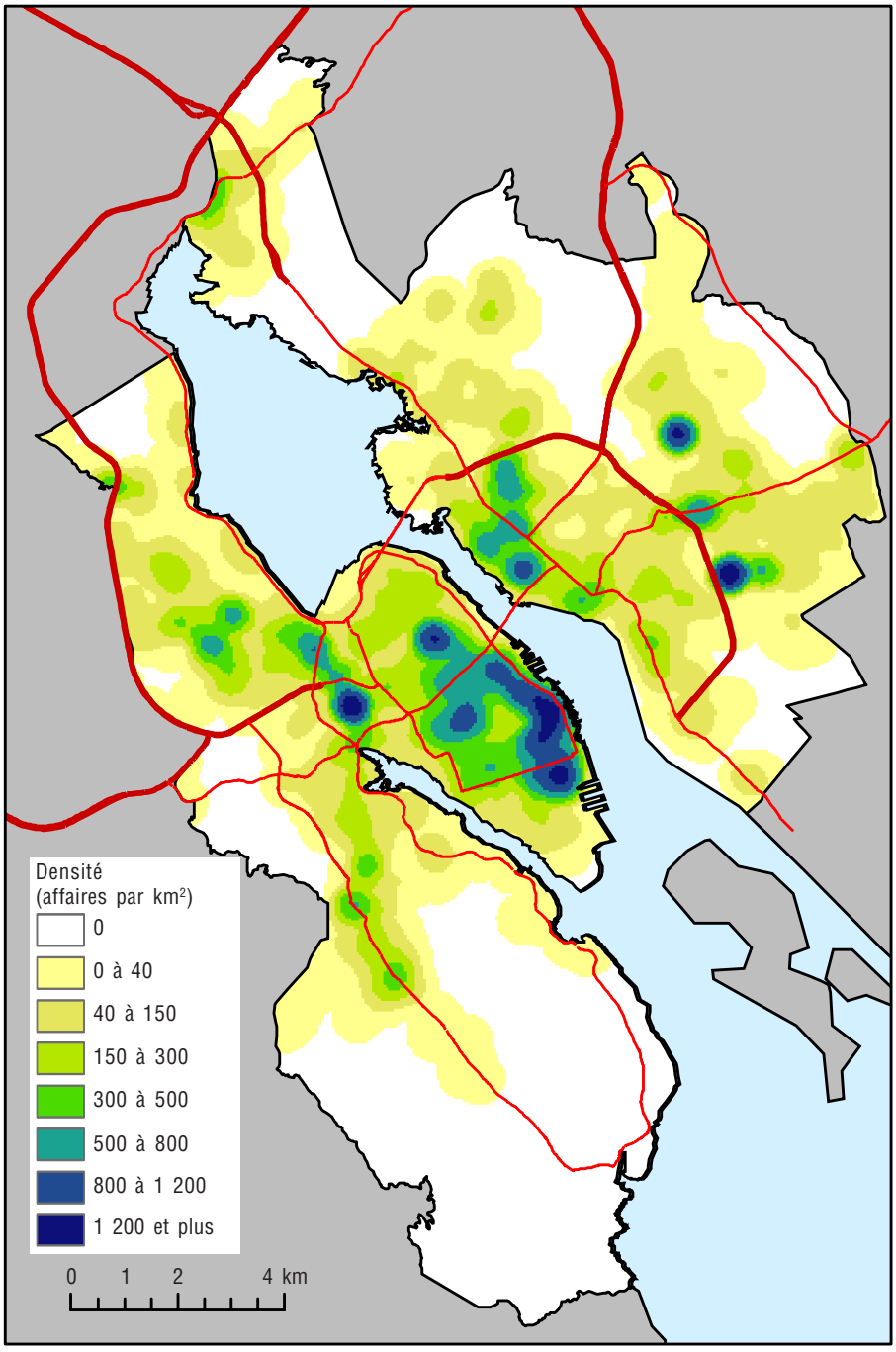

Fondé sur 16 551 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2003.

Carte 2.19

Secteurs de recensement à forte criminalité, Halifax, 2001

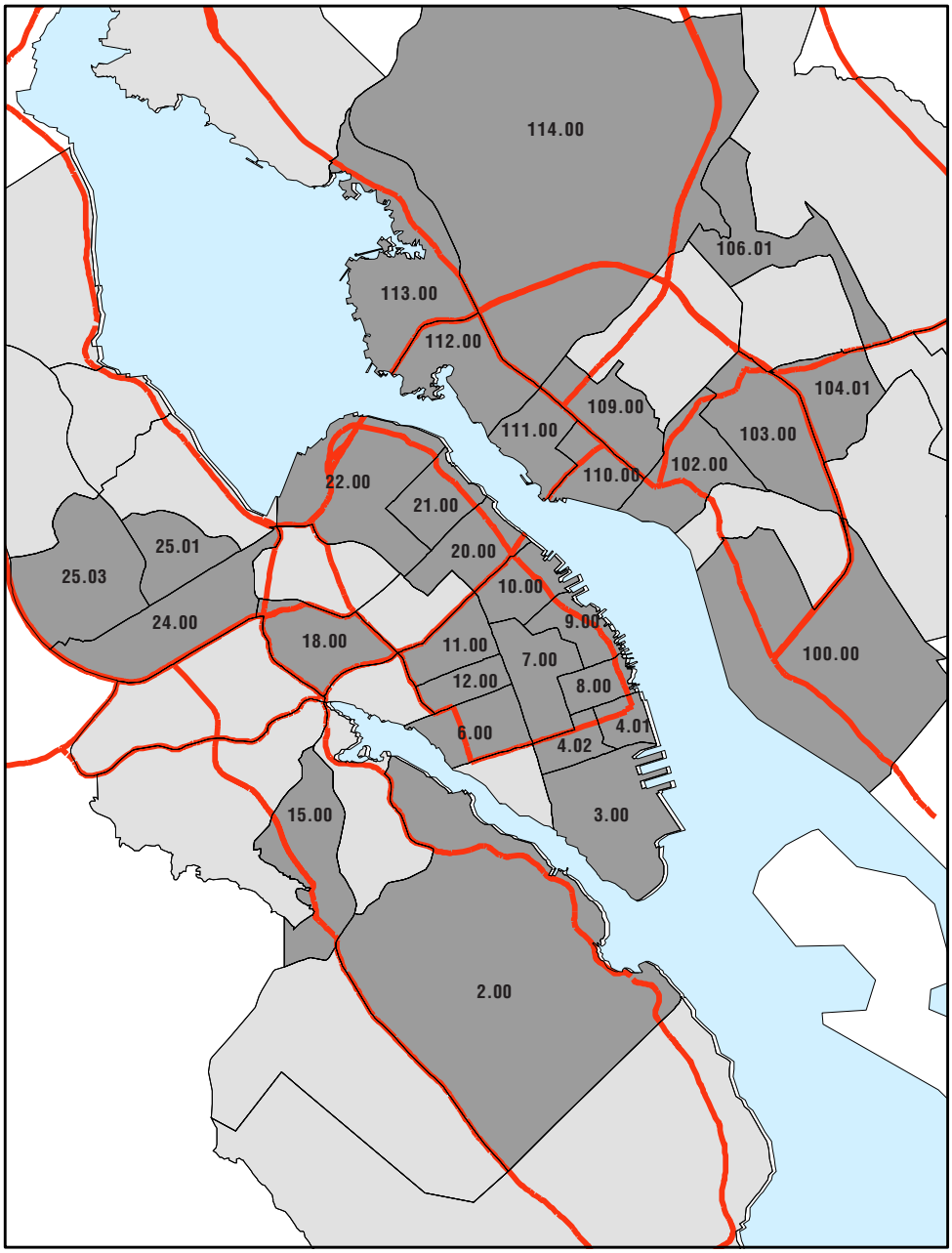

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Annexe 3

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité, Thunder Bay

Tableau 3.1

Caractéristiques des 31 aires de diffusion affichant les taux de criminalité les plus élevés, Thunder Bay, 2001, affaires déclarées et population à risque

	Résidents	Travailleurs	Population à risque	Densité (population à risque/km²)	Affaires avec violence	Taux (pour 1 000	Affaires contre les biens	Taux (pour 1 000)
Aire de diffusion		nombre		densité	nombre	taux	nombre	taux
Ville de Thunder Bay	**108 984**	**50 474**	**159 458**	**488**	**1 541**	**9,7**	**4717**	**29,6**
39	497	14	511	2 978	8	15,7	44	86,2
45	490	33	523	1 806	6	11,5	28	53,5
47	534	289	823	1 689	15	18,2	69	83,9
48	461	78	539	4 176	10	18,5	30	55,6
68	387	271	658	3 880	42	63,8	46	69,9
69	379	256	635	2 316	35	55,1	51	80,3
70	402	75	477	4 852	25	52,4	55	115,2
71	385	21	406	4 988	23	56,7	82	202,0
72	363	58	421	4 833	6	14,2	29	68,8
75	487	327	814	4 607	25	30,7	52	63,9
76	483	143	626	2 323	21	33,5	172	274,6
77	482	246	728	1 983	17	23,3	47	64,5
79	509	18	527	2 751	8	15,2	27	51,3
80	446	71	517	4 615	10	19,4	27	52,3
86	448	1 967	2 415	8 769	63	26,1	132	54,7
122	617	17	634	3 241	27	42,6	22	34,7
123	656	387	1 043	6 091	17	16,3	68	65,2
141	593	62	655	3 505	9	13,7	37	56,5
142	562	129	691	3 483	19	27,5	35	50,6
148	387	268	655	4 652	15	22,9	40	61,0
150	453	101	554	5 779	8	14,4	24	43,3
151	414	487	901	5 868	23	25,5	63	69,9
152	508	1 351	1 859	8 601	37	19,9	94	50,6
169	746	272	1 018	1 454	25	24,6	128	125,8
316	437	2 268	2 705	1 711	42	15,5	198	73,2
317	382	295	677	2 658	10	14,8	46	67,9
319	462	39	501	7 777	24	47,9	19	37,9
322	513	46	559	2 449	11	19,7	32	57,2
332	527	37	564	2 006	16	28,4	19	33,7
346	481	76	557	2 264	8	14,4	59	105,9
349	467	90	557	3 044	2	3,6	50	89,7

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Tableau 3.2

Caractéristiques des 31 aires de diffusion affichant les taux de criminalité les plus élevés, Thunder Bay, 2001, affaires déclarées

Aire de diffusion	Vols de 5 000 $ et plus	Vols de moins de 5 000 $	Vols à l'étalage	Vols de véhicules à moteur	Infractions sexuelles	Affaires relatives aux drogues	Introductions par effraction	Méfaits	Voies de fait
	nombre								
Ville de Thunder Bay	**37**	**2 099**	**401**	**389**	**149**	**385**	**763**	**1 184**	**1 087**
39	0	21	0	2	1	8	4	17	5
45	0	11	2	5	0	2	7	8	4
47	2	24	2	11	0	9	17	7	10
48	0	12	0	3	2	2	7	7	6
68	0	20	0	6	1	8	6	10	38
69	1	21	1	2	1	10	7	18	30
70	0	15	4	1	2	2	10	27	20
71	0	42	9	3	3	3	13	19	18
72	0	10	0	4	0	5	7	7	4
75	0	16	3	6	2	12	11	17	15
76	2	115	84	6	2	3	13	18	14
77	0	14	2	6	0	12	9	14	14
79	0	7	0	5	2	1	4	11	4
80	0	9	0	3	1	0	8	8	6
86	0	58	9	6	4	10	13	39	47
122	0	3	0	0	5	2	6	11	16
123	1	45	4	7	0	0	5	10	13
141	0	20	2	2	1	2	4	9	7
142	0	13	0	2	3	0	6	13	12
148	0	18	0	2	0	6	7	8	9
150	0	12	0	0	1	3	4	6	6
151	1	28	3	7	0	8	7	12	19
152	1	37	1	4	2	7	15	19	27
169	1	63	37	9	0	3	29	17	19
316	2	109	43	12	2	17	7	32	34
317	0	30	0	4	1	7	2	10	6
319	0	5	0	0	5	1	9	5	16
322	1	14	0	4	3	2	7	6	6
332	0	8	0	0	1	1	5	5	14
346	1	33	16	4	0	0	6	11	5
349	0	31	2	2	0	2	9	4	2

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Tableau 3.3

Caractéristiques des 31 aires de diffusion affichant les taux de criminalité les plus élevés, Thunder Bay, 2001, données sur le zonage

Aire de diffusion	Espace ouvert	Espace résidentiel (unifamilial)	Espace résidentiel (multifamilial)	Espace industriel	Espace institutionnel	Espace commercial
	pourcentage					
Ville de Thunder Bay	**55,1**	**22,7**	**5,8**	**10,5**	**4,1**	**1,7**
39	1,2	87,2	3,7	0,0	7,0	0,8
45	23,6	61,3	4,4	1,9	7,3	1,5
47	0,1	3,3	13,7	65,8	0,8	16,3
48	0,0	79,0	16,7	0,0	3,7	0,7
68	0,5	0,0	6,4	29,2	0,0	63,9
69	0,0	0,0	27,6	44,2	0,8	27,4
70	0,0	0,0	78,0	0,0	1,4	20,6
71	0,0	0,0	85,7	0,0	0,6	13,7
72	0,0	0,0	77,2	0,0	2,4	20,4
75	1,1	0,0	47,4	7,9	9,2	34,4
76	15,2	0,0	48,4	24,3	0,9	11,2
77	13,0	0,0	34,9	19,1	29,6	3,5
79	4,5	0,0	68,7	16,9	7,3	2,5
80	11,5	0,0	80,7	0,0	4,6	3,1
86	0,0	0,0	12,6	0,0	0,4	87,0
122	18,7	9,6	68,3	0,0	0,0	3,4
123	0,0	0,0	67,8	0,0	1,0	31,2
141	0,0	0,0	94,1	0,0	2,8	3,1
142	0,0	0,0	88,4	0,0	9,2	2,5
148	18,9	0,0	53,1	0,0	25,7	2,4
150	0,2	0,0	85,5	0,0	0,0	14,3
151	1,4	0,0	48,1	0,0	0,0	50,5
152	5,2	0,0	16,6	0,0	2,0	76,1
169	39,3	3,3	31,6	0,0	1,5	24,3
316	1,3	0,0	12,0	60,6	0,9	25,3
317	0,0	0,9	58,3	0,0	27,7	13,1
319	6,6	12,7	79,0	0,0	0,0	1,7
322	21,1	0,0	67,7	0,0	11,2	0,0
332	42,9	0,0	48,8	0,0	8,2	0,0
346	33,4	56,1	0,1	0,0	10,4	0,0
349	0,0	42,0	33,3	0,0	18,1	6,6

Source : Division de la planification de la ville de Thunder Bay, 2005.

Tableau 3.4

Caractéristiques des 31 aires de diffusion affichant les taux de criminalité les plus élevés, Thunder Bay, 2001, données démographiques

	Ratio hommes-femmes	Population de moins de 15 ans	Population de 65 ans et plus	Hommes de 15 à 24 ans	Célibataires, jamais mariés	Familles mono-parentales	Personnes vivant seules
Aire de diffusion	ratio				pourcentage		
Ville de Thunder Bay	**0,95**	**18,0**	**15,7**	**6,6**	**31,5**	**18,2**	**12,6**
39	0,98	16,2	12,1	5,1	32,9	22,2	10,1
45	0,92	22,4	14,3	8,2	29,1	15,4	13,3
47	0,77	9,4	34,9	4,7	29,9	22,7	43,4
48	1,16	17,2	14,0	8,6	39,0	12,5	17,4
68	1,05	3,9	31,2	3,9	41,9	25,0	65,6
69	1,11	14,7	10,7	6,7	48,4	29,4	31,9
70	1,13	24,7	8,6	8,6	49,2	36,8	20,0
71	1,00	23,4	13,0	6,5	43,3	39,1	10,4
72	0,97	23,3	9,6	6,8	43,9	0,0	8,2
75	1,11	22,7	8,2	6,2	47,3	23,1	15,5
76	1,18	17,7	15,6	7,3	39,7	15,4	16,7
77	0,96	14,6	19,8	5,2	33,8	17,9	13,4
79	0,89	18,6	14,7	5,9	33,7	31,3	14,9
80	0,93	16,9	7,9	7,9	43,2	40,0	13,5
86	1,02	4,4	28,9	7,8	52,3	42,9	49,4
122	0,80	38,2	4,1	8,1	44,9	52,9	3,2
123	0,75	30,5	21,4	5,3	36,3	50,0	13,8
141	0,93	17,8	12,7	7,6	35,1	27,8	11,8
142	0,98	17,7	17,7	7,1	33,3	16,0	23,4
148	0,97	14,1	20,5	5,1	45,5	17,6	30,3
150	1,09	15,4	15,4	6,6	44,7	17,4	16,7
151	1,24	18,3	22,0	6,1	52,9	28,6	34,6
152	1,22	7,9	10,9	5,9	63,7	43,8	37,1
169	0,88	25,5	13,4	6,0	33,3	21,1	12,8
316	1,02	18,4	19,5	5,7	39,4	19,2	14,9
317	1,05	13,0	22,1	7,8	36,8	28,0	15,6
319	0,74	28,3	17,4	6,5	40,9	53,1	10,8
322	0,89	14,7	10,8	7,8	39,5	10,7	13,6
332	0,80	26,7	7,6	8,6	38,2	42,4	2,9
346	0,96	16,7	16,7	5,2	20,0	6,5	6,3
349	0,82	15,1	23,7	5,4	29,1	15,4	16,1

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Tableau 3.5

Caractéristiques des 31 aires de diffusion affichant les taux de criminalité les plus élevés, Thunder Bay, 2001, données sur le logement et l'identité autochtone

	Logements occupés par le propriétaire	Logements nécessitant d'importantes réparations	Logements construits avant 1961	Logements construits après 1990	Personnes ayant déménagé depuis la dernière année	Autochtones
Aire de diffusion	pourcentage					
Ville de Thunder Bay	**69,9**	**8,0**	**45,8**	**7,9**	**13,3**	**6,7**
39	88,4	9,3	74,4	4,7	13,4	0,0
45	87,8	9,8	85,4	0,0	11,3	3,1
47	33,3	8,7	52,2	0,0	17,0	5,7
48	63,4	14,6	87,8	0,0	16,3	8,7
68	3,8	0,0	51,9	7,7	6,8	9,7
69	30,0	22,5	87,5	0,0	23,3	20,0
70	43,2	16,2	62,2	0,0	13,9	7,5
71	77,4	19,4	93,5	0,0	14,3	6,5
72	58,6	17,2	93,1	0,0	39,4	6,8
75	54,5	6,8	93,2	4,5	7,4	12,2
76	71,1	8,9	77,8	4,4	19,4	8,3
77	81,4	9,3	93,0	0,0	2,1	10,4
79	83,0	12,8	80,9	0,0	18,0	11,9
80	71,8	17,9	94,9	0,0	15,7	19,1
86	29,1	10,9	49,1	3,6	35,9	14,1
122	38,5	0,0	5,1	10,3	34,7	27,6
123	21,4	3,6	17,9	8,9	25,6	22,1
141	73,1	19,2	90,4	0,0	16,0	9,3
142	45,5	12,7	67,3	18,2	17,1	10,7
148	47,6	16,7	61,9	11,9	21,1	13,0
150	57,1	19,0	92,9	0,0	26,1	8,9
151	32,6	23,9	65,2	13,0	20,7	7,2
152	19,3	3,5	54,4	3,5	34,4	10,1
169	49,2	6,6	3,3	3,3	26,6	16,2
316	74,4	23,1	76,9	12,8	12,5	9,2
317	67,6	8,1	59,5	10,8	26,0	3,9
319	46,3	9,8	7,3	4,9	7,9	34,8
322	56,8	0,0	29,5	9,1	29,4	8,7
332	69,4	5,6	0,0	0,0	11,7	3,8
346	97,3	5,4	13,5	0,0	3,1	9,4
349	67,5	7,5	55,0	0,0	9,6	0,0

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Tableau 3.6

Caractéristiques des 31 aires de diffusion affichant les taux de criminalité les plus élevés, Thunder Bay, 2001, données socioéconomiques

Aire de diffusion	Taux de chômage	Personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	Personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	Revenu individuel médian	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	Personnes vivant dans un ménage à faible revenu	Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement
	pourcentage			en dollars		pourcentage	
Ville de Thunder Bay	**8,8**	**29,0**	**16,1**	**23 247**	**14,0**	**15,1**	**23,4**
39	12,1	30,3	5,6	24 085	14,3	3,0	23,3
45	7,3	32,4	0,0	27 693	17,3	3,1	17,5
47	13,3	43,2	0,0	15 612	32,5	33,0	47,8
48	9,4	26,5	8,8	21 912	18,1	16,7	22,5
68	20,0	60,0	4,3	12 325	48,1	68,8	72,5
69	17,2	55,7	8,2	12 200	38,4	45,8	47,5
70	19,5	33,3	7,0	14 364	25,3	27,5	29,7
71	0,0	33,9	11,9	15 341	24,9	24,7	35,5
72	19,0	26,9	3,8	16 774	17,3	28,8	27,6
75	4,4	50,7	0,0	14 377	29,7	36,1	36,4
76	15,1	45,9	2,7	20 972	21,7	21,9	37,0
77	4,3	36,8	6,6	17 734	19,8	13,4	30,2
79	5,8	24,7	9,1	22 280	19,6	24,8	27,7
82	0,0	48,3	12,1	18 658	16,6	20,2	24,3
86	6,7	40,8	12,7	15 556	34,6	44,9	51,9
122	14,6	39,1	9,4	15 875	30,4	53,2	40,0
123	22,0	45,1	0,0	13 843	39,2	58,8	51,8
141	4,3	36,3	20,9	28 667	11,5	23,9	30,8
142	12,1	32,5	16,9	19 256	17,7	18,0	48,1
148	11,8	41,9	8,1	18 657	32,9	23,7	26,8
150	8,5	57,5	4,1	20 549	15,2	33,7	35,7
151	13,2	46,0	11,1	12 621	31,6	41,5	52,2
152	14,6	53,0	16,9	9 681	24,5	58,4	65,5
169	14,3	35,4	13,1	18 649	18,9	25,2	31,7
316	10,9	42,6	7,4	16 280	21,0	23,0	35,9
317	4,1	39,4	10,6	21 777	18,9	9,1	16,2
319	18,5	36,8	19,3	20 077	25,4	54,3	19,5
322	8,9	17,1	22,4	19 242	15,2	19,4	31,8
332	4,5	18,2	30,3	33 342	12,8	32,4	17,1
346	12,2	23,7	23,7	29 959	14,6	5,2	18,9
349	7,8	28,2	12,7	19 122	14,8	8,5	22,0

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001.

Tableau 3.7

Corrélation bidimensionnelle des variables indépendantes, aires de diffusion de Thunder Bay, 2001

		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Taux de crimes avec violence	1	…	…	…	…	…	…	…	…
2	Taux de crimes contre les biens	0,64**	1	…	…	…	…	…	…	…
3	Pourcentage d'espace ouvert	-0,22**	-0,36**	1	…	…	…	…	…	…
4	Pourcentage d'espace résidentiel (unifamilial)	-0,31**	-0,30**	-0,04	1	…	…	…	…	…
5	Pourcentage d'espace résidentiel (multifamilial)	-0,22**	0,29**	-0,45**	-0,66**	1	…	…	…	…
6	Pourcentage d'espace industriel	0,07	0,04	-0,03	-0,14*	-0,32**	1	…	…	…
7	Pourcentage d'espace institutionnel	0,08	0,10	-0,07	-0,13	-0,06	-0,08	1	…	…
8	Pourcentage d'espace commercial	0,35**	0,38**	-0,20**	-0,19*	-0,08	0,09	-0,09	1	…
9	Ratio hommes-femmes	-0,10	-0,15*	0,16*	0,13	-0,19*	0,10	-0,27**	0,05	1
10	Pourcentage de la population de moins de 15 ans	0,03	-0,05	0,07	0,06	0,13	-0,12	-0,23**	-0,31**	0,17*
11	Pourcentage de la population de 65 ans et plus	0,11	0,21**	-0,23**	-0,23**	0,08	0,14*	0,32**	0,26**	-0,5**
12	Pourcentage d'hommes de 15 à 24 ans	-0,10	-0,18*	0,20**	0,22**	-0,15*	-0,12	-0,16*	-0,17*	0,42**
13	Pourcentage de célibataires, jamais mariés	0,58**	0,52**	-0,21**	-0,36**	0,27**	0,08	-0,05	0,39**	0,16*
14	Pourcentage de familles monoparentales	0,48**	0,39**	-0,23**	-0,33**	0,24**	0,12*	0,06	0,31**	-0,29**
15	Pourcentage de personnes vivant seules	0,39**	0,45**	-0,27**	-0,39**	0,18*	0,19*	0,17*	0,51**	-0,33**
16	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	-0,53**	-0,42**	0,24**	0,32**	-0,14	-0,14*	-0,13	-0,48**	0,39**
17	Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations	0,32**	0,29**	-0,16*	-0,28**	0,23**	0,17*	-0,06	0,10	0,17*
18	Pourcentage de logements construits avant 1961	0,19**	0,40**	-0,36**	-0,38**	0,44**	0,11	0,00	0,11	0,14*
19	Pourcentage de logements construits après 1990	-0,22**	-0,37**	0,28**	0,30**	-0,40**	0,04	-0,03	-0,1	0,11
20	Pourcentage de personnes ayant déménagé depuis la dernière année	0,40**	0,33**	-0,22**	-0,15*	0,09	0,08	0,12	0,28**	-0,15*
21	Pourcentage d'Autochtones	0,46**	0,37**	-0,14	-0,32**	0,26**	0,08	-0,08	0,20**	-0,09
22	Taux de chômage	0,25**	0,21**	-0,03	-0,09	-0,04	0,18*	-0,03	0,18*	0,02
23	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	0,40**	0,35**	-0,21**	-0,26**	0,12	0,18*	0,04	0,36**	-0,03
24	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	-0,31**	-0,30**	0,15*	0,11	0,00	-0,25**	0,04	-0,23**	0,00
25	Revenu individuel médian	-0,50**	-0,52**	0,24**	0,32**	-0,16*	-0,20**	-0,01	-0,46**	0,16*
26	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	0,53**	0,50**	-0,28**	-0,33**	0,16*	0,24**	0,09	0,45**	-0,29**
27	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu	0,61**	0,52**	-0,23**	-0,41**	0,25**	0,14	0,04	0,45**	-0,27**
28	Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	0,52**	0,46**	-0,21**	-0,29**	0,13	0,14*	0,06	0,48**	-0,25**

Tableau 3.7

Corrélation bidimensionnelle des variables indépendantes, aires de diffusion de Thunder Bay, 2001 (suite)

		10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	Taux de crimes avec violence	…	…	…	…	…	…	…	…	…
2	Taux de crimes contre les biens	…	…	…	…	…	…	…	…	…
3	Pourcentage d'espace ouvert	…	…	…	…	…	…	…	…	…
4	Pourcentage d'espace résidentiel (unifamilial)	…	…	…	…	…	…	…	…	…
5	Pourcentage d'espace résidentiel (multifamilial)	…	…	…	…	…	…	…	…	…
6	Pourcentage d'espace industriel	…	…	…	…	…	…	…	…	…
7	Pourcentage d'espace institutionnel	…	…	…	…	…	…	…	…	…
8	Pourcentage d'espace commercial	…	…	…	…	…	…	…	…	…
9	Ratio hommes-femmes	…	…	…	…	…	…	…	…	…
10	Pourcentage de la population de moins de 15 ans	1	…	…	…	…	…	…	…	…
11	Pourcentage de la population de 65 ans et plus	-0,7**	1	…	…	…	…	…	…	…
12	Pourcentage d'hommes de 15 à 24 ans	0,19*	-0,52**	1	…	…	…	…	…	…
13	Pourcentage de célibataires, jamais mariés	0,1	-0,17*	0,14	1	…	…	…	…	…
14	Pourcentage de familles monoparentales	0,18*	0,10	-0,22**	0,54**	1	…	…	…	…
15	Pourcentage de personnes vivant seules	-0,60**	0,71**	-0,48**	0,30**	0,33*	1	…	…	…
16	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	0,18*	-0,36**	0,31**	-0,55**	-0,65**	-0,69**	1	…	…
17	Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations	0,02	0,07	-0,08	0,37**	0,21**	0,20**	-0,13	1	…
18	Pourcentage de logements construits avant 1961	-0,15*	0,24**	-0,15*	0,30**	0,15*	0,34**	0,02	0,50**	1
19	Pourcentage de logements construits après 1990	0,20**	-0,26**	0,08	-0,24**	-0,26**	-0,26**	0,18*	-0,25**	-0,44**
20	Pourcentage de personnes ayant déménagé depuis la dernière année	0,02	0,03	-0,04	0,54**	0,42**	0,28**	-0,58**	0,24**	0,02
21	Pourcentage d'Autochtones	0,16*	-0,01	-0,08	0,57**	0,58**	0,23**	-0,49**	0,32**	0,15*
22	Taux de chômage	0,11	0,00	-0,09	0,30**	0,34**	0,12	-0,33**	0,19**	0,06
23	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	-0,13	0,31**	-0,28**	0,38**	0,41**	0,46**	-0,52**	0,27**	0,17*
24	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	-0,01	-0,20**	0,23**	-0,26**	-0,36**	-0,29**	0,38**	-0,27**	-0,21**
25	Revenu individuel médian	0,13	-0,30**	0,25**	-0,57**	-0,54**	-0,57**	0,69**	-0,30**	-0,23**
26	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	-0,21**	0,53**	-0,46**	0,38**	0,57**	0,70**	-0,72**	0,27**	0,22**
27	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu	0,01	0,23**	-0,30**	0,61**	0,70**	0,52**	-0,78**	0,25**	0,12
28	Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	-0,12	0,31**	-0,35**	0,47**	0,52**	0,60**	-0,74**	0,28**	0,13

Tableau 3.7

Corrélation bidimensionnelle des variables indépendantes, aires de diffusion de Thunder Bay, 2001 (fin)

		19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
1	Taux de crimes avec violence	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	Taux de crimes contre les biens	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	Pourcentage d'espace ouvert	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4	Pourcentage d'espace résidentiel (unifamilial)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5	Pourcentage d'espace résidentiel (multifamilial)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6	Pourcentage d'espace industriel	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
7	Pourcentage d'espace institutionnel	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
8	Pourcentage d'espace commercial	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
9	Ratio hommes-femmes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
10	Pourcentage de la population de moins de 15 ans	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11	Pourcentage de la population de 65 ans et plus	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
12	Pourcentage d'hommes de 15 à 24 ans	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
13	Pourcentage de célibataires, jamais mariés	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
14	Pourcentage de familles monoparentales	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
15	Pourcentage de personnes vivant seules	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
16	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
17	Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
18	Pourcentage de logements construits avant 1961										
19	Pourcentage de logements construits après 1990	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
20	Pourcentage de personnes ayant déménagé depuis la dernière année	-0,08	1	...	...	...	...	...	...	...	...
21	Pourcentage d'Autochtones	-0,27**	0,43**	1	...	...	...	...	...	...	...
22	Taux de chômage	-0,11	0,35**	0,39**	1	...	...	...	...	...	...
23	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires	-0,21**	0,31**	0,45**	0,20**	1	...	...	...	...	...
24	Pourcentage de personnes de 20 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire	0,26**	-0,26**	-0,32**	-0,30**	-0,66**	1	...	...	...	...
25	Revenu individuel médian	0,29**	-0,47**	-0,49**	-0,28**	-0,67**	0,55**	1	...	...	...
26	Part des transferts gouvernementaux dans le revenu total	-0,32**	0,37**	0,50**	0,32**	0,75**	-0,60**	-0,79**	1	...	...
27	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu	-0,26**	0,54**	0,59**	0,34**	0,58**	-0,47**	-0,76**	0,71**	1	...
28	Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	-0,13	0,49**	0,42**	0,26**	0,54**	-0,38**	-0,71**	0,68**	0,80**	1

,,, n'ayant pas lieu de figurer
* < 0,01
** < 0,05

Sources : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001, Recensement, 2001; données sur le zonage de la ville de Thunder Bay.

Carte 3.1

Contexte local et aires de diffusion (AD), Thunder Bay, 2001

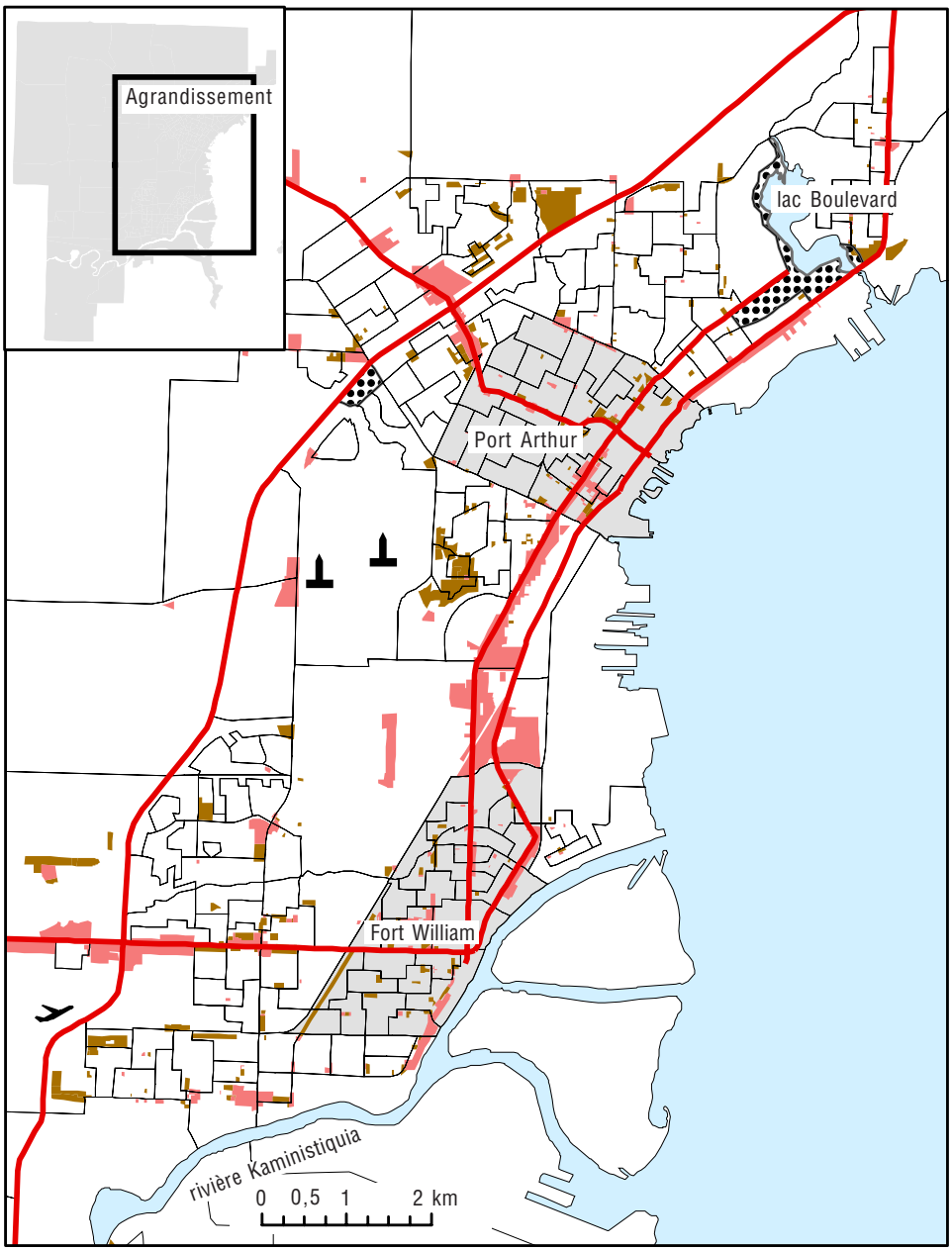

Route principale
Centre-ville
Zonage commercial
Zonage résidentiel (multifamilial)
AD incluses dans l'analyse (207)
AD exclues de l'analyse (2)
Université
Aéroport

Source : Statistique Canada, Recensement, 2001, Division de la planification de la ville de Thunder Bay.

Carte 3.2

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence et population à risque, Thunder Bay, 2001

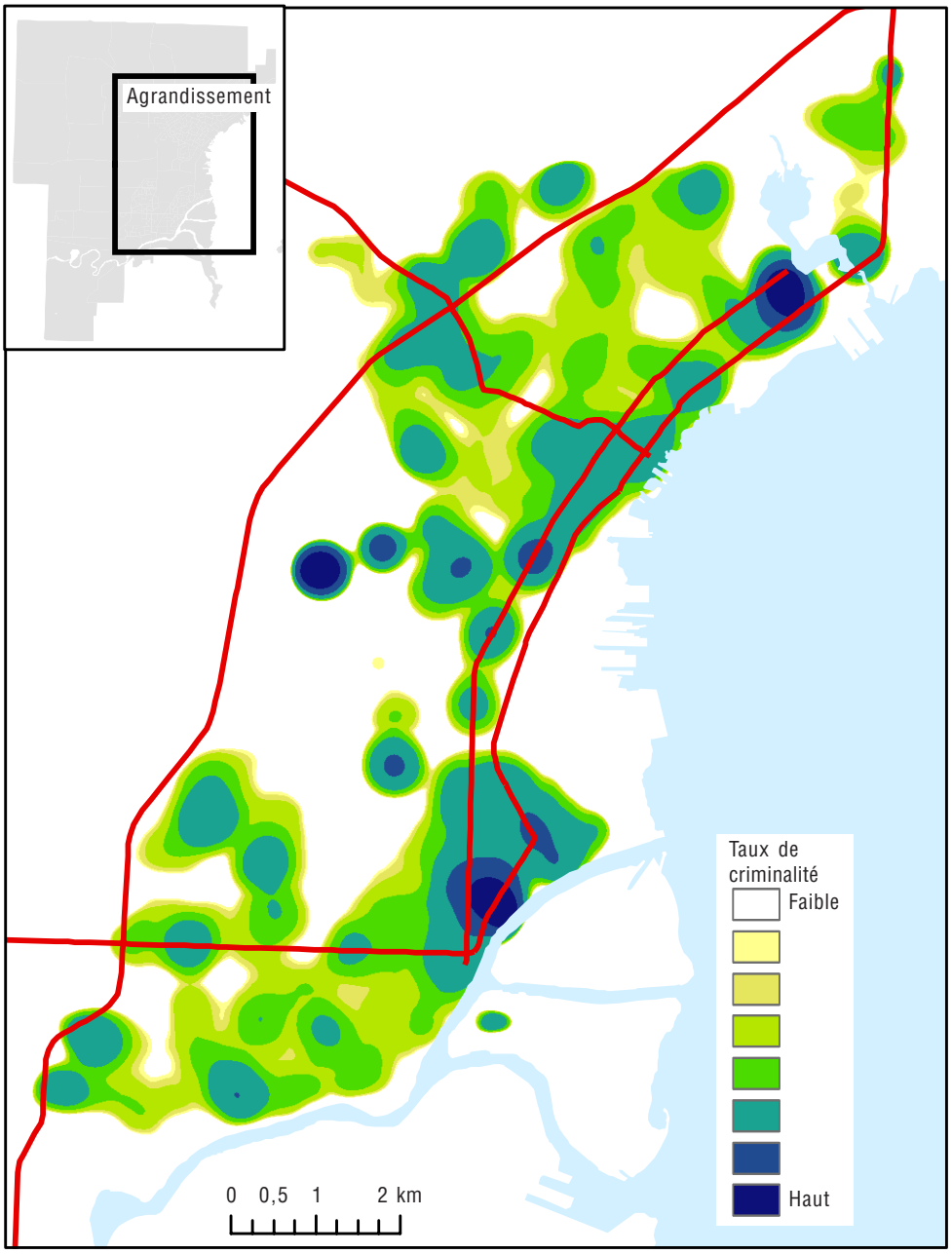

Fondé sur 1 541 affaires de crimes avec violence.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 3.3

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens et population à risque, Thunder Bay, 2001

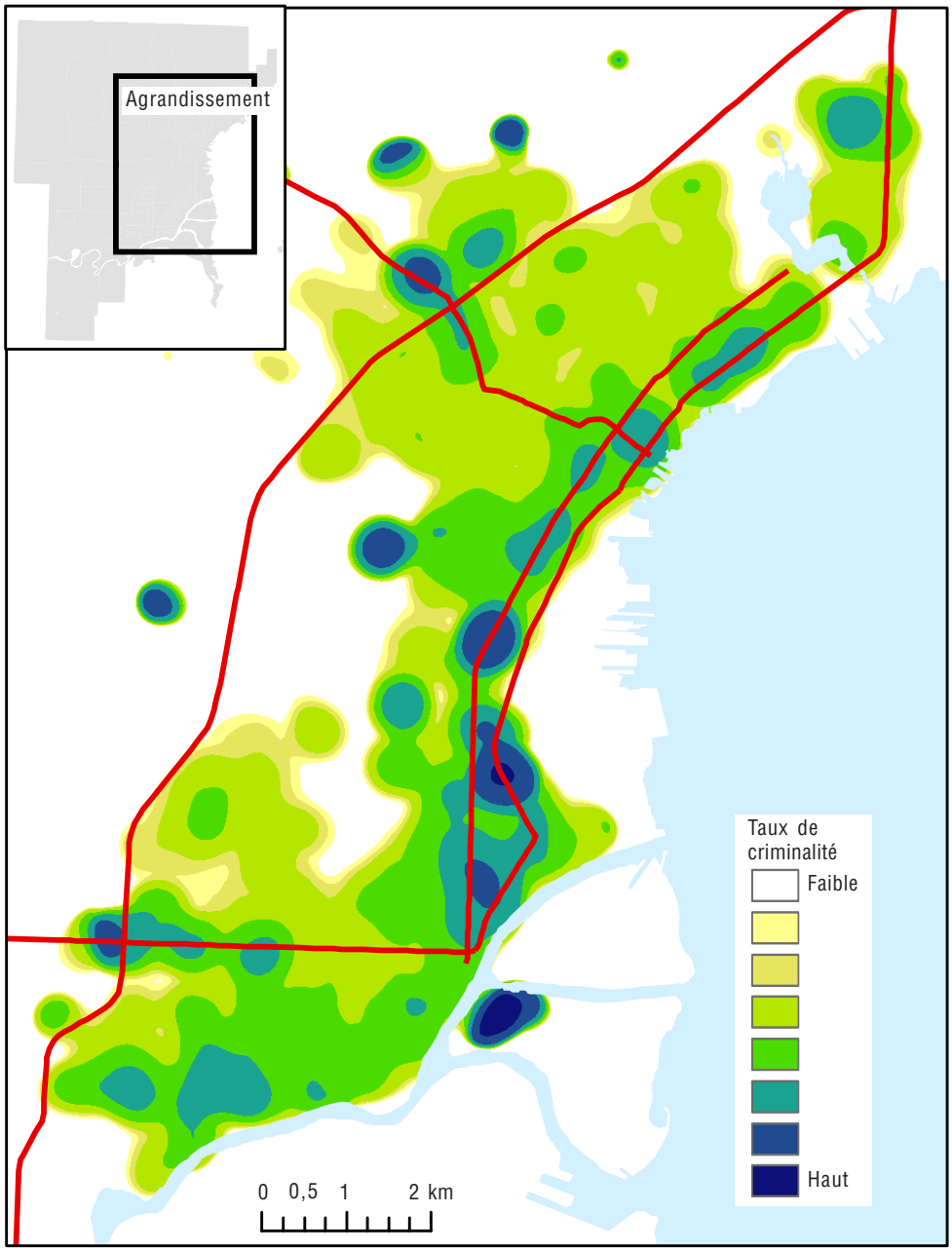

Fondé sur 4 717 affaires de crimes contre les biens.

Note : Les taux locaux de criminalité ont été ajustés pour protéger la confidentialité des données et ne pas biaiser la lecture des zones où les densités de la population à risque et de la criminalité sont faibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001 et Recensement, 2001.

Carte 3.4

Répartition spatiale des taux de criminalité selon le quartile, Thunder Bay, 2001

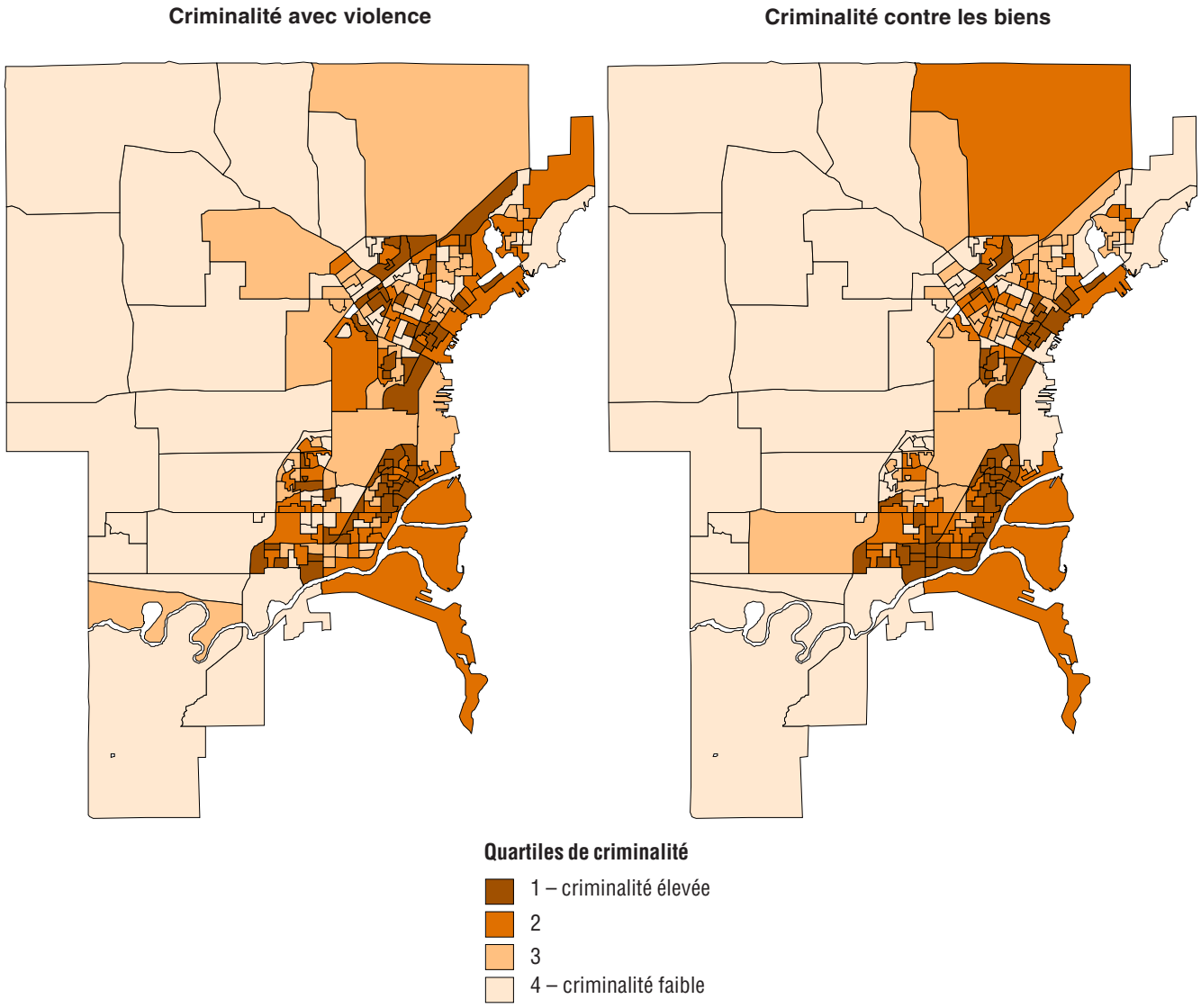

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.5

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, Thunder Bay, 2001

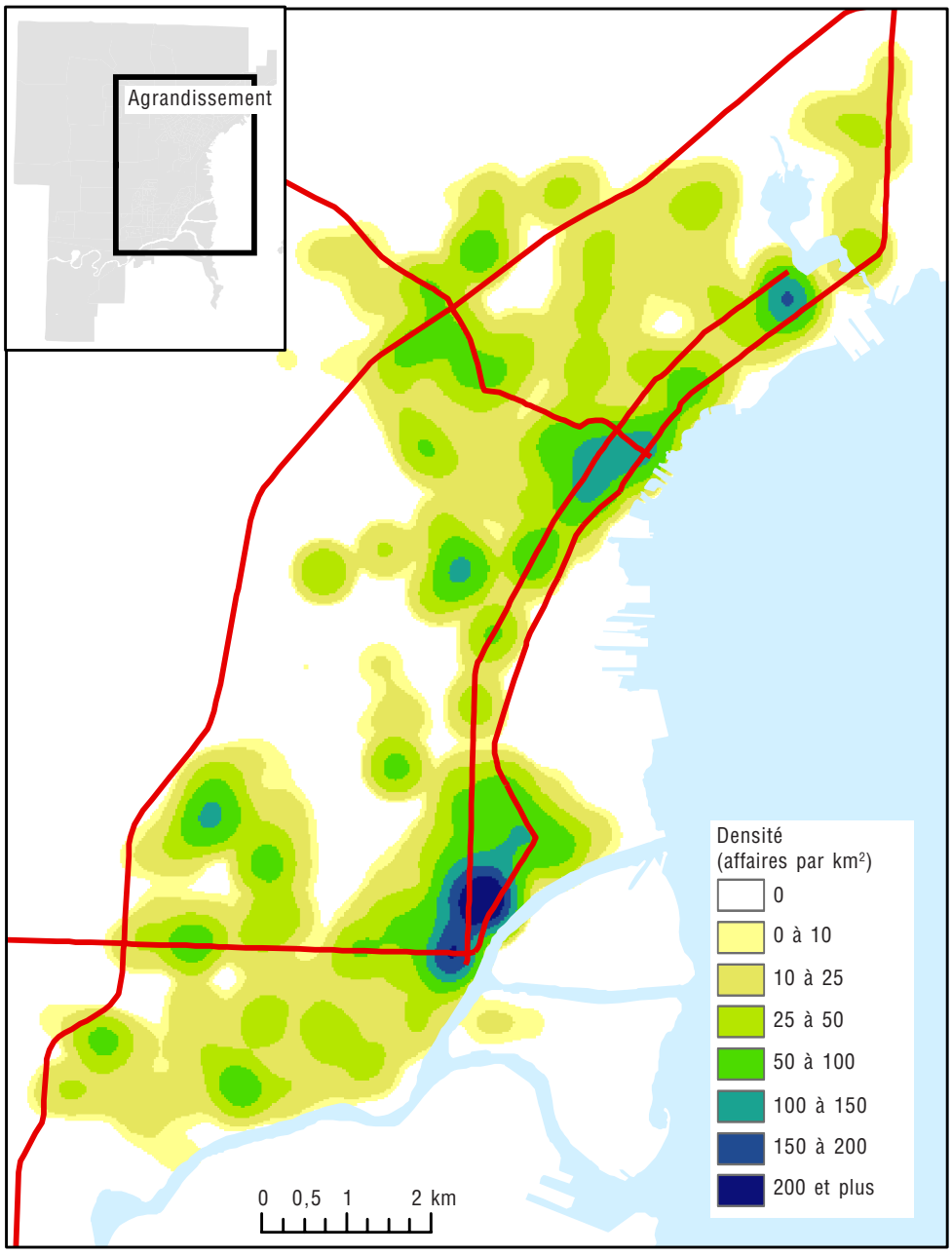

Fondé sur 1 541 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.6

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, Thunder Bay, 2003

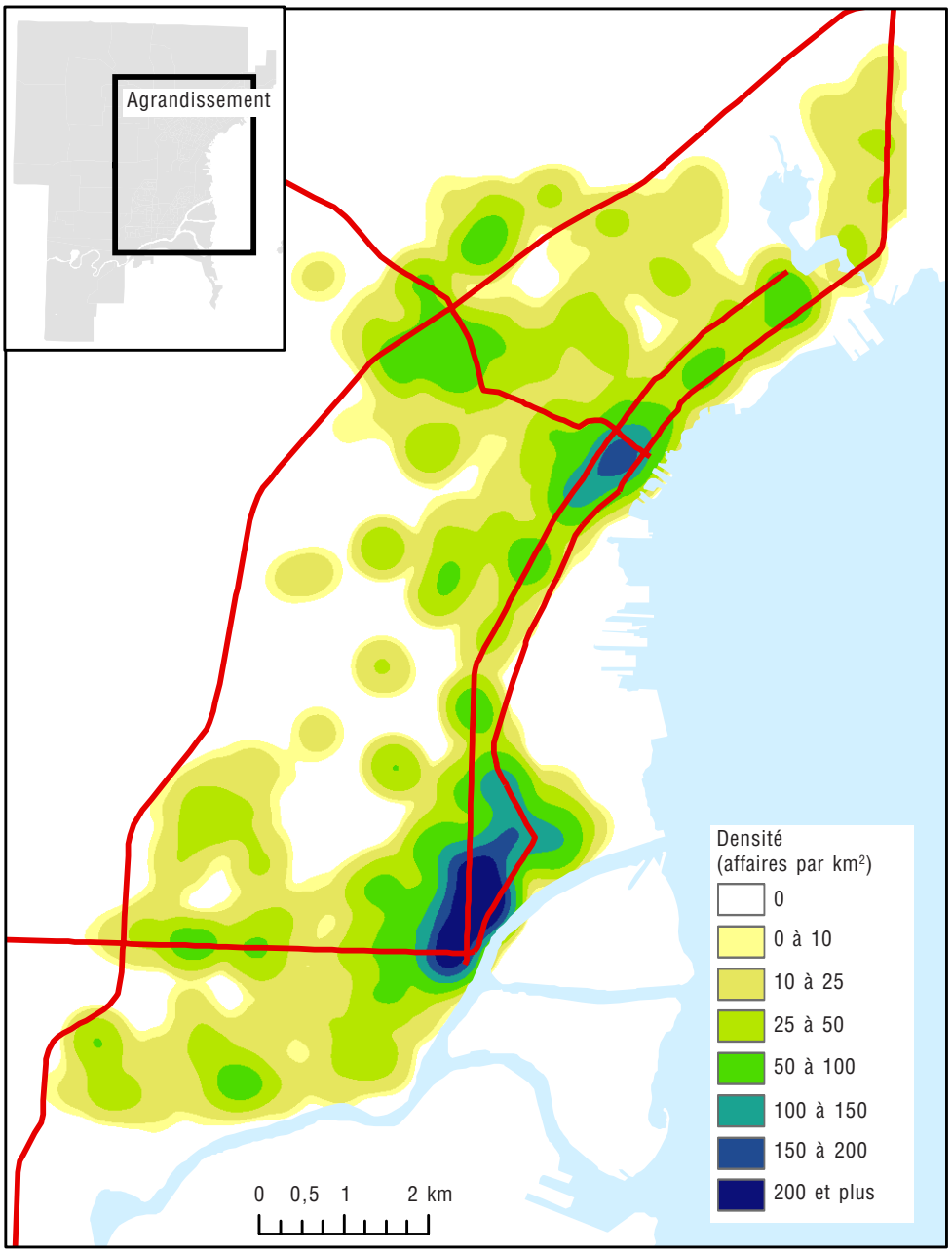

Fondé sur 1 658 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2003.

Carte 3.7

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, Thunder Bay, 2001

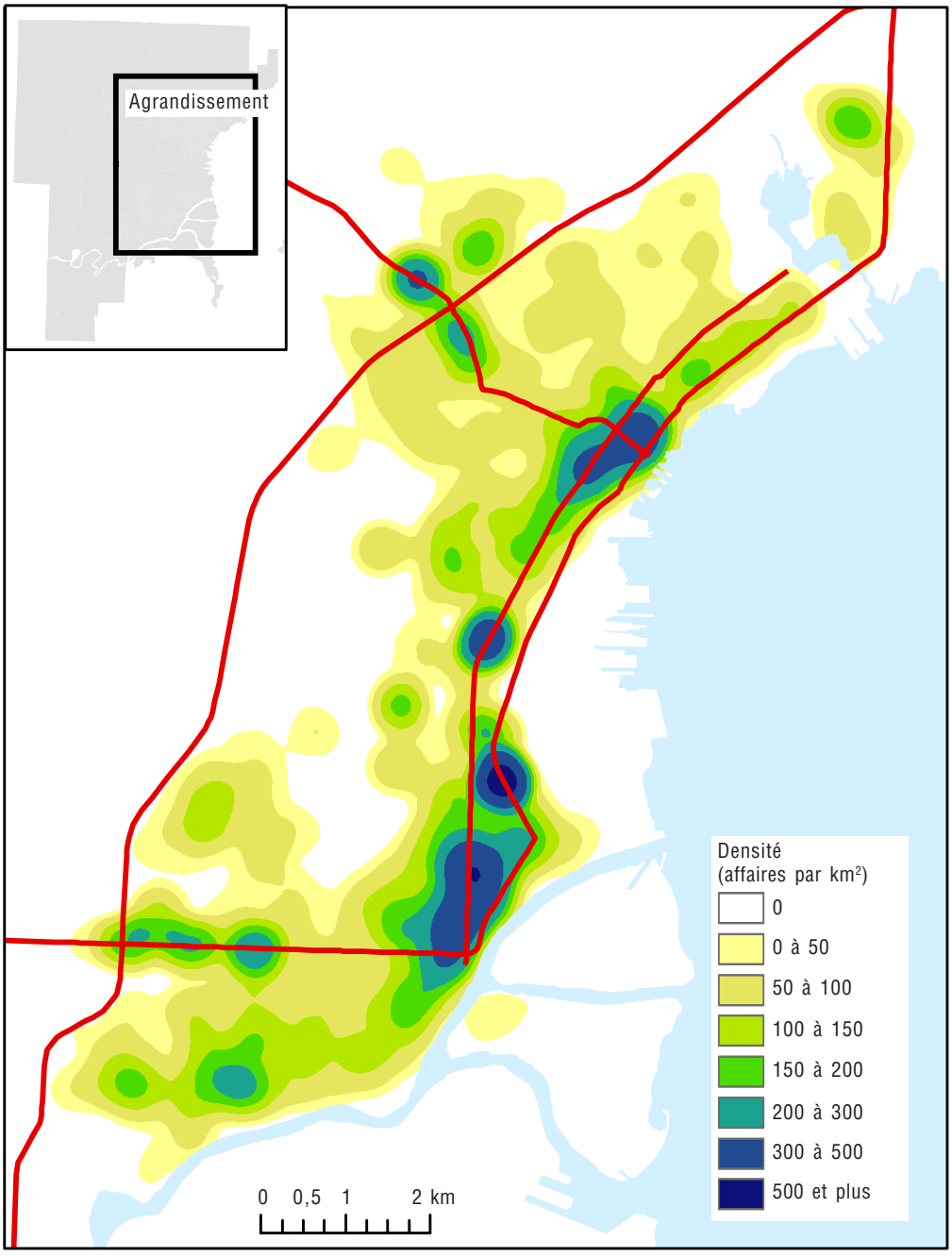

Fondé sur 4 717 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.8

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, Thunder Bay, 2003

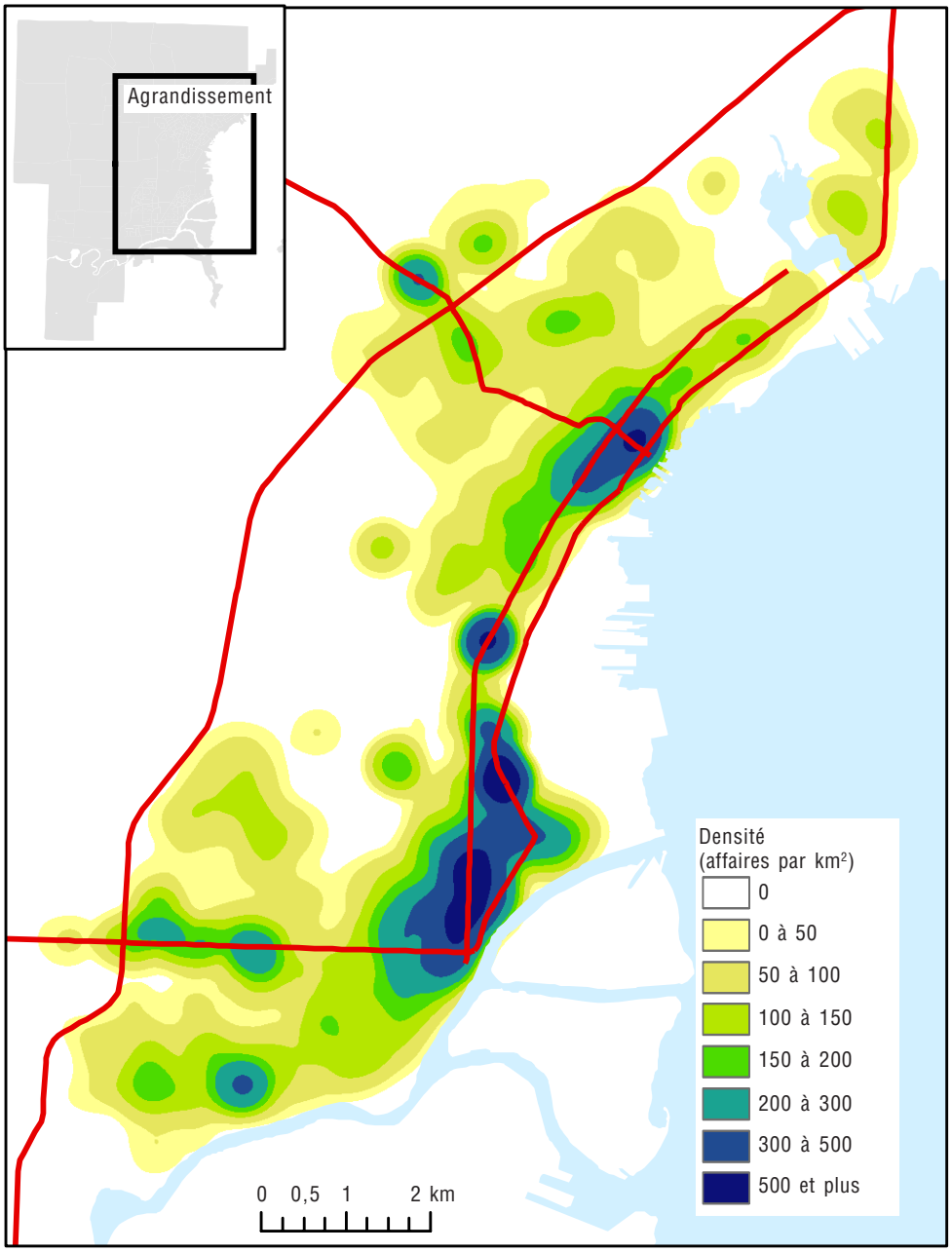

Fondé sur 5 313 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2003.

Carte 3.9

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de vol de moins de 5 000 $, Thunder Bay, 2001

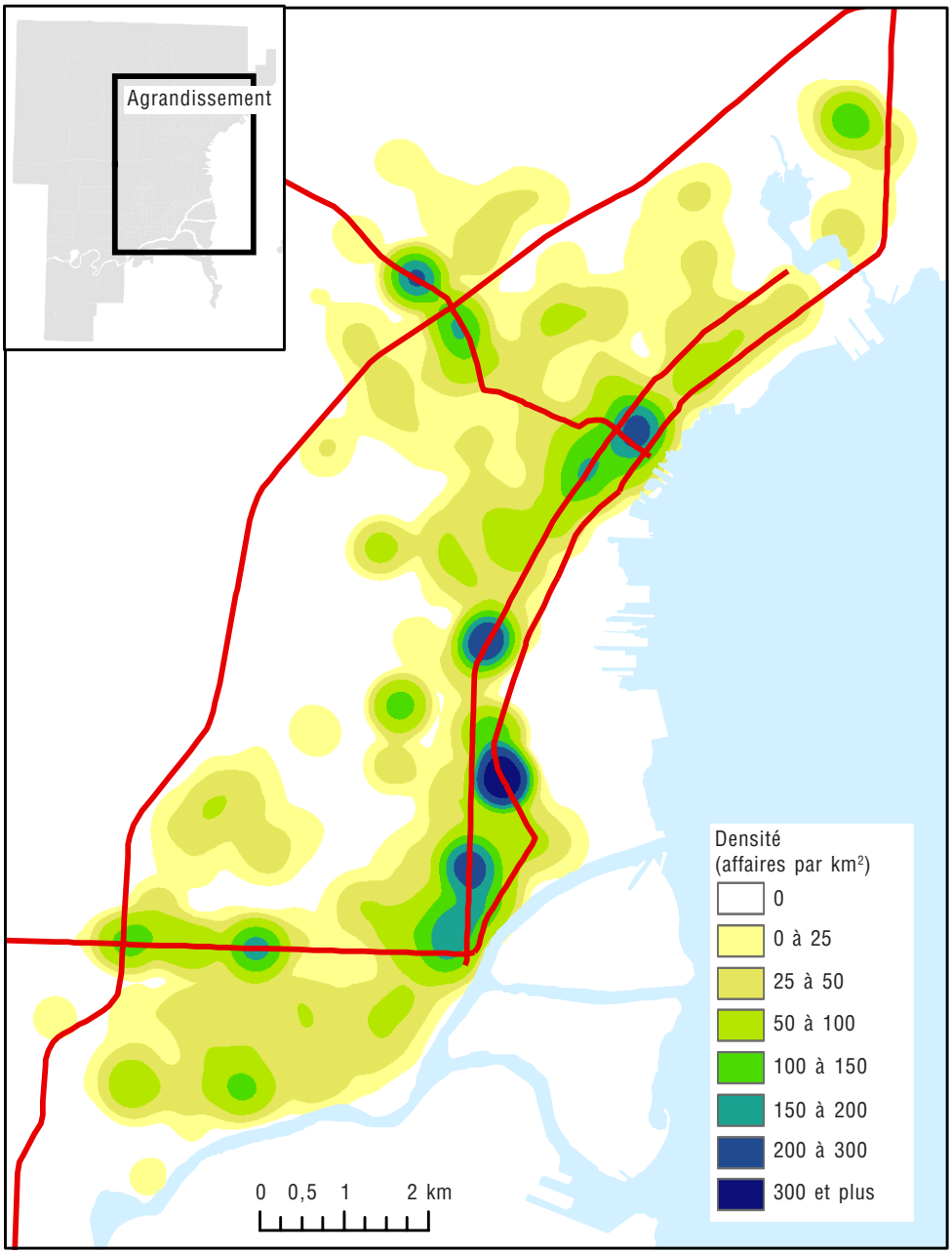

Fondé sur 2 099 affaires de vol de moins de 5 000 $.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.10

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de voies de fait, Thunder Bay, 2001

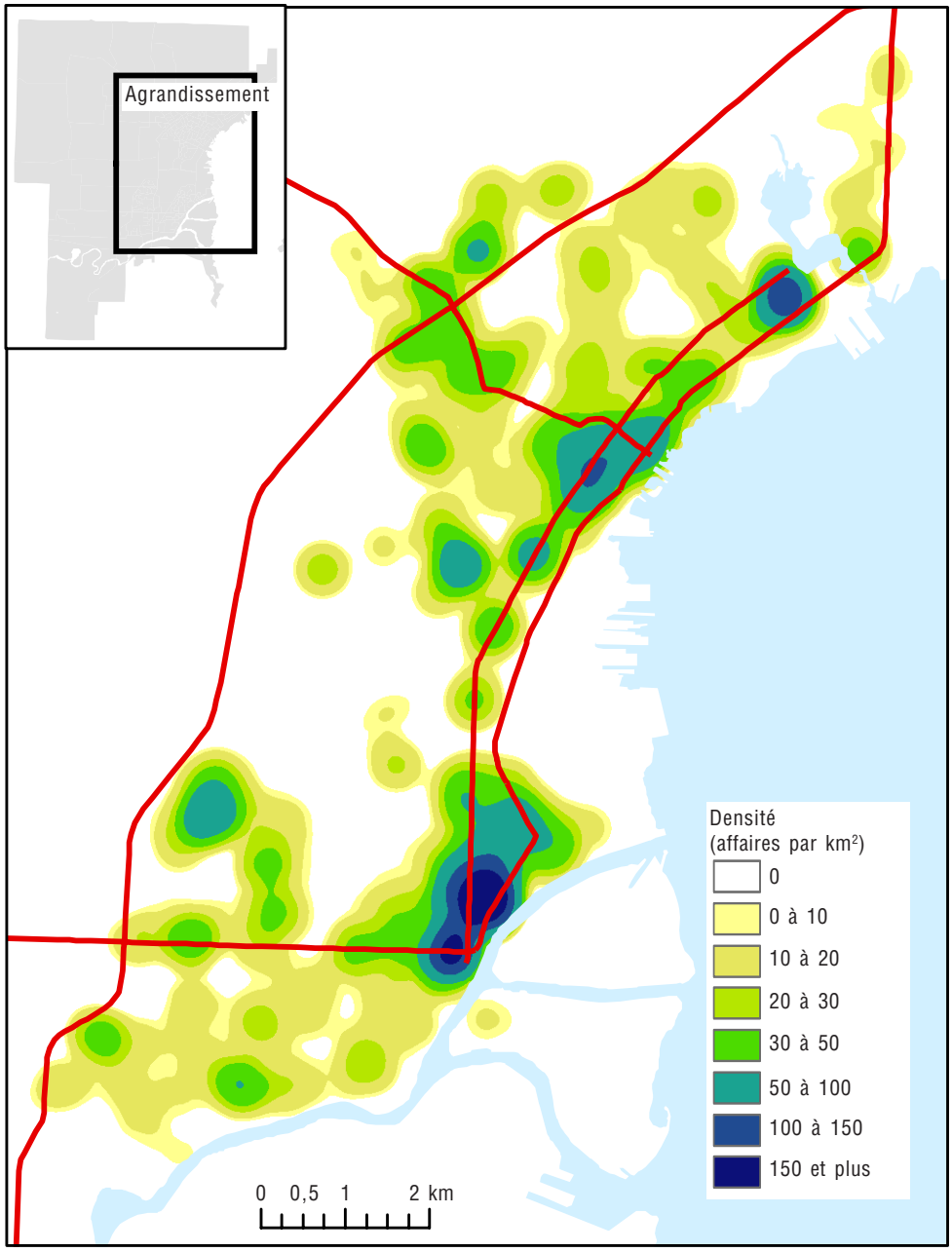

Fondé sur 1 087 affaires de voies de fait.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.11

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de méfait, Thunder Bay, 2001

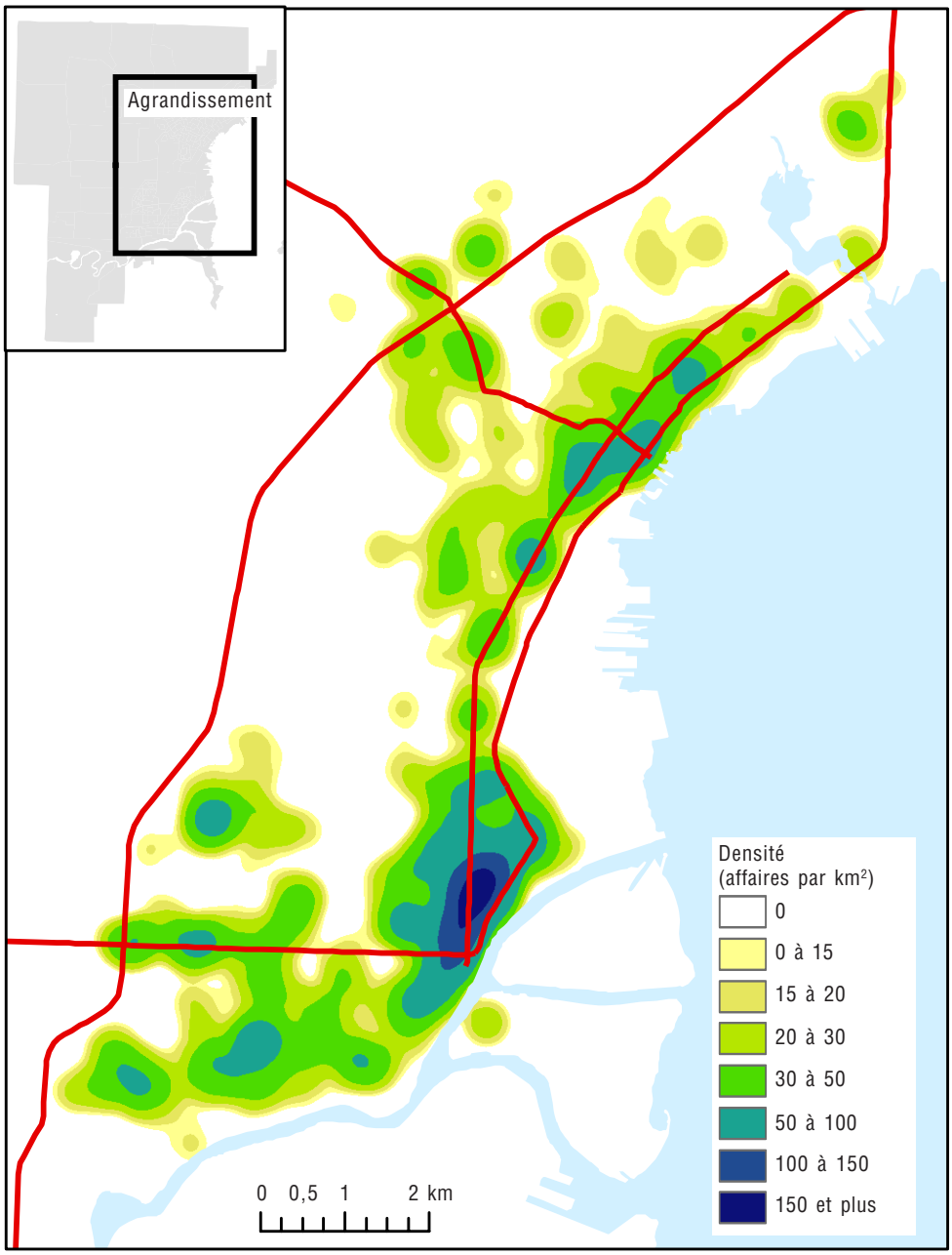

Fondé sur 1 184 affaires de méfait.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.12

Répartition des noyaux de densité pour les affaires d'introduction par effraction, Thunder Bay, 2001

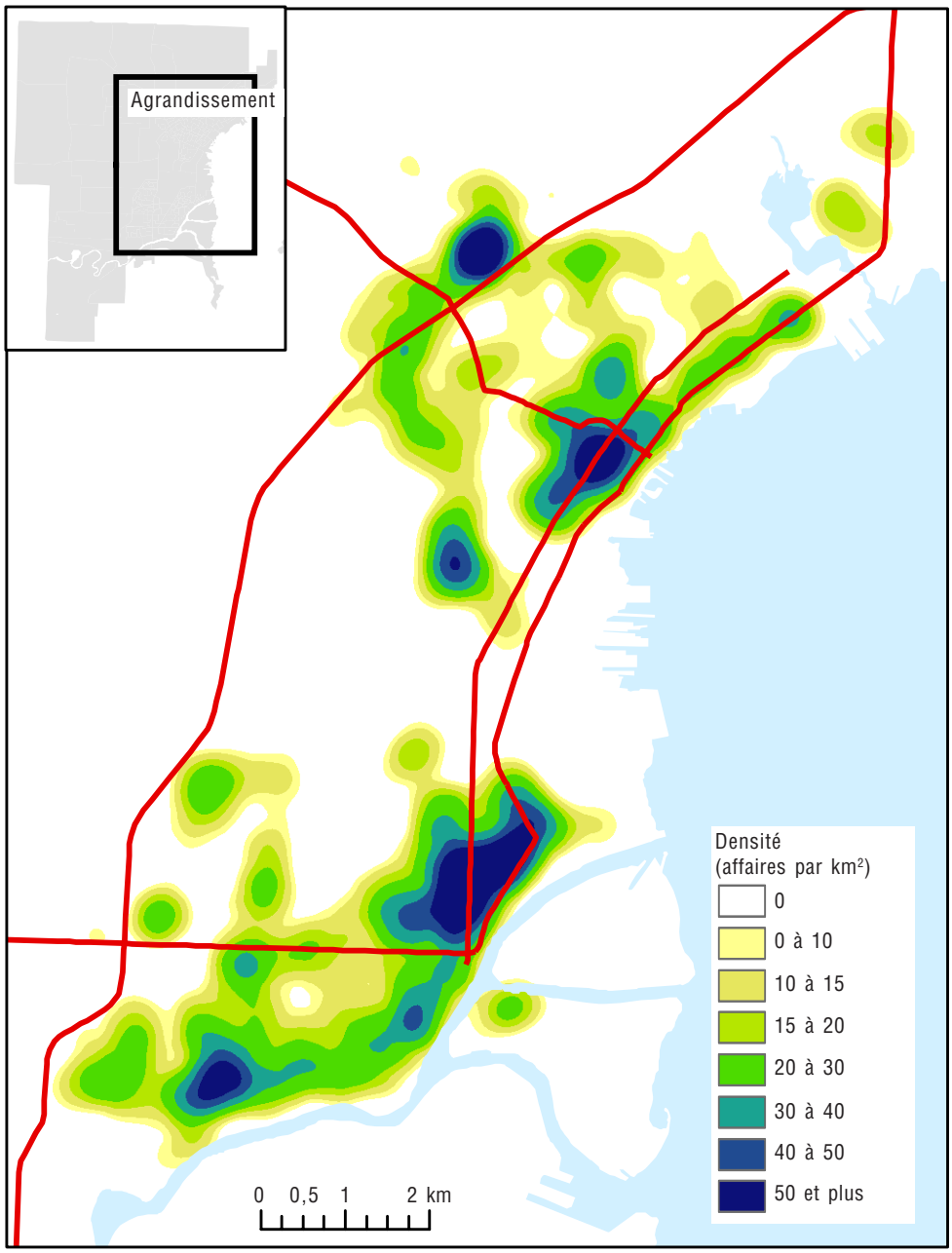

Fondé sur 763 affaires d'introduction par effraction.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.13

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de vol à l'étalage, Thunder Bay, 2001

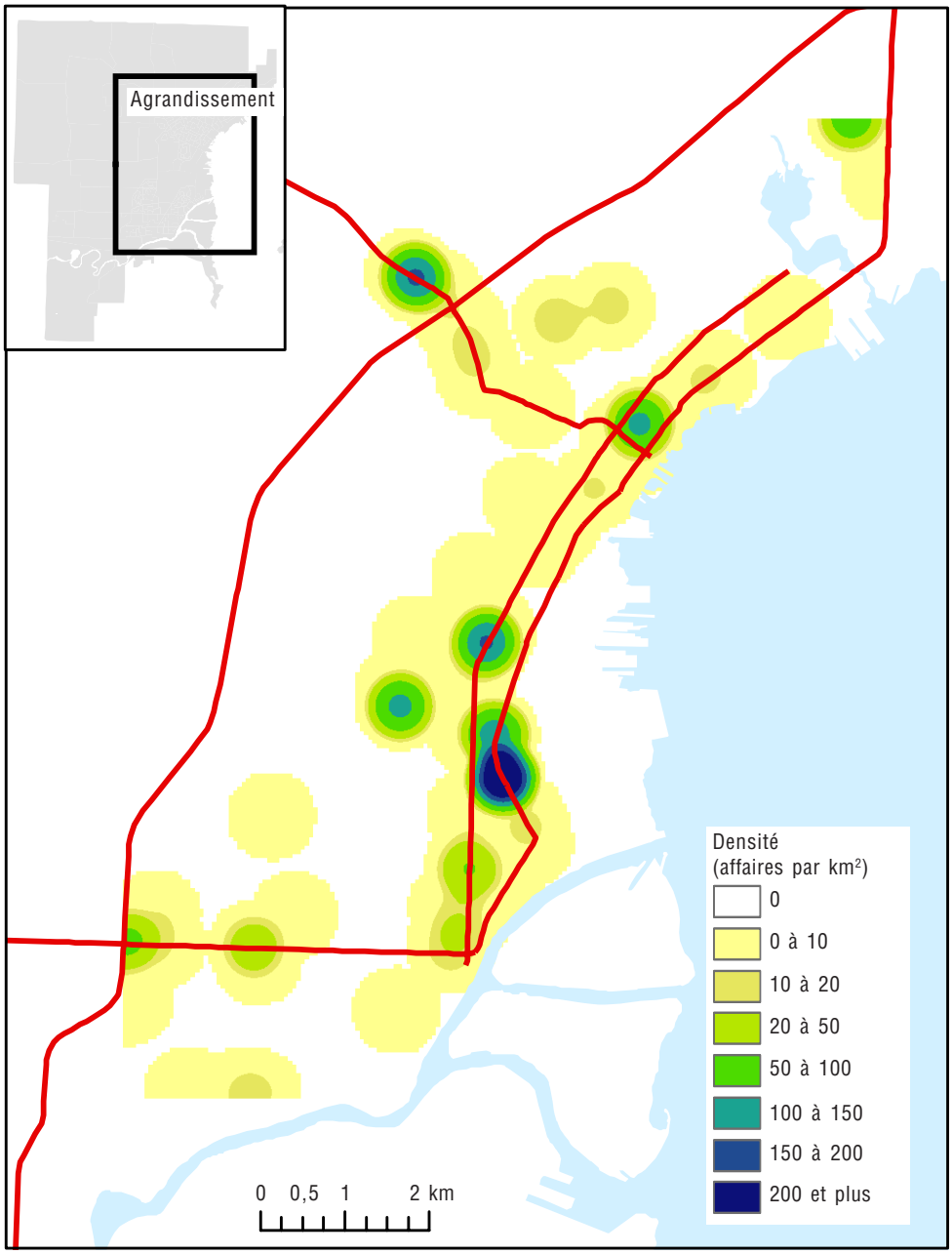

Fondé sur 401 affaires de vol à l'étalage.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.14

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de vol de véhicules à moteur, Thunder Bay, 2001

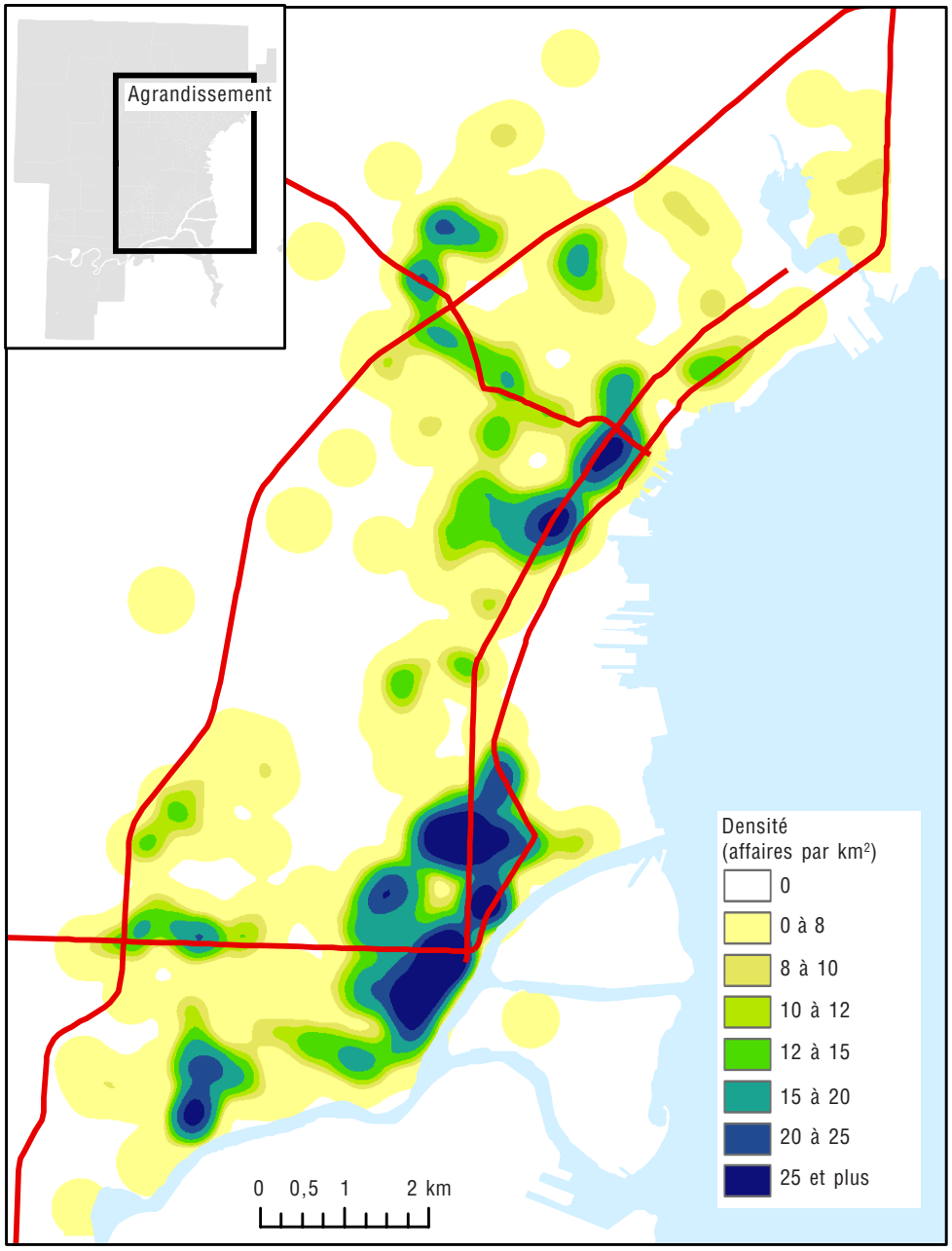

Fondé sur 389 affaires de vol de véhicules à moteur.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.15

Catégories de zonage, Thunder Bay, 2005

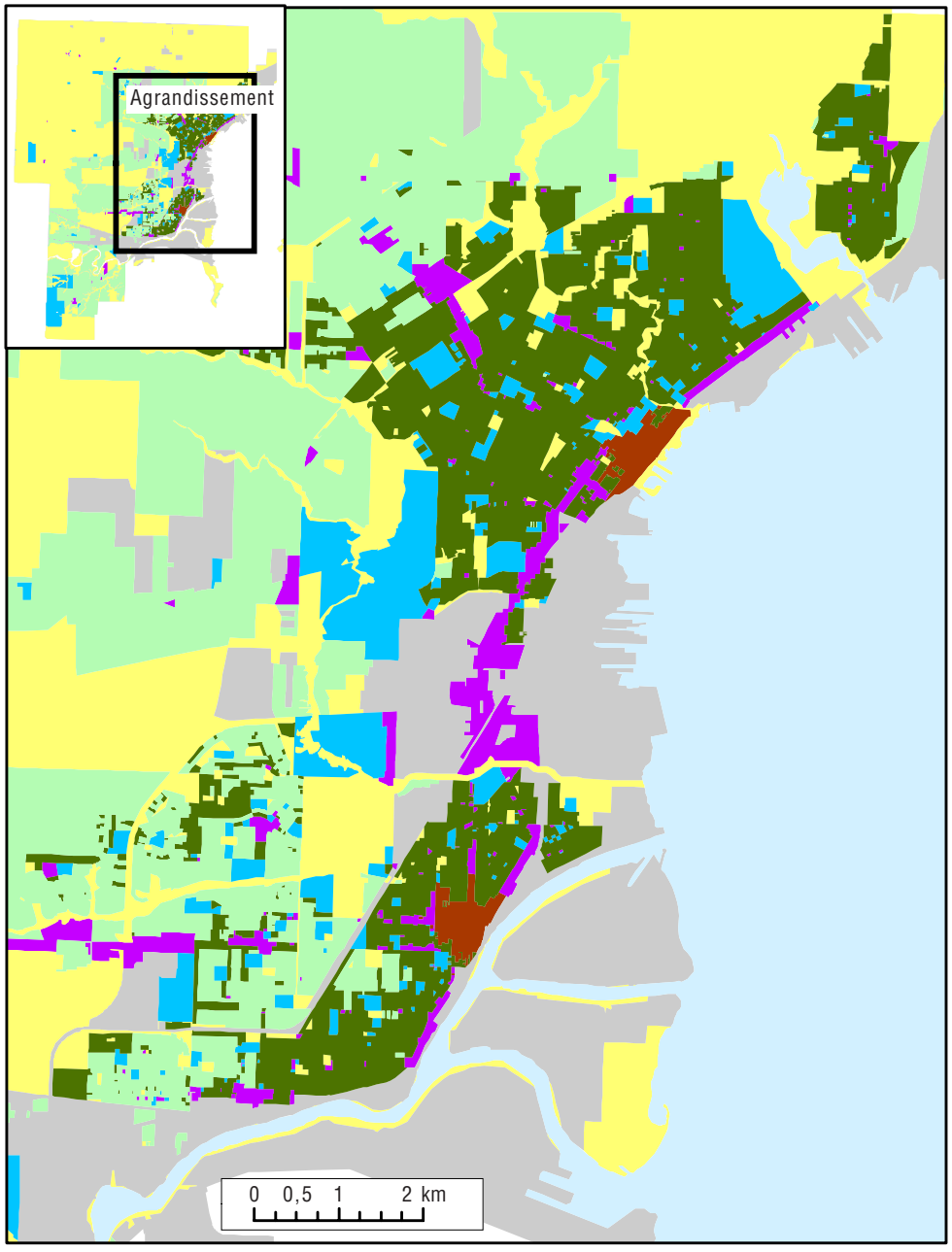

Catégories de zonage

- Centre-ville
- Commercial
- Résidentiel unifamilial
- Résidentiel multifamilial
- Industriel
- Espace public
- Espace ouvert

Source : Ville de Thunder Bay, Division de la planification, 2005.

Carte 3.16

Les 31 aires de diffusion présentant les taux de criminalité les plus élevés, Thunder Bay, 2001

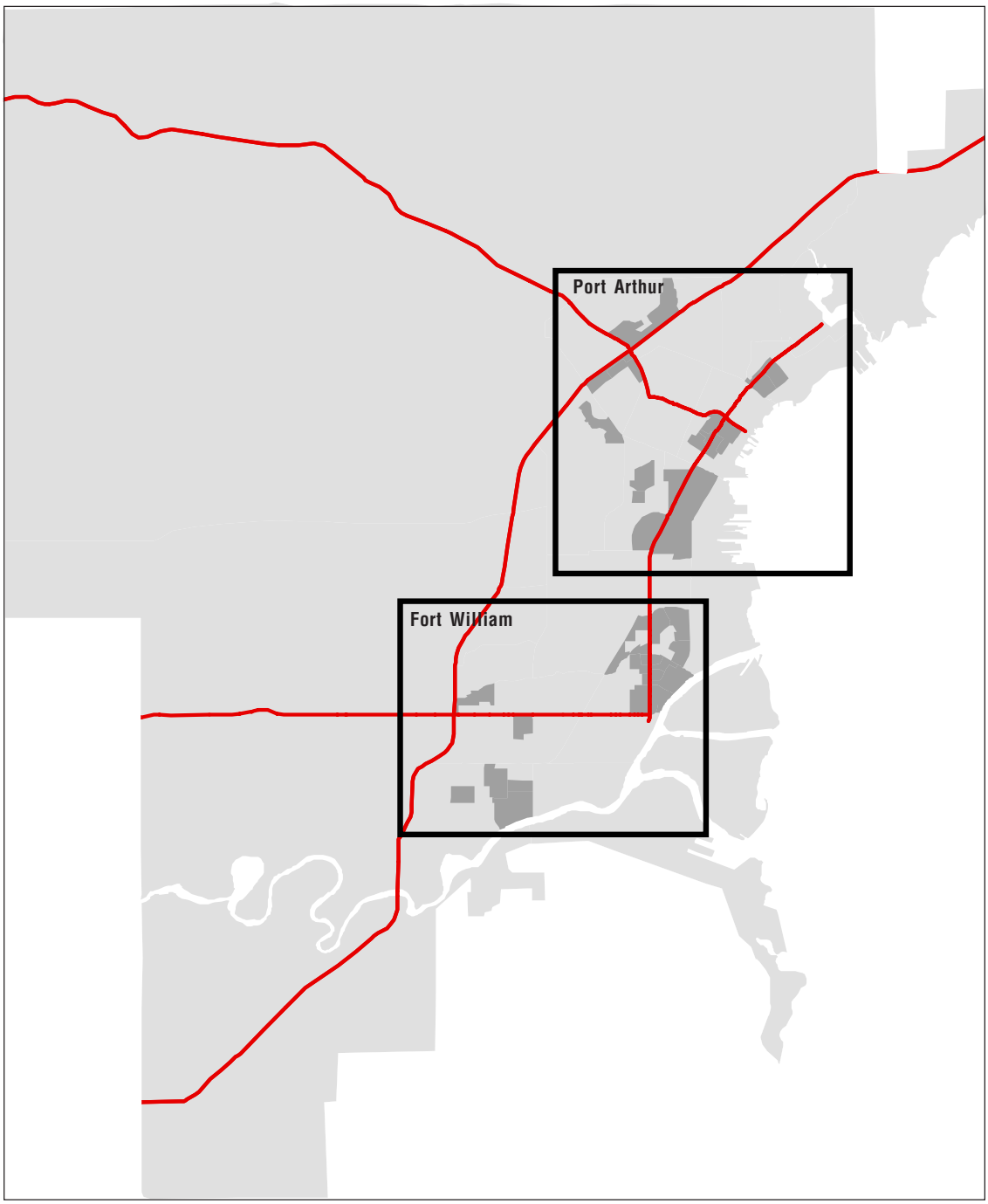

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.17

Les 31 aires de diffusion présentant les taux de criminalité les plus élevés, Thunder Bay, 2001, agrandissement de Port Arthur

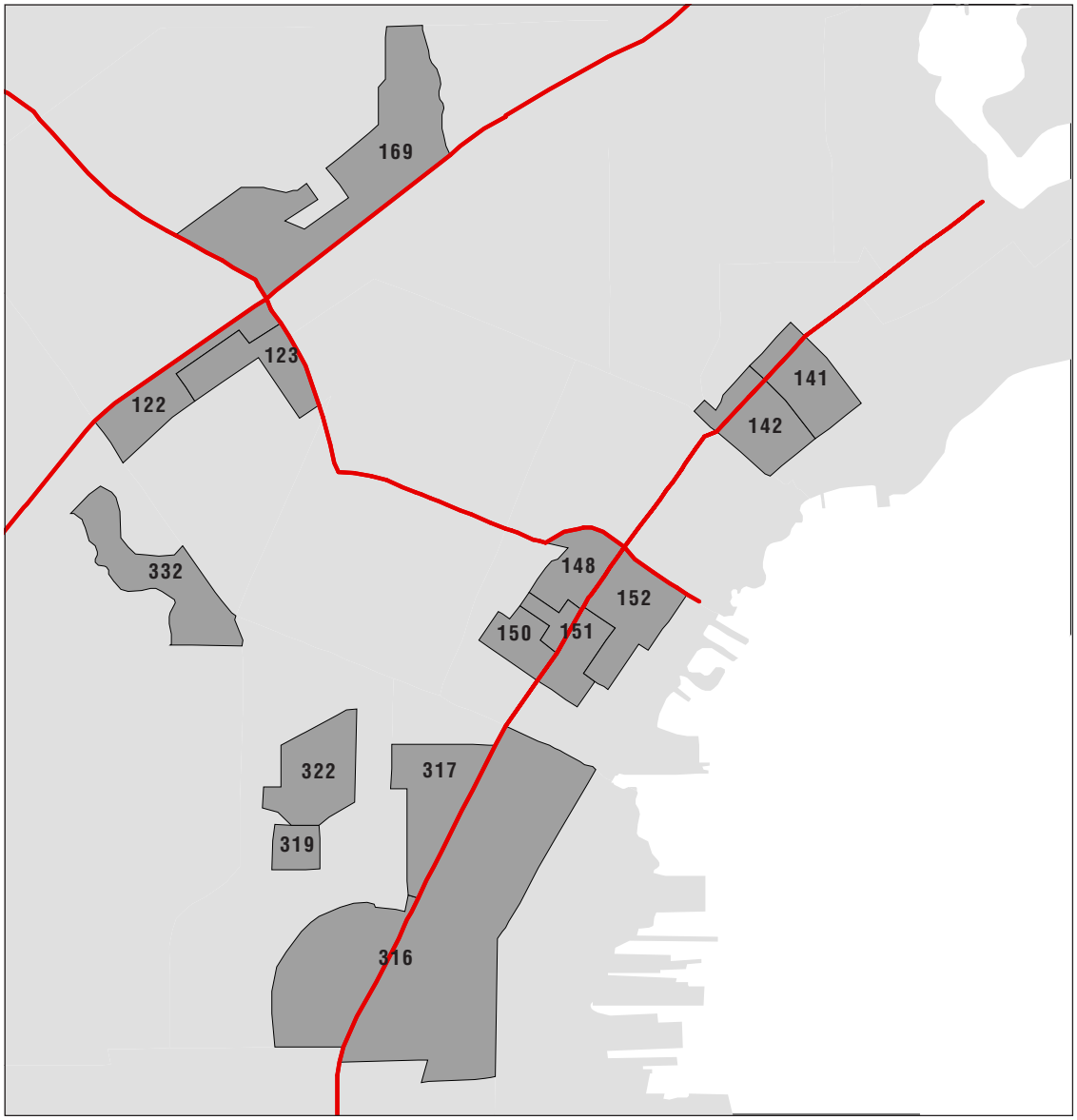

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.

Carte 3.18

Les 31 aires de diffusion présentant les taux de criminalité les plus élevés, Thunder Bay, 2001, agrandissement de Fort William

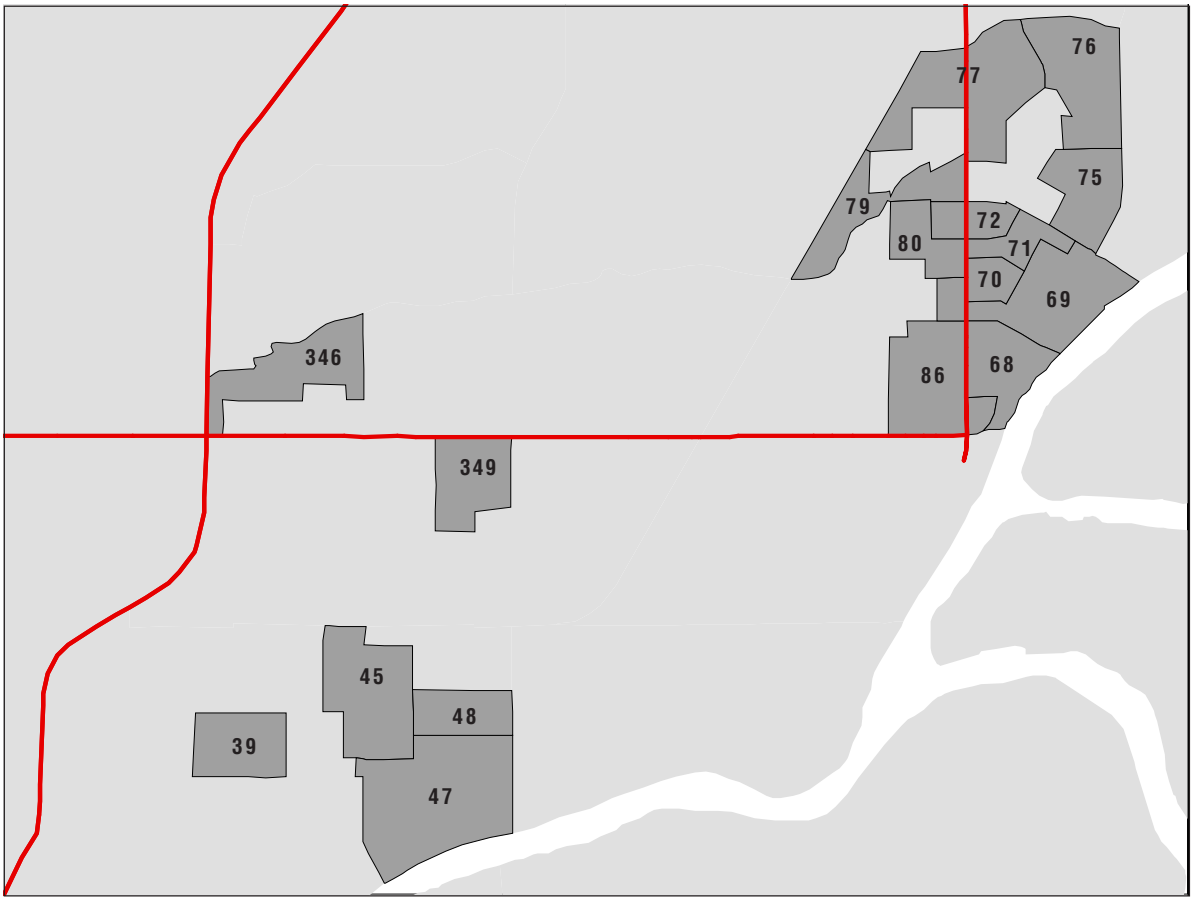

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2001.